N:o
Grefve
M. Klingspors
Boksamling.

14,00 Kr
5

~~D III~~
A.V.
Idiot Tuaki
7/02 [32862] 5 vols ens

OEUVRES

COMPLÈTES

DE THOMAS.

OEUVRES

COMPLÈTES

DE THOMAS,

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE;

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ DESESSARTS, Éditeur et Libraire, rue du Théâtre-Français, n°. 9, au coin de la place.

AN X (1802).

OEUVRES

COMPLÈTES

DE THOMAS,

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

TOME PREMIER.

A PARIS,

NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE THOMAS.

THOMAS naquit, en 1735, dans le diocèse de Clermont, et mourut à l'âge de cinquante ans, en 1785, à Oullins, dans le château de l'archevêque de Lyon.

Thomas est un des écrivains du dix-huitième siècle, qui a le plus honoré les lettres par ses talens et ses vertus. Appelé, dans sa première jeunesse, à Paris, il y fit d'excellentes études. Il les avoit à peine finies, qu'on jeta les yeux sur lui pour une place de professeur dans un des colléges de l'Université. Il en exerça les fonctions pendant plusieurs années au collége de Beauvais. Ce fut dans cet intervalle qu'il fit paroître une critique du *Poëme de la religion naturelle*, par Voltaire.

Il falloit sans doute du courage pour attaquer le Nestor de la littérature françoise, qui jouissoit alors de tout l'éclat de sa réputation. Thomas avoit à peine vingt-deux ans lorsqu'il fit imprimer cette brochure.

En combattant un écrivain célèbre, il rendit hommage à ses talens, et sut allier l'énergie du raisonnement avec les égards qui étoient dus à celui dont il cherchoit à relever les erreurs. Les encouragemens qu'il reçut, autant que le sentiment de ses forces, l'engagèrent à se livrer tout entier au travail. Doué d'une ame forte, sensible, généreuse et susceptible d'enthousiasme, il choisit le genre qui convenoit le plus à la trempe de son cœur, et il se consacra à la louange des grands talens et des grandes vertus.

Ce fut par l'éloge du maréchal de Saxe qu'il débuta, en 1759, dans la carrière de l'éloquence. Ce discours, qui fut couronné par l'Académie françoise, fixa l'attention du public sur son jeune auteur. Un ministre qui aimoit les lettres (le duc de Praslin), lui donna une place dans ses bureaux. Cette nouvelle carrière pouvoit conduire Thomas à la fortune; mais son goût pour l'étude et

pour les lettres, étoit sa seule ambition. Son protecteur s'en aperçut, et pour favoriser son penchant, il lui donna une place qui pouvoit le faire vivre dans l'indépendance, et qui n'exigeoit aucunes fonctions, celle de secrétaire des Ligues Suisses. Thomas, rendu à lui-même, se livra tout entier à la littérature.

Il concourut successivement pour les éloges du chancelier d'Aguesseau, de Duguay-Trouin, de Sully et de Descartes, qui furent proposés par l'Académie françoise ; et cinq fois cette illustre compagnie lui décerna la couronne.

En 1767, il en fut nommé membre, et le duc d'Orléans le choisit pour son secrétaire ordinaire.

En 1772, il donna son *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes.* Cet ouvrage fut suivi, en 1773, de son *Essai sur les éloges.*

Il suffit de lire les ouvrages de Thomas, pour sentir combien il a lu, extrait, copié et médité pour les écrire. Le seul éloge de Descartes lui coûta trois mois d'un travail qui n'étoit que de préparation. Malheureu-

sement l'exagération est le vice presqu'inséparable de tout ce qui est harangue. De ce genre que Thomas avoit adopté, découlèrent les défauts dont il ne put se garantir : l'air d'apprêt et d'effort, l'emphase, ennemie de ce précieux naturel qui prête du charme à tout, et sans lequel ni les personnes, ni les productions ne peuvent en avoir à un certain degré. Ces défauts furent justement relevés par les hommes de goût qui s'intéressoient à la gloire de Thomas. Ceux-ci y mirent des ménagemens. Quant à ceux qui crurent voir dans la manière de Thomas un exemple dangereux pour le progrès de la saine éloquence, ils le critiquèrent avec moins de réserve.

En publiant ses *Eloges*, Thomas sembloit avoir pressenti les reproches que l'on feroit à sa manière d'écrire, et il y a ajouté des notes où l'on ne remarque aucun des défauts qu'on lui attribue, et où l'on trouve autant de savoir que de jugement et d'esprit. Bien des lecteurs préfèrent ces excellens commentaires au texte même. On a reproché encore à Thomas d'avoir prodigué, dans son *Essai sur les femmes*, un encens à ce sexe, qui n'est pas toujours offert par les mains de la vérité, et

d'avoir trop exagéré leurs maux. Au reste, ce défaut est bien compensé par les tableaux énergiques, les observations profondes, et les réflexions dont cet *Essai* abonde. Quant à celui sur les *Eloges*, on y remarque des images brillantes, des pensées fortes, des idées justes, des jugemens sains, des connoissances variées, des recherches intéressantes sur les orateurs anciens et modernes; cet ouvrage est, sans contredit, le meilleur de ceux qui sont sortis de la plume de Thomas. Dans les livres didactiques, les auteurs se bornent le plus souvent à être utiles; ici l'agrément est joint à l'instruction, et l'éloquence aux préceptes.

Thomas étoit poëte ainsi qu'orateur. Son *Epitre au peuple*, son *Ode sur le Temps*, et son *Poëme de Jumonville*, sont les productions d'une imagination élevée et d'une ame vigoureuse. La versification de son *Poëme de Jumonville* est belle, mais quelquefois monotone et emphatique: on y désireroit plus de variété dans les tours, plus de rapidité dans les images, plus d'adresse et de chaleur dans la liaison des détails.

Toutes les voix se sont réunies en faveur de son *Eloge de Marc-Aurèle*.

« Je voudrois, dit la Harpe dans sa *Correspondance littéraire*, pouvoir annoncer souvent d'aussi bons ouvrages que l'*Eloge de Marc-Aurèle*, par M. Thomas. Cet éloge, qui avoit été lu dans une séance publique de l'Académie françoise, le jour de la réception de l'archevêque de Toulouse, fit une impression très-vive, quoiqu'alors il y eût des longueurs que l'auteur a retranchées depuis; mais les vérités fortes qu'il contenoit, et qui alors paroissoient d'autant plus hardies, qu'elles sembloient une satyre indirecte d'un ministère qui haïssoit ouvertement toute vérité et toute vertu, donnèrent un grand relief à cet ouvrage, qui pourtant n'avoit pas besoin d'être une satyre pour obtenir un grand succès. Thomas eut défense d'imprimer l'*Eloge de Marc-Aurèle;* et ce qui est plus extraordinaire, la réponse qu'il avoit faite au discours de réception de l'archevêque de Toulouse, et ce discours même, furent enveloppés dans cette défense. Lorsqu'il a été permis de louer la vertu, l'*Eloge de Marc-Aurèle* a reparu avec éclat; c'est, sans contredit, le chef-d'œuvre de l'auteur. Il a donné à cet éloge

» une forme dramatique absolument neuve,
» et la plus heureuse, et la plus imposante
» que jamais un orateur ait imaginée. C'est
» le philosophe Apollonius, l'ami de Marc-
» Aurèle, qui arrête la pompe funèbre de
» l'empereur au milieu de Rome, et qui,
» devant un peuple innombrable, rappelle
» les vertus et les bienfaits du prince que la
» mort vient d'enlever au monde, et de l'ami
» qu'il a perdu : c'est un sage qui loue un sage;
» mais ici le sage est orateur. Il parle devant
» un peuple dont il réclame le témoignage,
» et qui joint ses acclamations à la voix du
» panégyriste. Les mouvemens variés de l'o-
» rateur, qui de temps en temps s'attendrit et
» s'interrompt, et ceux des citoyens qui ré-
» pondent aux siens, les mots qu'il adresse
» quelquefois à Commode, fils et succes-
» seur de Marc-Aurèle, présent à cette cé-
» rémonie, et qui annonce déjà par l'air dont
» il écoute le philosophe, *que Marc-Aurèle*
» *est tout entier dans le tombeau;* les dé-
» putés des nations qui apportent tour-à-
» tour à sa cendre les regrets et les hom-
» mages des trois parties du monde; les
» dernières paroles d'Apollonius, qui ose

» pressentir dans sa douleur la tyrannie » dont Commode menace l'univers ; enfin, » Commode lui-même, qui, las d'entendre » louer ce qu'il n'imitera pas, agite sa lance » d'une manière terrible, et interrompt tout- » à-coup, dans la bouche de l'orateur, l'éloge » de la vertu ; la terreur et la consternation » du peuple romain, tous ces mouvemens » forment un drame moral, plein de majesté » et d'intérêt, digne d'être représenté devant » des sages et devant des rois. »

« Pour qu'il ne manque rien au succès et » au mérite de ce bel ouvrage, l'auteur a dé- » senflé son style, mûri ses beautés et amoin- » dri les défauts de sa manière. »

« Une obligation particulière, ajoute la » Harpe, que les lettres ont à Thomas, c'est » que par une suite d'ouvrages couronnés, » qui tous étoient d'un mérite distingué, il a » donné le premier de l'éclat et de l'impor- » tance aux prix de l'Académie, qui n'ayant » guère été accordés jusque-là qu'à des ou- » vrages très-médiocres, attiroient à peine » l'attention du public, et n'étoient guère » disputés que par les moindres littérateurs. »

Thomas étoit né avec une constitution délicate

licate, que la continuité du travail avoit encore affoiblie. Il craignit surtout pour sa poitrine, et depuis quelques années, on lui avoit conseillé d'aller passer l'hiver à Nice. Ce moyen lui avoit réussi ; il étoit revenu de cette ville au commencement du printemps de l'année 1785, avec plus de force et de santé qu'il n'en avoit eu depuis long-temps ; et comme il vouloit retourner à Nice l'hiver suivant, il avoit pris le parti de s'arrêter à Lyon, et d'y passer l'été et l'automne : c'est-là qu'il fut frappé d'une atteinte mortelle, à laquelle il succomba à l'âge de cinquante ans.

Jusqu'à présent, nous n'avons parlé que des ouvrages de Thomas et de leur mérite littéraire ; il nous reste à tracer son caractère ; et pour le peindre avec plus d'intérêt, nous croyons devoir transcrire ici un morceau tiré des manuscrits de Hérault-Séchelles, sur le portrait de cet écrivain :

« Thomas, dit Hérault-Schelles, avoit pour » habitude, lorsqu'il se portoit bien, de tra- » vailler dans son lit jusqu'à sept ou huit » heures ; il se levoit pour continuer son tra- » vail en se promenant. Vers les neuf heures,

» on lui apportoit son déjeuner, toujours très-
» frugal. Après son déjeuner, il se remettoit
» sur son lit, ôtoit ses souliers, s'asseyoit les
» jambes croisées, comme Mallebranche, fer-
» moit ses rideaux et ses fenêtres, et se con-
» centroit ainsi jusqu'au dîner. Dans ces mo-
» mens, il ne pouvoit souffrir personne dans
» sa chambre, il eût même été gêné de savoir
» quelqu'un dans la chambre voisine. Les jours
» d'académie, après l'assemblée, il alloit chez
» madame Necker, chez laquelle d'ailleurs il
» passoit tous les jours deux heures quand
» elle étoit seule. Il avoit pour elle un ex-
» trême attachement; quelquefois cependant
» il se reprochoit le temps qu'il y passoit:
» il disoit que si cette connoissance eût été à
» refaire, il ne l'auroit pas faite. A son retour,
» rarement il composoit; il se faisoit lire quel-
» qu'ouvrage, mais jamais ou presque jamais
» les ouvrages nouveaux : quelqu'un lui en
» rendoit compte. A la campagne, il travail-
» loit fort souvent en plein air; il s'asseyoit le
» le dos appuyé contre une charmille, tra-
» vaillant à voix basse, la tête baissée, une
» prise tabac à la main, qu'il portoit conti-
» nuellement à son nez, sans s'apercevoir

» que c'étoit toujours la même. Une fois au
» travail, il y tenoit si fort, que même en
» montant à cheval, il travailloit; en sortant
» de sa chambre, il avoit l'air agité, pour-
» suivi par sa pensée : en arrivant auprès de
» son cheval, il le carressoit; dans sa distrac-
» tion, il lui demandoit souvent comment il
» se portoit. Le venoit-on chercher pour dîner
» ou pour souper, il falloit l'arracher de l'é-
» tude : *toujours dîner ; toujours souper,*
» *toujours se coucher,* disoit-il souvent, *on*
» *passe plus de la moitié de sa vie à recom-*
» *mencer ces choses.* Thomas craignoit les
» visites. D'Alembert, Watelet, Chabanon,
» Chamfort et moi étions seuls exceptés; il
» mangeoit rarement en ville, et avoit re-
» noncé à y souper : il disoit qu'il n'y avoit
» que les paresseux qui courussent ainsi les
» dîners. Sa manière de vivre étoit celle d'un
» homme qui éprouve un sentiment inté-
» rieur et profondément concentré. Il parloit
» bien, purement, sans affectation, ne s'a-
» bandonnoit jamais, toujours maître de lui
» et de ce qu'il vouloit dire. Du reste, il ai-
» moit à rire; il racontoit des histoires pi-
» quantes et les racontoit bien. Il lisoit tou-

» jours le même livre, c'étoit Cicéron, et ne
» manquoit jamais de l'emporter à la cam-
» pagne. Lorsqu'il ne composoit pas, il se
» faisoit lire des ouvrages entiers : la *Calpre-*
» *nède*, l'*Histoire universelle des Anglois.*
» Ses auteurs favoris étoient, parmi les poëtes,
» *Homère, Euripide, Virgile, Métastase*, et
» le *Tasse. Voltaire* étoit toujours dans ses
» mains; *Racine, J.-B. Rousseau, Juvenal*,
» qu'il traduisoit souvent, lui plaisoient aussi
» beaucoup. Quand Thomas avoit conçu du
» mépris pour quelqu'un, et qu'on lui en par-
» loit, il répondoit froidement : *Je ne le con-*
» *nois pas.* Il étoit doux, patient, sobre,
» compatissant, sensible à l'excès; mais ja-
» mais emporté. Il traitoit ses domestiques
» avec bonté, jamais un mot qui pût leur faire
» sentir leur condition. Plusieurs hommes de
» lettres reçurent de lui des secours consi-
» dérables relativement à eux et relativement
» au bienfaiteur. Malfilatre fut du nombre; il
» alloit avec adresse au-devant des besoins. Je
» demandai un jour à Thomas quel étoit l'ordre
» des écrivains, et comment il faudroit donner
» les places, si l'on vouloit les juger par la
» force et l'étendue des idées. Il mit d'abord

» Montesquieu le premier ; le premier, même
» à une grande distance au-dessus des autres.
» Au-dessus de lui il plaça Bacon : *Considérez,*
» *en effet,* disoit-il, *de quel génie il falloit*
» *que Bacon fût pourvu ; seul, il y a deux*
» *siècles, il a tout deviné, et tracé toutes les*
» *routes ; ses explications de la mythologie,*
» *ses morceaux de morale sont remplis d'es-*
» *prit et d'invention* Après Montesquieu,
» Thomas plaçoit Buffon pour le don de la
» pensée. Buffon possède éminemment l'art
» suprême de généraliser ses idées ; il s'é-
» lève ; il tire de son sujet tout ce qu'il a de
» grand et de noble ; il compare avec supério-
» rité les objets ; c'est un aigle qui tient d'a-
» bord ses ailes serrées, et qui ensuite, en les
» déployant tout-à-coup, offre aux regards
» une envergure considérable. Après Buffon,
» Thomas plaçoit Diderot ; il hésitoit même
» s'il ne le placeroit pas avant pour la jouis-
» sance de la pensée, ou au moins sur la même
» ligne. Après Buffon et Diderot, venoit J.-J.
» Rousseau, plus foible que les précédens ;
» mais cependant un des plus riches, souvent
» au moyen de ses paradoxes. En général,
» Rousseau s'est plus abandonné au sentiment

» qu'à l'idée. Thomas nommoit aussi Marmontel, non qu'il pense en grand, mais » beaucoup en détail; d'Alembert, Raynal » et Saint-Lambert. Quant aux orateurs, il » n'en trouvoit que deux qui le fussent véritablement, Bossuet et J.-J. Rousseau. Il mettoit Bossuet le premier, à cause de ce ton » de maître qui n'appartient qu'à lui seul, et » dont le modèle n'existe nulle part; de cette » rapidité, de cette élévation qui vous emporte, sans que vous sachiez jamais où vous » vous arrêterez. Massillon n'est qu'un grand » écrivain, Bourdaloue un faiseur de traités, » Mascaron informe, inégal, d'Aguesseau sans » force, sans imagination, souvent minutieux. » Bossuet seul est grand, et Rousseau énergique. Il m'a recommandé surtout la lecture » de Tacite et de Montesquieu; ce sont deux » auteurs de cheminée : il ne faut pas passer » un jour sans les lire, etc. »

Nous avons cru que ce tableau feroit plaisir, parce qu'on aime à connoître jusqu'aux moindres circonstances de la vie des hommes célèbres; mais nous sommes bien éloignés d'adopter tous les jugemens qu'il renferme.

A ces détails sur la vie privée de Thomas,

nous croyons devoir ajouter le portrait que madame Necker a fait de cet écrivain. On s'apercevra facilement qu'il a été tracé par la main de l'amitié ; mais on sera moins étonné de l'enthousiasme du peintre, lorsqu'on se rappelera que Thomas a écrit, en parlant de madame Necker, ce qui suit :

« Mon ame, disoit-il, devient de plus en » plus solitaire dans Paris. La maison de ma- » dame Necher et la mienne sont les deux » seules que j'habite ; je passe de chez elle » chez moi, et de chez moi chez elle ; et » quand j'ai le bonheur de la trouver seule, » ou presque seule, je crois n'avoir point » changé de place. Mes opinions, mes idées, » mes sentimens, ou s'accordent parfaitement » avec les siens, ou s'y épurent et s'y per- » fectionnent. Elle m'anime à tout ce que » j'aime, et m'inspire encore plus de mépris » pour tout ce que je dédaigne ou ne puis » souffrir. Elle n'a qu'un objet ; ou plutôt » elle en a deux, qui pour elle ne sont » qu'un, les lumiéres et la vertu ; elle n'é- » claire son esprit que pour rendre son ame » meilleure, et chacune de ses idées se trans- » forme en un sentiment moral ; elle a suivi

» cette route toute la vie, et c'est ainsi qu'elle » est parvenue à une pureté et à une élévation » de caractère qui a peu d'exemples. Peu de » gens sont faits pour la connoître, et son ame » est un de ces sanctuaires religieux où l'on » ne peut pénétrer sans être ému d'attendris- » sement et de respect. J'ai le bonheur d'avoir » une partie de ses opinions; mais je suis loin » d'en avoir fait le même usage qu'elle. Les » idées morales qu'on a dans l'esprit, et qui » ne se réalisent pas, sont comme le papier- » monnoie qui ne pourroit être changé en ri- » chesses réelles; c'est une représentation de » bien qui ne fait que nous avertir de notre » pauvreté. J'ai du moins le mérite de vivre » avec elle : et en la voyant, ce que je désire » d'être, me console de ce que je ne suis pas. » Chaque heure que je passe auprès d'elle, » laisse au fond de mon cœur des impres- » sions douces et touchantes qui me rendent » plus content de moi-même, en me laissant » le désir de me rapprocher d'elle davantage. »

A côté de ce portrait des vertus de madame Necker, tracé par Thomas, nous allons placer celui que cette femme célèbre a fait de son ami :

« M.

« M. Thomas (dit madame Necker) n'est » pas grand ; son air est simple et modeste ; sa » figure et ses traits peuvent s'accorder avec la » célébrité, et ne l'annoncent pas. On diroit » que la nature ait voulu lui ménager en tout » le plaisir d'étonner : c'est elle qui dès sa nais- » sance le doua des vertus et du génie ; c'est » elle qui le créa sublime et grand. Mais il » voulut s'agrandir encore ; sa taille l'élevoit » au-dessus des autres hommes ; il voulut » monter sur un piédestal, et se mettre loin » de notre vue. Ainsi ses idées pures devinrent » sévères ; son style noble et majestueux s'en- » noblit trop peut-être, et ses défauts en tout » genre furent l'excès de la perfection. »

» Il n'étoit pas alors dans le secret de la na- » ture ; elle l'instruisit, et l'émule de Lucain » devint le rival d'Homère ; et s'il ne renonça » pas en apparence aux maximes des Brutus » et des Régulus, du moins il se conduisit » comme Fénélon, et il en a la sensibilité. » Ainsi M. Thomas fit des progrès dans l'opi- » nion, sans avoir eu peut-être beaucoup à » acquérir ; car les premières idées d'un su- » blime écrivain paroissent toujours téméraires. M. Thomas, qui fut couronné tant

» de fois, avoit cependant rencontré des cri-
» tiques; mais *Marc-Aurèle* et l'*Essai sur les*
» *éloges* ont fait taire l'envie. De grands pas
» tracés sur le sable semblent hors de propor-
» tion; que le géant se montre, on est pénétré
» de respect. Ne vous effrayez point de cet air
» austère et indigné, et de ces opinions rigides
» et sauvages; la physionomie de M. Thomas
» exagère toujours ses expressions, ses expres-
» sions exagèrent ses idées, et ses idées exa-
» gèrent ses sentimens; mais ses sentimens
» sont justes et vrais : le cœur du sage est une
» portion de la divinité, infaillible comme
» elle. »

» M. Thomas est plus jaloux des siècles à
» venir que des siècles passés; c'est dans la
» postérité qu'il découvre ses rivaux : les grands
» hommes qui l'ont précédé, lui laissent l'es-
» poir de les surpasser; il a leur mesure et le
» sentiment de ses forces : son inquiétude ne
» peut tomber que sur les possibles. On le
» croiroit donc moins occupé de ses idées
» que de la crainte d'en laisser à ses succes-
» seurs; et l'on voit bien que si la gloire étoit
» une femme, il la poignarderoit avant de
» mourir, afin qu'elle n'appartînt à personne. »

» M. Thomas aime la solitude. Loin des » villes, on ne se rapproche des hommes que » par la pensée, et le génie ne voit alors que » ses inférieurs; c'est par cette raison que la » retraite le polit, et que les dépendances de » la société et les distinctions de rang ou de » fortune, le rendent sauvage au milieu du » grand monde, et lui donnent souvent de » l'humeur. »

» Les petits rapports qui unissent les hommes » entre eux, sont autant de fils déliés par les- » quels ils se touchent dans tous les poins de » leur existence; mais M. Thomas ne tient à » ses semblables que par deux grandes chaînes, » la gloire et la vertu: ces chaînes, fortes en » apparence, isolent en effet celui qui n'en » porte point d'autres; ce n'est plus le suf- » frage des pariculiers qu'il doit rechercher, » c'est celui des nations et des siècles; ce » n'est plus l'approbation de l'individu, c'est » celle de son cœur et de son dieu. Ces grands » rapports font disparoître et le désir de plaire » et l'art de captiver les suffrages: aussi voyez » M. Thomas dans la société; l'on diroit qu'il » y surnage sans pouvoir jamais se mêler avec » elle: tranquille et solitaire au centre des se-

» cousses de l'intérêt personnel, les hommes » ne sont pour lui que le sujet de ses pensées ; » observateur indifférent, s'il est dans un » cercle, il se tait, tout l'ennuie et rien ne » lui échappe. »

» M. Thomas juge les caractères avec trop » de sévérité, et le génie avec trop d'indul- » gence, et j'en conclus qu'il est un peu ja- » loux des talens ; car on ne peut reconnoître » ses défauts qu'à l'excès de ses vertus. »

» Le travail est pour M. Thomas la seule » mesure de la vie ; il veut que chaque heure » lui rapporte l'éternité ; et si la nature fati- » guée réclame ses droits et le ramène au mi- » lieu du monde qu'il perd trop souvent de » vue, il est comme un exilé qui revient dans » sa patrie après une longue absence, et qui » s'afflige de n'y reconnoître personne. »

» M. Thomas écrit tantôt comme Bossuet, » tantôt comme Tacite, et quelquefois comme » Fontenelle ; cependant on ne dira pas qu'il » leur ressemble, car l'empreinte forte et con- » tinue de son caractère et de son ame efface » toutes les apparences de l'imitation. »

» Virgile a fait son héros pieux ; Homère, » vaillant ; le Tasse, amoureux : celui de M.

» Thomas est inflexible et féroce, mais tou-
» jours imposant; tout plie devant lui, jus-
» qu'à la nature : les héros du Tasse et ceux
» de Virgile habitent un climat délicieux, M.
» Thomas a placé le sien dans des contrées
» sauvages et terribles, dans des déserts im-
» menses et stériles; enfin, s'il lui a donné
» des vertus, il en a fait en même-temps un
» despote, et peut-être un tyran; et pour sa-
» tisfaire son humeur contre les hommes, et
» en laisser l'empreinte dans son ouvrage, il
» s'est plu à peindre à-la-fois le maître et les
» esclaves, et à mettre continuellement à côté
» d'un héros l'humanité humiliée et avilie. »

» La mémoire de M. Thomas est si vaste
» et si tenace, qu'il n'a jamais rien oublié :
» aussi l'on n'a pas tort impunément avec
» lui; idées, gestes, procédés, tout s'enchaîne
» également dans son souvenir, et l'on ne se
» représente jamais à ses yeux sans être accom-
» pagné de toutes ses fautes, de tous ses propres
» défauts. »

» Par un de ces hasards dont il est difficile
» de se rendre raison, il est lié avec un homme
» qui n'a aucun rapport avec lui, qu'une sorte
» de ressemblance vague dans la figure, comme

» le moule de terre grasse ressemble à la tête
» qui lui a servi de modèle. »

» M. Thomas a mis entre les richesses et
» lui deux barrières qu'il ne franchira point,
» la fierté et l'indifférence. »

» La justesse de son esprit, plus encore que
» son caractère, le rend ordinairement d'une
» société douce et facile; mais si l'on touche
» même indirectement à sa fierté, il est âpre
» dans ses réponses, et méconnoît les gens
» qu'il aime le mieux. »

» Je ne m'étendrai point ici sur l'éloquence
» et les rares talens de M. Thomas : dès que la
» renommée parle, il faut l'écouter et se taire :
» on n'aime pas aux théâtres ceux qui bour-
» donnent à l'oreille de leurs voisins les airs
» chantés par une grande actrice. J'ai donc
» mieux aimé imiter ce mauvais peintre qui
» saisissoit les ressemblances des plus belles
» personnes par leurs défauts habituels; j'ai
» représenté M. Thomas isolé au milieu des
» hommes, plus austère encore dans ses mœurs
» que dans ses écrits, plus fait pour mourir
» comme Caton et Régulus, que pour vivre
» dans le dix-huitième siècle. J'ai dit que pre-
» nant sa mesure en lui-même, il voyoit tout

» en grand, les hommes, les vertus, la nature,
» et jusqu'à son amie; car il a cru trouver une
» ame digne de la sienne : mais du moins il
» n'a pu exagérer les sentimens qu'elle a pour
» lui. »

Comme tout ce qui sert à peindre le caractère des hommes célèbres a droit d'intéresser, j'ai cru qu'on me sauroit gré d'avoir rapproché ici les divers jugemens qu'on a portés sur Thomas. J'ai cité ceux de la Harpe, de madame Necker, et de Hérault de Séchelles qui vécut avec lui dans la plus grande intimité. Si l'on me faisoit un reproche d'avoir consulté l'amitié qui est presque toujours indulgente, je répondrai qu'elle seule peut voir de près les vertus et les foiblesses de ceux qu'elle aide à supporter le fardeau de la vie. Ses jugemens, quelque favorables qu'ils puissent être, me paroissent préférables à l'indifférence qui, sous le voile trompeur de l'impartialité, ne prend que trop souvent les inspirations secrètes de l'envie et de la malignité, pour une juste censure.

Thomas, comme tous les hommes célèbres, eut des ennemis; mais s'il fut en butte aux traits de la satyre, il en fut dédommagé par

les douceurs qu'il éprouva dans le commerce de ses amis. Aux noms cités par Hérault de Séchelles, nous devons ajouter ceux de deux hommes célèbres qui ont enrichi la scène françoise de leurs productions. L'un est l'auteur des *Fausses infidélités* (Barthe), et l'autre l'auteur d'un grand nombre de tragédies qui ont eu beaucoup de succès (Ducis). C'étoit dans la société intime de ces hommes de lettres distingués que Thomas se consoloit des envieux, et des persécusions des méchans.

C'est un malheur pour la littérature françoise que Thomas ait terminé si tôt sa carrière. Son talent, qui s'étoit perfectionné, promettoit de nouvelles productions qui auroient augmenté sa réputation. Aussi sa mort prématurée, en privant la France des travaux auxquels il se seroit livré, a-t-elle laissé les plus vifs regrets à ses amis et à tous ceux qui cultivent les lettres.

ELOGE

ÉLOGE
DE MAURICE,
COMTE DE SAXE.

LA France défendue et vengée par MAURICE, comte de Saxe, a élevé à sa cendre un mausolée qui atteste à-la-fois notre reconnoissance et nos regrets. Un nouveau Phidias a représenté ce héros debout, entouré de trophées et des marques de ses victoires ; la mort, enveloppée de ses voiles funèbres, l'avertit que le temps a fini pour lui, et soulève d'une main le marbre de la tombe, qui s'ouvre pour le recevoir. Le héros descend d'un pas ferme et avec cet œil serein qu'il avoit dans les combats. La France consternée se jette au-devant de lui ; un génie en larmes éteint son flambeau ; on voit la Force appuyée sur sa massue, la tête penchée avec une douleur profonde et calme. Tout ce spectacle, destiné à retracer la mort d'un grand homme, porte dans l'ame une tristesse auguste, et je ne sais quelle terreur attendrissante. Mais ce mausolée, chef-d'œuvre d'un artiste célèbre, périra lui-même, comme le héros qu'il représente. Le temps qui démolit tout, frappera un jour ces marbres qui tomberont en ruine ; et, après quelques siècles, le voyageur

ne trouvant plus même de débris, déplorera la destruction de ce monument et la foiblesse de l'homme, qui a tant de peine à immortaliser ce qu'il admire.

Quelle main saura élever un monument plus durable ? Ce sera le poëte ou l'orateur sensible, dont l'ame est digne de s'enflammer sur les vertus, ou le philosophe sage qui, les observant de près, sait les dessiner et les peindre. Ainsi, les mausolées et les tombeaux des Aristides et des Catons ne sont plus, et leur actions se perpétuent dans les écrits du philosophe de Chéronnée. Ainsi le lieu où repose l'urne d'Agricola est ignoré, et ses vertus vivent encore dans Tacite. Heureux qui peut aussi mêler son nom à celui des grands hommes, et parler à la postérité de ce qui a été grand ou utile !

Un corps de citoyens qui joint les vertus aux lumières invite aujourd'hui les orateurs de la patrie à célébrer le héros qui l'a vengée : et moi, je viens aussi prononcer d'une voix foible quelques mots aux pieds de sa statue. Si je n'ai pas la gloire de l'emporter sur mes rivaux, j'aurai du moins celle d'avoir rempli les devoirs de la reconnoissance ; et si je ne réussis point comme orateur, je m'applaudirai comme citoyen, d'avoir honoré, autant qu'il étoit en moi, le défenseur de mon pays.

Je laisse aux généalogistes et aux esclaves le soin de louer les hommes sur la distinction de leur naissance. Il est plus beau sans doute, et plus difficile surtout, de créer sa noblesse que d'en hériter. Le seul mérite qui ait manqué à Maurice fut donc celui de percer la foule

pour s'élever ; car je ne puis dissimuler qu'il étoit né du sang des rois (1).

Socrate crut avoir un génie qui veilloit auprès de lui. Ne pourroit-on pas dire que tous les grands hommes en ont un qui les guide dans la route que leur a tracée la nature, et les y entraîne comme par un ascendant invincible ? Maurice, dès le berceau, sembla s'élancer vers les combats.

A peine sa main put-elle soutenir le poids d'une épée, qu'il renonça à tout autre amusement qu'à l'exercice des armes. Il dédaigna d'abaisser la hauteur de son ame à l'étude de ces sciences plus curieuses qu'utiles, qui occupent l'oisiveté de l'enfance : et semblable à ces anciens Romains, il parut d'abord mépriser tous les arts, excepté l'art de vaincre.

La nature, pour le distinguer en tout, lui avoit donné une force de corps, telle que les siècles héroïques l'admiroient dans leurs Hercule et leurs Thésée ; avantage trop rare parmi nous, soit que l'espèce humaine, altérée dans sa source, ait dégénéré ; soit que notre luxe, nos mœurs, nos alimens empoisonnés nous énervent et nous amollissent ; soit que cet affoiblissement ait pour principe la négligence et l'oubli des exercices du corps qui étoient si en honneur chez les anciens.

Avec ces qualités, Maurice ne tarda point à jeter les fondemens de sa réputation. Dès l'âge de douze ans, il signala sa valeur. L'Europe dans une guerre sanglante, disputoit à la France les dépouilles de la maison d'Autriche, et la gloire de donner un maître à l'Espagne. Eugène

et Malborough, fiers de l'honneur d'abaisser un roi qui avoit été la terreur de l'Europe, tantôt unis, tantôt séparés, souvent vainqueurs et toujours redoutables, secondoient par la force de leur génie la jalousie des nations, prenoient des villes, gagnoient des batailles, arrachoient de tous côtés les barrières de la France, et donnoient à leur parti la même supériorité que les Condé et les Turenne avoient autrefois donnée à Louis.

Ce fut sous ces deux hommes célèbres que Maurice fit l'apprentissage de la guerre (2). Ainsi les deux ennemis les plus terribles de la France donnèrent les premières leçons de la victoire à celui qui devoit un jour en être l'appui, et les mains qui ébranloient le trône de Louis XIV, guidèrent les premières au combat le héros qui devoit affermir un jour le trône de Louis XV.

Le sentiment intérieur de ses forces sembloit apprendre à Maurice que les grands hommes seuls étoient capables de le former. Le créateur de sa nation, le législateur du nord, Pierre-le-Grand, remplissoit alors l'Europe et l'Asie du bruit de son nom. Instruit par ses défaites dans l'art de vaincre, la profondeur et l'application de son génie l'avoient mis en état de donner des leçons à ses vainqueurs. Maurice, attiré par la réputation de cet homme rare, vole au siége de Riga (*a*), pour apprendre à imiter le disciple et le vainqueur de Charles XII.

(*a*) En 1710.

Bientôt il est en état de combattre lui-même les héros. Le monarque de la Suède, célèbre par ses victoires, et plus encore par la singularité de ses vertus, bravant les dangers comme les plaisirs, prodigue de son sang comme de ses trésors, fier d'avoir conquis et donné des états, terrible dans la prospérité, inflexible dans le malheur, toujours magnanime et au-dessus de sa fortune, vaincu et maître d'un royaume épuisé, mais redoutable encore à quatre rois puissans, Charles XII, dont le nom seul valoit une armée, étoit sorti de sa retraite de Bender, et tout le nord alarmé se réunissoit pour accabler ce lion à demi-terrassé, avant qu'il eût pu reprendre ses forces. Le jeune comte de Saxe sollicite l'honneur de l'aller combatre (3). Déja il se sent digne d'un si grand ennemi. On eût dit qu'à son approche, il eût reçu un nouveau degré d'activité. L'image de ce héros, le souvenir de ses trophées le poursuivoit par tout, le réveilloit dans le repos, l'animoit dans les combats. C'étoit à une ame telle que la sienne à connoître et à admirer Charles XII. Il ne peut le voir que sur la brêche ou dans un champ de bataille; l'ardeur de la mêlée lui apprend où il doit le trouver : il y vole. Il ne vit point autour de lui la pompe et la majesté du trône; mais il y vit la valeur, l'intrépidité, la grandeur d'ame, des états conquis, et neuf années de victoires. Ce grand spectacle lui inspira pour le héros suédois une vénération qui le suivit jusque dans le tombeau.

Passionné pour la gloire, avide de s'instruire, par tout où il peut vaincre, c'est-là sa patrie.

Il devient encore une fois le disciple d'Eugène. Ce grand homme affermissoit les barrières de l'Empire, contre ce peuple obscur dans sa source, mais redoutable dans ses progrès, ennemi des chrétiens par religion comme par politique, qui, sorti des marais de la Scythie, a inondé l'Asie et l'Afrique, subjugué la Grèce, fait trembler l'Italie et l'Allemagne, mit le siège devant la capitale de l'Autriche, et dont les débordemens peut-être auroient dès long-temps englouti l'Europe, si la discipline et l'art de la guerre ne devoient avoir nécessairement l'avantage sur la férocité courageuse. Maurice étudia contre ces nouveaux ennemis l'art de prendre les villes et de gagner des batailles (4).

Il est des guerriers qui ne sont que braves, qui ne savent qu'affronter la mort, aussi incapables de commander aux autres qu'à eux-mêmes, semblables à ces animaux belliqueux, fiers et intrépides au milieu des combats, mais qui ont besoin d'être conduits, et dont l'ardeur doit être sans cesse retenue ou guidée par le frein. Comme Maurice sentoit en lui-même cette supériorité qui donne le droit de commander aux hommes, dans le temps qu'il combattoit en soldat, il observoit en philosophe. Un champ de bataille étoit pour lui une école, où parmi le feu, le carnage, le bruit des armes, tandis que la foule des guerriers ne pensoit qu'à donner ou à éviter la mort, son ame tranquille, embrassant tous les grands objets qui étoient sous ses yeux, étudioit l'art de faire mouvoir tous ces vastes corps; d'établir un concert et une harmonie de mouvement entre cent mille

bras ; de combiner tout les ressorts qui doivent concourir ensemble ; de calculer l'activité des forces et le temps de l'exécution ; d'ôter à la fortune son ascendant, et de l'enchaîner par la prudence ; de s'emparer des postes et de les défendre ; de profiter de son terrain et d'ôter à l'ennemi l'usage du sien ; de ne se laisser ni étonner par le danger, ni enivrer par le succès ; de voir en même-temps et le mal et le remède ; de savoir avançer, reculer, changer son plan, prendre son parti sur un coup-d'œil ; de saisir avec tranquillité ces instans rapides qui décident des victoires ; de mettre à profit toutes les fautes, et de n'en faire soi-même aucune, ou, ce qui est plus grand, de les réparer ; d'en imposer à l'ennemi jusque dans sa retraite ; et, ce qui est le comble de l'art, de tirer tout l'avantage qu'on peut tirer de sa victoire, ou de rendre inutile celle de son vainqueur. Telles étoient les leçons que le prince Eugène donnoit au comte de Saxe. L'un méritoit la gloire de les donner, l'autre celle de les recevoir ; et ces deux hommes étoient également dignes l'un de l'autre.

Bientôt une paix profonde succéda aux troubles de la guerre (5). Alors, d'un bout de l'Europe à l'autre, les nations furent tranquilles, et les calamités du genre humain furent au moins suspendues dans ce beau climat toujours désolé. Maurice qui ne pouvoit plus exercer sa valeur dans les combats, ne perdit point de vue ce grand art, pour lequel la nature l'avoit formé. Il savoit qu'outre la discipline des camps, et cette école guerrière où

l'on apprend à combattre et à vaincre par son expérience, il est une autre manière de s'instruire dans la retraite, par l'étude et par les réflexions. En effet, depuis la révolution qu'a produite en Europe l'invention de la poudre, et surtout depuis que la philosophie, née pour consoler les hommes et pour les rendre heureux, a été forcée de leur prêter ses lumières pour leur apprendre à se détruire, l'art de la guerre forme une science aussi vaste que compliquée, composée d'un grand nombre de sciences réunies.

Maurice jeta ses regards sur tous les peuples de l'Europe pour en trouver un qui fût digne de l'instruire, et son choix se fixa sur la France. Cet ascendant de réputation et de gloire, que Louis XIV, Colbert et les autres lui avoient donné, et que dix années d'orages et de malheurs n'avoient pu lui faire perdre, se conservoit encore sous la régence d'un prince qui cultivoit, honoroit, jugeoit tous les arts, savoit connoître les hommes, et à qui il n'a manqué dans ses grandes vues, que de savoir s'arrêter avant le point où commence l'excès.

La réputation de Maurice l'avoit dévancé à la cour de Versailles. Le génie de Philippe connut bientôt qu'il la méritoit, et qu'il la surpasseroit un jour. Maurice fut donc attaché à la France par un grade (6) qui excita la jalousie des courtisans : mais ils ne voyoient en lui qu'un jeune étranger, ami des plaisirs, et le grand homme leur échappoit. Philippe jugea Maurice en homme d'état, et Maurice justifia Philippe.

Dès-lors

Dès-lors il se consacra tout entier à l'étude de ces sciences sérieuses et profondes, qui sont devenues les compagnes et les instrumens de la guerre. L'art d'Euclide lui apprit à connoître les propriétés générales de l'étendue, et lui donna cet esprit de combinaison qui est le fondement de tous les arts où l'imagination ne domine pas, aussi nécessaire au général qu'à l'astronome, et qui a formé Turenne et Vauban, comme Archimède et Newton. L'art du génie lui apprit à faire usage de ces notions abstraites, en les appliquant aux fortifications, à l'attaque et à la défense des places : et, pour la gloire de Maurice, il suffit de dire qu'il eut des vues qui avoient échappé à Vauban et à Cohorn (*a*). L'art qui enseigne les propriétés du mouvement, qui mesure les temps et les espaces, qui calcule les vîtesses et commande aux élémens, dont il assujettit les forces, exerça aussi ce génie ardent et facile (7). A ces études, il joignit celle de l'histoire. Guidé dans ce labyrinthe par l'exacte connoissance des lieux, il observoit, étudioit et jugeoit les grands hommes. Laissant les dates aux compilateurs, et les détails qui ne sont que curieux aux esprits oisifs et frivoles, il s'instruisoit par les grands exemples, comme par les fautes des hommes célèbres. Ses propres réflexions contribuèrent à le former, et il joignit ses lumières à celles de tous les siècles. Malheur à qui n'a jamais pensé par lui-même ! quelque talent qu'il ait

(*a*) Le Vauban des Hollandois.

reçu de la nature, il ne sera jamais mis au premier rang des hommes. Maurice, plein de cette hardiesse qu'inspire le génie, écartoit la barrière du prejugé pour reculer les limites de son art; après avoir trouvé le bien, cherchoit le mieux, s'élançoit au-delà du cercle étroit des événemens, et créoit des combinaisons nouvelles, imaginoit des dangers pour trouver les ressources, étudioit surtout la science de fixer la valeur incertaine et variable du soldat, et de lui donner le plus grand degré d'activité possible, science la plus inconnue et la plus nécessaire.

Que ne puis-je élever ici ma voix, et la faire entendre à tous ceux qui se consacrent à la défense de la patrie ! à vous surtout qui, appelés par votre rang aux premiers honneurs de la guerre, consumez pendant la paix des jours inutiles dans l'ennui ou dans les fatigues de la volupté! Guerriers, vous portez un nom illustre, vous êtes braves, la nature vous donna des talens, peut-être même du génie; mais ces qualités ne suffisent point encore. Imitez le comte de Saxe dans ses études : ce n'est qu'à ce prix que vous pouvez prétendre à l'égaler dans ses succès (8).

Tandis que la France formoit ce héros, elle fut ménacée de le perdre (9). Cette république du nord, composée d'un roi dépendant, d'une noblesse guerrière et d'un peuple esclave, et ce vaste empire qui d'un côté touche à la Pologne, et de l'autre aux frontières de la Chine, se disputoient le droit de protéger, c'est-à-dire, d'asservir la Curlande. Cet état

foible, mais libre, qui avoit besoin d'un grand homme pour conserver son indépendance, élut Maurice pour souverain. A peine cet honneur dangereux fut-il remis entre ses mains, qu'il eut à soutenir les efforts de ces deux peuples rivaux d'intérêt, mais ses communs ennemis. On le vit braver en même-temps et les décrets de la Pologne, et les armes de la Russie, négocier tour-à-tour et combattre, démêler les piéges que lui tendoit la perfidie, et soutenir un siége dans son palais. S'il fut obligé de céder, du moins il ne manqua point à sa fortune, et fit voir à ses peuples qu'il étoit digne d'être leur souverain. Cette disgrâce, si c'en est une que d'être déchargé du fardeau de gouverner les hommes, l'attacha de plus en plus à la France.

Ce fut dans ces circonstantces (10) qu'il rédigea par écrit ses *Observations sur l'art militaire*, ouvrage digne de César ou de Condé, écrit de ce style mâle et rapide qui caractérise un guerrier, plein de vues profondes et de nouveautés hardies, où il juge la coutume avant de l'adopter, laisse les usages pour examiner les principes, ôse créer des règles où il n'y en a point eu jusqu'alors, donne des préceptes pour le général comme pour le soldat, s'élève jusqu'au sublime de l'art, et descend dans les détails, partie la plus pénible pour le génie, parce qu'il est obligé de ralentir sa marche.

Le fruit de tant de travaux et de réflexions devoit enfin paroître. La mort du roi de Pologne troubla une paix de vingt ans, et

l'ambition de lui succéder arma deux concurrens, entre lesquels les nations se partagèrent. Ainsi, le droit d'élire ses rois, le plus beau privilége des peuples, et qui conserve seul aujourd'hui une foible image de la liberté primitive des hommes, est devenu pour le genre humain une source de divisions et de malheurs. Auguste avoit pour lui la protection de l'empereur et les armes de la Russie ; Stanislas, ses vertus et la France. Maurice apprit alors à l'Europe qu'il avoit choisi la France pour sa patrie. On le vit sacrifier les intérêts du sang et le nom de frère à son attachement pour Louis, et préférer la gloire de servir sous les François, à celle de commander les les troupes belliqueuses de la Saxe (11).

Déjà les parties les plus importantes et les plus difficiles de l'art de la guerre lui sont confiées. Barwick le charge de passer le Rhin, et l'habileté avec laquelle il conduit ce projet, justifie le choix qu'on a fait de lui. Que n'ai-je la plume de cet homme éloquent (*a*) qui s'est élevé au-dessus de lui-même en célébrant Turenne, ou de cet orateur (*b*) plus sublime encore, dont le génie s'est trouvé de niveau avec l'ame du grand Condé ! Je tracerois le tableau de ce que Maurice fit alors dans les champs de l'Allemagne. Vous le verriez cherchant les dangers avec le même empressement que les autres cherchent les plaisirs (12), montant la tranchée, livrant des assauts, enlevant

(*a*) Fléchier.
(*b*) Bossuet.

des convois, forçant des retranchemens, décidant par sa valeur du gain des batailles, donnant l'ordre en général et l'exemple en soldat, adoré des troupes, redouté des ennemis, respecté des généraux, estimé lui seul plus que des bataillons entiers (*a*).

C'est par ces exploits qu'il parvint au grade de lieutenant-général. Il ne le dut point à ces manœuvres sourdes, à ces intrigues obscures qui avilissent et les honneurs et celui qui les obtient. Il laisse ces moyens honteux à ceux qui joignent la bassesse à l'orgueil. Tandis que d'indignes rivaux formoient des complots contre lui, il traçoit des plans de campagne : il ne fit sa cour que sur les champs de bataille : ses partisans furent les soldats qu'il commandoit, les ennemis qu'il avoit vaincus ; la gloire fut sa protectrice.

Il ne lui manquoit que de trouver un rival digne de lui. La fortune lui en oppose un : c'est Eugène (13) ! Eugène, long-temps la terreur de la France ; mais Villars nous apprit à Denain qu'il pouvoit être vaincu, et lui-même avoit pris soin de nous former un héros capable de le combattre. En effet, Maurice suppléant au petit nombre des troupes par l'art de se poster, sut en imposer à ce redoutable ennemi, garder le passage du Rhin, et couvrir nos frontières. Eugène reconnut son

(*a*) Le maréchal de Barwick, sur le point d'attaquer les ennemis à Etlinghen, voit arriver le comte de Saxe dans son camp. « Comte, lui dit-il aussitôt, j'allois faire venir trois mille hommes, mais vous me valez ce renfort. »

disciple; et le successeur de Louis XIV eut aussi son Turenne.

Les victoires de la France, la modération de deux rois, et surtout un ministre qu'on à appris à louer depuis qu'il n'est plus, procurèrent bientôt à l'Europe cette paix (14) où l'on vit un souverain légitimement élu, sacrifier ses droits au repos des nations. Ne croyons pas que Maurice s'endormit au sein de la gloire, et s'imagina ne pouvoir plus rien ajouter à ses lumières, c'est le vice de la médiocrité. Le génie découvre des espaces immenses, où l'esprit des hommes vulgaires croit que tout finit. Celui qui avoit donné de si belles leçons sur l'art militaire, en prend lui-même de tous les écrivains célèbres (15) qui ont approfondi cette art. Ainsi le premier des orateurs, après avoir étonné Rome de son éloquence, alla encore chercher des maîtres dans les écoles d'Asie.

La mort de Charles VI ne tarda pas à replonger l'Europe dans les troubles dont elle commençoit à peine à sortir. Telle est l'influence des rois; ils gouvernent le monde pendant leur vie, et l'ébranlent encore après leur mort. Dans l'espace de quarante ans, la mort de trois princes a excité trois guerres sanglantes. La Prusse, la Bavière et la Saxe disputèrent à la fille de Charles VI l'héritage de son père. La France, animée contre l'Autriche par cette ancienne rivalité que rien n'avoit pu éteindre, et qu'on regardoit depuis deux cents ans comme nécessaire à la balance de l'Europe, joignit ses armes à

celles de la Bavière. La Bohême devint le théâtre de la guerre et des exploits de Maurice.

Déjà, malgré les rigueurs de la saison, Prague est assiégée par l'Electeur, et la fortune de ce siége est confiée au héros de la Saxe (16). Tout semble conspirer contre le succès de l'entreprise. Maurice voit les obstacles, et il est le seul qui n'en est pas effrayé. Son génie lui répond de la fortune. Il forme un projet dont la hardiesse étonneroit tout autre que lui. L'ennemi approche; dans la même nuit la tranchée s'ouvre; la ville est prise; l'ennemi peut à peine le croire; et la France applaudit à un succès qu'elle n'osoit espérer.

N'oublions pas d'observer qu'il choisit pour l'exécution de l'entreprise un homme qui justifioit son choix par sa valeur; qui élevé de grade en grade, dut tout à ses actions et rien à ses ancêtres; qui pour s'avancer ajoutoit à son courage tout ce qui manquoit à sa naissance; qui honora ce nom si dédaigné de *soldat de fortune*, et le porta avec la juste fierté qu'il a le droit d'inspirer; qui, en parlant de lui-même sans s'assujettir toujours aux conventions timides de la modestie, put quelquefois offenser l'orgueil, mais jamais la vérité; qui ayant commencé comme Fabert, dans les mêmes temps peut-être eût fini comme lui, et que la voix publique sembloit appeler aux premiers honneurs de la guerre, sans doute parce que ces sortes d'exemples, toujours rares, ne peuvent être qu'utiles sans jamais nuire, et que l'élévation

d'un homme qui est l'artisan de sa propre grandeur, flatte l'ambition secrète de tous les états et de tous les rangs. Qu'il me soit permis d'associer en passant, le nom de Chevert à celui de Maurice; aujourd'hui qu'il n'est plus, on me le pardonnera plus aisément sans doute.

La conquête de Prague est bientôt suivie d'une autre aussi importante et peut-être plus difficile (17): Egra succombe. La possession de la Bohême est assurée, et la communication avec la Bavière conservée libre. Dès ce moment les nations eurent les yeux fixés sur le comte de Saxe, et le regardèrent comme un de ces hommes nécessaires au destin des empires, faits pour ébranler ou pour soutenir les états.

Une révolution changea bientôt la face des affaires de l'Allemagne, et la guerre fut reportée du fond de l'Autriche aux bords du Rhin. L'Alsace et la Lorraine sont sauvées une seconde fois par Maurice. L'embrâsement de la guerre s'étend et se communique. La haine de l'Angleterre et l'ambition intéressée de la Sardaigne secondent la politique de l'Autriche. La France voit sans s'alarmer grossir le nombre de ses ennemis : elle a Maurice pour défenseur. Déjà il a obtenu les deux prix les plus flatteurs de ces succès, la confiance de son roi et le titre de maréchal de France (*a*). Cet honneur accordé à Maurice devoit être utile à l'état. En effet, si le droit

(*a*) Le 26 mai 1744.

de

de commander en chef est un dépôt dangereux dans les mains foibles, on peut dire qu'il est aussi nécessaire que juste dans un homme qui a de grands talens. Pour qu'il puisse agir, il faut lui ôter ses entraves; et trop souvent on a vu le génie dépendant échouer dans ses projets, ou arrêté dans sa course par l'autorité timide ou peu éclairée.

La nation et l'Europe se souviennent que Louis alla lui-même en Flandre se mettre à la tête de ses troupes. Il seroit à souhaiter pour le bonheur des peuples que tous les princes qui font la guerre, commandassent leurs armées. Obligés eux-mêmes de combattre et de vaincre, ils apprendroient à se mesurer avec la nature, la fortune et les hommes. Du sérail de Constantinople ou d'Ispahan, un sultan voluptueux ou féroce ordonne le carnage; il fait signe qu'on aille s'égorger sur les frontières de l'Europe ou de l'Asie. A ce signe, trois cent mille hommes marchent; les villes, les campagnes sont ravagées; les villages sont réduits en cendres; le meurtre succède au meurtre, et les embrâsemens aux embrâsemens; cependant le sultan oisif dort dans son sérail. Le sang coule, des provinces sont désolées pour un siècle, et le sultan dort. Quand on a vaincu pour lui, on traverse avec rapidité des provinces pour lui rapporter des drapeaux enlevés aux ennemis. Ils se réveille; il jette un œil stupide et calme sur ces drapeaux teints du sang de vingt mille de ses janissaires ou de ses

spahis. Il demande le nombre des meurtres, ordonne que l'on continue, et se rendort. Bien loin de cette mollesse asiatique, presque tous les monarques françois, depuis trois siècles (*a*), se sont toujours montrés à la tête de leurs armées. Louis suit l'exemple de ses ancêtres ; il marche, et le génie de Maurice le seconde. Tandis que l'un par ses conquêtes faisoit reconnoître en Flandre l'arrière-petit-fils de Louis (*b*), l'autre par une inaction savante et mesurée contenoit l'ennemi au-delà de l'Escaut, couvroit le siége des villes, et opposoit aux alliés un rempart impénétrable.

Ces succès sont troublés par des revers. Le Rhin n'est plus défendu par Maurice, et les ennemis ont passé le fleuve. Louis vole en Alsace. Un coup plus terrible menace l'état : Louis est prêt à expirer. D'un bout du royaume à l'autre ce n'est que douleur et gémissemens. Je crois voir une famille pleurer autour du lit funèbre de son père, tandis que des ennemis ardens viennent arracher les dépouilles de ses enfans malheureux. Les Alliés s'avancent en Flandre ; ils ont une armée formidable, et nous n'avons à leur opposer que des troupes affoiblies et inférieures en nombre. Le désespoir est au-dedans, la crainte est au-dehors.

(*a*) Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri II, Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV.

(*b*) Prise d'Ypres, de Furnes et de Menin, par Louis XV.

Quel sera le soutien de la France! C'est Maurice: c'est lui qui à la tête de quarante mille hommes, en arrête soixante et dix mille.

(*a*) Ménager les forces de l'état et soutenir sa réputation; couvrir nos conquêtes passées et empêcher les ennemis d'en faire aucunes; se tenir près d'eux pour éclairer leur conduite et se placer dans des postes où ils ne peuvent le forcer à combattre; observer tous leurs projets et leur dérober les siens; pénétrer par les mouvemens qu'il voit, ceux qui lui sont cachés; ne laisser jamais échapper ni un moment favorable, ni un poste avantageux; joindre la hardiesse à la réputation; agir tantôt par des réflexions profondes, et tantôt par ces coups de lumière qui sont comme les inspirations du génie; avoir de la vivacité sans précipitation et du sang-froid sans lenteur; enfin, éviter les batailles qui décident trop rapidement du destin des états et faire la guerre sans rien donner au hasard, tel est l'art que Maurice déploie dans cette campagne, où il fit connoître la supériorité que le génie a sur la force; campagne égale à celle de Fabius en Italie et de Turenne en Allemagne, et qui un jour servira elle-même de leçon à la postérité.

Cependant, le nombre de nos ennemis augmente encore (18). Ce peuple actif, commerçant et laborieux, respectable par sa liberté, puissant par ses richesses, vainqueur de la mer qu'il a su asservir par ses flottes et dompter par ses

(*a*) Bataille de Fontenoy, le 11 mai 1745.

dignes, emporté par le tourbillon qui agite l'Europe, s'arme pour ses anciens oppresseurs, pour les rivaux de son commerce, contre la nation qui l'avoit autrefois aidé à briser ses fers, et qui offroit alors son alliance. L'Europe se ligue contre la France, et la France oppose Maurice à l'Europe.

Déjà il a su tromper la vigilance de ses ennemis. Tournay est investi en leur présence, et cette place est prête à succomber. L'Angleterre, l'Autriche, Hanôvre et la Hollande réunissent leurs forces pour la défendre. Ils approchent. Maurice a formé le projet de continuer en même-temps un siége et de livrer une bataille. Louis accourt avec son fils. Il vient partager avec ses sujets la gloire et le danger de cette fameuse journée (*a*). Champs de Fontenoy, vous allez décider cette grande querelle! C'est dans cet espace qu'est renfermée la destinée de quatre empires.

Maurice est expirant (19), et c'est lui qui est dépositaire du sort de la France. On diroit que les lois de l'humanité ne sont point faites pour lui, et que son ame guerrière est indépendante du corps qu'elle habite. Déjà il a mesuré d'un œil rapide toute l'étendue du terrain; il a vu tous les avantages qu'il peut ou prendre ou donner; il a pénétré les projets des ennemis par leur arrangement; il a choisi tous ses postes, combiné les rapports de toutes les positions, fixé tout pour l'attaque, tout prévu pour la défense; il a distribué à ceux

(*a*) Bataille de Fontenoy, le 11 mai 1745.

qui le secondent les détails de l'exécution, et s'est réservé la partie la plus difficile, celle d'attendre les hasards et de les fixer.

Tout s'ébranle : ces grands corps se heurtent. Maurice, tranquille au milieu de l'agitation, observe tous les mouvemens, distribue des secours, donne des ordres, répare les malheurs ; sa tête est aussi libre que dans le calme de la santé. Il brave doublement la mort : il fait porter dans tous les lieux où l'on combat ce corps foible qui semble renaître et se multiplier par l'activité de son ame. C'est de ce corps mourant que partent ces regards perçans et rapides qui règlent, changent ou suspendent les événemens, et font les destins de cent mille hommes. La fortune combat pour nos ennemis. Un hasard utile (20) a formé cette colonne dont les effets ont été regardés comme le chef-d'œuvre d'un art terrible et profond. Toujours ferme, toujours inébranlable, elle s'avance à pas lents, elle vomit des feux continuels, elle porte partout la destruction. Trois fois nos guerriers attaquent ce rempart d'airain, trois fois ils sont forcés de reculer. L'ennemi pousse des cris de victoire, le destin de l'armée chancelle, la nation tremble pour son roi. Maurice voit des ressources où l'armée entière n'en voit plus. Il ramasse toutes les forces de son ame. Une triple attaque est formée sur un nouveau plan. La colonne est rompue, la France se rassure, et Louis est vainqueur. O Maurice ! puisque tu n'es plus, permets au moins qu'un citoyen obscur, mais sensible, s'adresse à ta cendre : reçois pour ce bienfait

les hommages de mes concitoyens et les miens : la postérité te doit son admiration ; mais nous, nous te devons un sentiment plus tendre, nous devons chérir et adorer ta mémoire.

Les grandes batailles, semblables aux tremblemens de terre, donnent presque toujours de violentes secousses aux états ; et plus le choc a été terrible, plus l'ébranlement s'étend et se communique au loin. Tournay, Gand, Bruges, Oudenarde, Ostende, Ath et Nieuport tombent devant les vainqueurs de Fontenoy. Bruxelles, qui étoit défendue par une armée entière, par dix-sept généraux, par les rigueurs excessives de la saison, dans le temps qu'elle croyoit Maurice loin d'elle, est étonnée de se voir presqu'en même-temps investie, assiégée et prise au milieu des glaces de l'hiver. A ces conquêtes en succèdent d'autres non moins rapides. Malines, Anvers, Mons, Louvain, Charleroi ouvrent leurs portes ; Namur est foudroyé. La honte irrite le courage de nos ennemis ; déjà ils ont oublié Fontenoy : ils osent tenter une seconde fois la fortune (*a*). Une nouvelle bataille est pour Maurice un nouveau triomphe. Raucoux sera temoin de leur défaite. Tout ce que le génie de la guerre a pu inventer de plus terrible, se réunit ici. Je vois une armée nombreuse et intrépide, postée sur des hauteurs, retranchée de toute part, soutenue par des redoutes, défendue par cent pieces d'artillerie, dont le feu combiné annonce une destruction presqu'inévitable.

(*a*) Bataille de Raucoux, le 12 octobre 1746.

Maurice a tout vu et tout disposé. Trois attaques se forment presqu'en même-temps contre trois postes. Rien n'égale l'opiniâtreté de l'attaque que celle de la défense. Des deux côtés, c'est la valeur qui combat; mais Maurice guidoit la valeur des François et ils ont vaincu. Les ennemis fuient à pas précipités, et mettent la Meuse entr'eux et leur vainqueur.

Louis, qui doit à Maurice tant de succès, n'a point la foiblesse de ces anciens maîtres du monde, plus fameux encore par leurs vices que par leur grandeur, chez qui les vertus étoient dangereuses, et qui ne pardonnoient presque jamais la gloire d'avoir bien servi l'état (*a*). Le général qui avoit vaincu, en arrivant dans ces cours foibles et barbares, étoit forcé de cacher ses victoires comme des crimes; et après de froids embrassemens, unique témoignage d'une reconnoissance forcée, pour faire oublier sa gloire, il se hâtoit de se confondre dans la foule des esclaves. Louis n'est pas humilié par un grand homme, et il ne craint que de n'être pas assez puissant pour récompenser tant de services (21). Des distinctions nouvelles sont créées pour des exploits nouveaux. Un titre (*b*) qui avoit été

(*a*) *Ac ne notabilis celebritate et frequentiâ occurrentium introitus esset, vitato amicorum officio, noctu in urbem, noctu in palatium, ita ut præceptum erat, venit; exceptusque brevi osculo et nullo sermone, turbæ servientium immixtus est.*

TACIT. *ex Vit. Auric. Som.*

(*b*) Titre de Maréchal-général de toutes les armées du roi.

la récompense de Turenne au milieu de ses triomphes, et de Villars au bord du tombeau, soumet à Maurice toutes les armées de Louis. Une confiance, plus flatteuse que les dignités, lui donne un ami dans un roi. L'envie, qui n'ose élever ses regards jusqu'à lui, frémit en l'admirant, et ne murmure que dans la poussière.

Faut-il toutes les fois qu'il s'agit d'un grand homme, avoir à prononcer le nom de l'envie? Quelle est cette maladie vile et cruelle, commune à tous les temps, à tous les lieux, et qui partout flétrit le genre humain? Les siècles, les gouvernemens, les arts, les lois, les mœurs, tout change; l'envie ne change pas. Ennemie éternelle et irréconciliable de tout ce qui est grand, à peine elle aperçoit ou un talent ou une vertu, elle accourt et les combat. Elle outragea Turenne et Luxembourg, elle eut voulu obscurcir Condé, elle persécuta Maurice. C'est elle qui, dans les batailles, traversoit ses plans; c'est elle qui disoit à des ames viles: faites périr l'état, s'il le faut, mais empêchez Maurice de vaincre. C'est elle qui à Fontenoy, lorsque le roi, la France et cent mille hommes étoient en danger, élevoit peut-être dans le cœur de certains hommes une joie barbare, et fit que le gain de la bataille fut pour eux un malheur plus grand que pour la Hollande et l'Angleterre. Quelle punition pourra être égale à ces crimes de l'envie? Son supplice est dans sa foiblesse; son supplice est de se voir, de se juger, de se comparer sans cesse; son supplice est de s'élancer continuellement où

où les autres s'élèvent, et de retomber toujours sur elle-même ; de voir à chaque instant des succès qu'elle abhorre ; d'être poursuivie par des triomphes qu'elle déteste ; son supplice enfin est d'avoir éternellement et profondément gravée dans son ame l'image de la grandeur d'autrui qui pèse sur elle et qui l'accable. C'est ainsi que la punit Maurice ; il vole à de nouvelles victoires.

Envain l'Autriche et l'Angleterre épuisent leurs trésors contre la France ; en vain leur politique, pour déterminer la lenteur de la Hollande, a su engager ces républicains à se nommer un chef qui réunît dans sa main les rênes du pouvoir, qui donnât plus d'harmonie et d'activité à leurs desseins : ils ont sacrifié leur liberté sans augmenter leurs ressources, et leurs craintes imaginaires les précipitent enfin dans des maux réels. Maurice a pénétré dans la Flandre hollandoise, et chaque pas qu'il y fait est marqué par des conquêtes. Les nouveaux efforts des alliés leur annoncent de nouvelles disgrâces (*a*). Laufelt, théâtre d'un combat sanglant, consacre le nom de Maurice par une troisième victoire. Une entreprise hardie, et que le succès seul peut justifier, est la suite de cette bataille (22). Une ville qui avoit été l'écueil des deux plus fameux capitaines de leur siècle, et que les nations regardoient comme imprenable, est assiégée, attaquée et emportée d'assaut. Si Maurice n'eut point la gloire de cette conquête, il eut celle

(*a*) Bataille de Laufelt, le 2 juillet 1747.

d'en avoir formé le projet, et d'avoir appelé au service de la France l'illustre Danois qui l'exécuta. Il eut la gloire, encore plus rare, d'employer de grands talens sans en être jaloux. Le bruit de cette chute retentit dans toute l'Europe. La Hollande épouvantée tremble pour ses états. L'Autriche et l'Angleterre connoissent alors qu'il n'y a point de barrière qui puisse arrêter la France.

Maurice prépare un dernier spectacle à l'Europe. Quel est ce nouveau projet qu'il a formé? que signifient tous ces mouvemens combinés et ces marches savantes? quel sera le point de réunion de tous ces corps de troupes divisés? trois villes se croyent menacées en même-temps. Les alliés incertains ignorent quel est le poste qu'ils doivent abandonner, quel est celui qu'ils doivent défendre; ils s'agitent, ils se troublent: Mastricht est enveloppé; quatre-vingt mille hommes ne peuvent arrêter Maurice, et sont réduits à l'admirer. C'en est fait : tant de succès ont décidé du sort de la guerre. Louis conquérant accorde la paix par humanité, et ses ennemis vaincus l'acceptent par besoin. Les victoires de Maurice ont donné le repos à l'Europe.

Ce grand homme, cher à la nation, craint de nos ennemis et respecté des siens (car plus il fut grand, plus il dut en avoir) espéroit jouir de sa gloire dans le sein du repos, et la France l'espéroit avec lui. On n'approchoit de sa retraite de Chambord qu'avec ce respect qu'inspire le séjour des héros. Son palais étoit regardé comme le temple de la valeur et le

sanctuaire des vertus guerrières. Mais, ô foiblesse ! ô néant ! il semble que Maurice ne devoit exister que pour faire de grandes choses. Dès qu'il a cessé de vaincre, il disparoît. Il meurt (23) : et celui qui avoit été élu souverain par un peuple libre, qui avoit été comblé de tant d'honneurs, qui avoit gagné tant de batailles, qui avoit pris ou défendu tant de villes, qui avoit vengé ou vaincu les rois, qui étoit l'amour d'une nation et la terreur de toutes les autres, compare en mourant sa vie à un songe.

Sa mort fut une calamité pour la France, un événement pour l'Europe. Louis s'honora lui-même, en l'honorant de ses regrets. Les courtisans, qui sont si peu sensibles, furent attendris. Le peuple qui est la partie la plus méprisée et la plus vertueuse de l'état, pleura l'appui et le défenseur de la patrie. Mais vous, guerriers qu'il conduisoit dans les batailles, vous que tant de fois il a menés à la victoire, quels furent alors vos sentimens ? pour les peindre, je n'aurai pas recours aux vains artifices de l'éloquence ; il suffit de rappeler un fait que la postérité doit apprendre, et dont il est utile de conserver le souvenir. Après que le corps de Maurice eut été transporté dans la capitale de l'Alsace, pour y recevoir les honneurs funèbres, deux soldats qui avoient servi sous lui, entrent dans le temple où étoit déposé sa cendre. Ils approchent en silence, le visage triste, l'œil en pleurs. Ils s'arrêtent aux pieds tombeau, le regardent, l'arrosent de leurs larmes. Alors l'un deux tire son épée,

l'applique au marbre de la tombe. Saisi du même sentiment, son compagnon imite son exemple. Tous deux ensuite sortent en pleurant, sans se regarder, et sans proférer un seul mot. Ils pensoient sans doute, ces guerriers, que le marbre qui touchoit aux cendres de Maurice, avoit le pouvoir de communiquer la valeur et de faire des héros. Vous ne vous trompez pas, dignes soldats de Maurice! tandis que son ombre, du milieu de l'Alsace qu'elle habite, sèmera encore la terreur chez nos ennemis, et gardera les bords du Rhin, la vue du marbre qui renferme sa cendre élèvera l'ame de tous les François, leur inspirera le courage, la magnanimité, l'amour généreux de la gloire, le zèle pour le roi et pour la patrie.

Puissent tous ceux que leur naissance ou leurs talens appellent à commander, le prendre pour modèle; et puisse la France, toutes les fois qu'elle sera forcée de combattre, n'avoir point à regretter ce grand homme!

NOTES HISTORIQUES.

Page 3. (1) LE comte de Saxe naquit, le 19 octobre 1696, de Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe, roi de Pologne, et de la comtesse de Konismark, Suédoise, aussi célèbre par son esprit que par sa beauté.

Page 4. (2) En 1708, il étoit en Flandre dans l'armée des alliés, commandée par le prince Eugène et par Malborough. Il fut témoin de la prise de Lille en 1709. Il se distingua au siége de Tournay, où il pensa périr deux fois. Il se signala au siége de Mons. Il se trouva à la bataille de Malplaquet; et ce jeune enfant dit le soir qu'il étoit content de sa journée.

Page 5. (3) Stralsund, la plus forte place de la Poméranie, étoit assiégée par les rois de Pologne, de Danemarck et de Prusse, et défendue par Charles XII; le jeune comte obtint la permission de servir à ce siége parmi les troupes saxonnes. Il y montra la plus grande intrépidité; le désir de voir et de connoître Charles XII, le faisoit s'exposer dans les endroits les plus périlleux, parce qu'il pensoit que ce devoit être là le poste du roi de Suède. En effet, il le vit et l'admira; il conserva ce sentiment pendant toute sa vie : c'étoit la seconde fois qu'il combattoit à Stralsund. En 1711, il avoit suivi dans cette place le roi son père, il avoit passé la rivière à la nage, à la vue des ennemis, et le pistolet à la main.

Page 6. (4) En 1717, il se rendit en Hongrie où l'empereur avoit contre les Turcs une armée de 150000 hommes sous les ordres du prince Eugène; il se trouva au siége de Belgrade, et à une bataille sanglante que le prince Eugène gagna sur les Turcs.

Page 7. (5) Le traité d'Utrecht avoit terminé la guerre pour la succession d'Espagne, et calmé les orages du midi. La mort de Charles XII avoit pacifié le nord, et les victoires du prince Eugène, en abattant les forces de

l'empire Ottoman, procurèrent à l'Allemagne la paix de Passarovitz.

Page 8. (6) Ce fut en 1720 qu'il fit son premier voyage à Paris. Il avoit eu de tout temps beaucoup d'inclination pour les François; ce goût sembla naître en lui avec le goût de la guerre. La langue françoise fut même la seule langue étrangère qu'il voulut apprendre dans son enfance. Le duc d'Orléans lui fit un accueil très-flatteur, et pour le fixer en France, lui fit expédier un brevet de Maréchal-de-camp. Il est daté du 7 août 1720.

Page 9. (7) Le comte de Saxe, fixé à Paris en 1722, employa tout le temps que dura la paix à étudier les mathématiques, le génie, les fortifications et les mécaniques; il avoit un talent naturel et décidé pour toutes ces sciences abstraites. Avant d'appliquer ces connoissances à la guerre, il les consacra à servir sa nouvelle patrie, par un de ces ouvrages dont le projet seul fait honneur à un citoyen, et dont la gloire doit être indépendante du succès, puisqu'ils ont pour but l'utilité publique. C'étoit une machine qu'il inventa pour faire remonter les bateaux de Rouen à Paris sans le secours de chevaux. Il fut obligé d'abandonner cette entreprise, après y avoir dépensé des sommes immenses. Il contribua beaucoup à la perfection d'une autre machine qui sert à Paris, et par le moyen de laquelle on remonte les bateaux depuis le Pont-Royal jusque dans le bassin.

Page 10. (8) On se croit obligé d'avertir que dans tout ce détail on parle moins en orateur qu'en historien. Les éloges des grands hommes ne doivent être fondés que sur les faits. Le comte de Saxe fit l'étude la plus profonde de la guerre; le délassement de tant de travaux étoit un amusement guerrier. L'art d'exercer les troupes, cet art qui, en augmentant la souplesse du soldat, fait que l'ordre se joint à la rapidité des évolutions, et que les bataillons paroissent de vastes machines qui n'ont qu'un même ressort et un même mouvement; cet art qui a si souvent décidé de la perte ou du gain des batailles, avoit, presque au sortir de l'enfance, fixé l'attention du comte de Saxe. Dès l'âge de seize ans, il avoit inventé un nouvel exercice, et l'avoit fait exécuter en Saxe avec le plus grand succès. En 1722, ayant obtenu un régiment en France, tous les jours il prenoit plaisir à le former et à l'exercer lui-même selon sa

nouvelle méthode, et ce fut peut-être son exemple qui réveilla l'attention du gouvernement sur cette partie de la guerre, trop négligée jusqu'alors parmi nous, et perfectionnée en Prusse par cinquante ans d'application et de soins. Le chevalier Follard qui a passé sa vie à étudier la guerre et à en donner des leçons, estimoit beaucoup la nouvelle tactique inventée par le comte de Saxe. Voici comment il s'exprime lui-même dans ses commentaires sur Polybe, tome 3, liv. 2, chap. 14, § 4. Après avoir parlé de l'utilité de plusieurs exercices, il ajoute : *Ce que je viens de dire est excellent; mais il faut encore exercer les troupes à tirer selon la nouvelle méthode que le comte de Saxe a introduite dans son régiment, méthode dont je fais grand cas, ainsi que de son inventeur qui est un des plus beaux génies pour la guerre que j'aie connus. L'on verra à la première guerre que je ne me trompe point dans ce que je pense.* Je remarquerai ici, à la gloire du chevalier Follard, que c'étoit en 1728 qu'il portoit ce jugement sur le comte de Saxe.

Page 10. (9) La Curlande, ancien duché qui avoit autrefois appartenu à l'ordre teutonique, formoit un état souverain, mais dépendant ; elle avoit subi le sort des petits états qui sont environnés de nations puissantes. N'ayant point assez de forces pour être oppresseurs, ils emploient la politique pour n'être point opprimés, et se donnent un protecteur pour n'avoir point de maître. La Curlande étoit donc sous la protection de la Pologne ; cette république avoit formé le projet d'éteindre la souveraineté de ce duché, et de le réunir à ses états, à la mort de Ferdinand, prince qui avoit l'esprit aussi foible que le corps. Les Curlandois, alarmés et jaloux d'être libres, résolurent de faire échouer le projet de la Pologne, en réglant la succession éventuelle de Ferdinand. Il leur falloit un prince dont la réputation jnstifiât leur choix, qui eût assez de fermeté pour oser le soutenir, et assez de génie pour les défendre ; ils jetèrent les yeux sur le comte de Saxe, déjà très-fameux dans le nord. Il fut légitimement élu duc souverain de Curlande, le 5 juillet 1726. Aussitôt il se forma contre lui un violent orage en Pologne. D'un autre côté, la Russie qui étoit trop puissante pour ne point avoir aussi quelques droits à réclamer sur la Cur-

lande, fut indignée que ce peuple osât se croire libre, et n'eût point été à Pétersbourg se prosterner aux pieds du trône pour y demander un maître. La czarine vouloit faire tomber ce duché sur la tête de Menzicoff, cet heureux aventurier qui, de garçon pâtissier, devenu général et prince, avoit encore l'ambition d'être souverain. Ce rival du comte de Saxe, pour se délivrer d'un concurrent si redoutable, résolut de le faire enlever; il envoya à Mittaw huit cents Russes qui investirent le palais du comte, et l'y assiégèrent. Le comte qui n'avoit que soixante hommes, s'y défendit avec le plus grand courage; le siége fut levé, et les Russes obligés de se retirer. Cependant en Pologne on s'assemble, on cabale, on tient des diètes, on porte des décrets. Le comte de Saxe est sommé de comparoître et de rapporter le diplôme de son élection; il n'obéit point, et sa tête est mise à prix. Il amasse de l'argent, lève des troupes, parle à ses peuples en souverain, et s'apprête à les défendre en héros; il fait plusieurs voyages à Dresde, à Leipsick; il ne craint ni la Russie, ni la Pologne, ni les assassins mercénaires que la proscription armoit contre lui; il envoie des ministres à Vienne, à Berlin, à Londres, pour solliciter des secours; il se retire avec ses troupes dans l'île d'Usmaiz, et ordonne à tous ses partisans de l'y venir joindre. Les Russes forment le projet de le forcer dans cette retraite; le comte de Saxe n'avoit que trois cents hommes, et ses retranchemens n'étoient point achevés; le général russe qui avoit quatre mille hommes, voulut joindre la perfidie à la force, et le surprendre dans une entrevue; le comte fut instruit de ce complot, le fit rougir de sa lâcheté, et rompit la conférence. Cependant comme il n'avoit point assez de forces, il fut obligé d'abandonner cette île. Pendant ce temps-là, des commissaires de la Pologne étoient arrivés dans la capitale de la Curlande, où ces protecteurs orgueilleux agissoient en maîtres, faisoient juger les amis du comte de Saxe, cassoient son élection, et régloient d'un ton despotique la forme de gouvernement d'un peuple libre. Le comte de Saxe, trop foible pour défendre contre la Russie et la Pologne ses droits et ses sujets opprimés, fit des protestations, unique ressource dans le malheur, et attendit une circonstance favorable. Elle se présenta en 1736; le duc Ferdinand mourut cette année-là.

Le

Le duché sembloit appartenir de droit au comte de Saxe ; mais l'impératrice de Russie eut le crédit de faire élire le comte Biren, qui étoit alors auprès d'elle dans la plus haute faveur, et la force l'emporta encore sur la justice. La czarine mourut en 1740, et sa mort entraîna la chûte de son favori. Il fut arrêté ; son crime étoit d'être étranger et trop puissant. Jugé et condamné, il fut transporté dans les déserts de la Sybérie où on lui permit de vivre. Cet événement ranima les espérances du comte de Saxe ; mais elles furent encore trompées ; le nouveau choix de la Curlande, déterminé par l'influence des états les plus puissans, tomba sur le prince Louis de Brunswick. Une nouvelle protestation du comte de Saxe annonça à l'Europe la justice et l'inutilité de ses prétentions, et il fut réduit à grossir la foule des princes que les passions des hommes ont dépouillés de leurs droits légitimes.

Page 11. (10) Il composa en 1732 l'ouvrage qui porte pour titre : *Mes Rêveries*. Une anecdote singulière, et qu'on aura peine à croire, c'est qu'il étoit malade et avoit la fièvre lorsqu'il le fit. L'ouvrage fut composé en treize nuits ; il le retoucha, et y fit des augmentations après la paix de 1736.

Page 12. (11) L'électeur de Saxe, au commencement de cette guerre, offrit au comte son frère le commandement général de toutes ses troupes ; celui-ci aima mieux servir en France en qualité de maréchal-de-camp, et se rendit sur le Rhin, à l'armée de M. de Bervick.

Ibid. (12) Le 25 octobre 1733, après le passage du Rhin, il monte à la tranchée au fort de Khel, et a un capitaine tué à côté de lui. En 1734, au commencement de la campagne, à la tête de deux cents dragons, il se rend maître d'un convoi gardé par douze cents hommes. Le 27 avril, il se trouve à deux assauts qui se livrent le même jour à la ville de Trarback, dans le Palatinat. Au second assaut, il voit sept grenadiers tomber autour de lui. A Etlingen, à la tête d'un détachement de grenadiers, il pénètre dans les lignes des ennemis, en fait un grand carnage, et décide la victoire. Au siége de Philisbourg, fameux par sa difficulté et par la mort du maréchal de Bervick, il est chargé d'un très-grand nombre d'attaques qu'il exécute avec autant de succès que d'intrépidité. Ce fut immédia-

tement après ce siége qu'il fut nommé lieutenant-général ; l'acte par lequel le roi lui donne ce grade dans ses armées, est du 1er. août 1734.

Page 13. (13) En 1735, le prince Eugène qui commandoit l'armée impériale, avoit formé le projet de passer le Rhin à Manheim, et de pénétrer dans le Pays-Messin; le maréchal de Coigny détacha le comte de Saxe pour arrêter les Impériaux; le comte choisit un poste si avantageux, que le prince Eugène, quoique très-supérieur en forces, n'osa jamais hasarder ce passage.

Page 14. (14) Par la paix de 1736, Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV, élu deux fois roi de Pologne, l'une en 1704, l'autre en 1733, renonça à ce royaume, en gardant le titre de roi. Le duché de Lorraine et de Bar lui fut donné en dédommagement; et François, duc de Lorraine, gendre de l'empereur, eut en échange le grand duché de Toscane.

Ibid. (15) Le comte de Saxe avoit connu, en 1731, le chevalier Follard, et s'étoit lié avec lui; cet officier, passionné dès son enfance pour l'art de la guerre, avoit passé sa vie à combattre et à méditer. C'étoit un guerrier plein de vues, qui joignoit la méthode à la hardiesse des idées. C'est aux maîtres de l'art à décider s'il eut raison de vouloir appliquer à tous les lieux et à toutes les circonstances son système de la colonne, et de rapporter tout à cet objet. Il a laissé dans un commentaire sur Polybe le vaste dépôt de ses connoissances et de ses réflexions. Ces deux hommes que le même goût, ou plutôt la même passion avoit unis, tenoient tous les jours ensemble des conférences de deux ou trois heures, où ils se communiquoient leurs idées sur les opérations militaires.

Ce fut dans le même temps que le comte de Saxe étudia tous les auteurs anciens qui ont traité de la guerre. Il lut Polybe en entier; il avoit un goût particulier pour un auteur peu connu, et qui cependant mérite de l'être; c'est Onozander, qui vivoit sous les empereurs romains. Il a fait un ouvrage sur la manière de conduire les armées. Le comte de Saxe l'avoit souvent à la main, et le portoit toujours avec lui. Nous n'en avons jusqu'ici qu'une traduction en vieux style; on nous en promet une nouvelle de M. le baron de Zurlauben, membre de l'Académie royale des inscriptions, et auteur de l'histoire militaire des Suisses.

Page 15. (16) Prague fut assiégée à la fin de novembre 1741. L'électeur de Bavière, depuis empereur sous le nom de Charles VII, confia au comte de Saxe les opérations du siége. La grandeur immense de cette capitale, le grand nombre des troupes qui formoient la garnison, le défaut de vivres dans le camp, les rigueurs excessives de la saison, et plus que tout cela, l'approche d'une armée de trente mille hommes qui voloit à son secours, et qui n'étoit plus qu'à cinq lieues, tout cela faisoit craindre beaucoup pour le succès. Le comte de Saxe résolut de prévenir l'arrivée des ennemis, et d'emporter la ville par escalade. Il confie son projet à un officier digne de le seconder; c'étoit M. de Chevert, alors lieutenant-colonel, et depuis lieutenant-général. Cet officier se servit d'un sergent dont la valeur lui étoit connue. L'instruction singulière qu'il lui donna, mérite à jamais d'être conservée : « Tu te » rendras, dit-il, en tel endroit; tu appliqueras une » échelle contre le mur; tu monteras; on criera *qui* » *vive?* tu ne répondras rien; on te tirera, on te man- » quera; tu égorgeras la sentinelle, et je suis à toi. » Le sergent ne pensa pas même à faire une objection; tout fut exécuté de point en point. Le sergent monta, fut tiré, fut manqué; M. de Chevert le suivit, et la ville fut prise. C'étoit le 15 novembre, la nuit même du jour où la tranchée avoit été ouverte.

Page 16. (17) La conquête d'Egra étoit d'autant plus importante, que les ennemis y avoient tous leurs magasins. Cette ville étoit si forte, que le prince Charles crut qu'il n'étoit pas nécessaire d'y jeter du secours. Elle fut investie par le comte de Saxe le 2 avril 1742. Une garnison nombreuse, un chef habile, l'abondance de tout ce qui fait le nerf et le ressort de la guerre, toutes les ressources de cet art ingénieux et savant inventé par les modernes pour défendre les places, ne purent empêcher qu'elle ne fût prise après quelques jours de tranchée ouverte. Cette conquête fit beaucoup de bruit dans l'Europe, et causa la plus grande joie à l'empereur Charles VII, qui écrivit de sa propre main au comte de Saxe pour l'en féliciter.

Page 19. (18) Dans l'hiver de 1745, il se conclut un traité d'union à Varsovie, entre la reine de Hongrie, le

roi d'Angleterre, l'électeur de Saxe et la Hollande. L'ambassadeur des Etats-Généraux ayant rencontré le maréchal de Saxe dans la galerie de Versailles, lui demanda ce qu'il pensoit de ce traité. *Cela est fort indifférent à la France*, reprit le maréchal; *mais si le roi, mon maître, veut me donner carte-blanche, j'en irai lire l'original à la Haye, avant que l'année soit passée.*

Page 20. (19) Lorsque la bataille de Fontenoy se livra, le maréchal de Saxe étoit presque mourant; il se faisoit traîner dans une voiture d'osier pour visiter tous les postes. Pendant l'action il monta à cheval; mais son extrême foiblesse faisoit craindre qu'il n'expirât à tout moment. C'est ce qui fit dire au roi de Prusse dans une lettre qu'il lui écrivit long-temps après : « Qu'agitant, il y a quelques » jours, la question de savoir quelle étoit la bataille de » ce siècle qui avoit fait le plus d'honneur au général, » les uns avoient proposé celle d'Almanza, et les autres » celle de Turin; mais qu'enfin tout le monde étoit d'ac- » cord que c'étoit sans contredit celle dont le général » étoit à la mort lorsqu'elle se donna. »

Page 21. (20) Cette fameuse colonne dont on a fait honneur au génie de nos ennemis, fut presque l'ouvrage du hasard. L'infanterie angloise étoit d'abord rangée sur deux lignes, et ses flancs exposés au feu de notre artillerie, souffroient beaucoup; ce fut ce qui obligea cette infanterie à se resserrer pour présenter un front moins large, et à former ce bataillon carré qui fit tant de progrès et de ravages, et qui donna pendant une heure entière la victoire à nos ennemis. Le maréchal de Saxe, pour l'enfoncer, le fit attaquer en même temps de front et par les flancs. Ces trois attaques concertées ensemble, et exécutées avec la plus grande intrépidité, arrachèrent enfin la victoire aux Anglois.

Page 23. (21) Au mois d'avril 1746, le roi donna au maréchal de Saxe des lettres de naturalité; elles sont conçues dans les termes les plus honorables et les plus flatteurs. Après la bataille de Raucoux, il lui fit présent de six pièces de canon qui faisoient partie de l'artillerie prise sur les ennemis, honneur rare, et qui de la part d'un roi est la marque de la plus grande confiance. Il lui avoit déjà donné le château de Chambord, pour en jouir durant sa

vie, comme d'un bien propre. Le mariage de M. le Dauphin avec la princesse royale de Saxe, mit le comble à la considération dont jouissoit le maréchal. En 1747, il fut créé maréchal-général de toutes les armées du roi. Les provisions sont datées du 12 janvier. Enfin, au mois de janvier 1748, le roi le nomma commandant-général de tous les Pays-Bas nouvellement conquis. Je suis entré dans tous ces détails, parce qu'ils font autant d'honneur au souverain qui récompense, qu'au sujet qui mérite de l'être.

La nation imitoit son roi dans la reconnoissance qu'elle témoignoit au maréchal de Saxe; et là-dessus elle n'avoit pas besoin d'exemple. Aucune nation peut-être n'est aussi sensible à la gloire militaire que les François. A ce sentiment se joignoit encore dans la capitale cette vivacité ardente qui fait que tous les sentimens se communiquent avec rapidité, qui fait qu'on admire, qu'on exagère, qu'on y a tous les jours besoin d'être étonné de quelque chose, et surtout que chacun répète fidellement ce qu'il a entendu, éloge ou satyre, n'importe. Chez un tel peuple, un général qui a de grands succès ne peut manquer d'être célébré. Le maréchal de Saxe étoit donc l'objet de toutes les conversations. Lorsqu'au retour de ses campagnes il paroissoit au spectacle, il étoit sûr d'attirer tous les regards; on l'applaudissoit avec transport. On sait qu'au théâtre de l'Opéra, une actrice qui représentoit la *Gloire*, après avoir chanté quelques vers de son rôle, lui présenta une couronne de laurier qu'elle avoit à la main. La même chose étoit arrivée au maréchal de Villars. Ainsi ces deux généraux reçurent à Paris, de la main d'une actrice, le même honneur que les Scipions et les Pompées recevoient autrefois au Capitole, du peuple et du sénat romain.

Page 25. (22) Berg-op-zoom avoit été assiégé deux fois; l'une par le prince de Parme, en 1588; l'autre par Spinola, en 1622: et ces deux généraux avoient vu leurs efforts échouer devant cette place. La conquête en étoit plus difficile encore depuis les ouvrages immenses que le célèbre Cohorn avoit ajoutés aux anciennes fortifications. Les inondations des marais, l'abondance de toutes sortes de provisions, trois cents pièces d'artillerie, une garnison nombreuse, une armée redoutable qui étoit aux portes de la ville, tout conspiroit à faire croire à l'Europe qu'une

telle entreprise ne pouvoit réussir. M. de Lowendalh vainquit tous les obstacles, et la ville fut prise l'épée à la main, le 11 septembre 1747, lorsque la brèche étoit à peine praticable. On trouva dans le port dix-sept grandes barques chargées de provisions, avec cette adresse en gros caractères : *A l'invincible garnison de Berg-op-zoom.*

Page 23. (27) Le maréchal de Saxe mourut à Chambord, le 30 novembre 1750, après neuf jours de maladie. Son intention avoit été de n'avoir ni sépulture, ni pompe funèbre ; il avoit demandé que son corps fût brûlé dans la chaux vive, *afin*, ajouta-t-il, *qu'il ne reste plus rien de moi dans le monde, que ma mémoire parmi mes amis.* Le roi, trop juste et trop sensible pour souscrire à cette demande, voulut donner à ses sujets l'exemple d'honorer ce grand homme, même lorsqu'il n'étoit plus. Son corps fut embaumé et transporté avec la plus grande pompe à Strasbourg, pour y être inhumé dans l'église luthérienne de Saint-Thomas. On l'avoit souvent sollicité à se faire catholique, mais il refusa toujours de changer de religion ; il ne voulut imiter Turenne que dans les combats ; c'est ce qui fit dire à la reine ce mot connu : *C'est dommage qu'on ne puisse dire un* de profundis *pour celui qui a fait chanter tant de* te deum !

On prodigua à sa cendre tous ces honneurs funèbres, si vains lorsqu'ils ne sont accordés qu'aux titres et à la naissance, si respectables lorsque c'est un hommage que la reconnoissance rend au mérite. Le beau mausolée dont le modèle a déjà été admiré au Louvre, et qui doit être exécuté en marbre par le célèbre Pigal, achèvera de consacrer la reconnoissance du roi et la gloire du maréchal.

ANECDOTES

SUR LE MARÉCHAL DE SAXE.

On n'a présenté dans cet éloge le maréchal de Saxe que comme homme de guerre; c'est sous ce point de vue qu'il a mérité notre reconnoissance, et qu'il a été grand. Si, après avoir vu le héros, on veut connoître l'homme, voici quelques détails que son nom peut rendre intéressans.

On sait qu'il aima beaucoup les plaisirs, et qu'il ne fût pas toujours très-délicat sur le choix; il avoit plutôt des goûts que des passions, et ces goûts se multiplioient ou changeoient souvent. Sa morale sur cet objet ressembloit assez à celle des anciens héros dont il avoit la force. Son caractère fier et libre ne lui permettoit guère de s'assujétir à plaire, et il aimoit mieux commander l'amour que le mériter. Cependant au milieu de tous ces goûts, qu'on ne peut pas même trop honorer du nom d'attachemens, il ne perdit pas de vue sa profession. Partout où il alloit il avoit une bibliothèque de guerre, et dans les momens même où il sembloit le plus occupé des plaisirs, il ne manquoit jamais de se retirer pour étudier au moins deux ou trois heures. Ce contraste d'une grande idée qui le suivoit partout, et d'amusemens qui n'étoient pas toujours fort nobles, peut servir à faire connoître les hommes.

Etant encore jeune, il fut attaché à la célèbre Le Couvreur, et se plaisoit beaucoup dans sa société. Follard, Polybe et son génie firent son éducation pour la guerre; mademoiselle Le Couvreur la fit pour les choses agréables. Elle lui fit lire la plupart de nos poëtes, lui apprit beau-

coup de vers, et orna son esprit de cette littérature légère qui à la vérité sied mieux à une actrice qu'à un héros, et qui est plutôt un agrément qu'un mérite; c'étoit Omphale qui paroit Hercule. Heureusement il eut mieux à faire dans la suite que de cultiver ce genre d'éducation.

Etant nommé duc de Curlande, et obligé de combattre la Pologne et la Russie, mademoiselle Le Couvreur mit ses pierreries en gage pour une somme de quarante mille francs qu'elle lui envoya. L'actrice capable d'un pareil trait, étoit digne de jouer Cornélie.

Le maréchal de Saxe, à la guerre, se délassoit presque tous les jours par les spectacles, des fatigues du commandement. Quelquefois on venoit lui rendre compte dans sa loge des démarches des ennemis, il donnoit ses ordres, et se remettoit tranquillement à écouter la pièce.

On sait que la veille d'une bataille, étant au spectacle, l'acteur chargé d'annoncer dit qu'on ne joueroit pas le lendemain à cause de la bataille, mais annonça la pièce pour le jour d'après; il falloit une victoire pour que les acteurs tinssent parole, et ils la tinrent. Il faut convenir que cette manière de faire la guerre n'étoit guère celle des Scipions; mais le maréchal de Saxe avoit pris les mœurs de la nation qu'il commandoit. Il faisoit comme elle un jeu des combats, et unissoit aux plaisirs un courage profond et calme, comme elle y a joint de tout temps un courage impétueux et brillant.

Tout s'allie chez les hommes. On peut quelquefois aimer les plaisirs et être cruel; le maréchal de Saxe étoit humain. Il savoit respecter le sang des soldats, et le ménageoit. Un jour un officier général lui montrant un poste qui pouvoit être utile: « il ne vous coûtera pas, dit-il, plus de douze » grenadiers. — Passe encore, dit le maréchal, si c'étoit » douze lieutenans-généraux. » Sans doute par cette plaisanterie il ne vouloit point blesser un corps d'officiers respectable, et qui, par leurs services comme par leur grade, sont la plupart destinés à commander. Il voulut seulement faire voir combien il ménageoit un corps de soldats célèbre par sa valeur.

La nuit qui précéda la bataille de Raucoux, il étoit dans sa tente, triste et plongé dans une rêverie profonde. M. Sénac, avec qui dans ce moment il se trouvoit seul;

lui

lui demande le sujet de sa tristesse ; le maréchal lui répondit en parodiant ces vers d'Andromaque :

Songe, songe, Sénac, à cette nuit cruelle,
Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle ;
Songe aux cris des vainqueurs, songe aux cris des mourans,
Dans la flamme étouffés, sous le fer expirans, etc.

Il ajouta un moment après : *Et tous ces soldats n'en savent rien encore !* Ce mouvement d'un général qui dans le silence de la nuit s'attriste en pensant aux massacres du lendemain, et fait réflexion que de tant de milliers d'hommes qui dorment, une partie ne se réveillera que pour mourir, a quelque chose de profond, de sensible et de tendre qui n'est pas ordinaire.

Ce même homme qui s'attendrissoit sur le sort des soldats, faisoit valoir avec zèle les services des officiers, et les appuyoit à la cour de tout son crédit. Il avoit pour le mérite militaire cette estime profonde et réfléchie que doit avoir un homme qui ne s'est jamais occupé que d'une idée ; ce sentiment ne l'empêcha point de rendre quelquefois des services d'un autre genre. Un jeune officier, dans un de ces momens où la crainte l'emporte sur le devoir, et où l'on consulte plus la nature que l'honneur, avoit disparu ; son absence avoit été remarquée. Tout se déchaînoit, les hommes braves par estime pour la valeur, ceux qui l'étoient moins pour se persuader à eux-mêmes et aux autres qu'ils étoient fort au-dessus d'une telle foiblesse. Le maréchal de Saxe l'apprend, dit qu'il a donné à cet officier une commission secrette, et le fait avertir de paroître le lendemain publiquement à son lever. L'officier s'y rend ; le maréchal va au-devant de lui, lui parle quelque temps en secret, et le loue ensuite tout haut d'avoir rempli avec autant de promptitude que d'intelligence les ordres qu'il lui a donnés. Par cette conduite il conserva un citoyen à l'état, sauva l'honneur d'une famille, et empêcha qu'une foiblesse d'un moment ne fît le malheur et la honte d'une vie entière. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que cet officier fût par la suite le plus brave des hommes.

Quelquefois il employoit dans ses propos une certaine sévérité militaire qui tenoit à la hauteur d'un homme ac-

coutumé à faire le sort des états. Il assiégeoit une place ; on vint pour capituler ; à la tête des députés étoit un homme qui se préparoit à lui faire un discours. « Monsieur le ha- » rangueur, dit le maréchal, ce n'est point aux bourgeois » à se mêler des querelles des princes ; point de discours. »

Il étoit impossible que le maréchal de Saxe n'eût point d'ambition. Frère naturel du roi de Pologne, élu souverain de la Curlande, accoutumé pendant une époque de sa vie au commandement des armées, espèce de despotisme le plus absolu, il avoit de plus une imagination forte et inquiète, et une ame ardente qui se portoit avec impétuosité à tout ; qualité sans laquelle peut-être il n'y a point de grands talens dans aucun genre. Cette force d'imagination lui inspira quelquefois des idées singulières, et qui sembloient appartenir à un autre siècle et à d'autres mœurs : c'étoit l'excès de la sève dans une plante forte et vigoureuse. Il eut de bonne heure la fantaisie d'être roi ; et comme en regardant autour de lui il trouva les places occupées, il jeta les yeux sur cette nation qui depuis dix-sept cents ans n'a ni souverain ni patrie, qui est partout dispersée et partout étrangère, et se console de sa proscription par ses espérances et ses richesses. Ce projet extraordinaire l'occupa quelque temps ; on ne sait ni à quel point les Juifs s'y prêtèrent, ni jusqu'où allèrent ses négociations avec eux, ni quel étoit son plan. On sait seulement que ce projet fût connu dans le monde ; et ses amis l'en plaisantoient quelquefois.

L'idée de la souveraineté de la Curlande, comme nous l'avons vu, étoit beaucoup mieux fondée, mais ne réussit pas mieux.

Il en eut une troisième qui avoit quelque chose de plus vaste, et qui auroit pu influer sur le sort de l'Europe ; c'étoit de devenir empereur de Russie. Ce projet, qui au premier coup d'œil paroît chimérique, ne l'étoit pourtant point. En 1726, le comte de Saxe inspira, comme on sait, la passion la plus forte à la princesse Ivanouska, duchesse douairière de Curlande ; il n'auroit tenu alors qu'à lui de l'épouser. Cette passion dura long-temps, mais ne fut point heureuse ; les infidélités redoublées du comte excitèrent d'abord la jalousie de la princesse, puis ses fureurs, puis sa haine, et tout finit enfin par l'indif-

férence. Tant qu'elle ne fut que souveraine à Mittaw, le comte se consola, par les plaisirs, d'un mariage qu'il regrettoit peu; mais en 1730, cette princesse, nièce de Pierre-le-Grand, fut appelée au trône de Russie. Alors il sentit des remords de ses infidélités, et montra pour l'impératrice beaucoup plus d'attachement qu'il n'en avoit eu pour la duchesse; il n'étoit plus temps, les illusions de l'amour étoient dissipées, et elle craignit apparemment de se donner un maître. Cependant le comte de Saxe ne perdit pas d'abord l'espérance, et son imagination formoit de vastes projets qu'il ne devoit point exécuter. Il y en avoit un surtout qui l'occupoit souvent: une fois monté sur le trône de Russie, il vouloit, disoit-il, passer quelques années à discipliner, selon sa nouvelle méthode, deux cents mille Russes; il comptoit ensuite marcher à leur tête, attaquer l'empire des Turcs, le conquérir, s'emparer de Constantinople; et maître de ces deux vastes états, souverain d'un empire qui s'étendroit de la Pologne aux frontières de la Perse, et de la Suède à la Chine, se faire enterrer dans Sainte-Sophie. Ce plan immense lui paroissoit tout simple; et dès qu'il auroit le titre de czar, il ne sembloit pas douter un moment de l'exécution. Qui sait véritablement ce qui seroit arrivé? Peut-être la face d'une partie de l'Europe et de presque toute l'Asie, auroit été changée. Peut-être un homme tel que le maréchal de Saxe, à la tête d'une armée de deux cents mille hommes bien disciplinés, et se précipitant sur l'Asie, auroit renouvelé les exemples des anciennes conquêtes, et fait revivre dans cette partie du monde toujours foible et toujours vaincue, les temps des Tamerlan et des Gengis. Au reste, tout ce gaand roman qui ressembloit assez à celui de Pyrrhus, étoit destiné à mourir dans sa tête. Tout dépendoit d'une femme; et un mariage manqué fit que l'univers resta tranquille.

Le comte de Saxe, toujours poursuivi par l'idée de régner, eut aussi des vues sur le royaume de Corse; il y a apparence qu'il eût joué dans cette île un rôle différent de celui du roi Théodore, et qu'il n'eût pas fini par aller mourir de faim en Angleterre.

Enfin, dans la guerre de 1741, il se consola de n'être pas souverain, en faisant le destin des rois. Ses succès,

ses victoires, cent mille hommes à commander, et trois nations à combattre, suffirent pour occuper l'inquiétude et l'activité de son ame. Mais après la paix ses projets recommencèrent ; le repos et la solitude l'effrayoient. Il avoit eu plusieurs fois l'idée de se faire un établissement en Amérique, et surtout au Brésil ; là il auroit voulu s'emparer de quelques villes, armer et discipliner à l'européenne les habitans du pays, et peut-être devenir le fondateur d'un empire. La paix d'Aix-la-Chapelle lui donna du loisir pour recommencer ses romans. On prétend que lorsqu'il mourut il en vouloit enfin réaliser un, et qu'il avoit déjà trois vaisseaux commandés en Suède pour quelqu'expédition dans le Nouveau-Monde. Je ne parle pas d'un autre projet d'établissement dans une des îles de l'Amérique septentrionale, sur laquelle il eut des vues. On croit que l'Angleterre et la Hollande en prirent de l'ombrage ; et c'est ce qui arrêta l'entreprise.

Telle est la suite d'idées extraordinaires qui occupa l'imagination du comte de Saxe pendant tout le cours de sa vie. Cette espèce d'agitation secrète qui le tourmentoit, jointe à ses grands talens pour la guerre, auroit peut-être pu dans d'autres pays et d'autres temps en faire un homme propre à des révolutions. Il sembloit que les événemens ordinaires de la vie laissassent toujours une partie de son ame oisive, et qu'importuné de ses forces, il voulût se dédommager par les projets, du repos auquel il étoit condamné. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le même homme dont les idées sembloient tenir bien plus à une imagination ardante que réglée, et qui forma souvent des projets bien plus hardis que raisonnés, dès qu'il étoit à la tête des armées, n'avoit que les vues les plus sages, et employoit toujours les moyens les plus sûrs. Ce contraste entre son caractère et son génie n'a point encore été observé, et mérite, je crois, de l'être.

ÉLOGE

DE HENRI-FRANÇOIS D'AGUESSEAU,

CHANCELIER DE FRANCE.

Il fut un temps parmi nous où la plus belle fonction de l'humanité, celle de rendre la justice, étoit avilie par le mépris. Les nobles, aussi fiers qu'ignorans, tyrans subalternes d'un peuple esclave, du sein de leur oisiveté ou du milieu de leurs tournois, osoient insulter aux travaux de la magistrature. La raison, qui s'avance lentement sur les pas des arts et des sciences, commence enfin à dissiper ce préjugé barbare. Ceux qui servent également la patrie ont un droit égal à ses éloges. Depuis que les hommes sont méchans et corrompus, il leur faut des armes et des lois. Les armes, ces instrumens de la destruction et de la vengeance, servent de barrière à l'état, et font fleurir la liberté à l'ombre de la victoire. Les lois, image de l'éternelle sagesse, font servir toutes les passions et

tous les talens au bien public, protègent les foibles, répriment les grands, unissent les peuples aux rois et les rois aux peuples. Sans les armes, l'état deviendroit la proie de l'étranger; sans les lois, il s'écrouleroit sur lui-même.

Aussi, la Grèce répétoit avec admiration les noms des Solon et des Licurgue, avec ceux des Miltiade et des Léonidas. Rome se glorifioit autant de la censure de Caton, que des victoires de Pompée : et les Chinois, ce peuple antique, si fameux dans l'Asie par la sagesse de ses lois, élèvent des arcs de triomphe aux magistrats comme aux guerriers.

Le même sentiment anime parmi nous l'Académie françoise. L'honneur d'un éloge public qu'elle a accordé à Maurice comte de Saxe, elle l'accorde aujourd'hui à Henri-François d'Aguesseau, chancelier de France.

Heureux qui est digne de peindre la vertu! Je n'espère point l'embellir; elle est trop au-dessus des ornemens frivoles de l'esprit; mais je lui rendrai hommage : je la présenterai dans sa majestueuse simplicité. Je peindrai dans d'Aguesseau le magistrat, le savant profond, l'homme juste. Cet éloge ne peut être étranger à aucun pays, ni à aucun siècle. Mais si parmi nous il se trouvoit quelqu'un qui fût insensible au charme des vertus, et qui n'aimât que le récit des siéges et des batailles, la nature s'est trompée en le faisant naître dans ces climats et parmi des hommes instruits. Il y a des pays encore barbares où l'industrie et le talent se bornent à l'art de se détruire; qu'il aille vivre

parmi les sauvages et les tigres de ces déserts, je parle à des citoyens et à des hommes.

Si la distinction de la naissance n'est point une chimère, si elle a quelque chose de réel, c'est lorsque les ancêtres ont été vertueux : car la succession des dignités n'est rien, si on la compare à celle du mérite. D'Aguesseau recueillit en naissant ce double héritage de gloire et de vertu (1). Né d'une famille distinguée dans la robe, ses aïeux, toujours utiles à l'état, lui avoient préparé un nom illustre. Mais, ne craignons pas de le dire, un homme tel que lui honore bien plus sa famille, qu'il n'en est honoré. Le ciel qui veilloit sur lui, l'avoit fait naître d'un père capable de lui donner toutes les lumières avec tous les exemples (2).

Ne croyez pas qu'il confie à des mains étrangères une si importante éducation; l'honneur de former un citoyen à l'état est trop grand à ses yeux pour qu'il le cède à d'autres. On vit alors se renouveler l'ancienne discipline des Spartiates et des premiers Perses, qui enseignoient les vertus à leurs enfans, comme ailleurs on enseigne les sciences.

C'étoit le temps où le calvinisme, trop persécuté peut-être, agitoit par ses dernières secousses les provinces méridionales de la France (3). Chargé, dans ces provinces, du dépôt de l'autorité, le père du jeune d'Aguesseau remplissoit ce dangereux honneur avec la fidélité d'un sujet et l'humanité d'un citoyen. Au milieu de ces fonctions orageuses, il instruisoit son fils (4); il lui donnoit des leçons de courage,

en réprimant un peuple rebelle ; de générosité, en prodiguant ses biens pour les malheureux ; d'humanité, en épargnant le sang des hommes. Ainsi, parmi le fanatisme et la révolte, se formoit cette ame noble et vertueuse, semblable à ces plantes salutaires qui croissent et s'élèvent au milieu des poisons qui les environnent.

Il est des grands hommes qui ne le sont que par les vertus : d'Aguesseau étoit destiné à l'être encore par les talens. Démosthène et Tacite, Platon et Descartes achèvent son éducation commencée par son père. Bientôt il se consacre à la défense de la justice. L'entrée du sénat lui est ouverte (5); il y devint l'organe des lois et l'orateur de la patrie. Dès ce moment il se regarde comme une victime honorable, dévouée au bien public. Je crois l'entendre, dans un de ces momens où il méditoit sur ses devoirs, dire à la patrie (car il croyoit qu'il y en avoit une) « Je n'ai à t'offrir que » ce que m'a donné la nature, une vie courte » et passagère, mais j'en déposerai dans ton » sein tous les instans. Reçois le serment que » je fais de ne vivre que pour toi. » Ce serment, qu'il fit dans son cœur, il le remplit pendant quatre-vingts ans. Ainsi consacré à l'état, il renonce à toute autre passion. Appliqué sans relâche aux travaux de la magistrature, le devoir le ramène à des détails épineux, lors même que le génie semble les fuir ; et par un héroïsme bien rare, il préfère quelquefois l'avantage d'être utile, à l'honneur d'être grand.

Démêler l'erreur et le mensonge à travers le

le labyrinthe des procédures ; dissiper les ombres dont la vérité est toujours couverte par elle-même, et celles dont l'obscurcit encore la méchanceté des hommes ; approfondir les plus grandes questions et ne pas négliger les plus simples ; suppléer par la réflexion aux secours tardifs de l'expérience ; arracher les épines dont les affaires sont semées et y répandre l'ordre et la lumière ; mêler par tout la profondeur du raisonnement aux charmes de l'éloquence ; diriger la balance de la justice et lui donner le mouvement du côté où elle doit pencher, tels sont les soins et les travaux qui l'occupent sans cesse dans la place d'avocat-général.

Ce parlement, qui depuis tant d'années étoit accoutumé à voir des hommes célèbres remplir cette honorable et pénible fonction, parut étonné lorsqu'il entendit d'Aguesseau pour la première fois. Le sénat crut voir revivre tous ses anciens oracles ; le siècle de Louis XIV compta un grand homme de plus.

La gloire, qui pour tant d'autres n'est que le fruit du temps, et quelquefois même le tribut tardif de la postérité, plus juste pour d'Aguesseau, l'accompagne dès sa jeunesse. Cette gloire lui présageoit son élévation. Un roi sous qui la France a développé toutes ses forces, sans qui peut-être elle n'auroit eu ni Colbert, ni Turenne, ni Bossuet, qui créa les grands hommes, et, ce qui est une seconde création pour l'état, qui sut les employer, Louis XIV parmi la foule des magistrats, avoit démêlé le jeune d'Aguesseau, et dès-lors il

l'avoit regardé comme un de ces hommes nés pour être l'instrument du bonheur public.

Ce n'est point assez que dans une monarchie il y ait un corps qui soit dépositaire des lois, qui les fasse exécuter par le citoyen, qui les rappelle au prince, dont le zèle courageux et sage concourre à l'ordre politique, et dont l'autorité inviolable préside à l'ordre civil : il faut que dans ce corps il y ait un homme qui représente la patrie, qui veille à tous ses intérêts, qui les porte sous les yeux des magistrats, et qui suive tous ces ressorts multipliés, dont l'accord produit l'ordre général. D'Aguesseau est chargé d'un ministère si important (6). Sa jeunesse n'alarme point la France. La médiocrité se forme avec lenteur; les grands hommes le sont tout-à-coup, et ne passent point par ces degrés qui sont les marques de notre foiblesse. Placé entre l'autel et le trône, il veille, tel qu'un génie tutélaire, à la garde de ces bornes immuables qui séparent le sacerdoce et l'empire. L'étendue de ses fonctions ne ralentit point ses travaux. Son ame se multiplie pour ses concitoyens et pour son prince (7). C'étoit à Caton à être le censeur de Rome : c'étoit à d'Aguesseau à l'être du sénat de la France. Sous lui le foible apprit que ce n'est point être criminel que d'être odieux à un homme puissant ; et le pauvre connut avec étonnement que malgré sa misère, il lui étoit encore permis de réclamer les lois (8). Protecteur des malheureux, ce titre qu'il tient de l'état, il le prefère à tous les titres qu'inventa la vanité, et que la bassesse donne à l'orgueil.

Pourquoi ne puis-je louer un homme illustre sans retracer les maux de la France ? Attaquée par des ennemis heureux et implacables, elle soutenoit avec peine une guerre ruineuse. Huit ans de combats avoient été huit ans de désastres. Ce fut alors qu'un hiver cruel (9), resserrant les entrailles de la terre, fit périr toute l'espérance des moissons ; et Louis XIV, presque chancelant sur son trône, voyoit d'un côté ses troupes fugitives et ses villes ouvertes ; de l'autre un peuple immense et mourant, dont les mains tendues vers lui, demandoient inutilement du pain. Le dirai-je ? il y avoit des hommes qui tenoient renfermés dans des magasins les blés, aliment nécessaire des malheureux ; des hommes qui espéroient la famine et la mort, et calculoient chaque jour le degré de la misère publique, pour s'assurer du profit qu'on en pouvoit tirer. D'Aguesseau combat ces hommes affreux. Il perce tous les détours où s'enveloppe la cruauté avare. Les secours se multiplient, les canaux de l'abondance sont rouverts ; le barbare monopoleur frémit d'être obligé de rendre la vie aux malheureux.

Un cœur tel que le sien devoit être inaccessible à tous ces vils intérêts qui dégradent les ames communes. Sera-t-il réduit par la faveur ? il ne voit rien dans l'univers qu'un homme puisse recevoir en échange pour sa vertu. Sera-t-il intimidé par la crainte ? après la gloire de faire le bien, la plus grande est celle d'être malheureux pour l'avoir fait.

Louis XIV trompé (10) (car les plus grands rois peuvent l'être) veut le forcer de se plier à

une entreprise que réprouvent les lois : rien n'ébranle sa fermeté ; il préfère à la volonté de l'homme, qui n'est que passagère, celle du législateur, qui est immuable. Cependant l'orage se forme. D'Aguesseau ne voit que le bien de l'état. Je dois tout à mon roi, excepté le sacrifice de ses intérêts ou de ceux de son peuple. Il attend une disgrâce pour récompense mais les temps n'étoient pas encore arrivés. Tout change ; la tempête se calme ; Aristide, quoique juste, reste encore dans sa patrie.

On eût dit que le ciel, prêt à l'élever à la première place de la magistrature, vouloit l'éprouver. Le chancelier meurt. (11). Au même instant d'Aguesseau est revêtu de cette dignité. S'il en avoit été moins digne, il auroit cru la mériter. Son élévation ne lui coûta pas même un désir. O vertu ! tu n'es donc pas toujours persécutée sur la terre ! Il est doux de pouvoir apprendre aux hommes que quelquefois aussi les honneurs te cherchent et viennent embellir ta simple modestie.

Porté tout-à-coup dans une place qu'il n'attendoit pas, ne désiroit pas, mais dont il sent toute la grandeur, le nouveau chancelier contemple avec un effroi mêlé de respect, le nombre et l'étendue de ses devoirs. En effet, qu'est-ce qu'un chancelier ? C'est un homme qui est dépositaire de la partie la plus importante et la plus sacrée de l'autorité du prince, qui doit veiller surtout l'empire de la justice, entretenir la vigueur des lois, qui tendent toujours à s'affoiblir, ranimer les lois utiles, que les temps ou les passions des hommes ont

anéanties, en créer de nouvelles, lorsque la corruption augmentée, ou de nouveaux besoins découverts exigent de nouveaux remèdes ; les faire exécuter, ce qui est plus difficile encore que de les créer ; observer d'un œil attentif les maux qui, dans l'ordre politique, se mêlent toujours au bien ; corriger ceux qui peuvent l'être ; souffrir ceux qui tiennent à la constitution de l'état, mais en les souffrant, les resserrer dans les bornes de la nécessité ; connoître et maintenir les droits de tous les tribunaux ; distribuer toutes les charges à des citoyens dignes de servir l'état ; juger ceux qui jugent les hommes ; savoir ce qu'il faut pardonner et punir dans des magistrats dont la nature est d'être foibles, et le devoir de ne pas l'être ; présider à tous ces conseils où se discute le sort des peuples ; balancer la clémence du prince et l'intérêt de la justice ; être auprès du souverain le protecteur et non le calomniateur de la nation.

Tel est le fardeau immense que porte d'Aguesseau. Il veut que la justice qui est dans son cœur, règne autour de lui. Elle l'accompagne dans les conseils des rois. Les viles intrigues, les noirceurs de la politique, tous ces crimes que l'on appelle science du gouvernement, disparoissent devant lui. Il ose croire que ce qui est utile n'est pas toujours juste.

Je ne louerai point d'Aguesseau d'avoir eu assez d'humanité pour détester ces abus, qui font que la justice, destinée à soulager le pauvre et le foible, n'est plus que pour le riche et le puissant ; qui écrasent le bon droit

par les formalités, et l'anéantissent par les lenteurs; qui égorgent le malheureux avec le glaive des lois; nourrissent l'avarice de quelques hommes de la substance de mille citoyens, et font un brigandage de la justice même. Pour détester de pareils abus, la probité suffit. Mais ce que je louerai dans lui, c'est d'être remonté jusqu'à la source du mal, en réformant les lois.

Le plus grand, le plus beau caractère de la législation, c'est l'unité de principe; c'est de partir toujours d'après les mêmes idées, de tendre au même but, d'établir une harmonie générale entre toutes les lois, de l'approprier tellement à un peuple, qu'elle lui appartienne, comme ses mœurs, son sol et son climat. Celle de la France n'eut jamais ce caractère. Elle fut presque toujours un mélange informe de lois qui se combattoient.

Dès l'origine, et sous la première race de nos rois vainqueurs des Romains, les lois des conquérans barbares se choquèrent contre les lois du peuple vaincu, et ces deux législations se mêlèrent sans pouvoir s'unir. L'une étoit celle d'un peuple guerrier, sauvage et simple, qui n'a à réprimer que l'abus de la force; l'autre celle d'un peuple instruit, voluptueux et corrompu, et chez qui tous les besoins, développés, avoient fait naître toutes les lumières et tous les vices. Le christianisme adopté bientôt par les vainqueurs, vint encore mêler de nouvelles lois religieuses aux lois barbares et aux lois romaines.

Sous la seconde race, des lois portées dans

l'assemblée de la nation par le souverain, les grands et le clergé (car le peuple n'étoit pas au rang des hommes), créèrent, sous le nom de capitulaires, un nouveau droit, qui, fait pour suppléer aux lois des barbares, ne les changea point et ne fit que les suivre. Les lois se multiplièrent, et il n'y eut point encore de législation.

Bientôt l'anarchie féodale s'éleva : des usages prirent la place des lois. La fantaisie des tyrans imposa des règles bizarres à des esclaves. Les haines créèrent des législations opposées. La différence des lois devint une barrière entre les peuples. Chaque ordre de citoyen eut ses principes. On vit en même-temps le code de la servitude pour le peuple, le code d'un honneur barbare pour la noblesse, le code romain pour le clergé, le code des combats pour les grands.

Après quelques siècles d'orages, la souveraineté commença à se ressaisir des droits usurpés sur elle. Pour réprimer la tyrannie des nobles, et combattre avec plus d'avantage une aristocratie tumulteuse et terrible, la domination appela à son secours la liberté, et brisa par intérêt les fers des peuples; alors la nation exista. Ce fut l'époque d'une nouvelle espèce de droit, qui, sous le nom de chartes et d'affranchissemens, créa des lois pour cette portion des François jusqu'alors avilie et esclave. Mais cette partie de la législation choquoit les principes ou les abus de la législation féodale, qui à son tour réagissoit contr'elle. Les nouveaux droits des peuples se heurtoient

contre les droits usurpés par les nobles, et ceux-ci combattoient de toutes leurs forces les lois du souverain, qui combattoient contr'eux.

Cependant à travers tant de chocs, s'élevoit un autre pouvoir : le clergé réclamant du pied des autels contre la loi du brigandage et du meurtre, et mêlant avec art les intérêts sacrés aux intérêts humains, marchoit par la religion à la grandeur. On le vit peu-à-peu élever des tribunaux dans ses temples, mettre les lois religieuses à la place des lois politiques, et régler les droits des François d'après les décrets des pontifes de Rome; de là, l'autorité du droit ecclésiastique et des canons, qui décidèrent presque toujours les affaires civiles par des vues sacrées.

Il semble que la nation agitée par ses malheurs et ses abus, également tourmentée et par les lois qu'elle avoit et par celles qui lui manquoient, se tournât de tous côtés, comme pour chercher un remède à ses maux. Vers le milieu du douzième siècle, le recueil des lois de Justinien, enseveli pendant près de cinq cents ans, reparut et passa, dans le treizième, d'Italie en France. Bientôt le respect pour la grandeur romaine, et surtout le contraste de la grossièreté sauvage de nos lois, avec la profondeur et la sagesse de ces lois antiques, les firent adopter également par les magistrats et par les rois. Mais la législation d'un peuple maître de l'univers pouvoit-elle convenir à un peuple pauvre et opprimé qui secouoit ses chaînes ? L'état politique, les besoins ou les vices du climat, la forme des tribunaux, les distinctions

distinctions des personnes, les distinctions des biens, chaque genre ou d'oppression ou de priviléges; enfin, la servitude, la noblesse et la souveraineté même, tout étoit différent; comment les lois auroient-elles pu être les mêmes? On voulut concilier ces lois étrangères qu'on admiroit, avec les lois nationales, qui nées des abus et les combattant, paroissoient insuffisantes et nécessaires. Mais toutes ces parties mêlées ensemble se repoussoient. C'étoit vouloir assortir des ruines avec l'architecture d'un temple.

Enfin, les ordonnances de nos rois, multipliées sous chaque règne, selon les intérêts et les besoins, expliquant, commentant, réformant tant de lois différentes, ou en créant de nouvelles, détruisant tour-à-tour et détruites, vinrent se mêler à nos premières lois barbares, aux capitulaires, aux lois féodales, au droit ecclésiastique, au droit romain et aux deux cent quatre-vingt-cinq codes de coutumes qui partageoient la France.

Tel a été pendant douze cents ans le chaos des lois françoises. Ce n'est pas que dans différentes époques, plusieurs grands hommes ne se soient occupés de notre législation. Charlemagne commença, Charlemagne, l'ornement de son siècle, et qui auroit pu être l'étonnement du nôtre; mais le contraste étoit trop grand entre son siècle et son génie. Il fut obligé de suivre les anciennes idées en les dirigeant. La constitution même de l'état, et par conséquent la base des lois, n'étoient point fixes. Ce prince avoit dans sa tête toute

la vigueur de la souveraineté; mais la constitution penchoit à l'anarchie, et n'attendoit que les vices de ses successeurs. Tout se divisa; et ses lois, auxquelles il avoit donné son caractère, ne purent subsister dans un état d'avilissement et de foiblesse.

S. Louis, qui n'eut pas un vice, qui eut toutes les vertus peut-être, et qui ne fit des fautes que parce qu'il abusa quelquefois de ses vertus même, quatre cents ans après fut aussi le réformateur des lois; mais il chercha plutôt à corriger des abus, qu'à établir des principes. Sa législation, resserrée dans ses domaines, fut plutôt un exemple qu'une loi. Il prépara une révolution et ne la fit pas.

Charles VII, maître et conquérant de son royaume, voulant cimenter par les lois une réunion faite par les armes, ordonna de rédiger toutes les coutumes pour en faire une seule. Cent ans suffisent à peine pour cette rédaction. L'infidélité, la barbarie, l'ignorance, tout corrompit cet ouvrage; et ces matériaux informes, amassés depuis trois siècles, attendent encore une main qui les emploie.

Louis XI conçut le même projet d'uniformité; mais Louis XI ne méritoit point de donner des lois à la France.

Sous Charles IX, le chancelier de l'Hôpital, grand homme parmi des furieux, et modéré au milieu de deux fanatismes qui se heurtoient, publia les lois les plus sages; mais il n'embrassa qu'une petite partie de la législation; et ceux qui vouloient commettre impunément des crimes, ne lui permirent point

de servir plus long-temps l'état, le prince et les lois.

Enfin, Louis XIV, né dans un siècle de calme et de grandeur, environné de tous les talens, avide de tous les genres de gloire, occupé tour-à-tour de tous les objets d'utilité, surtout de ceux qui avoient de l'éclat, maître absolu de tous les états, de tous les rangs, de toutes les provinces, joignant à l'autorité du trône celle de sa réputation et de ses conquêtes, tout-puissant et par les forces réelles et par les forces d'opinion, enfin, dominant avec cette supériorité de pouvoir qui peut asservir le préjugé même, conçut l'idée d'une réforme générale des lois. Tout favorisoit ce dessein. Destiné à un règne de soixante et douze ans, il pouvoit trouver en lui-même cette opiniâtreté pour les grands projets, qui manque à la nation. Il pouvoit, par la fermeté de son caractère et de ses vues, réparer les changemens de ministres ou de magistrats. Il pouvoit surtout mettre à profit toutes les lumières de son siècle, ou en faire naître de nouvelles; mais les petites passions particulières traverseront éternellement les grandes vues du bien public. On réforma les procédures, on régla l'ordre de tous les tribunaux, on laissa subsister l'ancien désordre des lois; et la France, en voyant les belles ordonnances de Louis XIV, éprouva en même-temps l'admiration, la reconnoissance et les regrets.

D'Aguesseau, après tant de siècles et d'efforts, frappé des mêmes abus, s'occupe aussi de la même réforme: mais soit que l'exemple de

plusieurs de nos rois, qui avoient inutilement pensé à cette grande entreprise, lui fît croire qu'elle étoit presqu'au-dessus des forces humaines, soit que par les places qu'il avoit remplies, trop accoutumé aux formes et à une certaine lenteur, qui dans les monarchies arrêtent les secousses, il portât encore les principes du magistrat dans les vues du législateur; soit même que son caractère qui avoit plutôt la marche de la circonspection que celle d'une hardiesse vigoureuse et forte, s'imprimât sans qu'il s'en doutât lui-même à toutes ses opinions, en pensant que la reforme de nos lois étoit nécessaire, il crut qu'un si grand changement ne pouvoit être fait que par degrés : que les lois sont pour le peuple, presqu'aussi sacrées que la religion; qu'il y a des abus que leur antiquité même rend respectables et qui se confondent presque avec les fondemens des états; qu'il est quelquefois dangereux de trop se hâter de faire du bien aux hommes; qu'au lieu de renverser tout-à-coup ce grand corps, il valoit mieux l'ébranler peu-à-peu, ou le réparer insensiblement, en travaillant sur un plan uniforme et combiné dans toutes ses parties; et qu'enfin, malgré le zèle des magistrats et des rois, cet ouvrage immense ne peut être que le fruit des siècles et du temps.

Nous exposons ces idées d'un chancelier célèbre sans les attaquer ni les défendre, et nous croyons que c'est aux hommes d'état et aux philosophes à les juger : nous dirons seulement que c'est d'après ces principes qu'il tra-

vailla sur les lois de la France. Pour célébrer les travaux d'un l'égislateur, il faudroit l'être soi-même : ce seroit à Platon ou à Montesquieu à peindre d'Aguesseau. Vous le verriez dans la rédaction des lois parcourir d'un coup-d'œil tous les avantages qu'une loi peut offrir, tous les abus qui en peuvent naître, toutes les difficultés qui peuvent en retarder l'effet, tous les moyens par où l'artifice peut l'éluder, tous les rapports qu'elle peut avoir avec les mœurs, avec les préjugés, avec les autres lois; comparer les avantages avec les abus; chercher le terme où le bien est le moins altéré par le mélange du mal; car c'est-là toute la perfection dont est capable notre foiblesse. S'il ne changea point l'édifice entier de nos lois, du moins il s'occupa vingt ans à en reconstruire différentes parties, et il mérita, dans l'histoire de notre législation, de voir son nom joint au nom de Charlemagne, de S. Louis, de François Ier., du chancelier de l'Hôpital, de Louis XIV et du fameux président de Lamoignon (12).

Tant de travaux et de vertus prenoient leur source dans l'amour de la patrie. Ce sentiment tendre et sublime, qui est l'ame des républiques, qui dans les monarchies est à peine connu, et que les esclaves n'ont jamais senti, eût pu produire en lui ces mêmes prodiges que nous admirons dans l'antiquité, sans les croire; et si, pour sauver l'état, il eût fallu un Décius, d'Aguesseau l'eût été.

Déjà vous pensez à ses disgrâces et à la noble fermeté qu'il y fit paroître. Voici le plus grand

spectacle que la terre puisse donner : l'homme vertueux aux prises avec la fortune.

Je vois une cour voluptueuse et politique, les intrigues de l'ambition au milieu de la licence, le génie des affaires dans le centre des plaisirs, un prince né avec tous les talens, plein d'excellentes vues, ami de la justice, mais trop facile, manquant d'un point fixe pour appuyer ses vertus, environné de trop de méchans pour estimer les hommes ; des courtisans ivres de nouveautés, se jouant de tout par flatterie, se calomniant par intérêt, courant à la fortune par la volupté ; parmi eux deux hommes dont l'un avoit honoré l'état dans une place importante, ardent, plein de courage, d'un esprit délié, capable des plus grands projets, mais qui peut-être n'étoit pas insensible à l'ambition de la faveur ; l'autre souple, adroit, connoissant mieux les hommes que les affaires, ami peu sûr, ennemi dangereux, habile à se rendre nécessaire, indifférent sur le choix des moyens.

Un étranger d'une imagination vaste, d'une réflexion profonde, mais plus habile à concevoir qu'à exécuter, cherchoit alors par inquiétude ou par ambition à mêler sa fortune avec celle de la France. Déjà ce système qui changeoit la mesure commune des biens, substituoit le crédit à la réalité, utile et dangereux en ce que dans un instant il créoit des richesses, avoit ébloui la cour de Philippe. D'Aguesseau ose le combattre (13) ; il en reconnoît les avantages, mais il en prévoit les abus, et refuse d'être complice des maux

de la France : tant de vertu est un crime. Déjà les intrigues et les cabales se forment contre lui. La nation est alarmée ; lui seul demeure inébranlable : le coup le frappe sans l'étonner ; il reçoit l'arrêt de son exil d'un air aussi calme que lorsqu'assis sur les tribunaux il rendoit la justice au peuple.

Les malheurs de la nation suivent de près sa disgrâce (14) ; ce système qui paroissoit établi sur de vastes fondemens chancelle tout-à-coup et menace d'écraser l'état. La présence de d'Aguesseau peut seule ranimer la confiance; le fier étranger, auteur de tous nos maux, va lui même implorer son secours. En le voyant on crut revoir le sauveur de la nation ; mais parmi les convulsions violentes qui agitent l'état, une nouvelle secousse l'enlève encore à la France (15).

L'histoire, qui venge la vertu, conservera le souvenir du jour où d'Aguesseau, rappelé enfin de ce long exil, reparut dans la capitale. On eût dit que c'étoit la justice exilée qui rentroit dans son empire. Les citoyens lui prodiguèrent cet accueil qui fait pâlir l'envie, que l'autorité ne peut arracher et qu'il faut bien qu'elle respecte ; jamais il ne fut plus honoré ; car le malheur imprime au grand homme un caractère qui a je ne sais quoi de sacré.

Depuis ce temps il fut permis à d'Aguesseau d'être juste. Tant de vertus seroient assez pour la gloire d'un autre, mais ce n'est-là qu'une partie de son éloge. Il étoit né pour être le modèle des savans et des sages, comme celui des magistrats.

La vérité n'habite point parmi le tumulte ; elle s'est cachée dans la solitude, où elle se plaît à vivre en silence, et pour la posséder, il faut, pour ainsi dire, s'exiler du milieu des hommes. Cependant à travers l'étendue des siècles, on aperçoit de temps en temps quelques génies rares, qui parmi les soins pénibles du gouvernement, se sont occupés à la chercher, et l'ont trouvée.

Tel fut dans Rome ce consul aussi vertueux qu'éloquent ; tel en Angleterre ce chancelier Bacon, qui devança son siècle et traça aux siècles suivans la route qu'ils devoient prendre ; tel en France le chancelier de l'Hôpital, le bienfaiteur de la nation par ses travaux, et l'honneur de son siècle par ses lumières ; tel parmi nous parut d'Aguesseau. Par quelle fatalité ces quatre grands hommes ont-ils tous éprouvé des disgrâces (16) ? Est-ce que la nature voulut leur vendre à ce prix les grands talens qu'elle leur accorda ? Ou bien étoit-ce pour consoler le vulgaire, qu'elle avoit mis à une si grande distance au-dessous d'eux ? Ou enfin est-ce là la marque distinctive des grands hommes ? et faut-il, par un ordre irrévocable, que tout ce qui est petit persécute tout ce qui est grand ?

Dans les hommes ordinaires, les connoissances sont limitées par les bornes d'un seul objet. D'Aguesseau ne met à ses connoissances d'autres bornes que celles des sciences.

Rien de tout ce qui a été pensé sur la terre ne peut lui échapper. Instruit de toutes les langues (17), il les rapproche l'une de l'autre, compare

compare les différens degrés de leur énergie, étudie dans le langage les caractères des peuples, juge par le nombre des signes, du progrès de leurs connoissances, examine l'influence des mots sur les erreurs.

Tandis que sa mémoire recueille les trésors des langues, sa raison s'exerce à ranger ses idées dans l'ordre le plus naturel (18). Guidé par cette science, il perce les profondeurs de la métaphysique; mais aussi éloigné de la folle ambition de tout connoître, que de l'obstination plus insensée encore à douter de tout, il sait s'arrêter. Il ramène ses regards sur lui-même, et aperçoit une chaîne de devoirs qui le lient d'un côté à l'Etre suprême, de l'autre à l'univers où il est placé.

L'étude de la morale le conduit à celle des lois, qui n'en est qu'une branche. Je crois le voir élever d'abord ses regards vers la Divinité, y contempler la justice, telle qu'elle est dans sa source; descendre de-là jusqu'aux lois des hommes, et les juger sur ce grand modèle (19).

Les lois de ce peuple qui fut conquérant et législateur, fixent d'abord son attention par cette hauteur de sagesse, qui a été le caractère des maîtres du monde.

Les lois émanées de cette puissance sacrée, qui sagement combinée avec le gouvernement, produit le bonheur et la tranquillité des peuples, mais qui dans tous les siècles a causé de violens orages, lorsque des mains hardies en ont ébranlé les limites, offrent à ses travaux des objets aussi délicats qu'importans.

Les lois de la France, malgré leur confusion,

ne peuvent ni rebuter son génie, ni lasser sa patience.

De-là il s'élève à des objets plus grands. Il considère les lois nées avec le genre humain pour maintenir la paix, pour limiter les maux de la guerre, et sur lesquelles un petit nombre de sages méditent en silence, tandis que l'ambition des rois tâche de les effacer dans des flots de sang.

Il passe ensuite au gouvernement des nations, décompose les ressorts de toutes ces machines immenses, observe celles qui, avec le moins de force, produisent les plus grands mouvemens.

Je parcours toutes les sciences, et partout j'y trouve les pas de d'Aguesseau. Je le vois qui s'élève jusqu'à la sphère d'Euclide, d'Archimède et de Newton (20). Il franchit les barrières qui sont entre l'homme et l'infini; et le compas à la main, mesure les deux extrémités de cette grande chaîne.

De ce monde intellectuel, l'histoire le ramène au sein de l'univers. Cette longue suite de révolutions, c'est-à-dire, de malheurs et de crimes, qui ont tant de fois changé la face du monde, vient s'offrir à lui; il apprend l'art profond de connoître les hommes, et l'art plus difficile encore de profiter de leurs foiblesses, pour les diriger au bien.

Je crains que la vie d'un seul homme ne paroisse trop courte pour de si vastes connoissances. J'ose attester tous ceux qui l'ont connu; ils savent si je mêle la flatterie à l'éloge.

Dans l'age des passions et des erreurs, d'Aguesseau n'a d'autre passion que l'étude ; c'est-là ce qui l'unit avec les écrivains les plus célèbres du siècle de Louis XIV (21). Il étoit digne d'avoir pour amis le sage auteur de l'*Art poétique*, et l'auteur sublime d'*Athalie*. Il n'avoit point l'orgueil de protéger ces deux hommes, l'honneur de leur siècle, mais il apprenoit d'eux à honorer un jour le sien.

Les grands hommes de l'antiquité ne sont plus, mais la partie la plus noble d'eux-mêmes, éternisée dans leurs écrits, survit à leurs cendres. d'Aguesseau admire cette ame forte ou sensible empreinte dans leurs monumens, et en les admirant, il s'exerce à les imiter (22).

On sait avec quel succès il cultiva cet art qui fut celui des premiers philosophes, et qui embellit la pensée des charmes de l'harmonie : art ingénieux, souvent utile et toujours agréable, nommé frivole par ceux qui méprisent tout ce qu'ils ignorent, mais estimé par les vrais sages qui respectent tout ce qui tient aux talens (23). Ainsi, ce grand Leibnitz, historien, jurisconsulte, philosophe, et géometre sublime, après avoir rencontré Newton sur les routes de l'infini, venoit quelquefois parmi les muses ranimer son génie et en détendre les ressorts.

Mais déjà la carrière de l'éloquence s'ouvre devant d'Aguesseau. Il semble tenir dans sa main toutes les passions et les distribuer à son gré. Soit que dans de grandes causes il pèse de grands intérêts (24) ; soit que dans une censure salutaire, il trace d'un pinceau hardi les vices des magistrats ; soit que par

ses discours il ranime l'éloquence dans ce corps d'orateurs, qui libre par état, justes par devoir, utile à la société sans en être esclaves, doivent toute leur dignité à leurs lumières, et joignent l'indépendance du philosophe à l'activité du citoyen ; partout il présente l'accord et des talens et des vertus. O jour où d'Aguesseau prononça l'éloge funèbre d'un grand magistrat (*a*), enlevé à la France dans la fleur de son âge ! jour aussi honorable pour l'humanité que pour la magistrature ! les larmes du parlement, les cris de l'admiration, les traits touchans de l'éloquence, le sentiment profond qui de l'orateur passoit dans l'assemblée, l'orateur lui-même obligé de s'interrompre, et son silence plus admirable que son discours, quel spectacle ! qu'une telle éloquence est au-dessus de cet art frivole qui s'amuse a compasser froidement des mots !

C'étoit l'assemblage de tant de talens et de lumières qui faisoit regarder d'Aguesseau comme un homme extraordinaire dans l'empire des lettres. Cette passion basse et cruelle, qui pardonne quelquefois aux vertus, mais jamais aux talens, l'envie n'ose pas même lui disputer cette gloire. Déjà son siècle prend pour lui le caractère de la postérité, et les hommes lui rendent justice comme s'il n'étoit plus. Les étrangers, que nos arts, nos goûts, et peut-être nos vices agréables attirent en France, s'empressent de le voir (25), et remportent

(*a*) M. le Nain, avocat-général.

avec un sentiment d'admiration pour lui, une idée plus grande de l'esprit humain.

Mais il est un spectacle encore plus grand que celui de son génie, c'est son ame. Je ne crains pas de la peindre. En lui le savant est un sage, et le magistrat n'a point à rougir des foiblesses de l'homme.

Le caractère de la véritable grandeur est la simplicité : j'ose le dire à ce siècle. La vertu dédaigne un vain faste qui ne pourroit que l'avilir en l'énervant. Ainsi pensoient nos ancêtres, simples dans leurs mœurs, comme rigides dans leur conduite. Foible postérité de ces grands hommes, qu'est devenue entre nos mains ce précieux héritage? Nous avons substitué une fausse grandeur à une grandeur réelle. Cette antique simplicité ne subsiste plus que dans les images de nos aïeux, et déjà même nos yeux corrompus par le luxe ne peuvent plus soutenir la vue de ces images sacrées.

D'Aguesseau, parmi la décadence générale de nos mœurs, sut conserver ces vertus que perdoit la nation. Environné de luxe, le poison qui circuloit autour de lui ne put pénétrer jusqu'à son ame. C'étoit un Spartiate austère parmi le faste de la Perse. Sa maison fut l'asile de la simplicité, et sa vie la censure de son siècle.

Il savoit que les vertus se forment à l'école de la frugalité : elle veille à la porte de sa maison comme d'un sanctuaire, pour en écarter la foule des vices qui escortent le luxe. Ennemi de la molesse, une vie dure et la-

borieuse entretient sans cesse la vigueur de son ame.

O vous qui consumez le temps dans l'indolence et les plaisirs, qui le vendez pour un lâche intérêt, qui le tourmentez dans de pénibles bagatelles, qui payez même ceux qui vous en délivrent, contemplez d'Aguesseau, et apprenez à exister (26) ! il voit la durée comme un espace dont il n'occupe qu'un point ; il se hâte de jouir de cette existence passagère qui s'enfuit ; il calcule les jours, les heures, les momens ; il en ramasse toutes les parties, à mesure qu'elles naissent pour disparoître ; il s'en empare, il les enchaîne par le travail, et fixent leur rapidité.

Celui qui étoit si saintement avare du temps auroit-il été le prodiguer dans les intrigues de l'ambition ? Que ceux que cette passion dévore briguent, à force de bassesses, l'honneur de s'élever : qu'ils jouent le rôle d'esclaves, pour parvenir un jour à être tyrans : qu'ils prostituent leur dignité pour obtenir le droit de déshonorer l'état dans une grande place : ces moyens honteux ne sont pas faits pour d'Aguesseau (27). Semblable à une divinité que la solitude consacre, et qui ne paroît que dans son temple, son destin est d'être nécessaire aux hommes et de ne leur rien demander.

Ne seroit-ce pas insulter à une ame aussi généreuse, que de lui faire un mérite d'avoir foulé aux pieds l'intérêt ? Je sais que l'amour des richesses est la dernière et la plus vile des passions ; mais à la honte de l'humanité, cette tache a souvent flétri de grands hommes :

chaque nation en a des exemples ; chaque siècle a de quoi rougir. D'Aguesseau se fût reproché à lui-même d'avoir, je ne dis pas d'autres récompenses (car les richesses n'en sont une que pour les cœurs bas), mais d'autre fruit de ses travaux, que celui de faire du bien aux hommes (28). Il ne peut donc pas compter les trésors qu'il a amassés, les palais qu'il a construits, les terres qu'il a enfermées dans ses domaines ; mais des biens plus nobles et plus dignes de l'homme, les vertus qu'il a acquises, les grandes actions qu'il a faites, les malheureux qu'il a sauvés, les familles indigentes qu'il soutient : ce sont là ses richesses.

Il est digne d'être le bienfaiteur des hommes, car il ne s'en fait point un droit pour être leur tyran. Ses bienfaits n'ont rien de redoutable, ni d'humiliant pour ceux qui les reçoivent. Il n'exige pas même de reconnoissance : en servant l'infortune il croit, n'être que juste. Heureux encore s'il peut être caché !

L'amitié est faite pour le sage ; les cœurs vils et corrompus n'y ont aucun droit. L'homme puissant a des esclaves, l'homme riche a des flatteurs, l'homme de génie a des admirateurs, le sage seul a des amis. Quel homme fut plus digne d'en avoir que d'Aguesseau ? Ce sont les talens et les vertus qui désignent son choix. Ce seroit à ceux qui ont joui de cet honneur, à le peindre tel qu'il étoit dans le commerce de la société. On verroit la modestie avec la gloire, la défiance de soi-même avec la plus vaste étendue de lumières. On

remarqueroit ce caractère de bonté, qui sied si bien aux grands génies : car il en est d'eux comme des rois ; on leur sait gré de daigner être hommes.

Que ceux qui ne protègent les gens de lettres que par ostentation, et qui abusent de leurs besoins pour les avilir, soient humiliés par l'exemple de d'Aguesseau. Il respectoit les savans, comme une portion choisie de citoyens qui ont renoncé à la fortune, pour l'art pénible et dangereux d'éclairer les hommes. Confident de leur génie, censeur de leurs ouvrages, digne de les apprécier, il leur prodiguoit cette considération qui est le seul prix digne des talens.

Suivons-le dans l'intérieur de sa famille, nous y verrons un spectacle aussi noble que touchant. Père, époux, fils vertueux, il remplit ces devoirs sacrés, comme dans les premiers âges du monde (29). Il adore la vertu dans son père, il l'a reçue en dot avec son épouse, il l'enseigne lui-même à ses enfans. Je vois cette famille auguste et simple, unie par les nœuds les plus tendres, vivre sous la garde d'une austère discipline, dans cette joie que la paix, la concorde et la vertu inspirent ; c'est-là que l'on apprend à ne pas rougir de la nature. Quel spectacle de voir un père savant et vertueux revêtu de la pourpre, assis sur le trône de la justice, entouré de ses jeunes enfans, former ces ames encore tendres, transporté de joie en voyant leurs vertus éclore, les serrer dans ses bras, les baigner de larmes de tendresse, les offrir à la

la patrie ! O luxe ! ô dignité de notre siècle ! jamais ta fausse grandeur ne donna un pareil spectacle au monde !

Avec tant de ressources, d'Aguesseau pouvoit-il n'être pas heureux, même dans l'exil? On sait trop combien pour les hommes ordinaires, il est difficile de passer tout-à-coup de la vie active et tumultueuse des grandes places, à une vie tranquille et privée. L'ame accoutumée aux affaires, aux honneurs, aux courtisans et aux esclaves, transportée tout-à-coup dans la solitude, séparée de tous ces objets qui servoient d'aliment à son inquiétude ou à sa vanité, est réduite à se dévorer elle-même. Pour soutenir une pareille épreuve, il faut cette philosophie de l'ame qui est si supérieure à celle de l'esprit, qui peut-être est la seule utile, et que les vastes connoissances ne donnent pas toujours.

D'Aguesseau, partout égal à lui-même, porte dans la retraite ce calme profond qui l'avoit accompagné dans les orages de la cour. La religion, les lois, l'amitié, sa famille, les sciences, les arts, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus doux et de plus sacré sur la terre, occupent et partagent son temps (30). Autour de lui tout est tranquille. La vie champêtre retrace à ses yeux l'innocence des premiers âges du monde. Il cultive de ses mains l'héritage de ses pères. Souvent il se délasse à tracer lui-même le plan de ses jardins, où il réunit, comme dans sa conduite, ce double caractère de simplicité et de grandeur qui lui étoit naturel; tant il est vrai que

les goûts des hommes portent presque toujours l'empreinte de leurs mœurs.

Ainsi couloient dans l'exil les jours d'un sage. Rappelé enfin aux fonctions de sa place, il ne s'arracheroit qu'avec peine à sa retraite, s'il n'étoit consolé par la douceur de servir encore sa patrie; il va lui consacrer les derniers jours de sa vieillesse. Chaque instant semble ajouter quelque chose à sa dignité. Tous ceux qui le contemplent voient autour de lui soixante ans de services et de travaux pour l'état. Sa vie toute entière l'environne, et répand sur lui un éclat qui attire tous les regards. Magistrats, courtisans, tout l'honoroit, tout faisoit des vœux pour lui; mais la nature ne fait que prêter les grands hommes à la terre; ils s'élèvent, brillent et disparoissent. Les maux de la vieillesse attaquent d'Aguesseau, et son ame n'habite plus que parmi des ruines.

Dans cet état, il se compare à ses devoirs, et rougit d'être encore puissant, lorsqu'il ne peut plus être utile. Il sait que l'homme est aux dignités, et que les dignités ne sont pas à l'homme. Il a accepté les honneurs en citoyen, il les a remplis en sage, il les quitte en héros dès qu'il ne peut plus les remplir, et donne encore un grand exemple, lorsqu'il ne peut plus rendre de grands services (31).

Dès ce moment, libre des liens qui l'attachoient à la terre, il ne s'occupe plus que des sentimens augustes de la religion. Cette vertu, si capable de nous élever l'ame, si nécessaire pour la consoler, avoit accompagné d'Aguesseau dans tout le cours de sa vie (32). Chrétien sans ostentation et sans foiblesse,

il voit la mort d'un œil serein, et l'attend avec confiance. Un ancien dit en mourant : « ô nature, je te rends un esprit plus parfait » que je ne l'avois reçu. Etre éternel, j'ai » ajouté à ton ouvrage. » D'Aguesseau, après quatre-vingts ans de vertus et de gloire, pouvoit se rendre le même témoignage ; mais il eut une grandeur modeste à sa mort, comme pendant sa vie (33).

Tous ceux qui meurent sont honorés par des larmes. L'ami est pleuré par son ami, l'époux par l'épouse, le père de famille par ses enfans ; un grand homme est pleuré par le genre humain. Lorsque la pompe funèbre de d'Aguesseau traversoit Paris, l'admiration et la douleur étoient le sentiment général de tous les citoyens. Le corps où avoit habité cette ame vertueuse, quoique froid et inanimé, imprimoit encore le respect. Semblable à ces temples qui longtemps ont servi de demeure à la Divinité, la vue de leurs débris porte encore dans l'ame un sentiment involontaire de religion. Le vieillard disoit à ses enfans : « Mes fils, » l'homme juste est mort. » Le foible et le malheureux s'écrioient : « Nous n'avons plus » d'appui. ».

Des milliers d'hommes meurent et sont aussitôt remplacés ; mais la mort d'un grand homme laisse un vide dans l'univers, et la nature est des siècles à le remplir. Que du moins l'exemple de cet homme illustre, qui n'est plus, vive sans cesse parmi nous. Il n'est pas donné à tout le monde d'être grand ; mais chacun peut apprendre de lui à être juste.

M'est-il permis, en finissant, de faire un vœu pour le bonheur de la patrie? Je souhaiterois qu'au milieu du palais sacré qui sert de temple à la justice, on élevât la statue de ce grand homme; ce seroit parmi nous un monument éternel de religion, de simplicité et de vertu. Ce marbre muet exerceroit sans cesse une censure utile sur les mœurs des magistrats; et lorsque nous ne serions plus, il annonceroit encore la vertu à nos derniers neveux.

NOTES HISTORIQUES.

Page 47. (1) Henri-François d'Aguesseau naquit à Limoges le 27 novembre 1668. Sa mère, Claude le Picard de Périgny, étoit fille d'un maître des requêtes. Du côté de son père, il descendoit d'une ancienne famille qui a possédé des terres en Saintonge et dans l'île d'Oleron. L'histoire fait mention, en 1495, d'un Jacques d'Aguesseau, gentilhomme de la reine Anne de Bretagne, femme de Charles VII. Antoine d'Aguesseau, aïeul du chancelier, fut successivement maître des requêtes, président du grand conseil, conseiller au conseil d'état, intendant de Picardie, enfin premier président du parlement de Bordeaux. La réputation qu'il y a laissée s'est perpétuée jusqu'à présent. Son éloge est consacré dans l'histoire de Saintonge.

Idem. (2) Henri d'Aguesseau, père du chancelier, fut d'abord conseiller au parlement de Metz, ensuite maître des requêtes, président du grand conseil, intendant de Limoges, de Bordeaux, de Languedoc, conseiller d'état, conseiller au conseil royal des finances, et enfin conseiller au conseil de régence. Il mourut âgé de plus de quatre-vingt-un ans, en 1715. Il avoit tout le mérite que les grandes places supposent, mais qu'elles ne donnent pas. Juste, désintéressé, bienfaisant, ami des peuples, homme d'état, excellent père de famille; à tous ces titres il en joignoit encore un, qui étoit commun à tous les grands magistrats, celui de savant.

Idem. (3) On sait combien les places d'intendans de provinces sont difficiles à remplir; il faut soutenir les droits du prince, et ne point opprimer les sujets, être juste sans être dur. La ligne qui marque les limites du devoir est quelquefois imperceptible; un intendant marche sans cesse entre la haine des peuples et la crainte de la disgrâce. Cette place si difficile par elle-même, le deve-

noit encore plus par les circonstances, dans un pays où les peuples étoient révoltés par esprit de religion. On connoît la sévérité des édits de Louis XIV contre l'hérésie; il falloit les faire exécuter, et cependant ménager des sujets utiles; poursuivre des rebelles, et ramener ceux qui pouvoient l'être; joindre la fidélité que l'on doit aux ordres du prince, avec la pitié que l'on doit à des fanatiques : telle fut la conduite que tint le père du chancelier; aussi étoit-il adoré dans une place où c'est beaucoup que de n'être point haï. A la première nouvelle de sa mort, toutes les provinces où il avoit été intendant, firent célébrer un service en son honneur; cette marque de l'attachement des peuples après sa mort, le loue mieux que toutes les oraisons funèbres. Il avoit beaucoup contribué à la construction du fameux canal de Languedoc, qu'on peut citer parmi le petit nombre d'ouvrages où l'utilité se joint à la grandeur.

Idem. (4) M. le chancelier n'eut presque d'autre maître que son père; celui-ci s'appliquoit à l'instruire au milieu de ses pénibles occupations. Son fils l'accompagnoit dans tous ses voyages qui devenoient pour lui des espèces d'exercices littéraires. Il seroit à souhaiter que tous les pères de famille qui sont éclairés, suivissent un pareil exemple, et qu'ils pensassent davantage qu'ils sont comptables de tout le bien que leurs enfans pourroient faire un jour.

Page 48. (5) M. d'Aguesseau fit le premier essai de ses talens dans la charge d'avocat du roi au Châtelet; il y entra à l'âge de vingt-un ans, le 29 avril 1690; il ne l'exerça que quelques mois. On créa alors une troisième charge d'avocat-général au Parlement; M. d'Aguesseau le père la demanda pour son fils. Louis XIV la lui accorda, par préférence à un autre sujet, en disant *qu'il connoissoit assez le père, pour être assuré qu'il ne voudroit pas le tromper, même dans le témoignage qu'il avoit rendu de son fils.* Il fut reçu avocat-général, le 12 janvier 1691; il y parut d'abord avec tant éclat, que le célèbre Denis Talon, alors président à mortier, dit *qu'il voudroit finir comme ce jeune homme commençoit.*

Page 50. (6) Après avoir exercé dix ans la place d'avocat-général, il fut nommé procureur-général, le 19 no-

vembre 1700; il succéda dans cette charge à M. de la Briffe. Il étoit à la campagne, dans le temps des vacances, lorsqu'il en apprit la nouvelle; il n'avoit que trente-deux ans. Louis XIV l'avoit choisi pour remplir cette grande place, sur ce que le premier président de Harlay lui avoit dit de son mérite. Cet illustre magistrat avoit assez de lumières pour apprécier M. d'Aguesseau, et assez de vertu pour n'en être pas jaloux; il sut rendre justice à un homme qui devoit l'effacer un jour.

Idem. (7) Dans cette place, l'étendue immense de ses fonctions ne ralentit point l'activité de ses travaux. Un procureur-général est l'homme du roi, de la patrie et de la religion; M. d'Aguesseau remplit tous ses devoirs avec autant de sagesse que de zèle. Les affaires du domaine fournirent un champs vaste à ses recherches; il déterra un grand nombre d'anciens titres ensevelis jusqu'alors dans l'obscurité. Il les fit valoir par des écrits solides, qu'on peut regarder comme d'excellens morceaux d'histoire et d'érudition. Attentif à tout ce qui pouvoit intéresser son zèle, dans toute l'étendue du ressort du Parlement, il régloit les jurisdictions, maintenoit l'ordre des magistratures, entretenoit la discipline dans les tribunaux, corrigeoit les abus, prévenoit l'effet des passions, arrêtoit les excès même du zèle. Ses réponses aux lettres des officiers qui le consultoient, formoient comme une suite de décisions sur la jurisprudence. Il fut l'auteur de plusieurs réglemens autorisés par des arrêts, et chargé de la rédaction de plusieurs lois par le chancelier Pont-Chartrain qui le consultoit souvent, et lui prédit qu'il le remplaceroit un jour. Desmarets, contrôleur-général, et le meilleur ministre des finances depuis Colbert, avoit pour lui la plus grande estime, et lui demandoit souvent ses avis. Dès sa jeunesse il étoit uni avec M. de Torci par la conformité des vues et des principes. Ainsi, sans chercher la faveur, sans empressement pour les affaires, il avoit souvent part aux résolutions qui étoient prises dans le conseil de Louis XIV. Il fut plus d'une fois consulté par ce prince; et il composoit alors sur les affaires d'état des mémoires également profonds et bien écrits; c'étoit pour lui un nouveau genre de travail aussi utile que caché. On pouvoit le comparer à ces sources dont les eaux conduites par de secrets canaux jusqu'aux

lieux les plus élevés, sont ensuite versées par les fontaines publiques pour l'avantage des peuples. M. d'Aguesseau, dans la place de procureur-général, traita surtout d'une manière supérieure l'instruction criminelle. Une partie publique qui poursuit les crimes au nom de l'état, est un des plus sages établissemens de nos gouvernemens modernes ; par-là l'état peut se passer de la ressource vile et dangereuse des délateurs qui, dans les gouvernemens anciens, trafiquoient de l'honneur et du sang de leurs concitoyens. Mais pour bien remplir cette fonction, il faut un magistrat qui sache ce que vaut la vie d'un homme. M. d'Aguesseau regardoit la condamnation d'un citoyen comme une calamité publique ; on a remarqué que pendant tout le temps qu'il fût procureur-général, les exécutions furent extrêmement rares. C'est l'éloge ou de sa vigilance, ou de son humanité.

Idem. (8) De toutes les fonctions attachées à la charge de procureur-général, celle qui lui fut la plus chère, fut d'être par état le protecteur des foibles et des malheureux. Il seroit à souhaiter que ces noms ne fussent pas même connus parmi nous ; mais puisque l'imperfection des lois, l'inégalité qui est la suite de notre nature et de nos vices, rend ce désordre nécessaire, nous devons du moins savoir gré aux magistrats qui réparent ce désordre, autant qu'il est en eux, par la protection qu'ils donnent aux foibles. On conseilloit un jour à M. d'Aguesseau de prendre du repos : *Puis-je me reposer*, répondit-il, *tandis que je sais qu'il y a des hommes qui souffrent?* Il descendoit dans tous les détails qu'exige l'administration des hôpitaux. Ces maisons, monumens de grandeur et de misère, qui accusent la constitution de l'état par le grand nombre de malheureux qu'elles renferment, mais qui font l'éloge de l'humanité par les secours qu'y reçoivent tous les besoins, étoient éclairées par sa vigilance, et soutenues par son zèle ; il en étoit le protecteur, encore plus par inclination que par devoir.

Page 51. (9) Le fameux hiver de 1709 est une époque que la nation n'oubliera jamais. On faisoit une guerre malheureuse, les sources du commerce étoient taries, les finances épuisées, le crédit anéanti, le peuple entier dans l'abattement. La famine vint encore se joindre

à

à tant de maux ; on n'exagère rien en disant que dans les campagnes les hommes se disputoient la pâture des plus vils animaux, et que des familles entières mouroient dans le désespoir. M. d'Aguesseau fut un de ceux qui contribua le plus à sauver la France ; il avoit prévu le premier cette calamité sur des observations qu'il fit à sa campagne : il en avoit indiqué le remède en conseillant de faire venir des blés avant que le mal eût produit une alarme générale. On le vit alors paroître souvent à la cour pour solliciter des secours trop lents ; il présentoit l'affreux tableau de toutes les misères humaines dans des lieux où l'habitude d'être heureux ne rend que trop souvent les cœurs insensibles. En sollicitant des secours étrangers, il ne négligea point ceux qu'il pouvoit trouver dans le sein de l'état ; il fit renouveler des lois utiles, il réveilla le zèle de tous les magistrats, il étendit sa vue dans toutes les provinces. Son activité et ses recherches découvrirent tous les amas de blés qu'avoit faits l'avarice pour s'enrichir du malheur public.

Idem. (10) Sur la fin du règne de Louis XIV, on crut M. d'Aguesseau menacé d'une disgrâce ; il refusa constamment de donner ses conclusions pour une déclaration qu'il regardoit comme contraire aux libertés de l'église gallicane ; et pour servir le prince, il hasarda de lui déplaire. Cependant M. d'Aguesseau est mandé à la cour ; dans Paris on craignoit pour lui plus qu'une disgrâce : il n'en est point ébranlé. Toutes les fois qu'il alloit à Versailles, avant de partir, il avoit coutume de dire adieu à son épouse ; ce jour il partit sans la voir, et elle de son côté évita sa présence, de peur de s'attendrir mutuellement dans leurs adieux. Le public, qui aime toujours qu'il y ait un peu d'appareil à tout, et qui, dans les affaires qui font du bruit, veut ordinairement avoir un mot à citer, mit alors dans la bouche de madame d'Aguesseau un mot plein de courage ; mais la vertu la plus pure est celle qui a le moins de faste dans les paroles. Le mot put être pensé ; mais ne fut point dit. M. d'Aguesseau part en silence, arrive à la cour, parle à Louis XIV avec tout le respect d'un sujet et toute la fermeté d'un magistrat, et revient tranquillement à Paris où le public étoit plus alarmé pour lui, que lui-même. Louis XIV mourut peu de jours après.

Page 53. (11) M. le chancelier Voisin mourut d'apoplexie la nuit du 2 février 1717. Dès le matin, M. le régent envoya chercher M. d'Aguesseau; il étoit sorti. Ce prince envoya chez lui de nouveau ; l'on dit que M. d'Aguesseau étoit à l'église. On y alla ; M. d'Aguesseau répondit qu'il entendroit après la messe ce qu'on avoit à lui dire. Après la messe il monte en carrosse, arrive au Palais-Royal ; M. le Régent, en le voyant, lui donne le nom de chancelier : M. d'Aguesseau s'en défend, fait des représentations au prince, allègue son incapacité pour une si grande place. M. le Régent, pour la première fois, refusa de le croire ; M. d'Aguesseau se vit enfin obligé de consentir à son élévation. En revenant du Palais-Royal, il rencontra M. Joly de Fleury, qui étoit aussi mandé par M. le Régent ; il lui annonça qu'il étoit chancelier ; *mais ce qui me console*, ajouta-t-il, *c'est que vous êtes procureur-général.* Il prêta serment au roi le lendemain ; il n'avoit que quarante-huit ans et quelques mois. Jamais choix ne fut plus approuvé ; tout le corps de l'état ressentit cette joie qu'un événement heureux et imprévu donne à une nation sensible.

Page 61. (12) Il y a long-temps qu'on se plaint de la diversité des lois en France, et du nombre prodigieux de coutumes qui la divisent. On souhaiteroit que la nation, unie sous un même prince, le fût aussi sous une même loi; mais c'est-là une de ces entreprises qui frappent par leur grandeur, et qui étonnent par leurs difficultés. M. d'Aguesseau, qui depuis long-temps avoit conçu de grandes vues sur la législation, songea enfin à les remplir. Son dessein étoit d'établir une entière conformité dans l'exécution des anciennes lois, sans en changer le fond, et d'y ajouter ce qui pouvoit manquer à leur perfection. Pour bien exécuter son plan, il se proposa de travailler successivement à des lois qui se rapporteroient à trois objets principaux : les questions de droit, la forme de l'instruction judiciaire, et l'ordre des tribunaux. M. d'Aguesseau, malgré l'étendue de ses connoissances, ne crut pas qu'il dût se contenter de ses propres lumières ; il avoit trop de génie pour ne point avoir recours à celui des autres. D'abord, par une lettre aussi éloquente que raisonnée, il annonce son plan de législation à toutes

les cours souveraines ; il leur envoie ensuite la matière de chaque loi réduite en questions. Les mémoires envoyés par les cours étoient fondus et rédigés par les avocats les plus célèbres que M. le chancelier honoroit de son choix. Le tout étoit ensuite discuté par les membres les plus savans du Parlement de Paris, et le procureur-général faisoit son rapport à M. le chancelier. La matière ainsi préparée, étoit de nouveau distribuée aux maîtres des requêtes, et la loi étoit fixée enfin dans un bureau de législation auquel M. d'Aguesseau présidoit. C'est ainsi qu'un seul homme répandoit l'émulation et le travail dans tout le corps de la magistrature. Chaque loi étoit l'ouvrage de tout ce qu'il y avoit de plus savans hommes dans l'état.

Le premier fruit de ces travaux parut en avril 1729. En révoquant le fameux édit de Saint-Maur, il rendit aux mères la succession de leurs enfans, succession que réclamoit la nature, et dont cet édit les avoit privées.

Le 15 janvier 1731, une déclaration du roi concernant les curés primitifs et les vicaires perpétuels, les mit en état d'obtenir une justice prompte sur les dixmes destinées à leur subsistance.

Le 5 février 1731, une déclaration du roi sur les cas prévôtaux et présidiaux, limita la jurisdiction des prévôts, des maréchaux et des présidiaux, étendue à un point qui devenoit dangereux pour les citoyens.

En février 1731, parut encore une ordonnance des donations, qui prescrivit des règles simples sur cette manière de disposer de ses biens.

En août 1735, l'ordonnance des testamens établit un juste milieu entre la liberté excessive de tester et une contrainte rigoureuse, et fit cesser la diversité de jurisprudence sur une matière aussi importante.

En juillet 1737, l'ordonnance du faux débrouilla le chaos de l'ancienne procédure sur cette matière, et y répandit une clarté inconnue jusqu'alors.

En août 1737, l'ordonnance des évocations et réglemens de juges remédia aux abus qui avoient coutume de naître de ces procédures préliminaires, et diminua les frais et la longueur de l'instruction.

En 1738, parut ce fameux réglement du conseil, qui substitua dans ce tribunal suprême une forme de procéder

courte et facile à des procédures trop longues, et mit les parties en état de supporter la justice.

En août 1747, l'ordonnance des substitutions leur donna le juste degré de faveur qu'elles doivent et qu'elles peuvent avoir, et fit cesser les contestations éternelles sur cette matière, en mettant la clarté des principes à la place de la subtilité des anciennes lois.

En août 1748, l'édit sur les gens de main-morte, en leur assurant les biens qu'ils ont déjà, leur défendit d'en acquérir de nouveaux, et rassura la France qui craignoit que ces corps qui ne meurent point, n'engloutissent à la fin tous les biens du royaume.

Enfin, en avril 1749, parut un édit pour réunir ensemble différens siéges royaux établis dans les mêmes villes, et diminuer par-là le nombre des tribunaux subordonnés les uns aux autres.

Outre ces lois qui s'étendoient à tous les temps et à tout le corps de l'état, il en fit quelques autres qui n'étoient pas moins sages, quoique d'une utilité plus bornée.

Le 6 février 1732, parut une déclaration du roi portant défense de saisir la feuille de mûrier; loi qui protège et encourage l'industrie dans les provinces méridionales de la France, où l'insecte qui produit la soie forme un des principaux objets du commerce.

Le 29 octobre 1740, parut une déclaration concernant la police des grains; loi importante pour mettre un frein à l'avarice, et prévenir les malheurs que la disette des grains produit dans un état.

Telles sont les lois que M. d'Aguesseau a données à la France. Nous osons dire que c'est le plus beau monument de sa gloire.

Page 62. (13) Le duc d'Orléans, au commencement de sa régence, tint un conseil où le système de Law fut proposé. Quoique M. d'Aguesseau ne fût encore que procureur-général, il y fut appelé par le prince; il fut d'avis qu'on rejetât le système. Son esprit accoutumé à envisager les objets sous toutes les faces, vit d'un coup-d'œil tous les avantages, mais aussi tous les dangers de ce projet; il savoit combien les bornes qui séparent le bien du mal sont incertaines, combien il étoit aisé d'être emporté par le succès, dans une matière aussi glissante, dans une cour où

les principes étoient si arbitraires. Le système fut en effet rejeté pour lors. Depuis les choses changèrent; l'intérêt soutenu par l'intrigue, l'emporta sur la prudence. On vint à bout de séduire le prince; mais on désespéra de fléchir la résistance de M. d'Aguesseau qui étoit alors chancelier. Il fut donc éloigné de la cour; il partit pour l'exil avec la même gaieté qu'ont ordinairement ceux qui en reviennent. On connoît les vers qu'il reçut alors du cardinal de Polignac, et ceux qu'il fit pour y répondre; ce badinage de l'esprit montre combien sa tête étoit libre, car lorsqu'on est profondément rempli d'une disgrâce, on n'a guère le loisir de faire des vers légers.

Page 63. (14) En 1718, après la disgrâce de M. le chancelier, la banque que Law avoit tenue d'abord en son nom, fut déclarée banque du roi. Elle se chargea du commerce du Sénégal; elle obtint le privilége de l'ancienne compagnie des Indes fondée par Colbert, et depuis tombée en décadence; enfin elle se chargea des fermes générales du royaume. Toutes les finances de l'état dépendirent d'une compagnie de commerce; ses actions augmentèrent vingt fois au-delà de leur première valeur. Law, emporté par l'ivresse publique, fabriqua un nombre prodigieux de billets, et en 1719 la valeur chimérique des actions valoit quatre-vingts fois tout l'argent qui pouvoit circuler dans le royaume; une disproportion aussi énorme épouvanta tous les gens sensés. On se hâta de réaliser; les anciens financiers, ennemis du système, tirèrent sur la banque royale des sommes considérables, et l'épuisèrent. Ce fut en vain qu'on chercha à changer les effets en espèces; le crédit tomba, et le mouvement de cette machine immense et rapide s'arrêta tout-à-coup : c'étoit en 1720. Le gouvernement chercha les moyens de rétablir la confiance; on rappela de l'exil M. d'Aguesseau qui étoit l'idole de Paris. Law alla lui-même à Fresne le chercher. Les sceaux, qui avoient passé entre les mains de M. d'Argenton, lui furent rendus; mais les maux de la France n'étoient plus susceptibles de remèdes; il eut seulement la douleur de voir de plus près le bouleversement des familles et les malheurs de la nation.

Idem. (15) La seconde disgrâce de M. le chancelier arriva au mois de février 1722; les sceaux lui furent

ôtés pour la seconde fois, et il retourna à Fresne. Il n'en fut appelé qu'au mois d'août 1727; l'état fut redevable de son retour au cardinal de Fleury. Dans le même temps, M. d'Armenonville remit les sceaux, mais ils ne furent point encore rendus à M. le chancelier. Le Parlement lui fit une députation avant d'enregistrer les lettres de M. Chauvelin; M. d'Aguesseau répondit qu'il vouloit donner l'exemple de la soumission. Les sceaux ne lui furent remis qu'en 1737.

Page 64. (16). C'est une chose remarquable que ces quatre grands hommes aient été malheureux : Cicéron fut exilé par ses ennemis, pour avoir sauvé sa patrie; Bacon, chancelier d'Angleterre, sous le roi Jacques Ier., et le plus grand peut-être des philosophes, fut accusé de s'être laissé corrompre par argent, condamné à une amende de quatre cent mille livres, et à perdre sa dignité de chancelier et de pair; aujourd'hui les Anglois révèrent sa mémoire. Le chancelier de l'Hôpital qui avoit été sans cesse occupé à réparer les ruines de l'état ébranlé par les guerres civiles, devint suspect à la reine Catherine de Médicis, et prit le parti de se retirer de la cour. M. d'Aguesseau fut exilé deux fois. Il est bon de remarquer ces exemples, pour apprendre à se consoler lorsqu'on est malheureux.

Idem. (17) Les langues sont pour ainsi dire les avenues qui conduisent à l'empire des sciences. Pour parvenir à connoître les vérités, il faut commencer par connoître les signes. Cette étude ingrate qui a rempli la vie entière de tant de savans, n'étoit pour M. d'Aguesseau qu'un amusement, comme il le disoit lui-même; il savoit la langue françoise par principes, le latin, le grec, l'hébreux, l'arabe et d'autres langues orientales, l'italien, l'espagnol, l'anglois et le portugais. On pouvoit dire de lui qu'il étoit contemporain de tous les âges, et citoyen de tous les lieux; il n'étoit étranger dans aucun pays, ni dans aucun siècle.

Page 65. (18) Il avoit étudié à fond la logique qui n'est autre chose que l'art de conduire successivement l'esprit de ce qu'il connoît à ce qu'il ne connoît pas. On lui fit lire d'abord ces ouvrages prétendus philosophiques, où l'on débitoit, sous le nom d'Aristote, des sottises que ce philosophe n'avoit jamais dites. Un esprit tel que celui

de M. d'Aguesseau n'étoit pas fait pour s'en contenter. Bientôt on lui mit Descartes entre les mains ; il en sentit aussitôt la différence. Il admira les avantages de cette méthode, qui, en partant d'un point évident, conduit à une démonstration assurée. Dans la suite, il en fit toujours usage, soit pour s'instruire lui-même, soit pour convaincre les autres.

Idem. (19) Personne n'a plus approfondi que M. d'Aguesseau la science des lois ; son génie ardent l'entraînoit à toutes les autres sciences, mais il s'appliquoit à celle-ci par devoir. Il avoit remonté aux principes du droit naturel, du droit des gens, du droit public : il avoit lu et médité les lois romaines, les lois ecclésiastiques, les ordonnances de nos rois, les différentes coutumes de la France ; il en avoit recherché la source dans les antiquités du droit féodal, et s'étoit encore instruit des lois de tous les pays étrangers.

Page 66. (20) Il avoit un goût dominant pour les mathématiques ; son génie l'avoit conduit jusqu'à ce qu'il y a de plus abstrait dans ces sciences. On l'a vu souvent, lorsqu'il étoit fatigué des affaires, prendre, pour se délasser, un livre de géométrie ou d'algèbre.

Page 67. (21) Dans sa jeunesse, il étoit étroitement lié avec Racine et Boileau ; leur société faisoit ses délices, et il ne s'en permettoit point d'autre. Boileau, qui n'a été flatteur que pour Louis XIV, nomme M. d'Aguesseau avec honneur dans plusieurs endroits de ses ouvrages.

Idem. (22) La lecture des autres poëtes fut, selon son expression, *une passion de sa jeunesse.* Un jour il lisoit un poëte grec avec M. Boivin, si connu par sa vaste érudition : *Hâtons nous*, dit-il, *si nous allions mourir avant d'avoir achevé !* Il avoit une mémoire prodigieuse ; il lui suffisoit, pour retenir, d'avoir lu une seule fois avec application. Il n'avoit point appris autrement les poëtes grecs, dont il récitoit souvent des vers et des morceaux entiers. A l'âge de quatre-vingt-un ans, un homme de lettres ayant cité peu exactement devant lui une épigramme de Martial, il lui en récita les propres termes, en avouant qu'il n'avoit point lu cet auteur depuis l'âge de douze ans. Il retenoit quelquefois ce qu'il avoit

seulement entendu lire. Boileau lui ayant un jour récité une de ses pièces qu'il venoit de composer, M. d'Aguesseau lui dit tranquillement qu'il la connoissoit, et sur-le-champ la lui répéta toute entière. Le satyrique, comme on s'en doute bien, commença par entrer en fureur, et finit par admirer

Idem. (23) M. d'Aguesseau faisoit de très-beaux vers latins et françois ; il conserva ce talent jusqu'à ses dernières années. Ayant été menacé de perdre son épouse, il composa une très-belle pièce sur sa convalescence, et M. Boivin traduisit en vers grecs cette pièce latine d'un chancelier de France. Le talent de la poësie est un trait de ressemblance qu'il a de plus avec le chancelier de l'Hôpital.

Idem. (24) Il s'étoit fait, par son éloquence, la réputation la plus brillante : on disoit de lui qu'il pensoit en philosophe et parloit en orateur. Son éloquence, pour se former, avoit emprunté le secours de tous les arts et de toutes les sciences. La logique lui prêtoit la méthode inventée par ce génie aussi hardi que sage, qui a été le fondateur de la philosophie moderne. La géométrie lui donnoit l'ordre et l'enchaînement des vérités ; la morale, la connoissance du cœur humain et des passions. L'histoire lui fournissoit l'exemple et l'autorité des grands hommes ; la jurisprudence, les oracles de ses lois. La poësie enfin répandoit sur ses discours le charme du coloris, la chaleur du style et l'harmonie du langage ; aussi, dans M. d'Aguesseau, aucune science n'étoit oisive, toutes combattoient pour la vérité. On auroit cru que chacun de ses plaidoyers étoit le fruit d'un long travail ; cependant il n'en écrivoit ordinairement que le plan, et réservoit les détails et les soins d'une composition exacte pour les grandes causes, pour les réquisitoires, ou pour les mercuriales qu'il prononçoit à la rentrée du parlement. Il étoit pour lui-même le censeur le plus rigide de ses ouvrages ; et l'idée qu'il s'étoit formé du beau étoit si parfaite, qu'il ne croyoit jamais en avoir approché : c'est pourquoi il corrigeoit sans cesse. Un jour il consulta M. d'Aguesseau son père sur un discours qu'il avoit extrêmement travaillé, et qu'il vouloit retoucher encore ; son père lui répondit, avec autant de finesse que de goût :

Le

Le défaut de votre discours est d'être trop beau : il seroit moins beau si vous le retouchiez encore. Dans la mercuriale qu'il prononça après la mort de M. le Nain, son ami et son successeur dans la place d'avocat-général, il plaça un portrait de ce magistrat qui fit une si forte impression sur lui-même et sur ses auditeurs, qu'il fut obligé de s'arrêter par sa propre douleur et par des applaudissemens qui s'élevèrent au même instant. Quel moment pour un orateur ! On en compte peu de pareils dans l'histoire de l'éloquence.

Page 68. (25) Beaucoup d'étrangers, attirés par la grande réputation de M. d'Aguesseau, s'empressoient de le voir. L'abbé Quirini, depuis cardinal et bibliothécaire du Vatican, passionné pour les arts et pour tous les genres de connoissances, fut curieux, dans un voyage qu'il fit en France en 1722, de voir et d'entendre M. d'Aguesseau. Il alla le voir à Fresne, où il étoit alors. Né en Italie, et entrant chez un magistrat chargé de défendre les maximes de France : *Me voici*, dit-il, *dans le château où l'on forge les foudres contre le Vatican. — Au contraire*, reprit d'Aguesseau, *ce sont les boucliers contre les foudres du Vatican, qui se forgent ici.* Le savant Italien admira beaucoup la vaste érudition du chancelier françois, et dans la suite entretint avec lui un commerce de lettres. M. d'Aguesseau étoit de même en correspondance avec la plupart des savans de l'Europe, qui le consultoient sur leurs ouvrages. Dans la dernière année de sa vie, il reçut un honneur très-flatteur de la part de cette nation philosophe, qui porte dans les sciences cet esprit de hauteur et d'indépendance, l'ame de sa politique, et nous dispute la gloire de l'esprit, comme celle des armes ; l'Angleterre consulta M. d'Aguesseau sur la réformation de son calendrier ; M. le chancelier fit une réponse savante et pleine de réflexions utiles, que les Anglois suivirent.

Page 70. (26) M. d'Aguesseau ne connut jamais les plaisirs et ce qu'on appelle amusemens ; son principe étoit, qu'il n'est permis de se délasser qu'en changeant d'occupations. Il ne faisoit aucun voyage, même à Versailles, sans lire ou se faire lire en chemin quelqu'ouvrage de philosophie, d'histoire ou de critique. Ainsi la durée,

qui est si courte pour nous, s'étendoit pour lui, et il vivoit plus que le reste des hommes.

Idem. (27) Il ne demanda, ne désira jamais aucune charge ; les honneurs vinrent le chercher. Au commencement de la régence, lorsqu'il n'étoit encore que procureur-général, il refusa de faire des démarches pour son élévation, quoiqu'il fut presque assuré du succès : *A Dieu ne plaise*, dit-il, *que j'occupe jamais la place d'un homme vivant.*

Page 71. (28) Son désintéressement étoit tel qu'on le représente ici. Il n'aspiroit qu'à être utile ; et pendant soixante ans passés dans les premières charges de l'état, il n'eut pas même la pensée qu'il pouvoit s'enrichir : il auroit cru que c'étoit vendre ses services. Loin que sa fortune augmentât, elle fut diminuée par la révolution du système ; on ne l'entendit jamais s'en plaindre. Il s'oublia lui-même pour ne s'occuper que des autres, et donna en tout l'exemple à la nation. Il n'a laissé d'autre fruit de ses épargnes que sa bibliothèque, encore n'y mettoit-il qu'une certaine somme par an. Son esprit, solide dans tous les goûts, n'aimoit que les livres utiles ; il méprisoit ceux qui n'étoient que rares.

Page 72. (29) M. d'Aguesseau aimoit son père, comme il aimoit la vertu, par tendresse et par admiration ; ces deux ames, qui se connoissoient si bien, étoient étonnées l'une de l'autre, et s'inspiroient mutuellement du respect.

Anne Lefebvre d'Ormesson, mariée à M. d'Aguesseau en 1694, étoit digne de son époux et du nom qu'elle portoit ; c'est à son sujet que M. de Coulange, esprit aimable et facile de ce temps-là, dit qu'on avoit vu pour la première fois les grâces et la vertu s'allier ensemble. Elle mourut à Auteuil le premier décembre 1735. La douleur de M. d'Aguesseau égala sa tendresse pour elle. Cependant à peine eût-il essuyé ses larmes, qu'il se livra aux fonctions de sa place. On craignoit que le poids des affaires, joint à celui de l'affliction, ne l'accablât. *Je me dois au public*, disoit-il, *et il n'est pas juste qu'il souffre de mes malheurs domestiques.*

Je ne dirai rien des enfans de M. d'Aguesseau ; c'est au public qui les connoît à les louer : en ne rendant

que justice, je craindrois de paroître flatteur, et c'est une tache que tout homme de lettres doit éviter.

Page 73. (30) M. d'Aguesseau appeloit le temps de son séjour à Fresne, *les beaux jours de sa vie.* Il en employoit une partie à l'étude des livres savans, sur lesquels il fit des notes savantes, après avoir comparé les textes écrits en différentes langues; une autre partie à rédiger les vues qu'il avoit conçues sur la législation; une autre à exercer lui-même ses enfans sur les belles lettres et le droit, et à composer pour eux un plan d'études : tels étoient les trois objets de son travail. Les mathématiques, les belles lettres et l'agriculture formoient ses délassemens : le chancelier de France se plaisoit quelquefois à bêcher la terre. Tous ceux qui excelloient dans les arts ou dans les sciences venoient en foule auprès de lui, pour profiter de son loisir et de ses réflexions. Il n'avoit que des vues grandes et nobles, et ce goût de grandeur perçoit jusque dans le plan qu'il fit pour embellir son parc.

Page 74. (31) M. le chancelier jouit jusqu'à plus de quatrevingt-un ans d'une santé vigoureuse, conservée par la sobriété et par l'égalité d'ame. Dans le cours de l'année 1750, des infirmités douloureuses l'obligèrent d'interrompre souvent son travail. Il résolut de quitter sa place, parce qu'il ne pouvoit plus remplir qu'une partie de ses devoirs. Il y avoit près de trente-quatre ans qu'il étoit chancelier. Il écrivit au roi pour lui demander la permission de se démettre de sa charge. Il dicta lui-même sa démission; il en signa l'acte le jour même qu'il finissoit sa quatre-vingt-deuxième année. Il le remit le lendemain à M. le comte de Saint-Florentin, secrétaire d'état, et ses deux fils allèrent avec ce ministre remettre les sceaux au roi, qui lui conserva les honneurs de chancelier de France, avec une pension de cent mille livres.

Idem. (32) On peut assurer que M. d'Aguesseau étoit un véritable philosophe chrétien; la religion étoit le fondement de toutes ses vertus. Jamais il ne passa un jour de sa vie sans lire l'écriture sainte. Il éprouvoit ce qu'on a déjà dit de ce livre, qu'on ne pouvoit le lire sans devenir plus vertueux. Convaincu des vérités de la religion,

fidelle à tous les devoirs qu'elle impose, zélé pour l'honneur de l'église, affligé de ses malheurs, il répandit autour de lui et parmi tous ceux qui l'approchoient, cet esprit de religion dont il étoit animé.

Page 75. (33) M. d'Aguesseau mourut le 9 fevrier 1751. Il porta même au-delà du tombeau l'horreur du luxe, et la simplicité qui fit son caractère. Il voulut que ses cendres fussent mêlées et confondues parmi celles des pauvres, dans le cimetière de la paroisse d'Auteuil, où son épouse étoit enterrée. Leurs enfans ont fait élever une croix au pied de leur sépulture, dont les marbres ont été donnés par le roi. Il est à remarquer que la France a perdu dans l'espace de deux mois le maréchal de Saxe et le chancelier d'Aguesseau, les deux plus grands hommes qu'elle eût alors dans deux genres différens.

ÉLOGE

DE RENÉ DUGUAY-TROUIN,

LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES ARMÉES NAVALES.

Parùm ad mortes nostras terra latè pater.
SENEC. *Natur. quæst.*

DE tous les spectacles que l'industrie de l'homme a donnés au monde, il n'en est peut-être aucun de plus admirable que la navigation. Un être foible et mortel, attaché à la terre, a osé se transporter sur un élément inconnu et terrible, suspendre des édifices sur les eaux, donner des lois aux vents, et voler aux extrémités de l'univers sous un ciel qui n'étoit point fait pour lui.

Mais telle est notre destinée ; l'esprit humain est aussi pervers qu'il est grand, et le crime se place à côté du génie. Les hommes ont abusé de tout ; des végétaux pour en former des poisons, du fer pour s'égorger, de l'or pour se corrompre, des arts pour multiplier les moyens de se détruire : ils ont abusé

surtout de l'art de la navigation. La mer est devenue un champ de carnage, et les flots ont été ensanglantés par la guerre.

Ainsi, les deux parties du globe sont également le théâtre de nos malheurs et de nos crimes. Je n'y vois qu'une différence. En promenant nos regards sur la surface de la terre, nous y apercevons des ruines, des restes d'embrâsemens, des champs et des forêts incultes, où étoient autrefois des villes florissantes, monumens de ravages qui peuvent nous arrêter, en nous inspirant une terreur utile; mais la mer, qui a été le tombeau d'une partie du genre humain, n'offre aucun vestige de tant de désastres. Tous les jours le navigateur passe avec sécurité et avec joie sur des lieux où des milliers d'hommes ont péri.

Peut-être (1) devons nous regretter ces temps d'une heureuse ignorance, où nos aïeux moins grands, mais moins criminels, sans industrie, mais sans remords, vivoient pauvres et vertueux, et mouroient dans le champ qui les avoit vus naître. Mais on voudroit en vain persuader à l'homme de renoncer à des forces qui lui sont pernicieuses, rien ne l'effraie autant que sa foiblesse. La navigation est devenue pour les peuples policés un fléau nécessaire, aussi utile aux états (2) que funeste au genre humain.

La France, liée à toute l'Europe par son commerce, au Nouveau-monde par ses colonies, obligée de combattre les flottes de deux peuples puissans, vit autrefois la mer remplie de ses vaisseaux, et plusieurs hommes

célèbres la rendirent victorieuse sur cet élément. La renommée, parmi ces noms, a publié long-temps le nom de Duguay-Trouin. Il a droit à la reconnoissance de sa patrie, puisqu'il en fut le vengeur.

Dans Athènes, c'étoient les plus fameux orateurs qui célébroient les vainqueurs de Salamine et de Marathon, et ils avoient pour auditeurs les Socrate et les Périclès. Je n'ai point les mêmes talens, et j'ai des juges aussi redoutables : mais ici la vérité sera presque toujours étonnante par elle-même. Dans un sujet aussi grand, c'est être éloquent que d'être sincère.

Je peindrai Duguay-Trouin, d'abord simple armateur, et faisant dans cette école l'apprentissage de la marine. Je le peindrai ensuite dans la marine royale, et servant le roi et l'état dans les plus grandes entreprises.

Le sujet que je traite m'annonce que j'exciterai l'attention de mes concitoyens. Quelle que soit l'indifférence de notre siècle pour les talens qui l'honorent, il rend du moins justice à ceux qui ne sont plus.

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'est-ce qu'un homme de mer (3) ? c'est un homme qui, placé sur un élément orageux où il a des ennemis à combattre, doit mettre toute la nature d'intelligence avec lui-même ; connoître toutes les qualités du navire qu'il monte, en saisir d'un coup-d'œil toutes les parties ; leur commander comme l'ame com-

mande au corps, avec le même empire et la même rapidité; distinguer la direction réelle des vents de leur direction apparente; diminuer ou augmenter à son gré l'impulsion; tirer de la même force des effets tout contraires; se rendre maître de l'agitation des vagues, ou même la faire concourir à la victoire; enchaîner l'insconstance de tant de causes différentes, de la combinaison desquelles résulte le succès; enfin, calculer les probabilités et maîtriser les hasards, tel est l'art d'un homme de mer.

La nature sans doute contribue à le former: elle lui donne le génie des détails, ce coup-d'œil qui saisit les rapports, cet instinct qui décide tandis que la raison balance, et le courage qui agit quand la raison délibère. Mais la nature ne fait que commencer l'ouvrage, c'est à l'homme à l'achever; il faut qu'il ajoute les connoissances aux talens. Où les prendra-t-il? sera-ce au milieu des cours? dans les villes? dans l'oisiveté des ports? Non, ce sera parmi les travaux, les dangers et les épreuves de la mer. Mais ces épreuves ne doivent point être dangereuses pour la patrie: il faut que l'homme de mer soit éprouvé au plus grand risque pour lui-même, au moindre pour l'état. J'oserai donc le dire (car les préjugés nationaux n'ont point d'empire sur la vérité), nous ne serons puissans sur les mers que lorsque la marine marchande sera la pépinière de la marine royale: l'Angleterre nous en donne l'exemple. Ayons le courage d'adopter une vérité qui nous est montrée par un ennemi (4), ou laissons-nous convaincre du

du moins par l'exemple de nos grands hommes. C'est du sein de la marine marchande que sont sortis et Jean-Bart, et Tourville, et le chevalier Paul (5) : c'est elle qui a formé Duguay-Trouin.

Le ciel, qui le destinoit à faire de grandes choses, lui accorda la faveur de naître sans aïeux. La véritable noblesse est de servir l'état : le sang qui coule pour la patrie est toujours noble.

Remarquons (6), à l'honneur de la Bretagne, que cette province lui donna le jour; et à la gloire du commerce, qu'il naquit au sein de cette profession que l'orgueil dédaigne, et qui fait la grandeur des états.

La France, qui étoit alors toute-puissante, soutenoit la guerre contre l'Europe. La superstitieuse crédulité des anciens n'eût pas manqué d'observer que l'année de sa naissance fut marquée par trois batailles navales (7).

Accoutumé dès l'enfance au spectacle des vaisseaux, Duguay-Trouin éprouve à cette vue cette émotion secrète, ce désir inquet et actif, qui annonce ou les grands talens, ou les grandes passions. Déjà son ame s'élance sur les mers. Mais la paix règne dans l'Europe; Nimègue a désarmé les nations. Bientôt cette paix est troublée, et l'orage s'élève du sein de l'Angleterre. Un prince, qui dans un corps foible et sous des dehors froids, cachoit tout le feu et toute l'activité d'une ame ambitieuse, austère dans ses mœurs, profond dans sa politique, opiniâtre dans ses desseins, guerrier aussi habile que malheureux, assez maître de

lui-même pour choisir ses vertus ou ses vices, Guillaume avoit su mettre à profit pour sa grandeur, le courage altier de ce peuple qui juge ses rois.

Louis XIV, qui ne voyoit point le danger partout où il voyoit la gloire, s'arme pour remettre Jacques II sur le trône. Tandis que Boufflers et Vauban réunis font trembler l'Allemagne, que Luxembourg en Flandres fait revivre Condé, que Catinat déploie en Italie l'ame d'un héros et d'un sage, les flottes de Louis couvrent les mers. O jours de notre grandeur!

L'ame des sujets s'élève insensiblement au niveau de celle des rois, et toute nation est capable de grandes choses sous un grand prince. De toutes les provinces maritimes partent des vaisseaux (8) qui, guidés par des armateurs, vont sous l'étendart commun de la patrie, unir la guerre au commerce. C'est sur une frégate armée par sa famille, que Duguay-Trouin commence sa carrière (9). Il commence comme Turenne; et pour commander un jour, il apprend à obéir.

Si jamais l'homme eut occasion de développer cet instinct de courage que lui donna la nature, c'est dans les combats qui se livrent sur mer. Les batailles de terre présentent, à la vérité, un spectacle terrible; mais du moins le sol qui porte les combattans ne menace point de s'entrouvrir sous leurs pas; l'air qui les environne n'est pas leur ennemi, et les laisse diriger leurs mouvemens à leur gré; la terre entière leur est ouverte pour échapper

au danger. Dans les combats de mer, tout conspire à augmenter les périls, à diminuer les ressources. L'eau n'offre que des abymes, dont la surface balancée par d'éternelles secousses, est toujours prête à s'ouvrir L'air agité par les vents produit les orages, trompe les efforts de l'homme et le précipite au-devant de la mort qu'il veut éviter. Le feu déploie sur les eaux son activité terrible, entr'ouvre les vaisseaux, et réunit la double horreur d'un naufrage ou d'un embrâsement. La terre, ou reculée à une grande distance, refuse son asile; ou si elle est près, sa proximité même est dangereuse, et le refuge est souvent un écueil. L'homme, isolé et séparé du monde entier, est resserré dans une prison étroite, d'où il ne peut sortir, tandis que la mort y entre de toutes parts. Mais parmi ces horreurs, il trouve quelque chose de plus terrible pour lui : c'est l'homme son semblable, qui armé du fer, et mêlant l'art à la fureur, l'approche, le joint, le combat, lutte contre lui sur ce vaste tombeau, et unit les efforts de sa rage à celle de l'eau, des vents et du feu.

Duguay-Trouin avoit reçu cette intrépidité d'ame qui fait voir le danger comme si on n'y étoit pas exposé, et qui le fait braver comme si on ne le voyoit pas. Son courage étoit encore affermi par une espèce de philosophie guerrière. Il avoit adopté l'opinion qui nous peint tous les événemens enchaînés par un ordre absolu et irrévocable; opinion dangereuse pour le philosophe, accablante pour le citoyen paisible, mais favorable au

guerrier, et qui fut celle des conquérans Arabes, de Charles XII et de Pierre-le-Grand. L'intrépidité qu'elle inspire fut la première qualité qu'on vit briller en lui. Il y a du progrès dans le génie qui ne se développe que par degrés : il n'y en a point dans la valeur, qui est toup-à-coup ce qu'elle doit être.

Quinze vaisseaux ennemis déploient le pavillon d'Angleterre et présentent un front redoutable. Le capitaine de la frégate où est Duguay-Trouin se livre à une terreur qu'il est en droit d'appeler prudence. Il veut fuir; Duguay-Trouin en est indigné : il prend cet ascendant que les grandes ames ont sur les foibles. On combat : il auroit eu trop de regrets, si quelqu'un avant lui se fût élancé dans le premier vaisseau ennemi. Son sang coule; il s'applaudit de le voir couler : c'est la première offrande qu'il fait à la patrie. Déjà il est vengé, et le vaisseau porte le pavillon françois. C'est peu pour lui d'avoir vaincu, tandis qu'il peut encore combattre : il est prêt à s'élancer pour un second abordage, l'impétuosité du choc le précipite dans les flots; à peine échappé au naufrage, il va se couvrir du sang des ennemis. Sa valeur a décidé cette seconde victoire, il vole à une troisième. Tout cède à son courage. Un tranquille observateur de la nature, qui, assis sur le sommet d'un rocher, a passé des heures délicieuses à contempler une belle campagne, voit avec regret sur le soir l'ombre qui s'épaissit et qui vient lui dérober ce spectacle. Duguay-Trouin, vainqueur de trois vaisseaux, et tout

couvert de sang, s'afflige que la lumière, en fuyant, interrompe ses triomphes.

Déjà il est digne de commander. Sa famille lui confie un vaisseau ; bientôt son roi lui confiera ceux de l'état. Une ame telle que la sienne dut être flattée d'être indépendante.

La fortune peut élever contre lui des tempêtes, mais elle ne peut lui ôter l'ardeur de se signaler. Jeté sur les côtes d'Irlande, il met à profit les orages (10). La flamme des vaisseaux qu'il brûle éclaire ces tristes campagnes, où fume encore le sang des malheureux soldats de Jacques II, et leurs ombres errantes sur deux champs de batailles connurent au moins qu'elles avoient un vengeur. Le peuple qui découvrit et subjugua le Nouveau-monde, commence à redouter ses efforts. Mais ce n'est point à l'Espagne qu'il doit se rendre terrible, son destin est de la servir un jour. Les mers ensanglantées par la défaite de la Hogue, et couvertes des débris de nos vaisseaux, virent dans le même temps triompher Duguay-Trouin (11) ; et l'Angleterre, après avoir vaincu la France, fut vaincue par lui.

Tant qu'il restera en Europe quelque sentiment d'humanité, l'on se souviendra avec horreur de cette machine, merveille du génie de la destruction, qui devoit en un instant écraser une ville entière (12). Duguay-Trouin veut venger le lieu de sa naissance. Je le vois qui cherche partout sur l'océan des ennemis à combattre ; mais les vaisseaux semblent fuir devant lui. Quel est cet homme extraordinaire?

quels sont ces pressentimens qu'il éprouve (13)? n'est-ce que l'effet d'une imagination ardente qui voit ce qu'elle désire? ou bien les héros ont-ils un instinct supérieur qui n'est pas même soupçonné des ames vulgaires? Le ciel le justifie, et la victore est venue le chercher; partout elle le suit. Le pavillon de Flessingue a frappé ses regards; Flessingue, patrie de Rhuiter (14)! Il croit voir ce grand homme; il se le représente, non point chargé d'honneurs, non point décoré par l'Espagne de tous les titres de la grandeur : il le voit montant par sa valeur, des derniers rangs aux premiers, dispersant ses triomphes sur toutes les mers; il le voit mourant pour son pays. Cette image l'enflamme. Il combat : trois vaisseaux fuient; le plus redoutable succombe et reconnoît son vainqueur.

Mais il est une école supérieure peut-être à celle de la victoire, c'est celle du malheur. Ne craignons rien pour sa gloire : c'est le caractère des héros d'être plus grands dans l'infortune que dans le succès. Marius, assis sur les ruines de Carthage, m'étonne plus que Marius porté dans Rome sur un char de triomphe.

Six vaisseaux de guerre ont environné Duguay-Trouin (15); il est seul, et il ose les combattre. Loin de lui cette prudence timide qui ne voit que les dangers, et ne voit pas l'honneur. Quatre heures de combat n'ont pas épuisé son courage. Cent peices d'artillerie tonnent sur son vaisseau; ses mâts sont rompus, ses voiles sont déchirées, bientôt ses débris cou-

vriront la mer. Une ame foible n'eût pensé qu'à se rendre ; une ame bouillante et féroce n'eût pensé qu'à mourir ; Duguay-Trouin ose encore espérer de vaincre. Mais il est un point au-delà duquel les ames communes ne passent jamais. Ses soldats se révoltent et refusent de combattre ; malheureux qui osent préférer la honte à la mort ! En même-temps le vaisseau s'embrâse. Duguay-Trouin fait éteindre les flammes, court à ses soldats, les ranime, les ramène, mais il est lui-même frappé : il tombe, et il n'y a que l'instant de sa chute qui puisse devenir le signal de sa défaite. Guerriers, ce n'est pas vous qui disposez du sort des combats, mais votre gloire est en vos mains : Duguay-Trouin vous apprend qu'il en est une indépendante du succès. Les ennemis se rendirent maîtres de sa personne et de son vaisseau ; mais ses vertus, mais ce courage altier et indomptable, cet honneur, l'idole d'un guerrier, et surtout d'un François ; cette ame si fière et si élevé, rien de tout cela ne fut en leur pouvoir ; et malgré la fortune, il fut respectable dans les fers.

Il est utile pour l'état qu'un grand homme ait, ou des fautes à réparer, ou des disgrâces à faire oublier. Peut-être sans la défaite de Mariendal, Turenne eût fait moins de grandes choses ; et peut-être Villars, s'il n'eût été vaincu à Malplaquet, n'eût pas été vainqueur à Denain. Par quels exploits Duguay-Trouin se venge de sa prison (16) ! Les côtes d'Angleterre deviennent le premier théâtre de ses victoires. Déjà il traîne six vaisseaux enchaînés. Il court

au-devant d'une flotte de soixante voiles escortée par deux vaisseaux de guerre. La foudre lui en a soumis un ; trois abordages sanglans l'ont rendu maître de l'autre. Son roi daigne lui envoyer une épée, présent digne de Duguay-Trouin. Il se joint à une escadre ; et prêt d'envenir aux mains, il donne un exemple bien grand, celui de ne pas combattre, par esprit de subordination (17).

Il faut qu'il montre à tous les ennemis de la France celui qui en est le vengeur (18). Les côtes d'Espagne le voient se couvrir de gloire, comme celles d'Angleterre. Son frère qui le seconde, combat, triomphe, et meurt à ses côtés (19). Ne le plaignons pas, puisqu'il est mort pour sa patrie : plaignons Duguay-Trouin, qui perd un frère, et la France qui perd un héros.

Il est appelé à de plus hautes entreprises, et les obstacles se multiplient pour augmenter sa gloire. Ce peuple qui couvre toutes les mers de ses flottes, qui d'abord esclave de l'Espagne, a commencé par la vaincre et a fini par la protéger, grand dès qu'il est devenu libre, puissant et respecté dans l'Europe, conquérant et législateur dans les Indes, commerçant dans toutes les parties du monde, les Hollandois opposent à Duguay-Trouin des forces redoutables ; elles sont dirigées par une de ces ames fortes et vigoureuses, qui dans les combats regardent la mort comme un honneur, et n'estiment la vie que pour la victoire (20). Duguay-Trouin a trouvé un adversaire digne de sa valeur. Le feu qui l'anime enflamme

ses

ses troupes. Quatre fois elles s'élancent à l'abordage, quatre fois elles sont repoussées ; mais son destin est d'être partout victorieux. Il revole à l'attaque, il triomphe. Duguay-Trouin honore sa victoire par l'humanité ; il regarde les blessures de son ennemi avec respect, il étanche ce sang généreux. Ainsi les héros savent rendre justice aux héros.

Mais quelle nuit succède à un jour de triomphe ! Le vaisseau victorieux, percé de coups de canon et battu par les vents, s'entr'ouvre de toutes parts. Un équipage qui n'est composé que de blessés et de mourans, cinq cents prisonniers à contenir, une tempête horrible contre laquelle il faut lutter, la mer qui entre à flots précipités dans le vaisseau, une foule de malheureux presque expirans de leurs blessures, fuyant l'eau qui les gagne, et se traînant sur les mains avec d'affreux hurlemens, le tumulte, l'effroi, les cris de douleur mêlés aux cris du désordre, tant d'hommes qui attendent avec terreur l'instant où il vont être engloutis, quel spectacle pour Duguay-Trouin ! Tout ce que peut l'activité de la pitié et le sang-froid de la prudence est mis en usage, et ce jeune vainqueur triomphe des élémens comme de ses ennemis.

Nous ne l'avons vu jusqu'ici que dans ces momens rapides et terribles, où l'ame essaie ses forces au milieu des dangers. Mais il est pour l'homme de mer d'autres études, il est des momens plus tranquilles, où dans le calme des sens, son génie s'instruit par les sciences et se forme par les réflexions. La marine,

comme tous les autres arts, ne fut d'abord que le résultat informe de quelques combinaisons grossières : car l'esprit du genre humain a eu son enfance comme celui de tous les hommes. Le temps, qui agit lentement, mais qui agit sans cesse ; l'expérience qui voit tous les avantages et tous les abus, la pratique des hommes de mer, les observations de quelques hommes de génie, qui saisissent en un instant ce que des nations et des siècles n'ont point vu, l'activité des passions qui cherchent à exécuter de grandes choses, et plus que tout cela peut-être, le hasard qui découvre des choses utiles échappées à la méditation du genre humain, toutes ces causes réunies ont étendu les idées et changé la marine en une science vaste, dont la philosophie est l'ame, et qui embrasse l'air, les cieux, la terre et les mers.

L'art d'Euclide est le fondement des connoissances d'un homme de mer. Duguay-Trouin étudie les rapports de l'étendue. Aidé de cette science, il s'élève dans les cieux pour y chercher des points fixes ; de-là il mesure les mers ; il observe la nature de cet élément, les qualités qui lui sont partout communes, celles qu'il reçoit de la diversité des climats, de l'inconstance des saisons et des vents, de la distance ou de la proximité des terres (21).

C'est de ces connoissances combinées que résulte l'art du pilotage (22) : c'est par lui que Duguay-Trouin apprend à diriger le cours d'un vaisseau. Souvent il prend en main le crayon, le télescope et le compas. Son œil est tantôt fixé sur les cieux, tantôt égaré sur

les mers, quelquefois attaché sur les côtes. Il s'avance la sonde à la main, il calcule les profondeurs et les distances. Celui qui un instant auparavant étoit dans le combat un guerrier intrépide et bouillant, est ici un observateur tranquille, et qui sait prendre toutes les précautions de la crainte.

Ne croyez pas que ces études multipliées suffisent pour former le grand homme de mer. Un vaisseau est une masse immense et compliquée : il faut donner le mouvement à ce grand corps, malgré sa masse ; il faut le régler, malgré l'agitation de la mer et la violence des vents. Les deux élémens qui le font mouvoir sont ses deux ennemis les plus redoutables. Comment mettre à profit tout ce qu'ils ont d'utile, et enchaîner ce qu'ils ont de dangereux ? c'est la manœuvre qui opère ces prodiges ; c'est la supériorité dans la manœuvre qui a rendu si célèbres Tromp et Rhuiter, Tourville et Duquesne ; c'est par elle que Duguay-Trouin, moins grand à la vérité, mais à qui, pour être leur égal, il n'a manqué que d'avoir à commander d'aussi grandes flottes, a toujours vu la victoire attachée à ses pavillons (23).

Il joint à tant d'études celle des exemples. Les merveilles de la navigation et de la guerre se reproduisent sous ses yeux. Souvent dans le silence de la nuit, tandis que tout repose, tandis que son vaisseau fend la mer d'un cours tranquille, Duguay-Trouin, seul et retiré, veille à la lueur d'un flambeau. Il parcourt les annales des mers ; et lorsqu'il lit de grandes

actions, son ame s'élève, il s'enflamme et palpite de plaisir, d'admiration et de joie.

Mais ce qui ne contribua pas moins peut-être à développer ses talens que tant de combats, d'études et de réflexions, ce fut son amour pour Louis XIV, et l'estime de Louis XIV pour lui. Qu'on se représente Duguay-Trouin au sortir d'une glorieuse campagne, impatient de voir ce roi pour qui il a tant de fois prodigué sa vie, sans l'avoir jamais vu (24). Il arrive à Versailles. Ce n'est ni le faste de l'opulence, ni les noms de ses ancêtres, ni ses titres qui l'annoncent : il est annoncé par ses exploits. L'épée qu'il a reçu de Louis XIV, voilà la marque de sa dignité : il vient lui montrer cette epée teinte du sang des ennemis. Ce fut un étrange spectacle pour ces courtisans oisifs et dédaigneux, qu'un homme de mer transporté du sein de ses vaisseaux au milieu de la cour, et sans autre titre que ses services, conversant avec son roi. Quelques-uns remarquèrent peut-être qu'il n'avoit pas les grâces et les manières des cours : Louis remarqua sa valeur et son génie. Bientôt son devoir le rappelle. Ce n'est pas à Versailles qu'un homme tel que lui doit faire sa cour; il a mérité de servir dans la marine royale (25). Nous l'allons voir, fier de combattre pour Louis XIV, former de plus grands projets, faire de plus grandes actions, et parvenir par ses services au plus haut point d'élévation, comme au plus haut degré de gloire.

SECONDE PARTIE.

Quoique l'armateur et celui qui commande en chef dans la marine royale, combattent tous deux sur le même élément, et qu'ils aient les mêmes obstacles à vaincre du côté de la nature, cependant ils ont des qualités qui les distinguent ; et si les difficultés font la gloire du succès, les triomphes de l'un sont bien plus honorables que ceux de l'autre. L'armateur combat pour lui-même ou pour des particuliers : il peut s'abandonner plus hardiment à l'impétuosité de son courage. Le général de mer peut et doit moins risquer ; il faut qu'il ménage la gloire et les forces de l'état. Le premier ne fait que des coups de main : il lui faut plus d'audace : le second concerte des projets, forme des plans ; il lui faut plus de génie. L'un est animé souvent par l'intérêt, et ce motif si bas, mais si puissant, peut lui tenir lieu des ressorts les plus nobles : si l'autre règle ses opérations sur des vues de commerce, il se déshonore et trahit l'état. Celui-ci, maître absolu de ses expéditions, décide des lieux et des temps : celui-là est souvent gêné par des ordres. Le premier commande à des hommes qu'il a choisis lui-même : le second commande quelquefois à ses rivaux, souvent à ses ennemis. L'un est en même-temps le ministre et le général ; son dessein ne perce que dans le moment qu'il l'exécute ; le projet de l'autre est souvent divulgué, avant que son escadre soit sortie du port. Enfin, l'ar-

mateur ne commande qu'un seul vaisseau, et toutes ses vues se bornent à le diriger dans le combat. Le général de mer en a plusieurs qu'il fait mouvoir de concert : il faut qu'il les place à une distance où ils puissent se soutenir sans pouvoir se nuire ; qu'il assigne à chacun l'ennemi qu'il doit attaquer, et dont les forces sont en proportion avec les siennes; qu'il donne aux capitaines des instructions qui embrassent les accidens et les hasards ; qu'il ait le courage de supposer sa mort; que les mouvemens combinés de tous les vaisseaux soient dirigés par une vue générale ; que sans précipitation, sans enthousiasme et sans terreur, il sache démêler et juger ces circonstances extrêmes, où il faut sortir des règles ordinaires, et sacrifier une partie de ses forces pour conserver l'autre.

Telle est la nouvelle carrière que Duguay-Trouin va courir. L'ambition de donner un maître à l'Espagne a replongé l'Europe dans les dissentions d'où l'avoit tirée une paix trop courte. On me pardonnera sans doute, si je rappelle ici le souvenir d'une guerre qui a coûté tant de larmes à la France : les triomphes de Duguay-Trouin furent mêlés à nos désastres, et tandis que notre sang répandu en Allemagne, en Italie et en Flandre, innondoit les campagnes d'Hochstet, de Turin, de Ramillies et de Malplaquet, ce héros faisoit couler sur les mers et aux extrêmités du monde le sang de nos vainqueurs.

Un repos de quatre ans l'a rendu encore plus redoutable. Quelle nation sentira la pre-

mière les effets de son courage ? c'est la Hollande ; c'est ce peuple dont la fierté républicaine veut abaisser les rois. Duguay-Trouin combat (26). Les coups pressés de l'artillerie, soutenus d'une manœuvre habile, le menacent du plus grand danger. Son vaisseau est prêt à périr : où cherchera-t-il un asile ? dans le vaisseau ennemi. Il va éteindre les foudres dans les mains de ceux qui les lançoient ; ceux qui se croyoient ses vainqueurs sont chargés de fers. Ailleurs je le vois qui, à la tête de trois vaisseaux et de deux frégates, échappe à une escadre hollandoise de quinze vaisseaux (27). Semblable à ce Romain qui, pour favoriser la retraite des siens et mettre Rome à couvert, soutint seul l'effort d'une armée, Duguay-Trouin se dévoue seul au péril, arrête la flotte entière, la combat, lui résiste, et joint à la gloire d'avoir sauvé son escadre, celle d'avoir étonné son ennemi même. Je le suis dans ces climats du nord, où l'insatiable avidité conduit tous les ans le Batave pour s'y enrichir par la pêche de la baleine ; où la nature accoutumée au silence, n'entend des voïx humaines, que lorsque l'Européen, guidé par la soif de l'or, y vient enlever les dépouilles des monstres de la mer ; c'est-là que Duguay-Trouin poursuit le Batave (28). Le fer d'une main et le flambeau de l'autre, il attaque, il combat, il brûle ses vaisseaux. Des mers glacées sont éclairées au loin par la lueur des flammes.

L'Angleterre éprouve encore sa valeur, qu'elle a sentie tant de fois (29). Si deux

vaisseaux de guerre lui échappent, ce n'est pas lui qu'il en faut accuser : ses victoires le justifient. O trahison ! Tandis que Duguay-Trouin combat seul deux ennemis redoutables, les vaisseaeux qui l'accompagnent s'éloignent pour ne point partager son péril. Cependant, il est quelque chose encore de plus honteux, c'est la protection que trouvèrent les coupables : car, soit orgueil, intérêt ou bassesse, il est des hommes qui se font un devoir de protéger tout ce qui est vil. Duguay-Trouin sent un pareil outrage avec la fierté d'un héros : il est sur le point de quitter la mer et de renoncer au service. Ce malheur de la France n'eût été qu'un succès de plus pour ceux qui l'y forçoient : mais il étoit trop citoyen pour prendre ce parti extrême. Il ne punit point la patrie du malheur d'avoir produit quelques ames basses : son ressentiment est un nouvel ennemi qu'il immole à son roi.

La victoire se hâte de le consoler. Il oublie, en honorant l'état, ceux qui l'ont avili. Dans le même temps, un nouveau titre de gloire se joint à celui de ses triomphes. Un de ses frères meurt encore les armes à la main (30). Famille de héros ! De trois frères, deux ont donné l'exemple de mourir pour la patrie ; Duguay-Trouin, celui de ne vivre que pour elle.

Il va être exposé à un des plus grands périls où se soit jamais trouvé un homme de mer. Vingt-un vaisseaux de guerre fondent sur lui, l'attaquent et l'environnent. Déjà il

en

en a mis un hors de combat ; mais de quoi lui sert ce triomphe ? ses ennemis peuvent renaître vingt fois pour l'accabler. Tout-à-coup le vent tombe, le combat cesse, la nuit vient. Le héros entouré de toutes parts ne peut échapper. Enfin, les Anglois tiennent enfermé cet homme terrible, qui tant de fois porta le carnage dans leurs vaisseaux. Cependant son ame n'est point abattue : il veut du moins dans sa défaite entraîner une partie de ses vainqueurs. Dès que le jour paroîtra, il doit se jeter avec ses troupes dans le plus redoutable des vaisseaux ennemis. Il a inspiré à tous ses officiers ce courage de désespoir, qui est le dernier sentiment d'une ame magnanime. Le sommeil ne peut suspendre ses inquiétudes : pendant la nuit, il laisse tristement errer ses regards sur ses ennemis, sur la mer, sur ce ciel où bientôt va reparoître le jour, qui sera témoin de son désastre. Tout-à-coup il aperçoit à l'horizon le présage d'un vent prêt à s'élever. Il donne des ordres, on obéit en silence ; toutes ses voiles sont tendues, le vent s'élève, et son vaisseau s'échappe rapidement à travers les Anglois étonnés.

C'est par tant d'actions éclatantes que Duguay-Trouin augmente tous les jours sa gloire. Il a reçu le titre de capitaine de vaisseau, et n'en a que plus d'ambition de bien servir l'état. Un nouveau peuple s'est armé contre Louis XIV : le Portugal, ennemi de la France par politique, rival de l'Espagne par intérêt et par haine, s'est vendu par foiblesse à l'An-

gleterre. L'or et les diamans du Brésil s'unissent avec le fer de nos climats, et les trésors des deux mondes sont employés à désoler l'Europe. Duguay-Trouin avec trois vaisseaux ose attaquer une flotte portugaise de deux cents voiles, escortée par six vaisseaux de guerre (31). Bientôt il court par les ordres de son roi se jeter dans Cadix, menacé d'un siége. Semblable à Vendôme, après avoir été l'honneur de la France, il est destiné à devenir l'appui de l'Espagne. Tout est disposé pour la défense des postes qui lui sont confiés. Actif, infatigable, il vole du port au conseil, du conseil à ses vaisseaux. Il fait parler la vérité avec la même intrépidité qu'il attaquoit des flottes (32). Mais les passions des grands sont des ennnemis plus à craindre que des flottes armées. Ce fut un crime pour Duguay-Trouin d'être sincère, et la postérité saura que la récompense de tant de soins fut un outrage et des fers; tant il est difficile à ceux qui n'ont que des titres, de pardonner à ceux qui ont des vertus! Louis XIV avoit l'ame trop grande pour ne pas sentir le respect que l'on doit aux héros. C'est peu de venger Duguay-Trouin; il oppose à cet affront une nouvelle marque d'estime, et l'associe à cet ordre militaire qui récompense le courage par l'honneur.

O vous qui êtes jaloux de ce grand homme, il va être plus que jamais utile à l'état! L'Angleterre équipe une puissante flotte pour porter des secours aux ennemis de Philippe V (33); Duguay-Trouin a été choisi pour la combattre.

Il a joint ses vaisseaux à ceux d'un homme célèbre qui étoit, comme lui, la gloire de la marine françoise, mais qui avoit un mérite différent. Forbin, né d'un sang illustre, avoit soutenu la gloire de sa naissance; Duguay-Trouin avoit fait disparoître l'obscurité de la sienne; le premier avoit donné un nouvel éclat à ses aïeux, le second avoit créé un nom pour ses descendans; l'un avoit mis à profit tous les avantages, l'autre avoit vaincu tous les obstacles : tous deux intrépides, éclairés, avides de périls, bravant la mort, prompts à se décider, féconds en ressources. Mais Forbin, né pour être un général de mer, ne fit le plus souvent que des exploits d'armateur; Duguay-Trouin, né pour être un simple armateur, fit presque toujours des actions d'un grand capitaine. Le premier, en servant l'état, pensoit à la récompense; le second pensoit à la gloire. Forbin vendoit ses services; Duguay-Trouin eût acheté l'honneur d'être utile. Faut-il que ces deux hommes célèbres aient été désunis par ce qui auroit dû former entr'eux un lien éternel, l'honneur d'avoir combattu ensemble pour le bien de l'état! Déjà les deux escadres réunies sont près de la flotte angloise. Forbin, soit circonspection, soit lenteur, soit qu'il méditât à loisir le plan de son attaque (car il n'est permis de soupçonner aucun motif indigne d'un grand homme), Forbin a tout-à-coup ralenti sa marche, et tarde à donner le signal du combat. Duguay-Trouin, accoutumé à compter les momens, jugea qu'il est des circonstances où

l'on est au-dessus des lois, et qu'il valoit mieux prévenir l'ordre que de manquer à la victoire. Si c'est une faute, c'est celle d'un citoyen et d'un héros ; il n'avoit pas même besoin du succès pour être innocent. Il s'avance, la victoire le suit. La ruse et l'audace, l'impétuosité de l'attaque et l'habileté de la manœuvre l'ont rendu maître du vaisseau commandant. Cependant l'on combat de tous côtés, sur une vaste étendue de mer règne le carnage. On se mêle : les proues heurtent contre les proues, les manœuvres sont entrelacées dans les manœuvres, les foudres se choquent et retentissent. Duguay-Trouin observe d'un œil tranquille la face du combat, pour porter des secours, réparer des défaites, ou achever des victoires. Il aperçoit un vaisseau armé de cent canons, défendu par une armée entière ; c'est-là qu'il porte ses coups. Il préfère à un triomphe facile, l'honneur d'un combat dangereux. Deux fois il ose l'aborder, deux fois l'incendie qui s'allume dans le vaisseau ennemi, l'oblige de s'écarter. Le *Dévonshire*, semblable à un volcan allumé, tandis qu'il est consumé au-dedans, vomit au-dehors des feux encore plus terribles. Les Anglois, d'une main lancent des flammes, de l'autre ils tâchent d'éteindre celles qui les environnent. Duguay-Trouin n'eût désiré de les vaincre que pour les sauver. Ce fut un horrible spectacle pour un cœur tel que le sien, de voir ce vaisseau immense brûlé en pleine mer, la lueur de l'embrâsement réfléchie au loin sur les flots, tant d'infortunés errans en furieux, ou palpitans immobiles au

milieu des flammes, s'embrassant les uns les autres, ou se déchirant eux-mêmes, levant vers le ciel des bras consumés, ou précipitant leurs corps fumans dans la mer; d'entendre le bruit de l'incendie, les hurlemens des mourans, les vœux de la religion mêlés aux cris du désespoir et aux imprécations de la rage, jusqu'au moment terrible où le vaisseau s'enfonce; l'abyme se referme, et tout disparoît. Puisse le génie de l'humanité mettre souvent de pareils tableaux devant les yeux des rois qui ordonnent les guerres ! Cependant, Duguay-Trouin poursuit la flotte épouvantée. Tout fuit, tout se disperse. La mer est couverte de débris; nos ports se remplissent de dépouilles; et tel fut l'événement de ce combat, qu'aucun des vaisseaux qui portoient du secours ne passa chez les ennemis; les fruits de la bataille d'Almanza furent assurés, l'Archiduc vit échouer ses espérances, et Philippe V put dès-lors se flatter que son trône seroit un jour affermi.

Je passe sous silence tant d'autres exploits de Duguay-Trouin; des projets concertés avec sagesse, des combats où il triompha toujours de la supériorité du nombre, une flotte attaquée et vaincue au milieu d'une tempête; circonstance presque unique! Je ne vous peindrai pas ce héros, tandis qu'il attend une escadre angloise, frappé tout-à-coup d'une maladie, et presque entre les bras de la mort, plus tourmenté du désir de combattre que du sentiment de sa douleur : tel Alexandre malade demandoit aux dieux, ou de combattre

ou de mourir; mais je me hâte de venir à cette expédition où il déploya tant de courage et de talens, et parut aussi bon général que grand homme de mer.

Depuis que le Nouveau-monde a été découvert, conquis et ravagé, il est ébranlé par tous les mouvemens qui agitent l'Europe, et nous ne pouvons plus être en guerre aux bords de l'Escaut ou du Rhin, sans que le sang coule aux extrémités de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Asie. Le Brésil, arraché à des peuples sauvages mais tranquilles, a été tour-à-tour disputé par le Portugal, l'Espagne et la Hollande : que de flots de sang ont arrosé ses mines d'or! Déjà dans cette guerre, des vaisseaux françois avoient attaqué la puissante ville de Riòjaneyre (34); mais le chef de l'entreprise, plus courageux qu'habile, plus soldat que capitaine, au lieu de remporter des dépouilles, s'étoit vu réduit à porter des fers. Duguay-Trouin a conçu le projet de venger sa patrie et son roi. Il trouvera dans lui-même les ressources qui manquent à l'état : son génie et son nom lui suffisent. L'or des citoyens opulens se prodigue à sa voix pour le bien de la patrie, et l'intérêt des particuliers seconde la gloire de la nation. Cependant au bruit d'un armement de Duguay-Trouin, la Hollande équipe des flottes; l'Angleterre croyant ses rivages menacés, rappelle ses troupes pour la défendre; des vaisseaux vont porter l'alarme dans toutes ses colonies; une nombreuse escadre est destinée à bloquer le port qui le renferme. Ainsi les mouvemens

d'un seul homme sèment l'épouvante dans les deux mondes. Duguay-Trouin les a prévenus, et déjà il est en mer. Oh! si quelque génie bienfaisant portoit la nouvelle de son approche aux malheureux François qui, dans les prisons de Riojaneyre, soulèvent leurs bras chargés de chaînes pour invoquer le ciel contre leurs vainqueurs et leurs boureaux, de quels cris de joie retentiroient les voûtes de ces prisons! Il vole avec sa flotte; le moment de son arrivée est celui de l'attaque. Mais quelle main puissante a rassemblé dans le même lieu tant de périls et tant d'obstacles!

Je vois un port dont le passage étroit, et resserré encore par un rocher, est défendu des deux côtés par un grand nombre de forteresses. Trois cents pièces d'artillerie rangées sur son passage, et combinées dans leur action, croisent leurs feux : au milieu de l'entrée, sept vaisseaux de guerre présentent une barrière formidable : au-delà s'élèvent de nouveaux ouvrages, des tours, des boulevards, des bastions, des îles fortifiées. Après tant de barrières, reste la ville même de Riojaneyre; Riojaneyre, située au milieu de trois montagnes qui la couvrent. Chacune de ces montagnes est couverte de batteries, dont l'artillerie semble tonner du haut des cieux. Partout je vois des forts, des retranchemens, des fossés, du canon, et dans l'enceinte des remparts une armée de douze mille hommes disciplinés dans l'Europe.

Duguay-Trouin a donné le signal pour forcer l'entrée du port. De trois côtés, la foudre

vient heurter ses vaisseaux. Toujours inébranlable, il s'avance d'un pas égal à travers des torrens de feu. L'ennemi s'étonne, et l'entrée est forcée. Le jour éclaira ce triomphe, la nuit entend déjà gronder ces bombes qui volent dans l'air et vont écraser les citoyens des villes sous leurs toits. Un nouveau combat recommence avec le jour. Une île, poste important, est attaquée et emportée d'assaut. Les Portugais ont fui; leurs propres mains embrâsent leurs vaisseaux. Tout est prêt pour la descente. Des mouvemens compliqués et de fausses attaques trompent l'ennemi, et déjà l'armée françoise est sur le rivage.

Dès ce moment on vit Duguay-Trouin, qui jusqu'alors n'avoit combattu que sur mer, déployer tous les talens d'un général, former des troupes, les ranger en bataille, choisir des postes, les soutenir les uns par les autres, prendre une exacte connoissance des lieux, profiter des fautes, éviter les surprises, fixer la victoire, ordonner les retraites, user des avantages, tantôt avec précaution, tantôt avec activité, joindre le génie des siéges à celui des batailles : tant il est vrai que ce sont les circonstances qui développent les talens; et Duguay-Trouin, peut-être, eût été aussi aisément le rival des Turenne et des Condé, que celui des Rhuiter et des Duquesne.

Déjà il s'est emparé de deux hauteurs qui dominent la ville, il a reconnu tout le terrain qui l'environne, il a compté toutes les ressources de l'ennemi, il a découvert les lieux qui favorisent l'attaque, il a remporté une victoire dans

dans la plaine, et dressé des batteries qui foudroyent les remparts. L'artillerie des vaisseaux soutient celle des différens postes : tout est prêt, demain avec le jour l'assaut sera livré. Cependant la nuit est destinée pour s'emparer d'un poste. Nuit terrible! son silence est tout-à-coup troublé par les décharges de toute l'artillerie de Duguay-Trouin. En même-temps le ciel se couvre d'orages, le feu des éclairs qui se mêle au feu continuel et rapide des batteries, le bruit des canons joint aux éclats redoublés du tonnerre, les échos des rochers, les remparts qui s'écroulent, les mugissemens de la mer agitée par la tempête, tous ces objets réunis dans l'obscurité d'une nuit sombre, formoient autour de Riojaneyre une scène d'horreur et d'épouvante. Les habitans prennent la fuite. L'avarice emporte ses trésors avec elle au fond des bois et dans les cavernes des montagnes. Les soldats étonnés cèdent eux-mêmes, ils fuient; leurs mains ont livré aux flammes les dépôts des richesses publiques; mais dans le sein de la terre, ils ont caché des feux secrets destinés à les venger. Duguay-Trouin s'avance avec autant de précaution que s'il n'étoit pas vainqueur : il achève de mériter sa victoire, en l'assurant. Quel spectacle pour lui, lorsque les François, qui sur cette rive étrangère avoient gémi dans les prisons, le front pâle, les yeux éteints, le corps revêtu de lambeaux, vinrent en foule embrasser ses genoux, baiser sa main sanglante, et l'appelant cent fois leur libérateur, lui exprimèrent cette reconnoissance

vive et sensible qui n'est connue que des malheureux !

Mais la victoire est encore incertaine. Les ennemis ont réuni leurs troupes dispersées ; de puissans secours se hâtent de les joindre. Albuquerque approche à la tête d'une armée ; Albuquerque, fameux par des triomphes ; son nom est chez les Portugais le signal de la victoire. Duguay-Trouin a tout prévu pour se défendre. Trois postes occupés assurent sa conquête ; mais il veut prévenir la jonction des deux armées. Il marche, la nuit le seconde. Les ennemis le croyent encore sous les remparts de la ville, et déjà il est en leur présence. Les soldats, rangés en bataille, joignent à l'intrépidité des François la fierté des vainqueurs. Cette audace de Duguay-Trouin valut pour lui une bataille. Les ennemis épouvantés viennent traiter du rachat de leur ville, et lui offrir tout l'or de leur colonie. Déjà il a dicté des lois et reçu des ôtages. En vain Albuquerque arrive le lendemain à la tête d'une armée de quinze mille hommes ; en vain quelques Portugais, avides d'en venir aux mains, parce qu'ils se croyoient sûrs de vaincre, soutiennent que la victoire justifie tout, et que la perfidie heureuse n'est plus un crime, Duguay-Trouin ne permit pas à ses ennemis de faire usage de cette dangereuse maxime. Toujours prêt à combattre, il fait accomplir le traité ; et ses soldats, tenant le fer d'une main, enlèvent de l'autre les richesses du Brésil.

Cet illustre vainqueur remporte dans sa

patrie les dépouilles de l'Amérique. Mais avec quel empire la nature avertit les héros qu'ils ne sont que des hommes ! Le vengeur des deux nations, l'effroi du Portugal, celui qui dans ce moment vient de remporter la plus éclatante victoire dans le Nouveau-Monde, au retour même de cette expédition, est prêt à périr dans les flots. De moment en moment, il se voit sur le point d'être englouti, et n'attend que la mort (35). Enfin, après douze jours de tempête, la mer se calme, et ce héros est rendu à la France. Son nom est dans toutes les bouches : partout où il paroît, les regards se fixent sur lui (36). Le peuple qui, moins aveuglé par l'orgueil, sent mieux la distance qui est entre lui et les grands hommes, ou qui, moins jaloux peut-être, est plus franc dans son admiration, s'assemble en foule autour de lui, le regarde, l'environne. Il est devenu un spectacle pour la France.

Louis XIV lui avoit accordé toutes les récompenses qui lui étoit dues. Il en est une qui, grâce aux conventions, donne pour ainsi dire à l'homme un nouvel être, et devient d'autant plus éclatante, qu'elle s'éloigne plus de sa source : c'est la noblesse, institution politique, plus injurieuse peut-être qu'honorable pour l'humanité, mais utile par elle-même, et qui n'est dangereuse que par ses abus (37). Heureux les états où cette noblesse d'institution n'étouffe point la noblesse de mérite, et où, faite pour représenter la vertu, elle ne sert ni à décorer le vice, ni à justifier l'indolence, ni à relever l'orgueil ! Lorsque Louis

honora Duguay-Trouin de cette distinction, personne ne demanda par où il l'avoit méritée. Douze flottes attaquées et vaincues, et plus de quatre cents vaisseaux pris ou brûlés, voilà ses titres : avant que d'être noble, il fut un héros. Pourquoi sur la mer voit-on beaucoup plus qu'ailleurs de ces hommes extraordinaires qui doivent tout à eux-mêmes (38)? Jean-Bart et Duquesne, tous deux nés dans l'obscurité, ont aussi fondé leur grandeur sur leurs exploits: et les mains de Rhuiter, ces mains qui combattoient les rois et guidoient les flottes de la Hollande, avoient déployé des voiles et manié des cordages.

Duguay-Trouin, de simple armateur devenu chef d'escadre, et depuis lieutenant-général (39), s'étoit trop élevé pour que l'envie ne lui en fît pas un crime. Ces hommes lâches et vains qui veulent jouir en même-temps des douceurs de la mollesse et des récompenses de la vertu, osoient se vanter des actions de leurs ancêtres, et ils ne pardonnoient pas à un héros d'avoir fait les siennes. Duguay-Trouin pouvoit leur dire ce que Marius disoit aux grands de Rome : « Vous m'enviez ma gloire, enviez-moi donc aussi mes travaux, mes dangers, mes combats ; enviez-moi le sang que j'ai versé pour la patrie ».

Ce n'est pas que Duguay-Trouin irritât l'envie par ces mouvemens d'une ame altière qui sent trop sa supériorité. Dans les relations de ses combats, il étoit le seul à qui il ne rendît pas justice ; c'étoit assez pour lui de mériter des éloges, il laissoit à la renommée

le soin de les faire. Sans faste dans ses actions, sans hauteur dans ses discours, les deux plus dangereux séducteurs de la vertu, la fortune et la gloire n'avoient pu le corrompre. Si sa renommée ne l'eût suivi en tous lieux, on eût oublié, en lui parlant, que c'étoit un héros.

La mer donna toujours à ceux qui l'habitent une fierté naturelle. C'est le séjour de la liberté: on n'y respire point l'air de l'esclavage comme dans les prisons immenses des villes; on n'y est point pressé par les tyrans. Sur cet océan sans bornes, l'ame s'étend et s'agrandit. Duguay-Trouin, à des mœurs douces, joignit cette fierté noble : mais il la réservoit toute entière pour les combats. Jamais elle ne parut dans la société, que lorsque l'injustice ou l'envie osèrent lui disputer sa gloire. Il s'élève dès qu'on l'abaisse, il brave dès qu'on l'offense.

Jamais chez lui l'intérêt ne balança l'honneur (40). Quels sont dans les combats les trésors qu'il veut sauver? son pavillon et l'honneur de la France. Vainqueur du Brésil et de quatre cents vaisseaux, il mourut dans la médiocrité.

Il n'est pas étonnant qu'il respectât la valeur dans ses ennemis, on sent un secret orgueil à honorer ceux qu'on a vaincus; mais il la voyoit sans jalousie dans ceux qui servoient sous lui. Il l'inspiroit à ses soldats, par une prévoyance qui embrassoit tout, par une confiance qui jamais ne douta du succès, par des dispositions qui mettoient les troupes dans la nécessité d'être braves, par une sévérité de

discipline, qui est pour les courages ce qu'une vie sobre et frugale est pour les corps (41), par une attention pleine d'humanité à ménager leur sang; car il savoit estimer la vie d'un soldat.

A la cour, pays où l'ambition étouffe l'amitié même, où l'on oublie tout, excepté soi et ses ennemis, il s'occupoit de l'avancement de ses officiers; il portoit aux pieds du trône des actions qui, sans lui, n'auroient jamais été connues de leur maître. Louis XIV, pour prix d'une victoire, lui accorde une pension: Duguay-Trouin prie son roi de la transporter à un officier courageux et pauvre, cruellement blessé dans le combat (42). Cette action, qui n'est que juste, doit cependant, par la corruption de nos mœurs, paroître grande.

La sensibilité fut toujours le caractère des héros. Tels furent Alexandre, César, Henri IV, Condé; fiers et sensibles, sublimes et tendres, tel fut aussi Duguay-Trouin. On aime à le voir frémir à la vue des embrâsemens et des naufrages, voler aux secours des malheureux, consoler les vaincus, donner les plus tendres regrets à la mort de ses amis, embrasser les corps expirans de ses frères, les serrer dans ses bras, mêler ses larmes à leur sang. Quoi! il pleure! Est-ce donc-là ce héros qui fait trembler l'Angleterre? Heureux s'il n'avoit jamais eu que de si nobles foiblesses! Mais la postérité lui rendra du moins cette justice, que le plaisir ne fut jamais pour lui que le délassement de la gloire.

Il aimoit Louis XIV, non comme son maître,

mais comme un grand homme ; et lorsque ce prince mourut, Duguay-Trouin donna dans Paris le spectacle d'un sujet qui pleura son roi.

Ne croyez pas que dans la paix ce héros soit inutile à la France, les jours du citoyen ne sont jamais perdus pour la patrie. Tantôt par des études savantes et des réflexions, plus utiles pour un homme de génie que les livres même, il approfondit cet art qui l'a rendu si célèbre ; tantôt il s'occupe à écrire ces mémoires qui seront une leçon éternelle pour la postérité. Dans les ports où il commande, il maintient l'ordre qui est l'ame du service; il veille sur la dicipline, qui dans la paix tend toujours à s'énerver ; il s'étudie à perfectionner l'architecture navale, objet le plus important peut-être de la marine, et qui est encore si défectueux (43). Il préside dans un conseil à cette compagnie des Indes (44), fondée par Colbert, tombée depuis en décadence, et que l'on vit renaître des débris du système, comme on voit sortir du milieu du tronc abattu par l'orage, un rejetton vigoureux, qui bientôt croît, s'élève, et devient plus fort que l'arbre même qui lui a donné naissance. Philippe le consulte : Duguay-Trouin éclaire ses concitoyens et son prince, comme il avoit vaincu ses ennemis, avec modestie, mais avec courage.

La cour se renouvelle; la confiance que l'on à en lui est toujours la même (45). Il va sur les côtes d'Afrique réclamer les droits de l'humanité chez toutes ces nations qui font trafic de la liberté des hommes ; par tout il est respecté, moins comme l'envoyé d'un grand

roi que comme un héros. Il négocie avec la supériorité d'un homme fameux par des victoires.

Va-t-il enfin rentrer dans la carrière des combats (46)? La paix de l'Europe est troublée; l'Angleterre équipe des flottes; nos vaisseaux s'arment dans nos ports, l'honneur de les commander enflamme Duguay-Trouin, et lui rend l'ardeur de sa première jeunesses. Ces mers, après vingt ans, vont reconnoître leur vainqueur. Mais tout-à-coup l'Europe se calme, et Duguay-Trouin, prêt à recommencer de vaincre, se félicite de ne point augmenter sa gloire.

Il semble que les maux qui les tourmentoient n'eussent été suspendus que par son zèle. Dès qu'il n'a plus l'espérance de combattre, son corps s'affoiblit, ses forces s'épuisent; et la France, qui venoit de perdre Barwik et Villars, pleure le dernier des héros du siècle de Louis XIV.

Faut-il qu'il nous ait été enlevé sitôt! Faut-il, qu'usé par les maladies, il ait succombé lorsqu'il auroit pu encore remplir une longue carrière! Ah! si le ciel eût prolongé ses jours, même dans sa vieillesse, il auroit encore pu servir l'état. Ainsi Duquesne affoibli par les années, rendoit encore la France respectable sur les mers; ainsi Villars remportoit des victoires à l'âge où les autres hommes vivent à peine. Que du moins son ame respire encore parmi nous! que son exemple perpétue dans notre marine et la valeur et les talens!

Dans ces entretiens si profonds qu'il avoit avec Philippe, il parloit sans cesse à ce prince de

de l'importance et de l'utilité de la marine. Ah! s'il revivoit aujourd'hui, s'il erroit parmi nos ports et nos arsenaux, qu'elle seroit sa douleur! « François, s'écrieroit-il, que sont devenus ces vaisseaux que j'ai commandés, ces flottes victorieuses qui dominoient sur l'océan ? mes yeux cherchent en vain, je n'aperçois que des ruines. Un triste silence règne dans vos ports. Eh quoi ! n'êtes-vous plus le même peuple ? n'avez-vous plus les mêmes ennemis à combattre ? allez tarir la source de leurs trésors. Ignorez-vous que toutes les guerres de l'Europe ne sont plus que des guerres de commerce, qu'on achète des armées et des victoires, et que le sang est à prix d'argent ? Les vaisseaux sont aujourd'hui les appuis des trônes. Portez vos regards au-delà des mers : les habitans de vos colonies vous tendent les bras ; les abandonnerez-vous aux premiers ennemis qui voudront descendre sur leurs côtes ? les ferez-vous repentir de leur fidélité ? En vain la nature leur a donné la valeur et le zèle ; leur vie, leur sûreté, leur existence est dans vos ports ; vos vaisseaux sont leurs remparts, ils n'en ont point d'autres. Etes-vous citoyens ? ce sont vos frères. Etes-vous avides de richesses ? vous les trouverez dans ce nouveau monde : vous y trouverez un bien plus précieux, la gloire. Vous avez versé tant de sang pour maintenir la balance de l'Europe, l'ambition a changé d'objet. Portez, portez cette balance sur les mers, c'est-là qu'il faut établir l'équilibre du pouvoir ; si un seul peuple y domine, il sera tyran, et vous serez esclaves. Il faudra que

vous achetiez de lui les alimens de votre luxe, dont vos malheurs ne vous guériront pas. François, considérez ces mers, qui de trois côtés baignent votre patrie; voyez vos riches provinces qui vous offrent à l'envi tout ce qui sert à la construction; voyez ces ports creusés pour recevoir vos vaisseaux : la gloire, l'intérêt, la nécessité, la nature, tout vous appelle. François, soyez grands comme vos ancêtres; régnez sur la mer, et mon ombre, en apprenant vos triomphes sur les peuples que j'ai vaincus, se réjouira encore dans son tombeau ».

NOTES HISTORIQUES.

Page 94. (1) C'est un grand problême de savoir si la navigation a été plus utile que funeste aux hommes. On peut dire d'un côté qu'elle a servi a réunir les différentes parties de l'univers. Ce globe partagé en cent mondes différens, n'a plus formé qu'un seul monde; les nations se sont communiqué leurs lumières; la connoissance des cieux et de la terre a été perfectionnée; les trésors dispersés par la nature ont été rassemblés par le commerce. Mais aussi que de maux sont nés de ces biens même! Les peuples, en se communiquant leurs lumières, se sont communiqué leurs vices. Le commerce, en multipliant les richesses, a multiplié les besoins, a fait naître le luxe et corrompu les mœurs; enfin, la mer est devenue une des plus grandes causes de cette dépopulation sensible, que les philosophes croient apercevoir dans le genre humain. Tant d'hommes engloutis par les nauffrages depuis des siècles, tant de pestes et de maladies cruelles que la nature avoit enfermées dans certains climats, qui ont été répandues dans le monde entier, tant de pays inondés par des brigands, à qui la mer auroit servi de barrière, la plus vaste partie du monde, l'Amérique presqu'entièrement dépeuplée! enfin les combats de mer, si meurtriers et si terribles, surtout entre les nations modernes; tout cela déposeroit contre la navigation, et devroit la faire regarder comme un des plus grands fléaux qui désolent le genre humain.

Idem. (2) On ne peut douter que dans l'ordre politique, la navigation soit un bien. Nous voyons par l'histoire que toutes les nations qui ont cultivé la marine, ont joué un très-grand rôle. Tyr, devenue la reine des mers, s'est enrichie des dépouilles du monde et l'a peuplé de ses colonies; Athènes a eu la supériorité sur cette république d'états qui composoit la Grèce; Carthage a disputé l'empire de l'univers; Rome n'a étendu ses conquêtes que

lorsqu'elle a commencé à équiper des flottes; Venise, sortie des fanges d'un marais, a fait trembler l'Orient par sa puissance et enrichi l'Occident par son industrie; l'Espagne a presqu'obtenu la monarchie universelle, dans le temps que ses flottes découvroient un nonveau monde; l'Angleterre, du sein de ses rochers, et parmi les orages de son gouvernement, a souvent fait pencher la balance de l'Europe; la Hollande, pauvre et esclave, a trouvé dans ses vaisseaux la richesse et la grandeur: ses pavillons ont été l'étendart de la liberté; la Turquie a été au plus haut point de gloire et de puissance, lorsque Dragut et Barberousse commandoient les flottes immenses de Soliman. Si nous tournons les yeux sur la France, nous y verrons la marine peu connue sous la première race de nos rois, ranimée sous Charlemagne, servir de barrière aux inondations du nord, négligée sous ses successeurs, qui négligèrent tout, retablie sous le premier des Philippe, porter des conquérans dans l'Asie, s'élever par des progrès lents jusqu'à François Ier., retombée pendant les orages funestes des guerres civiles, reparoître sous Louis XIII, où elle trouva Richelieu, étonner et faire trembler l'Europe sous Louis XIV, toujours liée à de grands événemens, ou recevant l'impulsion des grands hommes d'état.

Page 95. (3) Les victoires d'un homme de mer dépendent de trois choses : de ses vaisseaux, des vents et de la mer. Il est d'abord essentiel qu'il connoisse les qualités de ses navires, leur solidité, leurs proportions, leur vîtesse ou leur lenteur. C'est sur cette connoissance qu'il doit régler la plupart de ses opérations, pour l'attaque ou pour la défense, pour le combat ou pour la retraite.

Les vents sont le second objet de son étude : ils avoient d'abord été créés par la nature pour être les bienfaiteurs du monde, pour purifier l'air en l'agitant, pour amener ou pour dissiper les pluies, pour transporter et répandre les germes des plantes, pour fortifier les végétaux par d'utiles secousses, pour établir un commerce entre toutes les nations de l'univers. Mais depuis qu'ils ont reçu une nouvelle destination de la fureur des hommes, ce sont eux qui décident presque toujours du succès des

combats de mer. Il faut donc les connoître pour triompher de leurs obstacles, mettre à profit leurs avantages, régler sur eux le choix des postes, tirer d'eux le plus grand secours lorsqu'ils sont favorables, les forcer de servir, même lorsqu'ils sont contraires.

La mer est le troisième objet qui doit fixer l'attention d'un marin. Elle a des vagues qui choquent continuellement le navire, il faut estimer leur action; elle a une surface toujours agitée, il faut obéir à ses différens mouvemens; elle a des courans, il faut connoître et mettre à profit leur direction; elle a des marées, il faut calculer leur temps, leur force, leur effet.

Enfin, l'homme de mer a des ennemis à combattre; il faut qu'il sache estimer par la saison, par les obstacles, dans quel temps les vaisseaux ennemis peuvent se trouver à telle hauteur. S'il les attend, il faut qu'il sache leur fermer le passage; s'il les poursuit, leur couper le chemin; s'il les évite, choisir celle des routes où son vaisseau a la plus grande vîtesse possible; s'il les combat, il doit par leurs mouvemens connoître leurs intentions, les forcer par sa manœuvre à souffrir l'abordage, ou savoir l'éviter soi-même. Tous ces détails si multipliés, si combinés, ne peuvent être que le résultat de beaucoup d'études et d'expériences. L'homme a besoin d'apprendre les choses même les plus simples; il est condamné à se traîner en rampant d'une vérité à l'autre. Que sera-ce donc d'un art aussi compliqué que celui de la marine? Il faut une ignorance bien hardie pour se flatter d'y réussir sans l'avoir étudié : la nature donne les talens, l'autorité donne les titres, l'étude seule donne les connoissances.

Page 96. (4) En Angleterre, la marine marchande est une école où les particuliers risquent leur fortune pour apprendre à soutenir un jour la fortune publique. Le service dans l'une est un degré pour passer à l'autre; il n'est pas extraordinaire de voir des lords envoyer leurs enfans faire plusieurs campagnes sur des vaisseaux marchands : c'est pour ainsi dire une partie de l'éducation publique. Peut-être l'Angleterre doit-elle sa grandeur à ce système : il produit du moins de grands avantages; le commerce est honoré, la science de la marine se ré-

pand dans tous les états, la marine royale se peuple d'officiers excellens, qui se forment même au sein de la paix; et nous, avec nos préjugés et notre orgueil, nous restons dans l'ignorance. C'est ce que l'amiral Hawk dit dans cette guerre à un officier françois qui étoit prisonnier : « Jamais en France vous n'aurez de » marine, tant que vous croirez qu'il y a du déshonneur » à servir sur des vaisseaux marchands. Je n'étois pas » né pour être matelot, ajouta-t-il, cependant je me » suis fait matelot pour apprendre la manœuvre. » Que du moins nos ennemis nous instruisent. Ces réflexions ne sont dictées ni par l'enthousiasme, ni par l'envie de censurer; c'est le cri de la raison et de la vérité.

Page 97. (5) C'est une chose qui mérite d'être remarquée, que la plupart des grands hommes de mer que la France a produits, se sont formés dans la marine marchande.

Jean-Bart, né à Dunkerque, d'un courage intrépide, d'une force de corps extraordinaire, de simple pêcheur devint chef d'escadre; il fit les plus grandes choses, parce qu'il ne craignit jamais rien. Il mourut en 1702.

Le comte de Tourville fit ses premières armes dans un vaisseau armé en course contre les Algériens. Il livra en 1661 un combat terrible contre des corsaires Turcs. Il continua à s'exercer et à s'instruire dans la même école jusqu'en 1667, que le roi l'attacha à la marine royale en lui donnant le titre de capitaine de vaisseau. Il fut nommé chef d'escadre en 1677, lieutenant-général en 1681, vice-amiral et général des armées navales du roi en 1690, maréchal de France en 1693. Il mourut en 1701 le 27 mai. Il combattit long-temps sous Duquesne, et mérita de remplacer ce grand homme. La bataille de la Hogue, quoique perdue, augmenta sa gloire.

Le commandeur Paul fit long-temps la guerre d'armateur. Il entra enfin dans la marine royale; et en 1663, Louis XIV lui confia une escadre de six vaisseaux de guerre contre les pirates de Tunis et d'Alger. Il montra dans cette expédition beaucoup d'intelligence, de courage et d'activité, et fit trembler par ses victoires toutes les côtes de Barbarie.

Sur la fin du règne de Louis XIV, il y eut encore en France un armateur, né avec le plus grand génie

pour la mer, et qui n'avoit pas moins d'intrépidité que de talens ; il s'appeloit Cassart. Il se distingua longtemps par la quantité et la richesse de ses prises. En 1712, il commanda une escadre de six vaisseaux de guerre et de deux frégates, à la tête de laquelle il ravagea dans une même campagne plusieurs colonies du Portugal, de la Hollande et de l'Angleterre ; mais il avoit des défauts qui quelquefois tiennent du courage : un caractère dur et une ame trop inflexible. Il choqua la cour, et la cour le laissa dans l'oubli. Un jour Duguay-Trouin étoit à Versailles dans l'antichambre du roi, où il s'entretenoit avec plusieurs courtisans ; tout-à-coup il aperçoit dans un coin un homme seul, et dont l'extérieur annonçoit la misère, c'étoit Cassart. Duguay-Trouin quitte les seigneurs dont il étoit entouré, et va causer avec lui près de trois quarts d'heure. Les courtisans étonnés lui demandent à son retour avec qui il étoit. *Comment!* s'écria Duguay-Trouin, *avec qui j'étois? avec le plus grand homme de mer que la France ait aujourd'hui.* Il est probable que cet homme auroit pu rendre les plus grands services à la nation, s'il eût été employé ; mais il n'a servi qu'à prouver par son exemple, combien la cour doit craindre d'étouffer le mérite, et combien on doit ménager la cour, puisque c'est d'elle en partie que dépendent la réputation et la gloire. Nous avons du moins la satisfaction de rendre à sa mémoire la justice qui ne lui a pas été rendue pendant sa vie, et d'apprendre à la France qu'elle pouvoit avoir un grand homme de plus.

Idem. (6) René Duguay-Trouin naquit à Saint-Malo le 10 juin 1673, d'une famille de négocians. Son père y commandoit des vaisseaux armés, tantôt en guerre, tantôt pour le commerce : il s'étoit acquis la réputation d'un très-brave homme et d'un habile marin. Duguay-Trouin eut trois frères. L'aîné, nommé Trouin de la Barbinais, homme intelligent et actif, fut d'abord consul de France à Malgues en Espagne ; il fut ensuite occupé le reste de sa vie à seconder son frère pour ses armemens et toutes ses entreprises. Les deux autres, plus jeunes que lui, périrent glorieusement en servant l'état dans la marine.

Idem. (7) L'année 1673, où naquit Duguay-Trouin, Louis XIV étoit en guerre avec l'Empire, la Hollande et l'Espagne. Cette année même il se livra trois batailles navales consécutives, les 7, 14 et 21 de juin, entre la flotte hollandoise d'un côté, et celles de France et d'Angleterre de l'autre : la cour de Londres servoit alors celle de Versailles. Bientôt tout devoit changer, et la France avoit vu naître celui qui devoit faire tant de mal à l'Angleterre.

Page 98. (8) En 1680, 1681 et 1682, la marine fut élevée à un point de grandeur que les François eux-mêmes n'auroient osé espérer. Louis XIV, qui portoit dans toutes les parties de l'administration la hauteur de son ame, avoit formé le projet de donner à la France l'empire de la mer ; Colbert étoit digne d'exécuter ce projet. L'activité du ministre seconda les vues du prince : bientôt le port de Toulon sur la Méditerranée, le port de Brest sur l'Océan, furent perfectionnés à frais immenses ; la nature fut forcée à Rochefort, Dunkerque et le Havre-de-Grâce furent remplis de vaisseaux. Un homme de génie, mais qui sans Colbert n'eût peut-être jamais été connu, Renaud, inventa pour la construction une méthode plus régulière et plus facile ; c'est à lui qu'on doit l'invention des galiotes à bombes, si cependant une telle invention est un service rendu au genre humain. Des écoles de gardes-marines furent instituées dans les ports ; la foule des citoyens, ou inutiles à l'état par leur oisiveté, ou dangereux par leurs occupations, ou onéreux à des provinces qui ne pouvoient les nourrir, fut enrôlée : on en forma soixante mille matelots. L'ordonnance de la marine parut, des lois justes disciplinèrent ce peuple immense et féroce ; lois nécessaires sur la mer, où la société polit moins les mœurs, et où la rudesse de l'élément se communique aux esprits. La France eut alors plus de cent vaisseaux de ligne, dont plusieurs étoient montés de cent canons. D'Estrées, Duquesne, Tourville, Château-Renaud, Jean-Bart et Forbin portoient de tous côtés la gloire de notre marine. Duguay-Trouin commençoit à s'élever. Les Anglois et les Hollandois, jusqu'alors maîtres de la mer, furent vaincus dans plusieurs batailles rangées. Les vaisseaux ennemis

se

se cachoient partout devant les flottes de Louis XIV. On sait que la marine françoise conserva cette supériorité jusqu'à l'affaire de la Hogue.

Idem. (9) Ce fut en 1689 que Duguay-Trouin fit sa première campagne. Il obtint de sa famille la permission de s'embarquer en qualité de volontaire sur une frégate de dix-huit canons. On eût dit que la nature vouloit l'éprouver. Pendant cette campagne il fut continuellement incommodé du mal de mer ; une tempête lui montra de près le nauffrage ; bientôt il fut témoin d'un abordage sanglant. Un de ses compagnons qui étoit à côté de lui, en voulant sauter dans le vaisseau ennemi, tomba entre les deux vaisseaux, qui venant à se joindre, écrasèrent ce malheureux ; une partie de sa cervelle réjaillit sur Duguay-Trouin. Dans le même temps le feu prit au vaisseau ennemi. Ces spectacles d'horreur furent les premiers que Duguay-Trouin vit sur mer.

Page 111. (10) En 1691, sa famille étonnée du courage qu'il avoit fait paroître dans la prise de ces trois vaisseaux, crut pouvoir lui confier une frégate de quatorze canons : il n'avoit alors que dix-huit ans. Il fut jeté par la tempête sur les côtes d'Irlande ; il s'y empara d'un château et brûla deux navires, malgré l'opposition d'un nombre de troupes assez considérable qu'il fallut combattre ; c'étoit après la bataille de la Boine, où le roi Jacques fut défait, et la bataille de Kilconnel, gagnée aussi par le parti du prince d'Orange.

Idem. (11) La bataille de la Hogue fut livrée le 29 mai 1692. Tourville, qui n'avoit que quarante-quatre vaisseaux, reçut ordre d'attaquer les flottes d'Angleterre et de Hollande, fortes de près de cent voiles. La supériorité du nombre l'emporta : les François couverts de gloire, mais vaincus, cédèrent après un combat de dix heures. L'amiral anglois nous brûla quinze vaisseaux à la Hogue et à Cherbourg. Dans le même temps Duguay-Trouin remporta plusieurs avantages sur les Anglois. Monté sur une frégate de dix-huit canons, il combattit seul et prit deux frégates de guerre qui escortoient trente vaisseaux marchands. Quelque temps après, avec une frégate de vingt-huit canons, il prit encore six vaisseaux. Ainsi la fortune de Duguay-Trouin

commençoit à s'élever parmi le choc de deux empires qui s'écrasoient.

Idem. (12) Les Anglois étoient irrités contre la ville de Saint-Malo, à cause du nombre et de l'audace de ses armateurs, qui désoloient leur commerce. Ils espérèrent détruire entièrement cette ville par le moyen de leur *machine infernale*. C'étoit un bâtiment, en forme de galiote, de 90 pieds de long, chargé au fond de plus de cent barils de poudre, et rempli de bombes, de grenades, de boulets, de gros morceaux de fer, et toutes sortes de matières combustibles. Ils parurent devant Saint-Malo le 26 novembre 1693. La nuit du 30 au premier décembre, l'air étant serein, la mer calme, ils firent partir leur fatale machine; elle s'avança à pleines voiles vers la muraille où elle devoit être attachée sans être aperçue. Elle n'étoit plus qu'à cinquante pas lorsqu'un coup de vent la détourna et la porta sur un rocher. Le vaisseau s'ouvrit; l'ingénieur qui le conduisoit se hâta d'y mettre le feu; mais l'eau avoit déjà gagné les poudres du fond de cale, et la plus grande partie ne prit point. Cependant le bâtiment sauta en l'air avec un fracas horrible; toute la ville fut ébranlée, et les vitres et les ardoises de plus de trois cents maisons furent brisées. L'on doit rendre grâce à l'être bienfaisant qui veille sur le genre humain de ce qu'il fit échouer cet attentat contre l'humanité : les hommes n'ont pas besoin d'être excités au crime par des succès aussi affreux.

Page 102. (13) Duguay-Trouin ajoutoit foi à ses pressentimens. Il assure dans ses mémoires qu'il a toujours suivi ces mouvemens secrets de l'ame, et que jamais il n'a été trompé. Quoiqu'il en soit, il n'y a guère eu d'hommes célèbres qui n'aient eu quelqu'opinion singulière, et celle-ci sur les pressentimens ne messied pas à un héros d'une imagination ardente, et plus guerrier que métaphysicien. Elle prouve du moins que son ame étoit profondément occupée de vaisseaux, de combats et de victoires : c'est le génie de Socrate, c'est le phantôme qui apparut à Brutus.

Idem. (14) Rhuiter est le plus grand homme de mer qu'ait produit la Hollande. Il naquit à Flessingues en 1607. Dès l'âge de onze ans il servit sur mer, et com-

mença par être mousse de vaisseau : on ose dire qu'il n'en étoit que plus grand ; et chez les républicains, il n'en fut que plus respecté. Il devint successivement capitaine de vaisseau, commandeur, contre-amiral, vice-amiral, et enfin lieutenant-amiral-général des Provinces-Unies. Il se rendit célèbre sur toutes les mers, et mourut en 1676, d'un coup de canon qu'il reçut dans la seconde bataille contre la flotte françoise, devant la ville d'Agouste en Sicile. Tous ceux qui connurent ce grand homme s'empressèrent à honorer son mérite. Le roi de Danemarck lui donna une pension et des lettres de noblesse ; des barbares sur les côtes d'Afrique, pleins d'admiration pour sa valeur, voulurent qu'il entrât dans leur ville en triomphe. D'Estrées, qui avoit combattu contre lui, écrivit en 1663 à Colbert : *Je voudrois avoir payé de ma vie la gloire que Rhuiter vient d'acquérir.* Le conseil d'Espagne lui donna le titre et les patentes de duc. Louis XIV fut affligé de sa mort ; et comme on lui représentoit qu'il étoit délivré d'un ennemi dangereux : *On ne peut s'empêcher*, dit-il, *d'être sensible à la mort d'un grand homme.* La Hollande, qui l'avoit comblée d'honneurs pendant sa vie, lui fit dresser après sa mort un monument. Sa mémoire y est encore dans la plus grande vénération. Puisse un pareil exemple exciter l'émulation chez tous les peuples où le nom de Rhuiter sera connu !

Idem. (15) En 1694, Duguay-Trouin, monté sur une frégate de 40 canons, tomba dans une escadre de six vaisseaux de guerre anglois de 50 à 70 canons. Il combattit avec courage près de quatre heures contre le plus fort ; enfin se voyant démâté, il prit la résolution hardie de sauter avec tout son équipage dans le vaisseau ennemi pour s'en emparer. Déjà tout étoit prêt ; la méprise d'une officier, qui changea la barre du gouvernail, fit échouer ce projet. En même-temps un autre vaisseau de 66 canons vient le combattre à la portée du pistolet, tandis que trois autres le cannonoient de toutes parts. Ses gens épouvantés quittent leurs postes, et vont se cacher à fond de cale. Duguay-Trouin indigné court à eux, et leur présente le pistolet et l'épée pour les arrêter. Pour comble de malheur, le feu prend

au magasin des poudres : il y descend, fait éteindre les flammes. Il falloit encore obliger ses soldats ; il se fait apporter des barils pleins de grenades, et les lance dans le fond de cale. Ses soldats épouvantés retournent à leurs postes ; mais lui-même en remontant, est fort étonné de trouver son pavillon bas, soit que le cordage qui le soutenoit eût été coupé par une balle, soit que dans l'absence de Duguay-Trouin, il eût été abaissé par quelqu'un de ces hommes qui préfèrent la vie à l'honneur. Il ordonne à l'instant qu'on le remette ; ses officiers le conjurent de ne pas livrer le reste de son équipage à la boucherie. Duguay-Trouin, frémissant et désespéré, ne savoit quel parti prendre. Son irrésolution fut terminée par un boulet de canon, qui étant sur sa fin, vint le frapper et le renversa ; il fut près d'un quart-d'heure sans connoissance. Le capitaine anglois, touché de sa bravoure, le fit traiter avec autant de soin que s'il eût été son propre fils. L'escadre angloise ayant relâché à Plimouth, Duguay-Trouin eut d'abord la ville pour prison ; mais bientôt après il fut arrêté par les ordres de l'amirauté. Sa prison ne fut pas longue ; Duguay-Trouin étoit aussi aimable que courageux : il avoit su plaire à une jeune angloise ; ce fut elle qui brisa ses fers, et l'amour rendit un héros à la France.

Page 103. (16) On eût dit réellement que la défaite et la prison de Duguay-Trouin lui eussent donné de nouvelles forces. Peu de jours après son retour en France, il va croiser sur les côtes d'Angleterre, où il prit six vaisseaux. Il apprend par le dernier l'arrivée d'une flotte de soixante voiles, escortée par deux vaisseaux de guerre anglois. Il court au-devant de cette flotte, la rencontre, attaque sans hésiter les deux vaisseaux de guerre, et s'en rend maître. L'un d'eux étoit monté par un des plus braves capitaines de toute l'Angleterre : c'étoit lui, qui avec ce même vaisseau, avoit pris à l'abordage en 1689, le fameux Jean-Bart et le chevalier Forbin. Duguay-Trouin n'avoit que vingt-un ans ; il commençoit dès-lors à fixer l'attention du gouvernement : Louis XIV, après cette action, lui envoya une épée. M. de Pont-Chartrain, ministre de la marine, lui écrivit une de ces lettres obligeantes qui coûtent ou qui doivent coûter

si peu, et qui produisent de si grands effets sur les ames sensibles à l'honneur.

Page 104. (17) Sur la fin de l'année 1694, Duguay-Trouin, par ordre de la cour, se joignit à une escadre du marquis de Nesmond. Comme il étoit près d'aborder un gros vaisseau anglois, M. le marquis de Nesmond fit tirer un coup de canon à balle : Duguay-Trouin crut que c'étoit un ordre de ne point attaquer l'ennemi, et quoiqu'il fut impatient de combattre et presqu'assuré de vaincre, il se retira par esprit de subordination. Cet exemple est bien frappant dans un homme tel que Duguay-Trouin ; il nous fait voir quelle idée il avoit de la discipline militaire.

Idem. (18) En 1695, il prend sur les côtes d'Irlande trois vaisseaux anglois qui venoient des Indes orientales, considérables par leur force et encore plus par leurs richesses.

En 1696, monté sur le *Sans-pareil*, vaisseau anglois qu'il avoit pris, il va croiser sur les côtes d'Espagne et s'y rend maître, par stratagême, de deux vaisseaux hollandois. A la pointe du jour il se trouve à trois lieues de l'armée navale ennemie : il prend son parti sans balancer, ordonne à ses deux prises d'arborer pavillon hollandois et de le venir joindre par derrière, après l'avoir salué de sept coups de canon ; ensuite il fit voile vers l'armée ennemie avec autant d'assurance et de tranquillité que s'il eut été réellement un des leurs. Les ennemis trompés par sa manœuvre et par la fabrique de son vaisseau, qui étoit anglois, crurent que c'étoit un de leurs vaisseaux qui s'étoit écarté pour parler à des navires hollandois, et qui venoit rejoindre la flotte. Cependant une de leurs frégates s'étant approchée un peu trop près, il osa la combattre à la vue même de l'armée ennemie ; et pour dérober cette frégate à ses coups, il fallut le secours d'une partie de la flotte.

Idem. (19) Duguay-Trouin avoit un jeune frère, plein de qualités aimables, et qui joignoit le courage et la capacité à ce don heureux de plaire. Il lui avoit donné une frégate de seize canons à commander. Comme ils croisoient ensemble sur les côtes d'Espagne, ils firent une descente auprès de Vigo, et forcèrent, l'épée à la

main, des retranchemens d'où l'on avoit tiré sur eux. De-là il marchèrent à un gros bourg défendu par des milices espagnoles. Le jeune frère de Duguay-Trouin, ardent, impétueux, brûlant de se signaler, presse sa marche, vole à l'attaque et force le premier les retranchemens du bourg; mais en les forçant, il est blessé d'une balle qui lui traverse l'estomac. Duguay-Trouin étoit occupé à combattre d'un autre côté où il étoit aussi vainqueur. On vint lui apprendre cette nouvelle : il resta quelque temps immobile; bientôt le désespoir le rendit furieux; il court sur les ennemis et en fait un grand carnage. Cependant une troupe de cavalerie commençoit à paroître sur les hauteurs : forcé de se retirer, il rassemble ses soldats et court chercher son frère; il le trouve couché à terre, nageant dans son sang qu'on tâchoit vainement d'arrêter. Il se précipite sur lui, l'embrasse sans pouvoir dire un mot, le baigne de ses larmes, et le fait emporter dans son vaisseau. Ce malheureux jeune homme ne vécut que deux jours; il mourut entre les bras de son frère. On porta son corps dans une ville portugaise, où Duguay-Trouin lui fit rendre les derniers devoirs avec tous les honneurs qui sont dus à la valeur. Sa tombe fut arrosée des larmes de tout l'équipage, et toute la noblesse des environs, qui assista à ses funérailles, pleura un jeune guerrier mort par un excès de courage, et enseveli loin de sa patrie sur une rive étrangère. Pendant long-temps rien ne put calmer la douleur de Duguay-Trouin; l'image de son frère mourant entre ses bras le poursuivoit sans cesse : elle le tourmentoit le jour, elle le réveilloit les nuits; enfin, ayant désarmé, la mélancolie profonde qu'il nourrissoit le porta à vouloir renoncer pour toujours à la gloire et au service. On peut juger par ce dessein de l'impression que la douleur avoit faite sur cette ame sensible.

Idem. (20) En 1697, Duguay-Trouin, avec trois vaisseaux, va au-devant d'une flotte hollandoise, escortée par deux vaisseaux de guerre; ils étoient commandés par le baron de Wassenaër, homme d'une intrépidité peu commune, et qui fut depuis vice-amiral de Hollande. Jamais Duguay-Trouin ne soutint de combat plus terrible. Ce ne fut qu'après quatre abordages des plus

sanglans qu'il se rendit maître du vaisseau commandant. Tous les officiers du baron de Wassenaër furent tués ou blessés : le baron lui-même eut quatre blessures très-dangereuses ; il tomba dans son sang, et fut pris les armes à la main. Cette victoire fut suivie d'une tempête et d'une nuit affreuse ; tout ce que l'imagination peut se peindre de plus terrible, s'y trouva réuni. Duguay-Trouin fut mille fois en danger de périr. Son premier soin, en arrivant au Port-Louis, fut de s'informer de l'état du baron de Wassenaër. Il courut sur le champ lui offrir tous les secours qu'il étoit en état de lui donner. Ayant appris que ce brave guerrier n'avoit pas été traité avec tous les égards dus à sa valeur, par ceux qui s'étoient rendus maîtres de son vaisseau, il conçut la plus vive indignation contre l'officier qui les commandoit ; et quoiqu'il fut son proche parent, jamais il ne put le revoir sans un sentiment qui approchoit de la haine. Lorsque le baron de Wassenaër fut guéri de ses blessures, Duguay-Trouin le présenta lui-même à Louis XIV : de pareils sentimens font plus d'honneur que dix victoires. C'est un spectacle consolant de voir le mérite ainsi honoré par les grandes ames, tandis que pour les ames viles et basses, il n'est qu'un objet d'envie, et pour les ames dures et frivoles, un objet de satyre. Duguay-Trouin avoit alors 22 ans.

Page 106. (21) Il n'y a aucune profession qui exige plus d'étude et de théorie que la marine ; on y fait un usage continuel de l'astronomie et de la géométrie. Une connoissance profonde de la géographie n'y est pas moins nécessaire ; sans elle il n'y auroit point de navigation. Il faut que l'homme de mer connoisse la différence des climats qui rendent la mer plus calme ou plus orageuse, plus constante ou plus inégale dans les tempêtes, la direction des courans, dont l'impulsion rapide augmente ou diminue à proportion qu'on s'approche ou qu'on s'éloigne des terres, les écueils et les bancs de terre cachés sous les flots, les dangers et les abris qu'offrent les côtes, les ports et les rades qui sont favorables dans tous les temps, et celles qui ne le sont que dans certaines saisons, les îles, qui dans le cours d'une longue navigation, peuvent fournir des secours à des équipages fatigués, les fonds qui peuvent porter

l'ancre et ceux où il seroit dangereux de la jeter, les déclinaisons de l'aiguille aimantée, déclinaisons qui varient sans cesse, selon les temps et les lieux, enfin les vents propres à chaque climat, à chaque saison, le temps précis où ils commencent, celui où ils finissent, l'étendue déterminée où ils soufflent, le degré de variation de ceux même qui sont les plus réguliers. Il seroit dangereux sur tous ces objets de s'en rapporter à des cartes ou à des mémoires souvent infidelles; il faut, autant qu'il est possible, observer par soi-même. Une erreur, qui hors de la mer seroit indifférente, peut sur cet élément faire échouer les plus grands desseins, et causer la perte d'une flotte entière.

Idem. (22) Le pilotage est l'art de diriger la route d'un vaisseau, et de déterminer le point où il se trouve. Pour y parvenir, il faut connoître parfaitement la direction que suit le navire, et mesurer la vîtesse de son sillage; mais il y a des erreurs inévitables qui entrent nécessairement dans ces calculs. Le vaisseau ne suit jamais la même ligne; il a une dérive nécessaire causée par l'obliquité des voiles, par les mouvemens secrets de la mer, par les élans inégaux des vagues, par les courans qui transportent le navire vers un côté ou vers un autre; enfin la boussole elle-même est sujette à des variations. Pour trouver la véritable route d'un vaisseau, il faut donc avoir égard à ces changemens, et corriger toutes ces erreurs. On découvre la variation de la boussole en prenant la hauteur de l'étoile polaire ou du soleil. Quoique le général ne soit pas destiné à faire les fonctions de pilote, il doit cependant être instruit de cet art, soit pour l'exercer lui-même dans des occasions pressantes, soit pour être en état de juger celui qui l'exerce.

Page 107. (23) La manœuvre est la science des forces mouvantes, appliquée à la marine; c'est elle qui apprend à connoître tout l'avantage qu'on peut tirer de chaque partie du vaisseau, à évaluer l'effet des machines employées, à décomposer les forces, à distribuer de la manière la plus avantageuse toutes les parties pesantes de la charge, à produire par la situation du gouvernail le plus grand effet possible, à se servir avec succès de la pluralité des voiles, d'où dépend presque toute la supériorité de la marine moderne, à leur donner le degré de courbure ou d'étendue qu'il faut pour que le vent ait un tel degré

de

de force, à les combiner de différentes manières pour augmenter ou pour rallentir la vîtesse, pour avancer en route droite ou en route oblique, à se servir du même vent pour des routes opposées, à faire succéder en pleine mer le repos au mouvement par l'équilibre des forces qui agissent en sens contraire, à faire tourner le navire dans tous les sens par l'effet combiné du gouvernail et des voiles, de l'eau et du vent, à calculer tout ce qui peut accélérer ou retarder l'évolution, et le temps qu'elle doit durer, enfin à rendre la manœuvre tantôt plus lente, tantôt plus rapide, et ce qui est une loi générale, à régler toujours la force des impulsions sur la grandeur des navires et la résistance des obstacles. Cette étude est beaucoup plus nécessaire à l'officier de mer que celle du pilotage. Dans les combats, c'est la manœuvre qui décide presque toujours de la victoire; enfin c'est à la manœuvre que Duguay-Trouin dut la plus grande partie de sa réputation et de ses succès.

Page 108. (24) Ce fut en 1695 que Duguay-Trouin parut pour la première fois à la cour. M. de Pont-Chartrain, ministre de la marine, le présenta à Louis XIV qui le reçut comme un homme utile à l'état, et destiné à être un jour l'honneur de la nation. Depuis ce temps, le roi lui donna toujours les plus grandes marques d'estime; il se plaisoit à entendre de sa bouche le récit de ses actions. La fierté noble et la franchise guerrière d'un héros intéresse plus sans doute l'ame d'un grand roi, que des hommages de courtisans. Un jour Duguay-Trouin faisoit à Louis XIV le récit d'un combat où il commandoit un vaisseau nommé *la Gloire*; j'ordonnai, dit-il, à *la Gloire* de me suivre. — *Elle vous fut fidelle*, reprit Louis XIV. Aussi Duguay-Trouin avoit-il pour son roi cet amour qui est le premier ressort dans un gouvernement monarchique. Jamais il ne sortoit de sa présence sans être plus enflammé du désir de servir l'état. Ce trait fait également l'éloge du prince et du sujet.

Idem. (25) Duguay-Trouin passa en 1697 de la marine marchande à la marine royale; ce fut à la suite de son fameux combat contre le baron de Wassenaër. Il eut d'abord le titre de capitaine de frégate légère. En 1702 il fut nommé capitaine en second sur le vaisseau de roi, *la Dauphine*, commandé par le comte de Hautefort.

Page 111. (26) En 1702, dans la guerre pour la succession d'Espagne, Duguay-Trouin attaqua un vaisseau de guerre hollandois de trente-huit canons. Surpris par l'activité de l'ennemi qui tout-à-coup fit une manœuvre habile et imprévue, il se trouva dans une situation désavantageuse qui l'obligea d'essuyer tout le feu de l'artillerie sans pouvoir y répondre. Déjà il avoit reçu deux coups de canon à fleur d'eau, et sept dans ses mâts. Les ennemis le croyoient perdu; il prend tout-à-coup le parti de se jeter dans leur vaisseau avec tout son équipage. Le plus jeune de ses frères, qui combattoit sous lui, s'y lança le premier, et fit des prodiges de valeur. Le capitaine hollandois fut tué, et son vaisseau enlevé en moins d'une demi-heure.

Idem. (27) En 1703, s'étant mis en mer avec trois vaisseaux et deux frégates, il rencontra, le 7 juillet, une escadre hollandoise de quinze vaisseaux de guerre. La brume qui étoit fort épaisse, ne lui permit de les bien distinguer que lorsqu'ils étoient déjà fort près. Il donne aussitôt le signal de la retraite; mais six vaisseaux ennemis plus légers que les autres, s'avancent avec rapidité, et déjà ils étoient prêts à en joindre deux de son escadre. Il ne put se résoudre à les voir périr sans leur donner du secours. Il fait plier une partie de ses voiles, et reste derrière pour les couvrir. Un vaisseau hollandois de soixante canons, s'avance à la portée du pistolet; Duguay-Trouin, en quatre bordées, les met hors de combat. Quatre autres se joignent pour l'attaquer; il leur résiste et les amuse pendant quatre heures, jusqu'à ce que ses vaisseaux eussent le temps de s'échapper. Dès qu'il les vit hors de péril, il fait déployer toutes ses voiles, et se met en peu de temps hors de la portée des ennemis. De toutes les aventures de Duguay-Trouin, c'étoit celle dont il étoit le plus flatté. Il n'avoit eu que trente hommes hors de combat, et il avoit sauvé quatre vaisseaux qui l'accompagnoient.

Idem. (28) On sait que le commerce des Hollandois est immense; il recueille tous les trésors des continens et des îles, et s'étend de l'équateur aux deux pôles. Une des branches de ce commerce est la pêche de la baleine, qui se fait sur les côtes de Spitzberg. Les Hollandois

ont découvert ce pays en 1596 ; il est situé vers le nord, entre le Groënland et la nouvelle Zemble. En hiver le soleil y demeure sous l'horizon quatre mois entiers ; un ciel toujours sombre, des rivages déserts, des montagnes éternelles de glace, une nature entièrement sauvage, ont fait croire aux anciens que c'étoit-là qu'étoient placées les bornes du monde. On voit près des côtes de cette terre une grande quantité de baleines dont quelques-unes ont jusqu'à deux cents pieds de long. C'est-là que les Hollandois vont faire la pêche de la baleine ; ils partent ordinairement de Hollande au mois de mai, et reviennent en août ou septembre. Duguay-Trouin s'étoit mis en mer avec cinq vaisseaux pour détruire cette pêche des Hollandois. Il arriva, le 30 juillet 1703, sur les côtes de Spitzberg ; il y prit, ou rançonna, ou brûla plus de quarante vaisseaux. Les brouillards qui sur ces mers sont extrêmement épais dans le printemps et dans l'automne, lui en firent manquer beaucoup d'autres. Dans cette navigation il fut exposé à un très-grand danger ; car il survint tout-à-coup un grand calme pendant lequel ses vaisseaux furent poussés par l'impétuosité des courans à quatre-vingt-un degrés de latitude nord, et contre un banc de glaces qui s'étendoit à perte de vue. Peu s'en fallut que ses vaisseaux ne fussent brisés, et que le tombeau de Duguay-Trouin ne fût caché dans les déserts qui bornent le monde.

Idem. (29) En 1704, Duguay-Trouin désola les côtes d'Angleterre ; en moins de trois quart-d'heure il prit un vaisseau de guerre de cinquante-quatre canons, avec douze vaisseaux marchands. Peu de temps après il fit encore trois prises angloises. Un garde-côte de soixante-douze canons, et deux autres vaisseaux de guerre ne purent lui échapper que par la fuite et à la faveur de la nuit. Sur la fin de la campagne il fut indignement trahi dans une action très-périlleuse ; deux gros vaisseaux de guerre qui le combattoient, l'un à droite, l'autre à gauche, avoient mis toutes ses voiles en pièces, et brisé une partie de ses mâts ; Duguay-Trouin faisoit feu des deux bords sur les deux vaisseaux anglois, mais il avoit besoin de secours. L'*Auguste* qui l'accompagnoit, loin de le secourir, déploie toutes ses voiles pour s'éloigner de lui. Deux frégates, témoins

du combat, ne firent pas le moindre mouvement. On ne peut presque pas douter que leur dessein ne fût de perdre un héros. Il y a plus d'un exemple de pareille trahison, et l'histoire ramène souvent les mêmes crimes. Il n'est pas inutile de remarquer que le capitaine de l'*Auguste* devoit la liberté, et peut-être la vie, à Duguay-Trouin qui, l'année précédente, s'étoit exposé seul pour le sauver d'une escadre hollandoise. Duguay-Trouin, arrivé à Brest, voulut faire transporter le commandement de ce vaisseau à un officier digne de commander, mais celui qui avoit trahi l'état fut protégé.

Page 112. (30) En 1705, Duguay-Trouin prend un vaisseau de guerre anglois de soixante-douze canons. Il rencontre deux corsaires de Flessingue, court à eux le premier, et les fait fuir; il poursuit le plus fort qui se défendit pendant deux heures. Duguay-Trouin, pendant le combat, vit avec admiration ce brave corsaire qui se portoit, le sabre à la main et la tête levée, d'un bout de son vaisseau à l'autre, tranquille au milieu d'une grêle de coups de fusils qui tomboient sur lui de toutes parts. Aussi traita-t-il cet homme intrépide avec la plus grande distinction.

Peu de jours après, il perdit un second frère à qui il avoit donné le commandement d'une frégate. Ce jeune homme, plein de courage, avoit déjà fait deux prises; il fut blessé mortellement d'un coup de fusil, dans le moment qu'il alloit se rendre maître d'un corsaire de quarante-quatre canons. C'est ainsi que la mort lui enleva deux frères en peu de temps, et dans la fleur de leur âge. Il est probable que pour devenir des hommes célèbres, il ne leur manqua qu'une plus longue carrière.

Page 114. (31) Au commencement de 1706, il fut nommé capitaine de vaisseau, et reçut une lettre de Louis XIV qui lui ordonnoit d'aller avec trois vaisseaux se jeter dans Cadix, menacé d'un siége. Etant à la hauteur de Lisbonne, environ à quinze lieues en mer, il découvrit une flotte de deux cents voiles venant du Brésil, escortée par six vaisseaux de guerre portugais; quoiqu'il n'eût que trois vaisseaux, il ne balança point d'attaquer. Le combat dura deux jours; jamais ses dispositions ne furent mieux concertées, jamais sa valeur ne fut plus in-

trépide. Plusieurs circonstances malheureuses, et que le plus grand talent ne pouvoit prévoir, firent échouer son projet; cependant ce fut lui qui eut la supériorité du combat. Dans cette action il vit la mort de près; trois boulets consécutifs lui passèrent entre les jambes, son habit et son chapeau furent percés de plusieurs coups de fusils, il fut même blessé de quelques éclats, mais légérement.

Idem. (32) Duguay-Trouin, arrivé dans le port de Cadix, fit toutes les dispositions nécessaires pour la défense de la place. Le marquis de Valdécagnas, un de ces hommes hauts et durs, qui avec de très-petites ames occupent de grandes places, étoit alors gouverneur de Cadix. Il avoit exigé pour les vivres de grosses contributions; cependant il n'y en avoit pas pour quinze jours. Duguay-Trouin le sut, et crut qu'il étoit de son devoir de le représenter. Son courage et son zèle déplurent; on trouva mauvais qu'il s'intéressât plus à la défense de Cadix, que celui même qui en étoit gouverneur. Dès ce moment on ne manqua aucune des occasions de le mortifier. Il y avoit dans le port de Gibraltar soixante navires chargés de vivres et de munitions pour l'armée ennemie; il demanda avec instance la permission de les aller brûler; il répondit du succès : on ne voulut point lui permettre de rendre ce service aux deux couronnes. Ses chaloupes furent insultées par une barque espagnole; il la fait arrêter, et va demander justice. Le gouverneur, pour réponse, le fait mettre en prison; telle fut la récompense de ses soins. Un tel abus du pouvoir eût été indigne, même contre un homme ordinaire; Louis XIV, par justice, par grandeur d'ame, et par estime, prit soin de venger Duguay-Trouin. Il exigea du roi d'Espagne que le gouvernement de Cadix fût ôté à ce marquis de Valdécagnas, et le gouvernement d'Andalousie au marquis de Villadarias, son beau-frère. Duguay-Trouin, à son retour, attaqua une flotte de vingt-cinq vaisseaux anglois, escortée par une frégate de trente-six canons; il se rendit maître de la frégate et de vingt-deux vaisseaux. Le roi le nomma chevalier de l'ordre de Saint-Louis.

Idem. (33) Le trône de Philippe V avoit paru presque abattu en 1706; il commença à se relever en 1707, par le courage opiniâtre des Espagnols, par les secours de

Louis XIV, et l'habileté du maréchal de Berwick. La bataille d'Almanza qui, de toutes les batailles des derniers siècles, est peut-être celle qui fait le plus d'honneur au général, changea entièrement la face des affaires. Les conquêtes furent aussi rapides que l'avoient été les défaites ; les Portugais, les Anglois et les Autrichiens qui étoient en Espagne, étoient partout attaqués et vaincus. L'Angleterre, qui servoit l'archiduc par haine contre Louis XIV, équipe alors pour le Portugal une flotte de deux cents voiles, remplie de troupes et de munitions de guerre. Il étoit de la plus grande importance pour les deux couronnes alliées d'arrêter ce convoi, sans lequel l'archiduc ne pouvoit se soutenir en Espagne. Ce soin fut confié à Duguay-Trouin et au comte de Forbin, qui reçurent ordre de la cour de joindre ensemble leurs escadres ; elles sortirent du port de Brest le 9 octobre 1707, faisant ensemble quatorze voiles. Après avoir croisé trois jours à l'entrée de la Manche, on découvrit enfin la flotte angloise. Elle étoit escortée de cinq gros vaisseaux de guerre, *le Cumberland*, de quatre-ving-deux canons, *le Devonshire*, de quatre-vingt-douze, *le Royal Oak*, de soixante-seize, *le Chester* et *le Rubis*, de cinquante-six chacun. Personne n'ignore les circonstances de ce fameux combat. Duguay-Trouin attendoit à chaque instant que le comte de Forbin donnât le signal ; voyant enfin qu'il étoit près de midi, et que l'on perdoit des momens précieux, il commande à son escadre d'attaquer. D'abord il se rend maître du *Cumberland*, qui étoit le vaisseau commandant ; *le Chester* et *le Rubis* furent pris de même par deux capitaines de son escadre, *le Royal-Oak* étoit sur le point d'être enlevé à l'abordage, lorsque le feu prit dans le vaisseau qui alloit s'en rendre maître ; il profita de cet accident, et se sauva par la fuite. Restoit *le Devonshire* monté de quatre-vingt-douze canons, et défendu par plus de mille hommes. Duguay-Trouin, qui auroit pu courir sur *le Royal-Oak*, et s'en emparer aisément, préféra le bien de l'état à l'intérêt de sa propre gloire, et s'avança sur *le Devonshire*. Le feu qui s'y alluma, l'obligea de se tenir à une certaine distance, et de ne se battre qu'à la portée du pistolet. Bientôt l'incendie se communiqua partout avec

violence, et ce grand vaisseau fut consumé en moins d'un quart-d'heure. Tous ceux qu'il portoit périrent au milieu des flammes et des eaux. Les deux escadres prirent soixante bâtimens de transport; plusieurs armateurs profitèrent de la déroute de la flotte, et firent aussi des prises considérables. Le continuateur de Rapin-Thoyras, dans son histoire d'Angleterre, dit que ce convoi dissipé fit presque autant de tort aux affaires de l'archiduc, qu'en avoit fait la bataille d'Almanza.

Page 118. (34) De toutes les expéditions de Duguay-Trouin, celle qui est la plus connue, et qui lui a fait le plus d'honneur, est la prise de Riojaneyre; elle fit un grand bruit dans l'Europe, tant par la hardiesse de l'entreprise, que par la vigueur de l'exécution. Riojaneyre appartient aux Portugais; c'est la plus grande et la plus riche contrée du Brésil. En 1710, M. du Clerc, capitaine de vaisseau, connu par son courage et par plusieurs prises très-considérables, forma le projet d'attaquer cette place. Il partit de France avec cinq vaisseaux de guerre et environ mille soldats de troupes; mais ces forces n'étoient point suffisantes, et il n'avoit pas ce génie qui supplée aux forces. Il fut obligé de se rendre prisonnier avec six ou sept cents hommes; et comme si dans tous les temps c'étoit le destin de l'Amérique d'être le théâtre des cruautés, les troupes prisonnières furent plongées dans des cachots où elles mouroient de faim et de misère; les chirurgiens qui pansoient les blessés, furent massacrés sur les corps sanglans des soldats; le commandant lui-même, après s'être rendu, fut assassiné dans la maison qui lui servoit d'asile. Tous ces crimes du Portugal étoient autant d'outrages pour la France. Duguay-Trouin se présenta à la cour pour en tirer vengeance; le mauvais succès de la première entreprise n'étoit pour lui qu'un aiguillon de plus. Mais l'état, épuisé par dix années de guerre, par tant de batailles perdues, par la famine et la stérilité qui suivirent l'hiver de 1709, ne pouvoit lui donner aucun secours. Une compagnie de négocians fit ce que l'état ne pouvoit faire. L'escadre fut préparée avec autant de secret que d'activité; Duguay-Trouin mit à la voile le 9 juin 1711, et arriva le 12 septembre à l'entrée de la baie de Rio-

janeyre. On a tâché de peindre cette grande entreprise avec tout ce qu'elle a d'intéressant dans les détails; on n'a exagéré ni les difficultés, ni les périls. L'orateur n'est ici qu'historien; exposer les faits, c'est louer les héros, et le plus bel éloge peut-être qu'on pourroit faire de Duguay-Trouin, ce seroit de mettre sous les yeux des lecteurs le plan des fortifications de Riojaneyre. En onze jours il fut maître de la place et de tous les forts qui l'environnent. La perte des Portugais fut immense; six cent dix mille crusades de contribution, une quantité prodigieuse de marchandises pillées, ou consumées par le feu, ou transportées sur l'escadre françoise, soixante vaisseaux marchands, trois vaisseaux de guerre et deux frégates pris ou brûlés, causèrent à cette colonie un dommage de plus de vingt-cinq millions. Il est triste pour l'humanité que les héros d'une nation ne soient jamais célèbres que par la ruine et le malheur d'une autre.

Page 123. (35) L'escadre de Duguay-Trouin mit à la voile le 13 novembre, pour revenir en France. Vers la hauteur des Açores; elle fut assaillie d'une tempête horrible qui dura douze jours. Tous les vaisseaux furent dispersés et en danger de périr; celui de Duguay-Trouin fut presque abymé par une épouvantable colonne d'eau qui tomba sur le devant du navire, et l'engloutit jusqu'à son grand mât. La secousse fut si violente, qu'elle fit dresser les cheveux à tout l'équipage, et l'on crut toucher à l'instant où tout périssoit. Quelle mort au retour d'une conquête! Duguay-Trouin, échappé de tant de périls, rentra dans le port de Brest le 12 février 1712; c'étoit le jour même où mourut la duchesse de Bourgogne. Le deuil qui couvroit alors la France ne permit pas à la nation de se livrer à la joie d'un si heureux succès.

Idem. (36) Duguay-Trouin est un des hommes qui a lé plus joui de la faveur publique. A son retour de Riojaneyre, tout le monde s'empressoit de le voir. Le long des routes, le peuple s'attroupoit autour de lui, et le regardoit avec cette avidité qu'il a pour tout ce qui est extraordinaire. Un jour qu'une grande foule étoit ainsi assemblée, une dame de distinction vint à passer, elle demanda ce qu'on regardoit: on lui dit que c'étoit Duguay-Trouin.

Trouin. Alors elle s'approcha et perça elle-même la foule pour mieux voir. Duguay-Trouin parut étonné. *Monsieur*, lui dit-elle, *ne soyez pas surpris, je suis bien-aise de voir un héros en vie.* Lorsqu'au retour de ses campagnes, il arrivoit à Saint-Malo, c'étoit un mouvement général dans la ville. Les mères le montroient à leurs enfans; et dans cet âge où l'on reçoit si aisément les impressions des autres, on apprenoit à l'admirer, même avant de le connoître.

Idem. (37) La noblesse est une des distinctions les plus éclatantes, et qui flattent le plus la vanité des hommes; cette institution n'est pas cependant de tous les pays. Elle est ignorée à la Chine, sans doute parce que la sagesse des lois y tient lieu de tous les ressorts. Elle est inconnue dans presque tout l'Orient, parce que la crainte y étouffe l'honneur, et que partout où règne le despotisme, il n'existe qu'un seul homme. Elle s'est établie dans l'Europe, soit parce que tous les pays y ont été peuplés par des hordes de conquérans, et que la guerre est la principale source de l'inégalité; soit parce que l'autorité des chefs y étant plus balancée, il a fallu plus de classes de citoyens pour former des contre-poids et des équilibres. Quoiqu'il en soit, elle est un des principaux ressorts de nos gouvernemens modernes; elle est même très-utile aux états toutes les fois que des ancêtres ne supposent pas des talens, et que les noms ne sont pas préférés aux vertus. Il faudroit encore que ces titres ne fussent pas prodigués, et surtout qu'ils ne fussent pas le prix de l'or. On sait comment Duguay-Trouin acquit les siens. Ses lettres de noblesse, conçues dans les termes les plus honorables, contiennent une partie de ses services; elles sont datées du mois de juin 1709. Ses armoiries avoient pour devise : *Dedit haec insignia virtus.*

Page 124. (38) Il y a sur mer beaucoup de ces hommes qui se sont créés eux-mêmes. J'ai déjà parlé de Jean-Bart, qui commença par être pêcheur, et qui finit par être chef d'escadre; de Rhuiter qui, de mousse de vaisseau, devint lieutenant-amiral-général de Hollande. L'amiral Tromp, si célèbre par ses victoires contre l'Espagne et l'Angleterre, étoit aussi un homme de fortune. Notre fameux Duquesne parvint de même au commandement à force de mérite; il

était fils d'un capitaine de vaisseau. Né en 1610, dès l'âge de dix-sept ans il servit sous son père. Il combattit soixante ans sur mer, et se distingua toujours ou par des actions hardies, ou par des victoires ; mais ce qui a le plus contribué à sa réputation, ce sont les guerres de Sicile. Ce fut-là qu'il eut en tête le grand Rhuiter ; et quoiqu'inférieur en nombre, il vainquit dans trois batailles les flottes réunies de Hollande et d'Espagne, le 8 janvier, le 22 avril et le 2 juin 1676. Dans le second de ces combats, Rhuiter fut tué. L'Asie, l'Afrique et l'Europe ont été tour-à-tour témoins de sa valeur. Duquesne devint général des armées navales de France, et mourut le 2 de février 1688, âgé de soixante-dix-huit ans. Duguay-Trouin, dont les commencemens furent encore plus obscurs, s'éleva de même aux premiers grades de la marine. On ne sauroit trop mettre de pareils exemples sous les yeux des citoyens ; il faut qu'on sache que les grands talens peuvent mener aux grandes places, et que le mérite n'a pas toujours besoin d'aïeux.

Idem. (39) Duguay-Trouin fut nommé chef d'escadre au commencement d'août 1715, commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 1er. mars 1728, et lieutenant-général le 27 du même mois.

Page 125. (40) Le désintéressement, vertu si rare, fut une des principales qualités de Duguay-Trouin. Pyrrhus disoit aux ambassadeurs de Rome qui lui offroient des richesses : *Je ne suis pas un marchand, je suis un roi; je ne viens pas chercher de l'or, mais combattre avec le fer.* Le même sentiment animoit Duguay-Trouin lorsqu'il commandoit les vaisseaux de Louis XIV. Loin de changer la guerre en un trafic honteux, souvent, au sortir d'une action, on le vit prodiguer ses propres richesses pour récompenser la valeur de ses troupes.

Page 126. (41) Il avoit sur la discipline militaire les grands principes de l'antiquité ; il la regardoit comme l'ame de la guerre, et le gage assuré des victoires. Jamais il ne laissa une belle action sans récompense, ni faute sans punition. Sous lui la discipline n'étoit pas seulement sévère, elle étoit quelquefois dure ; mais dans cette partie, l'excès même est utile.

Idem. (42) Le trait qu'on rapporte ici arriva en 1707,

après le fameux combat entre la flotte angloise et les deux escadres de Duguay-Trouin et de Forbin réunies. Le roi avoit accordé à Duguay-Trouin une pension de mille livres sur le trésor royal ; Duguay-Trouin écrivit au ministre, pour le prier de faire donner cette pension à M. de Saint-Auban, son capitaine en second, qui avoit eu une cuisse emportée à l'abordage du *Cumberland*, et qui avoit plus besoin de pension que lui : *Je suis trop récompensé*, ajouta-t-il, *si j'obtiens l'avancement de mes officiers.*

Page 127. (43) On ne doit pas s'étonner que l'architecture navale soit encore si défectueuse, tandis que l'architecture civile a été portée à un si haut degré de perfection. Ce n'est point ici le lieu de comparer ensemble ces deux parties d'architecture ; on remarquera seulement que l'une construit ses édifices sur un terrain solide, et que les bâtimens de l'autre sont exposés sans cesse à l'inconstance de l'eau et du vent. La première connoît la force et la qualité des matériaux qu'elle emploie ; les bois que la seconde met en œuvre, quoique de même nature, sont très-différens en qualité. Les maisons n'ont aucun effort extérieur à soutenir, aucune altération sensible à craindre ; les vaisseaux ont à résister sans cesse au choc des vagues, aux secousses des vents, et dans les combats à l'effet terrible des canons. Enfin les diverses parties des édifices sont presque toujours terminées par des lignes droites et des surfaces planes ; le rapport de ces parties est facile à trouver, et la géométrie a déterminé depuis long-temps la valeur et la force qu'elles forment. Dans les vaisseaux, presque toutes les parties qui les composent sont terminées par des lignes courbes, et cette figure curviligne est encore différente dans chaque partie. Personne n'ignore la difficulté de tracer toutes ces courbes, et de les concilier ensemble. Une autre cause qui nuit beaucoup aux progrès de l'architecture navale, c'est le secret que les constructeurs font de leurs méthodes particulières. On leur permet de les tenir cachées et de les transmettre de père en fils, comme un riche patrimoine. Ces méthodes, ainsi cachées, ne peuvent être jugées par les savans, et réformées par le concours des lumières. Pour remédier à cet abus, il suffiroit d'établir une loi qui ordonnât aux constructeurs de remettre aux amirautés

leurs plans et leurs dessins ; c'est une loi qui s'observe en Angleterre. Mais le plus grand obstacle qui s'oppose à la perfection de cet art, c'est la multitude infinie de connoissances sur lesquelles il est fondé, et sans lesquelles il ne sera jamais possible de déterminer quelles sont les proportions et le degré de courbure le plus avantageux pour favoriser l'impulsion de l'air, pour vaincre la résistance de l'eau, pour établir l'équilibre de toutes les parties, pour réunir la vîtesse à la solidité. La principale difficulté consiste en ce que l'air et l'eau agissent en sens contraires sur le corps du navire, et qu'on ne connoît pas le degré de leur action avec cette précision qui seroit nécessaire pour déterminer un grand nombre de problêmes.

Idem. (44) En 1723, M. le duc d'Orléans, régent, qui s'intéressoit à la compagnie des Indes avec cette ardeur qu'un caractère tel que le sien avoit pour les entreprises nouvelles, crut ne pouvoir mieux en assurer le succès, qu'en se réglant par les avis de Duguay-Trouin. Il lui accorda une place honorable dans le conseil des Indes. Le premier ministre le consultoit assiduement, tant sur l'administration générale de la compagnie, que sur les détails. Le duc d'Orléans, qui n'avoit que de grandes vues, et qui savoit assez pour sentir le besoin de s'instruire, voulut que Duguay-Trouin eût avec lui des entretiens réglés sur le commerce. Cet objet si important pour les états modernes, étoit discuté dans des entretiens profonds. Le prince honoroit le héros, et le héros instruisoit le prince.

Idem. (45) En 1731, M. le comte de Maurepas procura à Duguay-Trouin le commandement d'une escadre que le roi envoya dans le Levant. Cette escadre étoit destinée à soutenir l'éclat de la nation françoise dans toute la Méditerranée. Elle partit le 3 juin, et alla successivement à Alger, à Tunis, à Tripoli, à Smyrne ; partout il reçut les plus grands honneurs, et régla les intérêts du commerce à l'avantage de la nation. Son escadre rentra dans le port de Toulon le 1er. novembre.

Page 128. (46) En 1733, la guerre s'alluma entre la France et l'Empire. Comme l'Angleterre faisoit des armemens considérables, la cour fit aussi armer à Brest, et donna le commandement de cette escadre à Duguay-

Trouin. Sa santé étoit déjà fort affoiblie ; mais il parut ranimer ses forces pour servir l'état. On ne montra jamais plus d'ardeur, ni plus d'activité ; cependant ces préparatifs furent inutiles, la paix se fit avec l'empereur, et les vaisseaux, sans être sortis de la rade, rentrèrent dans le port. Bientôt sa maladie augmenta, et il eut beaucoup de peine à se faire transporter à Paris. Les médecins jugèrent que tout leur art ne pouvoit le secourir. Le 17 septembre, comme il sentoit approcher sa fin, il écrivit au cardinal de Fleury, pour recommander sa famille aux bontés du roi. Cette lettre d'un héros mourant toucha le cardinal jusqu'à lui faire répandre des larmes. Il la lut au roi qui en fut aussi attendri. Duguay-Trouin mourut le 27 septembre 1736. La nation le regretta, et ses ennemis convinrent alors que c'étoit un grand homme.

ÉLOGE

DE MAXIMILIEN

DE BÉTHUNE,

DUC DE SULLY.

Une triste expérience atteste à tous les pays et à tous les siècles, que le genre-humain est injuste envers les grands hommes; nous ne pardonnons pas à ceux qui nous humilient; tout ce qui est grand accable notre foiblesse; la postérité plus juste dépouille ce caractère; un tombeau met un intervalle immense entre l'homme qui juge et celui qui est jugé; c'est-là que l'envie se taît, que les persécutions cessent, que les petits intérêts s'évanouissent; peu-à-peu les passions disparoissent, et la vérité surnage. A mesure qu'on s'est éloigné de Sully, la gloire de ce grand homme a été mieux reconnue; on a mieux vu le bien qu'il a fait, lorsqu'on a cessé d'en jouir: on a plus admiré ses ressources, lorsqu'on a eu les mêmes besoins.

Sa réputation foible d'abord et incertaine, est devenue ce qu'elle devoit être ; semblable à ces barbares, qui nés au milieu des orages, se fortifient par les secousses, et s'affermissent par le temps. Ainsi, pour louer ce ministre, je n'aurai besoin que d'écouter la renommée; la voix des siècles me dictera ce que je dois écrire.

Malheur à l'écrivain qui fait de l'art de penser un trafic de flatterie ! ce n'est point ici l'éloge d'un homme, c'est une leçon pour les états et pour l'humanité entière ; mais surtout, s'il y avoit un pays où les désordres et les malheurs fussent les mêmes, où les abus fussent changés en lois, les mœurs corrompues par l'avilissement, les ressorts de l'état relâchés par la mollesse, ce seroit pour ce pays que j'écrirois. En développant les talens de Sully, je montrerois de grandes ressources ; en peignant ses vertus, j'offrirois un grand exemple.

Je n'ignore point qu'il y a des temps où celui qui ose louer la vertu est regardé comme l'ennemi de son siècle : mais je serois indigne de parler de Sully, si cette crainte pouvoit m'arrêter. Ayant du moins le courage de bien dire, dans un siècle où si peu d'hommes ont le courage de bien faire, les hommes vertueux m'en sauront gré, et l'indignation du vice sera encore un nouvel éloge pour moi.

Vous ne serez point séparé de cet éloge, ô vous tendre ami de Sully, vous le plus grand des rois et le meilleur des maîtres : vous dont un citoyen ne peut prononcer le nom sans attendrissement ! Ah ! si vos cendres pou-

voient se ranimer, vous peindriez vous-même Sully avec cette éloquence simple et guerrière qui vous étoit propre, et Sully seroit mieux loué qu'il ne pourra l'être par les plus grands orateurs.

PREMIÈRE PARTIE.

Le moindre des mérites de Sully fut d'être d'une naissance illustre (1). Il tenoit d'un côté à la maison d'Autriche, de l'autre à la maison de France : c'en étoit assez pour corrompre une ame foible. La sienne ne trouva dans cet heureux hasard que des motifs de grandeur; il y puisa cet orgueil qui s'indigne des bassesses, et marche à la gloire par la vertu. La fortune lui accorda un nouvel avantage pour devenir grand, car il étoit pauvre. Tandis qu'il étoit élevé à Rosni dans toute l'austérité des mœurs antiques, déjà croissoit dans les montagnes et parmi les rochers du Béarn, cet autre enfant destiné à conquérir et à gouverner la France (2). Le ciel devoit les unir un jour pour le bonheur de l'état : cependant ils étoient encore foibles, et le sang couloit autour d'eux; quatre batailles où les François s'égorgèrent, servirent d'époque à l'enfance de Sully (3); de plus grands maux se préparoient encore. Quelle main pourra effacer du souvenir de la postérité, ce jour qui fut suivi de vingt-six ans de carnage; ce jour où le fanatisme changea un peuple doux en un peuple de meurtriers, et où d'un bout de la France à l'autre, les autels furent inondés de sang! Je te rends grâces,

grâces, ô ciel ! de ce que Henri IV et Sully ne périrent pas dans cette journée. La mort de ces deux hommes seuls eût été plus funeste à l'état, que celle des soixante-dix mille citoyens qui furent égorgés.

L'éducation de Sully fut interrompue par ces revers; il se vit obligé de renoncer à l'étude des langues : mais l'histoire, en lui mettant sous les yeux la vie des grands hommes, lui fit sentir qu'il étoit né pour les imiter ; les mathématiques accoutumèrent son esprit à ces combinaisons justes et rapides qui forment le guerrier et l'homme d'état; son siècle même l'instruisit ; les fureurs religieuses dont il fut le témoin, et presque la victime, lui inspirèrent l'horreur du fanatisme. Le ravage des villes et des campagnes réveilla dans son cœur l'humanité ; la faim, la soif, les périls et les travaux formèrent son courage. Quoi donc ! en voyant les mœurs foibles et corrompues de notre siècle, serions-nous réduits à envier ce temps des discordes civiles, où les états éprouvent des secousses, mais où les ames se fortifient par les épreuves ? Sully n'est encore âgé que de seize ans, et déjà il commence à se signaler ; les premiers talens qu'il montra, furent ceux de la guerre.

Charles IX étoit mort, prince féroce et foible, esclave de sa mère, teint du sang de ses sujets. Henri III accouroit du fond de la Pologne ; Catherine, voluptueuse et cruelle, reine barbare et femme superstitieuse, tenoit les rênes sanglantes de l'état. Les protestans, plus terribles par leurs pertes, couroient venger les

meurtres de la Saint-Barthelemi. Henri avoit brisé ses fers : ce jeune prince voloit de sa prison aux combats ; Rosni le suit (4). Impatient de vaincre, il sert sans aucun titre que celui de volontaire. Les plaines de Tours furent le premier théâtre de sa valeur ; déjà il alarme le cœur sensible du roi de Navarre : ce prince loue son courage en blâmant sa témérité. Un drapeau lui est confié : ce devoit être en ses mains l'étendard de la victoire ; il consacre à son maître le fruit de ses économies, et l'or qui étoit le prix de son sang. Plusieurs gentilshommes à sa solde font serment de combattre et de mourir avec lui (5). Dès ce moment il ne fut attaché qu'à la seule personne du roi ; c'étoit se dévouer aux périls et s'enchaîner à l'honneur. Henri seul avec quelques guerriers, est enfermé dans une ville ennemie, et séparé de son armée : Sully combat à ses côtés contre tout un peuple (6), et le nouveau Parménion goûta la gloire de sauver aussi son Alexandre. Les périls renaissent avec les combats ; ici il est enveloppé, et ne voit plus que l'honneur de la mort ; ailleurs, l'épée à la main, il brave une armée (7) ; Henri blâme en vain ces excès de valeur ; ce qu'il défendoit par ses discours, il l'autorisoit par ses exemples, et Sully dans les combats étoit encore plus porté à imiter son maître, qu'à lui obéir.

La France déchirée et sanglante, parut enfin se reposer ; on vit les deux cours passer en un instant de la guerre aux plaisirs. Etrange contraste de fureurs et de voluptés ! ces guerriers que la superstition avoit rendus féroces,

s'occupoient de galanterie, de festins et de danses. L'intérêt eut bientôt rompu une paix mal observée. Le roi de Navarre, à la tête de quinze cents hommes, attaque une place importante et bien défendue; la hache enfonce les portes; mais dans l'intérieur de la ville, cent barrières qui s'élèvent, arrêtent les vainqueurs (8). C'est à l'histoire à peindre Sully, combattant ici à côté de son roi, à chaque pas livrant de nouvelles batailles, montant à de nouveaux assauts, exposé au feu des batteries, à la grêle des mousquets, aux pierres qui rouloient du haut des maisons, restant ainsi pendant cinq jours et cinq nuits entières sans quitter ses armes, dérobant à la hâte, et sur le champ de bataille, une nourriture ensanglantée, ne prenant de repos que debout et adossé contre les maisons même qui s'écrouloient sur leurs têtes; en cet état, blessé et tout dégoûtant de sang, mais combattant toujours, et d'une main attaquant les ennemis, tandis que de l'autre il défendoit son roi.

La guerre de ces temps-là n'étoit pas semblable à celle qui se fait aujourd'hui, où cent mille hommes opposés à cent mille hommes, forment des masses redoutables qui s'étudient, s'observent, combinent avec une sage lenteur tous leurs mouvemens, balancent avec un art terrible et profond la destinée des états. Les armées, beaucoup moins nombreuses, se portoient par tout avec plus de rapidité; l'enthousiasme des guerres civiles se communiquant aux esprits, y répandoit une chaleur qui osoit tout et bravoit tout. On voyoit plus de coups

de main que d'actions combinées, plus de chocs que de batailles. Les combats plus fréquens avoient aussi moins d'influence ; l'audace suppléoit à la foiblesse des moyens, les villes étoient prises et reprises tour-à-tour. On négocioit, on combattoit en même-temps, et par tout l'intrigue se mêloit à la guerre.

Je ne suivrai point Sully dans toutes les expéditions où il accompagna et servit Henri IV ; on verroit par tout les mêmes tableaux, des siéges, des combats, des périls, des blessures (9). Je passe rapidement sur ces objets, et je me hâte d'arriver à des époques plus importantes. Henri III n'étoit plus ; ce prince malheureux étoit mort percé du poignard qu'avoit éguisé sa foiblesse. Le trône de la France, vacant par un assassinat, étoit disputé par la révolte et par l'intrigue ; Mayenne avoit pour lui le sang de Lorraine, ses talens et le fanatisme des peuples : le cardinal de Bourbon, un titre et le fantôme du pouvoir : Philippe II, l'or du Mexique, les foudres de Rome, et le génie du duc de Parme : Henri IV, ses droits, ses vertus, son épée et Sully.

Déjà Sully l'a rendu maître de Meulan, place importante ; Mayenne s'avance à la tête de trente mille hommes ; Henri n'en a que trois mille, et il ose combattre (10). Il confie à Sully un de ces postes qui multiplient les forces d'une armée, et décident les victoires ; Sully combat et dispose ; il donne à-la-fois l'ordre et l'exemple ; ses troupes sont enfoncées, il les ralie ; de nouveaux ennemis succèdent à ceux qu'il a terrassés, et ses soldats s'épuisent ; il vole à

Henri IV, et demande un renfort. *Mon ami*, lui dit le roi, *je n'en ai pas à te donner, mais il ne faut pas perdre courage.* Sully revole à ses troupes ; il leur annonce un prompt secours ; il ne les trompoit pas : sa valeur, son intrépidité, son zèle pour l'état, son amour pour son roi, toutes ses vertus enflammées par le danger de Henri IV, voilà les secours qu'il leur apporte. Ces sentimens passent dans tous les cœurs ; les blessés ne voient plus leur sang qui coule, les mourans se raniment, les bras se multiplient, et Sully vainqueur assure la victoire de Henri IV.

Paris est assiégé, Sully emporte un des faubourgs, et va semer l'effroi jusques dans l'enceinte de la ville. Il fait lever le siége de Meulan ; il défend contre une armée, une place sans murailles : cependant les Espagnols se sont joints aux ligueurs. Mayenne avec d'Egmont marche contre Henri ; une bataille va décider du sort de la France (11). Les plaines d'Ivri virent Sully combattre avec intrépité, jusqu'au moment où renversé, foulé aux pieds des chevaux, et percé de sept blessures, il demeura sans casque et sans armes, évanoui et abandonné sur-le-champ de bataille ; ce fut au sortir de ce combat que Henri, penché sur ses blessures, lui donna devant toute son armée, le titre de brave et de franc chevalier ; ce titre n'étoit pas de ceux qui décorent la vanité, c'étoit le titre des héros. Nobles François, ce titre étoit celui de vos ancêtres : l'auriez-vous oublié ? On l'achetoit par le sang, on le soutenoit par les vertus ; il annoçoit l'honneur,

et ne le suppléoit jamais. Sully le méritoit sans doute; il apprend que son roi forme un second siége de Paris, il s'y fait traîner; ses pas chancelans ne peuvent encore le soutenir dans les combats; son bras en écharpe ne peut manier l'épée, mais sa tête peut servir son prince: sa voix peut enflammer les troupes; la vue même de ses blessures sera le signal du combat et l'exemple du courage; bientôt son bras seconde sa valeur (12); il prend Gisors; il vole au siége de Chartres, et peu s'en faut qu'il n'y périsse. Il concerte un projet pour faire tomber Mayenne entre ses mains; mais l'ardeur indomptable de Henri sauve le chef de la ligue. Au siége de Rouen (13), il brigue l'honneur de diriger une batterie: mais déjà l'envie lui dispute la gloire de servir l'état; on ne lui enlèvera pas du moins celle de verser son sang à côté de son maître. Le duc de Parme étoit rentré pour la seconde fois en France (14); le roi, qui ne comptoit jamais les troupes, marche vers lui. A la tête de cent hommes, il ose en affronter trente mille; action étonnante, et qui, pour être crue, a besoin du nom de Henri IV. Sully combat comme les Spartiates aux Thermopyles; soixante de ses compagnons périssent à ses côtés, et son bras avec quarante hommes soutient le destin de la France contre une armée.

La nature avoit donné à Sully le goût des siéges, et les talens pour l'attaque et la défense des places. Entraîné par cette impulsion, il avoit approfondi l'art du génie; art utile et terrible! cet art étoit encore loin d'être per-

fectionné, et l'Europe attendoit Vauban (15); mais Sully dans cette partie même eut la gloire qui caractérise le plus un grand homme, celle de devancer son siècle. Au siége de Dreux, ses ennemis osent insulter à ses mesures : son succès le venge (16); il contribue à la prise de Laon; ce fut-là qu'il combattit pour la dernière fois contre les François. En entrant dans cette place, il eût volontiers brisé son épée, instrument des guerres civiles : mais il espéroit la laver dans un sang ennemi. Henri a déclaré la guerre aux Espagnols; Sully est appelé au siége de la Fère; il le dirige par ses conseils; il y pourvoit à la subsistance des troupes; devant Amiens, il n'est pas moins utile à son roi; Amiens, dont la perte avoit presque ébranlé le trône de Henri IV. La paix de Vervins termine enfin tant de secousses : mais bientôt la guerre se rallume aux pieds des Alpes; le duc de Savoie, qui avoit tout l'artifice d'une puissance foible, attire sur lui les armes du vainqueur de la ligue (17). Tout est prêt; Henri s'avance, et Sully par ses succès va terrasser à-la-fois les ennemis de la France et les siens; il ose attaquer deux places situées sur un roc escarpé et inaccessible; un sentier bordé d'abymes étoit le seul chemin par où l'on pût y conduire du canon. Il falloit ensuite le porter à force de bras sur la cîme d'une montagne; il falloit, pour établir les batteries, applanir et tailler les pointes des rochers; il falloit découvrir dans la citadelle quelque endroit moins solide où le canon pût s'ouvrir un passage. Après tant d'obstacles, il

en restoit un plus difficile à vaincre, la jalousie des courtisans. Sully triompha de tout; les ennemis de la France apprirent à le craindre, Henri IV à l'estimer encore plus, et les courtisans acquirent un nouveau droit de le haïr.

Je m'arrête un peu sur les actions militaires de Sully; ce qui suffiroit pour léloge d'un autre, est à peine le commencement du sien, et je traite ce grand homme comme a fait la postérité, qui a presque oublié le guerrier pour ne se souvenir que de l'homme d'état. Jetons un coup-d'œil rapide sur ses négociations, comme sur ses combats, et nous contemplerons ensuite le spectacle que nous offre son ministère.

SECONDE PARTIE.

Lorsque la mort du dernier Valois eut ouvert à Henri IV le chemin du trône, ce prince jeta ses regards au-dedans et au-dehors de la France pour voir ce qu'il avoit à craindre ou à espérer. L'Angleterre ébranlée par les caprices tyranniques de Henri VIII, foible sous Edouard VI, inondée de sang sous Marie, florissante et tranquille sous Elizabeth, jetoit alors les fondemens de sa grandeur, et paroissoit disposée à soutenir en France un roi protestant; la Hollande combattoit contre ses tyrans, et voyoit dans leur ennemi un allié nécessaire; l'Allemagne avilie sous Rodolphe, redoutoit tout des Ottomans, et n'avoit que peu d'influence sur ses voisins; la Suisse, libre et guerrière, avoit besoin, par sa pauvreté, de vendre

ses

ses citoyens et son sang; l'Espagne, agrandie d'un nouveau monde, avoit englouti le Portugal, menaçoit l'Angleterre et désoloit la France; la Savoie observoit la France embrâsée; Rome avoit lancé ses foudres; la Suède et le Danemarck n'étoient pas encore liés aux affaires du midi; la Pologne n'étoit qu'un séjour de barbares; la Russie n'existoit pas; au dedans du royaume étoit cette ligue protégée par l'Espagne, autorisée par les papes, et qui combattoit au nom de Dieu contre les rois; on voyoit, d'un côté, ce Mayence, sage dans les conseils, lent dans l'exécution, excellent chef de parti, plus habile qu'heureux guerrier; d'Aumale, ardent, impétueux, bravant les rois et la mort; Nemours, assez grand pour que Mayenne en fût jaloux; Mercœur, philosophe au sein de la révolte et humain dans les guerres civiles; Brissac, esprit romanesque et singulier, voulant créer l'ancienne Rome sur les débris de la France; le cardinal de Bourbon qui, par sa foiblesse, avoit été forcé de devenir roi; Guise, redoutable par son nom seul; d'Epernon, qui n'avoit que de l'orgueil, et n'inspira jamais que de la crainte; Villars (*a*), fier et emporté, plein de franchise et de valeur; Joyeuse, dévot par caprice et guerrier par fanatisme; Villeroy, honnête homme d'état; enfin, ce président Jeannin, trop vertueux pour un rebelle, aimant son pays, ennemi de l'Espagne, haï des Seize, l'ame du parti, mal-

(*a*) Brancas-Villars, amiral.

gré le parti même dont il modéroit la passion et la fureur ; on voyoit de l'autre côté d'Aumont, sujet fidelle et intrépide guerrier ; Biron, qui avoit commandé en chef dans sept batailles ; son fils, à qui il ne manqua, pour être grand, que d'être toujours vertueux ; Givri, aussi habile dans les lettres que dans la guerre ; Crillon, dont le nom étoit celui de la valeur ; Lesdiguières, de simple soldat devenu connétable, dans des temps où tous les hommes, par leur propre poids, se mettent à leur place ; Montmorency, digne de porter un si grand nom ; Mornai, le seul peut-être qui ait été extrême dans la religion sans être fanatique ; Sanci, magistrat, guerrier, négociateur et ministre ; Harlai, qui eut la gloire de souffrir pour son roi ; Bouillon, génie inquiet et ardent, qui joignoit toute l'activité de l'ambition à tout le flegme de la politique ; le comte d'Auvergne, avide de cabales et de plaisirs ; le comte de Soissons, brave, mais inconstant, peu attaché à son maître, jaloux de sa gloire, aveugle dans ses désirs, ayant besoin d'être agité, se tourmentant sans objet ; tels étoient, au-dedans et au-dehors, les dispositions, les talens, les vices ou les vertus de ceux qui combattoient ou servoient Henri IV. Pour réunir tant d'intérêts, calmer tant de passions, c'étoit peu de vaincre, il falloit encore négocier. Sully, guerrier et politique, secondoit le roi par ses talens comme il le servoit par sa valeur.

A peine la ligue commençoit à se former, Henri l'avoit envoyé à la cour de France pour en observer tous les mouvemens (18). Il avoit

vu ce moment avant-coureur des grands troubles, où chacun s'agite, observe, prend des mesures, où les amitiés se changent en partis, où les haines deviennent factions, où tous les intérêts particuliers pèsent sur l'état, où les petits cessent d'être étonnés du poids de la grandeur souveraine, et où les grands commencent à trafiquer de leur foi, et à mettre un prix à leur probité ; il avoit suivi toutes les révolutions de la cour et les progrès de ses différens systèmes ; il avoit négocié, au péril de sa vie, le traité qui unit ensemble les deux rois (19). La mort de Valois lui ouvre une carrière plus vaste ; je le vois négocier avec tous les ligueurs qui, par leur puissance, disposoient des forces de l'état, ou qui, par leur nom, influoient sur la fidélité des peuples. Villars, maître d'une place importante, lui oppose un courage fier et une colère aveugle (20) ; Sully, par le sang-froid, par la modération, par la franchise, triomphe de cette ame altière, rend un citoyen à l'état ; l'héritier des Guises vient combattre pour soutenir ce même trône ébranlé par leurs mains (21) ; Sully ramène une foule de rebelles aux pieds de leur maître. Profiter de leur jalousie pour les diviser, de leur haine mutuelle pour leur inspirer l'amour du devoir ; flatter l'ambition par des dignités, l'intérêt par des richesses, la vanité par des éloges ; estimer par le caractère et par l'impétuosité des passions, le prix que chacun met à sa haine ou à sa vengeance ; calculer ce que chacun peut valoir à son nouveau maître, et quelle portion il entraînera avec lui en se détachant ; flatter les puissans, par la gloire de

décider du destin de l'état : les petits, par l'honneur de prévenir les grands ; persuader à chacun que c'est dans lui qu'on a le plus de confiance ; les engager tous à se hâter, pour ne pas se voir enlever la gloire de ce qu'ils auroient pu faire eux-mêmes, tel étoit l'art que Sully employoit avec ces factieux obscurs qui forment la populace des partis, et n'ont d'autre politique que celle des passions ; mais avec les hommes d'un ordre supérieur, son art de négocier n'étoit que celui de présenter la raison armée de toute sa force ; il pesoit les intérêts de la France, balançoit les droits, détailloit les forces, retraçoit l'horreur des guerres, la nécessité d'un chef, les vertus du roi ; il faisoit retentir au fond des cœurs la voix de la patrie qui redemandoit ses citoyens, et déployoit cette éloquence mâle qui naît moins des lumières de l'esprit que de la vigueur des sentimens.

Dans ces temps déplorables, la fidélité même étoit factieuse. En travaillant à ramener les ligueurs, il falloit affermir dans le devoir le parti de Henri IV. L'obéissance sembloit être un bienfait et non pas un devoir ; les catholiques, jaloux des protestans et corrompus par l'Espagne, formoient des complots qu'ils croyoient sacrés, parce qu'ils y mêloient le nom de religion. Les grands, accoutumés à l'indépendance, craignoient de faire un roi sous lequel ils cesseroient d'être tyrans. Les protestans, animés de cet esprit républicain que les guerres civiles, l'exemple de la Hollande, et la persécution même fomentoient ; d'abord

appuis de Henri IV, mais le servant plutôt en conspirateurs qu'en sujets, indignes ensuite de partager avec des catholiques l'honneur de combattre pour lui, frémissans bientôt de le voir prêt à leur échapper; dans l'édit de Nantes, regardant tous les priviléges comme un droit, tous les refus comme des injustices; devenus plus irréconciliables contre une religion qui avoit triomphé d'eux, formoient au sein de l'état un peuple nombreux, toujours réprimé par l'autorité et toujours luttant contre elle : c'étoit le génie de Sully que Henri IV opposoit à tant de factions (22). Sully veilloit sans cesse où il annonçoit de loin l'embrâsement, toujours moins terrible lorsqu'il est prévu, ou il le prévenoit en l'étouffant.

Quelles sont ces assemblées où des sujets paroissent avoir des intérêts différens de ceux de l'état? Je reconnois le corps des protestans; assemblées redoutables, parce que réunis, ils voient mieux leurs forces, parce que leurs passions, concentrées dans un espace étroit, deviennent plus actives, et fermentent en s'unissant. Il eût été utile, sans doute, de proscrire ces assemblées; mais il ne restoit à l'autorité encore chancelante, que la ressource de les permettre, pour laisser croire qu'elle auroit pu les défendre (23). Pour en prévenir les effets, il falloit un homme qui y présidât au nom du roi, et qui dirigeât tous les mouvemens, en ne paroissant que les suivre; un homme qui fût assez ferme pour y soutenir l'honneur du trône, assez sage pour ne pas pousser trop loin des esprits emportés et extrêmes, qui eût de la

souplesse pour manier les caractères, de la dignité pour en imposer, un mêlange d'activité et de sang-froid, de l'adresse pour diviser, de l'éloquence pour réunir, l'art de pénétrer, beaucoup plus encore que celui d'être impénétrable : cet homme étoit Sully. Il sut calmer les défiances, dissiper les bruits que répandoit l'animosité, arrêter avec éclat les démarches les moins dangereuses, prévenir les autres sourdement et en silence, retenir les uns par la crainte, les autres par l'intérêt, quelques-uns par la honte, d'autres par l'honneur; il n'y avoit pas une passion, pas un vice, pas une vertu dont il ne tirât quelqu'avantage pour assurer la tranquillité publique.

Cet art de commander aux esprits n'étoit pas renfermé dans les bornes de la France ; partout où Henri IV avoit des intérêts à discuter, Sully portoit le même empire. Je laisse à d'autres le soin de peindre ce grand hommes, négociant avec la Suisse, la Savoie, Rome et Florence. Je me hâte de le suivre en Angleterre (24). Elizabeth n'étoit plus, et le fils de Marie Stuart, occupoit son trône. Henri IV avoit formé le projet d'abaisser la maison d'Autriche. Ce prince, irrité de l'orgueil de Charles-Quint, des complots de Philippe II, portant tout le poids des malheurs de François Ier. et celui de ses propres injures, avoit résolu de venger la France, l'Europe et lui-même, et de terminer enfin cette grande querelle. Il falloit intéresser l'Angleterre à un projet qui devoit armer la moitié de l'Europe contre l'autre. Sully part, instruit par son roi. En ar-

rivant à Londres, il ne voit que des obstacles; une nation fière, magnanime, capable des plus vastes desseins, mais ennemie d'un peuple rival, concentrant ses projets et ses forces dans sa propre grandeur; une cour orageuse et divisée en factions; les partisans de la France se choquant contre ceux de l'Espagne; d'autres également jaloux de ces deux puissances; quelques-uns sérieux, avides de nouveautés, n'étant attachés à aucun parti, mais s'agitant pour ébranler; des ministres ardens pour leur fortune, peu occupés de celle de l'état, se refusant à un projet dont ils n'étoient point les auteurs; une reine hardie, entreprenante, passionnée pour le parti catholique, bravant par fanatisme l'autorité d'un époux et d'un maître; un prince juste, mais foible et irrésolu, plus théologien que roi, faisant des livres au lieu de combattre, sans fermeté au-dedans, sans politique au-dehors. Le génie de Sully lutte contre tant de difficultés; tel qu'un général habile, et qui n'a pour combattre qu'un terrain inégal et désavantageux, promène partout ses regards et observe autour de lui quels sont les postes qui peuvent l'appuyer; tel Sully arrivé à la cour de Londres, observe tout ce qui peut traverser ou seconder sa négociation. Il juge la foiblesse du roi, il apprend à se défier des ministres, il combat les intrigues des Espagnols, il réveille dans les députés de la Hollande leur haine contre leurs tyrans, il excite la Suède et le Danemarck à étendre leur politique sur le midi, il enflamme Venise par l'espoir de recou-

vrer son ancienne grandeur. Armé de toutes ces forces réunies, il revient ensuite sur le roi; il l'attaque, il le presse, il lui présente les vastes desseins de Henri IV, approuvés par Elizabeth; il lui fait voir l'Europe partagée en deux grandes factions; d'un côté, l'empereur qui n'a que des titres et de la foiblesse, le pape esclave honorable de l'Autriche, l'Espagne dévastée par l'Amérique, la Flandre espagnole ébranlée des secousses qu'elle éprouva sous Philippe II, la Savoie resserrée entre les grandes puissances qui l'écrasent, les petits états d'Italie, faits pour dépendre de quiconque veut les conquérir ou daigne les acheter; de l'autre, la France pleine de ressources, et sortant plus terrible du sein de ses divisions; l'Angleterre puissante par ses flottes et plus encore par son génie; la Suède féconde en fer et en héros; le Danemarck, fier d'avoir autrefois ravagé l'Europe; Venise, commerçante comme Tyr et conquérante comme Carthage; la Hollande déjà célèbre par quarante ans de victoire; enfin, les états protestans de l'Allemagne et de la Suisse, enthousiastes de leur liberté comme de leur religion. Il passe au détail des projets, il expose les moyens; enfin, il intéresse la vanité de Jacques, en lui peignant les rois d'Angleterre et de France à la tête de cette grande entreprise, remuant l'Europe et faisant le sort des rois. Mais ô foiblesse des grands hommes! pouvoir inévitable qui entraîne tout! que sert à Sully de triompher de tant d'obstacles, et d'unir l'Angleterre avec la France contre l'Autriche? La mort de Henri IV devoit rendre inutile tant

de

de soins. Une partie de ce vaste plan étoit réservée à Richelieu, l'autre ne devoit jamais être exécutée, et presque tout ce qui a été fait, devoit encore être détruit par les nouveaux événemens. Ainsi le monde politique a éprouvé encore plus de révolutions qu'il n'est arrivé de changemens sur la surface du globe.

Quelque talent qu'eût Sully pour négocier, le président Jeannin et le cardinal d'Ossat pouvoient peut-être lui disputer cette gloire ; mais il en est une où il n'eut point de rivaux : c'est celle du ministère. Il y éclipsa tout ce qui avoit paru jusqu'alors ; il mérita de servir de modèle à la postérité.

TROISIÈME PARTIE.

Foibles orateurs ! éloignés par nos constitutions modernes, de tout ce qui a rapport au gouvernement et aux affaires, est-ce à nous à traiter ces grands sujets qui embrassent le système politique des états ? Ce seroit aux orateurs des anciennes républiques, ou plutôt s'il y avoit un homme qui pût observer tous les empires, juger les lieux et les temps, suivre l'agrandissement, la décadence et la chûte de tous les royaumes, connoître enfin toutes les causes et tous les effets, ce seroit à lui à parler d'un ministre et d'un homme d'état. Qui entreprendra de le peindre ? Si je lui donne la sagesse et l'activité, l'esprit de détail et le génie des grandes choses ; si je dis qu'il doit gouverner comme la nature, par des principes invariables et simples ; bien organiser

l'ensemble, pour que les détails roulent d'eux-mêmes ; pour bien juger d'un seul ressort, regarder la machine entière ; calculer l'influence de toutes les parties les unes sur les autres, et de chacune sur le tout ; saisir la multitude des rapports entre des intérêts qui paroissent éloignés ; voir d'où tout vient et où tout va ; lier les intérêts particuliers à l'intérêt général, les réunir en les contenant l'un par l'autre ; faire concourir les divisions même à l'harmonie du tout : si je dis qu'un ministre doit employer le moins de force possible pour chaque opération ; éviter presqu'autant que le mal, les demi-remèdes dans les grands maux ; marcher au but sans trop voir les obstacles ; distinguer dans les choses d'administration celles qui ont besoin de tout le poids de l'autorité, et celles qui ne sont jamais mieux administrées que lorsqu'elles ne le sont point du tout ; ne pas prendre l'état forcé d'un pays pour son état naturel ; ne pas s'écarter des principes généraux pour quelques inconvéniens de détail ; ne pas croire qu'on peut déraciner tous les abus, ce qui seroit le pire de tous ; ne pas causer le malheur d'un état pour le bien d'une ville, ni les maux d'un siècle pour l'intérêt d'un instant : si j'ajoute qu'un ministre doit veiller sans cesse à retrancher de la somme des maux qu'entraînent l'embarras de chaque jour, le tourment des affaires, les nécessités de moment, la mollesse ou la corruption de ceux qui exécutent, le choc et le contraste éternel de ce qui seroit possible dans la nature, et de ce qui cesse de l'être par les passions, je

n'aurai encore tracé qu'une image imparfaite des qualités et des devoirs d'un homme d'état. Les opérations de Sully le peindront mieux que tous les discours ; c'est en le voyant agir que nous mesurerons l'étendue de ses talens.

Il n'étoit pas encore surintendant, et déjà son maître le destine à réparer les maux de la France. Son premier mérite fut de les connoître. Il porte ses regards sur toute l'étendue du royaume, et il voit un état ébranlé par quarante ans de guerres civiles, en proie à tous les malheurs qu'une autorité foible et avilie avoit pu introduire. Il commence par calculer les dettes de l'état. Il le trouve engagé avec l'Angleterre, la Suisse et la Hollande, qui avoient fourni à Henri IV des troupes, des vaisseaux, du fer et de l'or, pour triompher de la ligue ; avec les gens de guerre, dont le service et le sang n'avoient pas encore été payés ; avec tous les officiers des différens ordres du royaume, qui réclamoient leurs gages et leurs pensions de plus de vingt années ; avec les anciens esclaves des favoris, à qui les libéralités de Henri III avoient prodigué le sang du peuple ; avec les créanciers des rentes, qui en chargeant l'état de capitaux immenses, dévoroient dans l'oisiveté le fruit des travaux et des sueurs de la nation ; enfin, avec les chefs de la ligue, qui tous avoient vendu leur fidélité à leur nouveau maître. Il avoit fallu acheter chaque place, payer chaque traité, estimer à prix d'or l'intérêt que chacun trouvoit dans la révolte, comme si l'honneur de redevenir vertueux n'eût pas été la première

des récompenses. Toutes ces dettes réunies formoient une somme de trois cent trente millions (*a*). Sully passe à l'examen des revenus. Je souhaiterois que mon siècle pût être étonné en apprenant que le roi ne recevoit que trente millions, tandis que le peuple en payoit cent cinquante. Quelles étoient les sources de cet incroyable désordre ? la foiblesse des rois, la rapacité des sujets. Outre les subsides imposés pour les besoins de l'état, chaque officier ou de guerre, ou de justice, ou de finance, levoit des droits sur le peuple, qui étoit forcé de nourrir tant de tyrans. Tous les créanciers de l'état, soit étrangers, soit sujets, se payant par leurs propres mains, avoient jusque parmi les fermes du roi, des fermes à leur profit, et leurs brigands, sous le nom de commis, qui disputoient à ceux du prince le droit de dévorer le royaume. Les fermiers-généraux établissant des sous-fermes, et celles-ci étant subdivisées en d'autres qui se partageoient encore en d'autres branches, les revenus de l'état s'épuisoient en passant par tant de mains; semblables à ces masses d'eaux, qui précipitées d'une grande hauteur, et roulant de cascades en cascades, de rochers en rochers, se dissipent en poussière, sont emportées par les vents sur des plaines éloignées, et trompent le bassin qui les attendoit dans le fond du vallon. Cent millions de domaines avoient été

(*a*) L'argent étoit alors à 22 livres le marc ; ainsi la dette de l'état répondoit à 810 millions de notre monnoie actuelle.

aliénés presque sans titre. Une grande partie des revenus royaux avoit été usurpée par les grands, ou vendue au plus vil prix par ceux même qui furent employés à en constater l'état. Mais la plus grande source du désordre étoit les brigandages des officiers de finance. Qui pourroit détailler toutes les ruses qu'avoit inventées l'avarice pour s'approprier les revenus de l'état? On diminuoit les recettes, on augmentoit les dépenses, on multiplioit les frais, on enfloit les émolumens des charges, on faisoit de doubles et de triples emplois, on falsifioit des articles, on en supprimoit d'autres. Sully porte le flambeau dans toutes ces mines sourdes et profondes où les receveurs puisoient l'or de la France; il parcourt tous les registres, compare tous les états, vérifie tous les comptes; il les rapproche, il les combine. Je ne craindrai pas de le dire, ce travail obscur est peut-être ce qui fait le plus d'honneur à Sully. L'ame d'un grand homme sent un plaisir secret lorsqu'il s'agit dans un conseil, de braver, pour le bien de l'état, des ennemis puissans; son génie s'élève lorsqu'il forme ces grandes combinaisons qui doivent influer sur le système de l'Europe: mais s'ensevelir dans des détails qui rabaissent continuellement l'esprit et exigent toutes les petites attentions d'un instinct laborieux, consacrer à de pénibles calculs cette même main accoutumée à conduire des armées, ce travail dont les difficultés sont très-grandes, le fruit incertain, et où l'imagination n'est point soutenue par l'idée de la

gloire, demande une ame plus forte que les opérations les plus éclatantes du ministère.

Sully poursuit l'examen de la finance. Il observe dans tout le royaume les effets de ses abus; il voit l'industrie étouffée, la circulation interrompue, les fonds de terre négligés ou sans valeur, le peuple dans la misère, le crédit anéanti, nulle ressource pour le présent, une ruine presqu'inévitable pour l'avenir. Cependant la France, comme un malheureux qui expire en se débattant, inquiète et tourmentée, s'agitoit pour trouver un remède à ses maux. On avoit créé un conseil de finances, espèce d'hydre encore plus funeste à l'état, que le surintendant qu'elle remplaçoit (25); les membres de ce conseil augmentoient les maux qu'ils devoient réformer. On les vit, sous des noms empruntés, gouverner toutes les fermes du royaume, se faire adjuger à vil prix les baux des grandes entreprises, forcer par leurs délais les créanciers de l'état à réduire eux-mêmes leurs sommes, et les porter ensuite toutes entières sur les comptes. On les vit refuser pour les besoins de la guerre, ces mêmes trésors qu'ils prodiguoient pour leur luxe, et jouir à-la-fois de l'indigence du roi, de la misère du peuple et du désordre de l'état : tels notre siècle a vu dans une ville renversée par un tremblement de terre, des brigands chercher de l'or au milieu des cadavres et des ruines, et remercier le ciel du renversement de leur patrie. C'en étoit fait de la France, sans un ministre tel que Sully. Tandis que tout se réunissoit pour la perdre, il n'omit

rien pour la sauver. Pour achever de s'instruire, il parcourt lui-même une grande partie des provinces du royaume. O vous, qui voulez connoître et guérir les maux d'un état, sortez de vos palais! Assis à vos tables somptueuses, vous ignorez qu'il y a des milliers d'hommes qui meurent de faim. Dans les cours et autour du trône, le peuple est toujours heureux, un royaume est toujours florissant : c'est lorsqu'on voit les sillons de la campagne abandonnés, les charrues brisées, les chaumières désertes ou qui tombent en ruine ; c'est lorsqu'on foule l'herbe qui couvre les rues solitaires des villes ; c'est lorsqu'on rencontre sur les grands chemins des pères, des mères, de jeunes enfans qui fuient tous ensemble le doux sol de leur patrie, pour aller chercher des alimens sous un ciel plus heureux; c'est alors que le cœur se serre, que les larmes coulent, c'est alors que l'on commence à concevoir que la cour n'est point l'état, et que le luxe de quelques hommes ne fait pas le bonheur de vingt millions de citoyens.

Tel fut le spectacle qui frappa les regards de Sully. Mais avec l'ame du citoyen, il portoit l'œil du philosophe (26). En observant les maux, il étudioit les ressources. Il ne faut point que la postérité ignore que Sully, dans ses recherches, éprouva de la part des financiers presqu'autant de difficultés et d'obstacles, que son maître en avoit éprouvés de la part des ligueurs, lorsqu'il avoit fallu conquérir chaque ville (27). L'homme de bien triompha ; il parcourut ce royaume désolé, avec des vues

également éclairées et bienfaisantes. Enfin, les maux vont cesser, et la lumière va naître. Sully est armé de l'autorité de son roi, et il a toute la vigueur d'une ame qui veut faire le bien. Il commence par réformer les abus. Les officiers et les grands n'ont plus le droit de lever des contributions sur les provinces, et le peuple affranchi de ses tyrans se félicite de n'avoir plus à payer qu'un maître. En vain d'Epernon (28), dans le conseil, soutient la cause des concussionnaires, ce n'est point à Sully à trembler. Comme ministre, il écrase l'injustice; comme guerrier, il brave les menaces. Il poursuit sa carrière au milieu des orages; il défend aux créanciers de l'état de lever par eux-mêmes aucuns droits sur les fermes. Par cette ordonnance, les revenus furent arrachés des mains de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Suisse, de Florence, de Venise, et de tous les hommes les plus puissans du royaume. Henri IV est effrayé lui-même de la tempête qui s'élève contre Sully, mais Sully est inébranlable; il casse dans les fermes la multitude des sous-baux; il dresse un état général de finance, qui prévient les moyens honteux de s'enrichir; il prescrit aux receveurs de nouvelles formules de comptes; les souterrains profonds qu'avoit creusés l'avarice, sont découverts au grand jour, et les tigres qui s'y retiroient pour y dévorer sourdement les entrailles du peuple, cessent enfin d'avoir des repaires; les fortunes injustes sont citées à des tribunaux; l'avarice rend compte de ses pillages (29); l'or, qui s'est égaré hors

des

des canaux publics, est forcé d'y rentrer. Si l'état ne retira point de ces établissemens sévères tout le fruit qu'on espéroit, si plusieurs des grands criminels échappèrent à la poursuite des lois, n'accusons point Sully : accusons et les intrigues, et la vénalité, et la foiblesse de la nature pour le bien, et l'excès du mal même ; car il arrive un point où l'or, qui est la source des crimes, sert lui-même à les couvrir, et où, à force d'être coupable, on devient innocent.

Tout prend une face nouvelle. Les fermes sont doublées, les étrangers en sont exclus ; les courtisans n'ont plus d'influence, et cessent de vendre leur protection. Dès-lors les choix furent meilleurs : car, j'oserai le dire, ce qui est protégé, n'est presque jamais ce qui doit l'être. D'ailleurs, celui qui corrompt est déjà corrompu ; et celui qui achète les autres, à quel prix peut-il être estimé lui-même ? Le temps de la tyrannie et des usurpations n'est plus. Quatre-vingt millions de domaines rentrent dans les mains du souverain. Sully passe à une opération plus compliquée. On vérifie les rentes constituées sur l'état. Leur source, leur hypothèque, leur capital, l'époque de leurs différentes créations, tout est connu. Chaque engagement est discuté ; chaque degré d'injustice ou de fraude est calculé. On éteint les unes, on rembourse les autres, on réduit celles qui devoient être réduites. L'équité sévère présida à tous ces jugemens, et une opération qui ébranloit les fortunes de tant de particuliers, servit encore à établir le crédit

public. On fait des lois pour arrêter les sommes qui passoient chez les nations voisines : mais les lois ne suffisent pas, il faut ôter aux hommes l'intérêt de les violer. Sully eut recours à différens moyens, mais tous insuffisans (30). Louons ce grand homme du bien qu'il voulut faire, et rejetons sur son siècle celui qu'il ne fit pas. L'ordre, rétabli dans les payemens, les facilite. A chaque partie de la dépense est appliquée une partie des revenus. Les deniers ne sont plus engagés d'avance, d'une année à l'autre, parce que les assignations n'excèdent plus la portée de la recette. Un édit sévère défend de reculer les paiemens, et prévient ces traités honteux, où le créancier étoit obligé de trafiquer d'une partie de sa dette, pour acheter l'autre. Si quelqu'un étoit fatigué de ses détails, qu'il sache que les choses les plus petites en apparence, influent sur la grandeur des états. Tout, dans les réformes de Sully, tendoit au soulagement du peuple. Les villes et les provinces sont déchargées du fardeau des dettes qui les accablent. Les vexations sourdes, les formalités odieuses, les remèdes devenus plus cruels que les maux, sont supprimés. Les priviléges souvent injustes et toujours dangereux, sont réduits à leur juste nombre, et la répartition plus égale rend les recouvremens plus faciles.

C'est ici le moment de développer les principes où il fut si bien secondé par l'humanité et par le génie de Henri IV. Comment ces deux hommes qui avoient passé une grande partie de leur vie sur les champs de bataille,

se trouvèrent-ils tout-à-coup formés dans l'art de gouverner? Est-ce que l'habitude des grands dangers accoutume à imaginer les grandes ressources? Ou bien, est-ce que les motifs brillans, la gloire, les fatigues, les grands spectacles, le sort des nations que l'on a entre ses mains, élèvent l'homme et l'agrandissent, en lui faisant exercer toutes ses forces?

N'allons pas confondre la science du gouvernement économique avec la simple administration des finances; celle-ci n'est qu'un mécanisme d'ordre et d'inspection: l'autre est la science de l'état. Elle pénètre à la source des richesses, elle les augmente, elle les dirige, elle les distribue. Les listes de la vanité sont surchargées de noms de surintendans des finances: les fastes de la patrie ne comptent que Sully.

Par quel art funeste le système des impôts est-il devenu plus ruineux pour les états que la guerre, la peste et la famine? Si les campagnes sont dépeuplées, si une partie des terres sont en friche, si la France a perdu la moitié de ses revenus, si tous les ressorts sont affoiblis et languissans, quelle en est la cause? c'est qu'on arrache des mains du laboureur les richesses destinées à reproduire les richesses, et que les revenus épuisés dans leur source, ne peuvent plus rentrer dans le sein de la terre pour en faire germer d'autres; aussi une des premières opérations de Sully, fut de remettre aux provinces vingt millions d'arrérages de taille; et depuis il diminua d'année en année

cet impôt, de deux millions. Ce grand ministre regardoit la taille comme un impôt vicieux de sa nature, surtout cette taille arbitraire qui rend les possesions incertaines, et abandonne la propriété aux caprices des tyrans (31). Jetez les yeux sur les campagnes, vous y verrez le laboureur forcé lui-même à étouffer son industrie, tremblant d'améliorer sa terre, faisant au ciel des vœux meurtriers pour que sa moisson ne devienne pas plus fertile, n'osant augmenter sa dépense, de peur que sa richesse ne soit un crime; vous verrez le pauvre écrasé sous le poids de son travail, obligé de porter encore le fardeau du riche; les exemptions vendues aux uns, devenir une source de terreur pour les autres; la fécondité d'une terre, punie de la stérilité des champs voisins; vous verrez des oppresseurs barbares enlever d'une chaumière les vils meubles que l'indigence laissoit à la necessité; le lit sur lequel une femme vient de donner un citoyen à l'état, dépouillé par des mains avides; les langes arrachés de dessus l'enfant qui vient de naître; des malheureux traînés sur la poussière en se débattant, poussant des hurlemens sous leur cabane, et disputant, avec la force du désespoir, la dernière gerbe qu'ils avoient cachée pour les besoins de leurs enfans. Quoi donc, les habitans de la campagne sont-ils des ennemis de l'état, dévoués à l'oppression et à la tyrannie? Malheur aux âmes étroites et cruelles, qui osent penser qu'il est de la politique que le paysan soit misérable; comme si des paysans n'étoient pas des citoyens; comme s'ils n'étoient pas

nos bienfaiteurs ; comme si le découragement et le désespoir excitoient plus au travail que l'aisance et la liberté ! Telles étoient cependant les maximes que Sully avoit tous les jours à combattre dans le conseil ; on le vit s'élever de même contre une autre espèce d'impôt établi sur toutes les denrées, parce que cet impôt n'étoit qu'une nouvelle surcharge sur les terres. On le vit déployer toute son indignation contre la gabelle (32), espèce de monstre qui a droit de ravager certaines provinces, qui force des hommes pauvres à acheter du sel quand ils manquent de pain, ne marchent qu'au bruit des chaînes, empoisonne l'air qu'il respire, et flétrit l'agriculture par tout où il imprime ses pas. « Sire, disoit Sully à Henri IV, » vous avez extirpé du sein de vos états la » guerre civile, mais vos sujets ne sont point » encore en paix ; des armées de pirates as- » siégent leurs maisons ; délivrez-les enfin de » leurs véritables ennemis, et faites cesser » des fléaux plus meurtriers pour la France, » que les batailles de Saint-Denis, de Jarnac, » de Moncontour et de Coutras ». Je ne m'arrêterai pas sur les corvées qui ravissent au laboureur, non plus son argent, mais ses bras, et qui pour épargner à l'état le salaire de quelques ouvriers, lui coûtent par le dépérissement de l'agriculture une partie de ses revenus. Je ne m'arrêterai point sur la manière de lever l'impôt plus onéreuse au peuple que l'impôt même (33). Par tout le mal s'est glissé avec le bien ; par tout l'abus est né de la loi.

Rois, princes, ministres, écoutez tous le

grand principe de Sully : l'agriculture est la base de la puissance; c'est l'agriculture qui crée et qui entretient les flottes; c'est elle qui enfante les armées; c'est dans les champs couverts d'épis que germe la victoire. Athènes et Rome désiroient des guerriers et des savans : Sully, pour faire fleurir la France, ne vouloit que des laboureurs et des pâtres (34); il encourage tous ces hommes utiles, il propose des récompenses à ceux qui remettront en valeur des terrains incultes; il va par tout chercher des bras pour fertiliser les terres; sa voix appeloit dans la France les huit cent mille Maures que la superstition chassoit alors de l'Espagne. Par un réglement sage, il garantit les gens de la campagne de l'oppression des gens de guerre. « Soldats et laboureurs, leur » dit-il, d'où naissent ces divisions? ceux qui » défendent la patrie doivent-ils s'armer contre » ceux qui la nourrissent »? Il défend les cultivateurs contre une espèce d'ennemis encore plus redoutables, contre ceux qui venoient au nom de la loi, leur enlever au milieu d'un sillon, les bœufs, compagnons de leur travail, et jusqu'aux instrumens du labourage. Tout change : l'agriculture renaît, les campagnes deviennent fécondes, la joie et la sérénité reparoissent sous les toits du laboureur. O jour de notre prospérité! Alors la France, avec un tiers de plus d'habitans, nourrissoit encore une partie de l'Europe; alors nos blés inondoient l'Angleterre, qui se voyoit forcée de payer un tribut à nos campagnes. On ne sauroit trop répéter, surtout aujourd'hui, que cette

abondance fut l'heureux effet de la liberté des grains (35). Ce n'est pas que dès ce temps-là même, il n'y eût de ces hommes, qui, chargés d'une petite partie de l'administration, mais incapables de voir et d'embrasser le tableau général, saisissent avidement l'occasion de décider d'une matière d'état; et pour l'intérêt de quelques bourgades, font le malheur d'un royaume entier; ces hommes osèrent défendre la sortie des blés de leurs provinces; Sully déploya sur eux cette autorité qui est toujours bienfaisante, quand elle n'est sévère que pour être utile. « *Si chaque officier*, écrivoit-il au » roi, *en faisoit autant, votre peuple seroit* » *bientôt sans argent, et par conséquent votre* » *majesté* ». Paroles qui doivent instruire tous les gouvernemens et tous les princes.

La liberté est l'ame du commerce; il parcourt le monde, fuyant les lieux de l'oppression; Sully l'appelle et tâche de le fixer en France. Le commerce intérieur étoit chargé d'une foule de droits, que les grands avoient arrachés à une autorité foible ou peu éclairée. Les monopoles qui se présentent toujours sous une fausse idée de police, aux abus d'une liberté mal réglée, avoient substitué ceux de l'oppression; Sully combat tous ces tyrans avares (36). Il établit un conseil de commerce, institution nécessaire, mais qui ne deviendra utile, que lorsque le négociant y sera réuni avec l'homme d'état; le premier y portera les lumières de l'expérience, le second opposera les grands principes aux petits intérêts; il entreprend de réunir la Seine avec la Loire;

il rend d'autres rivières navigables ; il fait percer et construire des grands chemins, non plus, comme chez les anciens Romains, pour que l'esclavage pût se communiquer rapidement d'un bout du monde à l'autre, mais pour épancher l'abondance et porter les richesses ; il anime et protège l'industrie, mais il la tient au second rang où elle doit être (37). En observant les nations, il avoit vu l'or prendre sa source dans le Pérou, de-là se répandre dans l'ancien monde, une partie aller s'engloutir dans les Indes, la plus grande portion rester en Europe ; là, emportée d'un mouvement rapide, circuler sans cesse, mais dans son cours, se détourner des climats stériles, et couler par une pente naturelle sur les pays que l'agriculture rend féconds. Il jugea dès-lors que le produit des terres est la véritable richesse ; que le trafic peut enrichir de petits états, mais que le commerce de propriété convient seul à une grande monarchie ; il n'encouragea donc que les manufactures de laine, soit parce qu'étant liées à la nourriture des troupeaux, elles deviennent encore pour les terres une nouvelle source de fécondité ; soit parce que le principal avantage de l'industrie étant de donner une valeur aux denrées en facilitant la consommation, les manufactures les plus grossières sont aussi les plus utiles.

Le peuple, à qui tout ce qui est grand en impose, admire les grandes villes et les capitales immenses ; le sage n'y voit que des colosses, qui paroissent servir à la décoration des états, et qui les écrasent. Sully regardoit comme

comme un des principes du gouvernement économique, de veiller à la diminution de ces grandes masses (38). Il vouloit faire aimer à chacun l'héritage de ses pères, il vouloit surtout que le laboureur conçut un noble orgueil de sa profession, et préférât l'honneur de régner sur les campagnes, à la honte de vendre sa misère dans les villes. Le grand nombre des offices a toujours été mis par les hommes d'état, au nombre des fléaux publics (39). Sully voit le point où finit la nécessité et où commence l'abus, et il réduit les offices à cette proportion. Le haut prix de l'intérêt de l'argent écrasoit les nobles sous le poids des dettes, et nourrissoit la paresse du peuple : cet intérêt fut réduit (40) ; les terres reprirent leur valeur ; la classe active des citoyens trouva des ressources ; c'est par le même principe qu'il remboursa pour cent millions de rentes : son œil étoit blessé de voir tant d'hommes payés par l'état pour être oisifs. Ce grand ministre voyoit dans le corps politique l'enchaînement nécessaire des mœurs avec les lois (41) ; il travailloit donc à réprimer les vices, et surtout le luxe ; ce luxe bien plus funeste que les séditions et les guerres, parce que celles-ci ne donnent que des convulsions passagères à l'état, au lieu que l'autre le mine sourdement, en détruisant les vertus.

C'est par une administration fondée sur ces principes, que Sully, en moins de quinze ans, vint à bout de changer la face de la France ; mais il n'eût point amorti si promptement trois cent cinquante millions de dettes ; il n'eût

point laissé quarante millions dans les coffres du roi, si à tous ces moyens, il n'en eût joint un autre encore plus puissant: c'est l'économie. Je n'entends pas cette économie frivole qui consiste à retrancher quelques dépenses, et qui ne portant que sur de petits objets, ne procureroit à l'état que de petites ressources; j'entends cette économie réelle et toute-puissante, qui gouverne les trésors d'un empire comme les biens d'une famille; qui établit l'ordre, qui prévient les dissipations, et qui applique tout entier aux besoins de l'état, ce qui est la substance et le sang de l'état même. Rendons grâces à Sully, de ce qu'il a donné aux ministres cet exemple d'une économie courageuse (42); et si cela nous est permis, faisons des vœux pour qu'un si grand exemple ne demeure pas inutile aux nations.

Tant de vues, de soins et de travaux dans la partie économique, n'occupoit pas Sully tout entier; son génie parcourt également toutes les parties du ministère. L'artillerie, la guerre, la marine, les arts, la religion, la politique, tout est l'objet de ses travaux et de ses succès (43). Que dis-je? ce grand homme servit la France, même lorsqu'il n'étoit plus. Il prépara le siècle de Louis XIV, forma Colbert. Colbert et Sully! quels noms!

C'est un spectacle intéressant de rapprocher ces deux hommes célèbres, qui font époque dans notre histoire, et peut-être dans celle de l'Europe.

Destinés tous deux à de grandes choses, ils furent élevés au ministère à-peu-près dans les

mêmes circonstances. Sully parut après les horribles déprédations des favoris et les désordres de la Ligue ; Colbert eut à réparer les maux qu'avoit causés le règne orageux et foible de Louis XIII, les opérations brillantes mais forcées de Richelieu, les querelles de la Fronde, l'anarchie des finances sous Mazarin. Tous deux trouvèrent le peuple accablé d'impôts, et le roi privé de la plus grande partie de ses revenus, tous deux eurent le bonheur de rencontrer deux princes qui avoient le génie du gouvernement, capables de vouloir le bien, assez courageux pour l'entreprendre, assez fermes pour le soutenir, désirant de faire de grandes choses, l'un pour la France et l'autre pour lui-même. Tous deux commencèrent par liquider les dettes de l'état, et les mêmes besoins firent naître les mêmes opérations; tous deux travaillèrent ensuite à accroître la fortune publique : ils surent également combiner la nature des divers impôts; mais Sully ne sut pas en tirer tout le parti possible ; Colbert perfectionna l'art d'établir entr'eux de justes proporportions ; tous deux diminuèrent les frais énormes de la perception, bannirent le trafic honteux des emplois, qui enrichissoit et avilissoit la cour, ôtèrent aux courtisans tout intérêt dans les fermes ; tous deux firent cesser la confusion qui régnoit dans les recettes et les gains immenses que faisoient les receveurs ; mais dans toutes ces parties, Colbert n'eut que la gloire d'imiter Sully, et de faire revivre les anciennes ordonnances de ce grand homme. Le ministre de Louis XIV, à l'exemple de celui de Henri IV,

assura des fonds pour chaque dépense ; à son exemple, il réduisit l'intérêt de l'argent : tous deux travaillèrent à faciliter les communications ; mais Colbert fit exécuter le canal de Languedoc, dont Sully n'avoit eu que le projet ; ils connurent également l'art de faire tomber sur les riches et sur les habitans des villes, les remises accordées aux campagnes, mais on leur reproche à tous deux d'avoir gêné l'industrie par des taxes. Le crédit, cette partie importante des richesses publiques, qui fait circuler celles qu'on a, et qui supplée à celles qu'on n'a pas, paroît n'avoir pas été assez connu par Sully et assez ménagé par Colbert. Les gains excessifs des traitans furent réprimés par tous les deux ; mais Sully connut mieux de quelle importance il est pour un état de rapprocher les gains des finances, de ceux qu'on peut faire dans les entreprises de commerce ou d'agriculture. Les monnoies attirèrent leur attention ; mais Sully n'aperçut que les maux, on ne trouva que des remèdes dangereux ; Colbert porta dans cette partie une supériorité de lumières qu'il dut à son siècle autant qu'à lui-même. On leur doit à tous deux l'éloge d'avoir vu que la réforme du barreau pouvoit influer sur l'aisance nationale ; mais l'avantage des temps fit que Colbert exécuta ce que Sully ne put que désirer ; l'un, dans un temps d'orages et sous un roi soldat, annonça seulement à une nation guerrière qu'elle devoit estimer les sciences ; l'autre, ministre d'un roi qui portoit la grandeur jusque dans les plaisirs de l'esprit, donna au monde l'exemple, trop oublié peut-

être, d'honorer, d'enrichir et de développer tous les talens. Sully entrevit le premier l'utilité d'une marine ; c'étoit beaucoup en sortant de la barbarie ; nous nous souvenons que Colbert eut la gloire d'en créer une. Le commerce fut protégé par les deux ministres ; mais l'un vouloit le tirer presque tout entier du produit des terres, l'autre des manufactures ; Sully préféroit, avec raison, celui qui, étant attaché au sol, ne peut être partagé ni envahi, et qui met les étrangers dans une dépendance nécessaire ; Colbert ne s'aperçut pas que l'autre n'est fondé que sur des besoins de caprice ou de goût, et qu'il peut passer avec les artistes dans tous les pays du monde. Sully fut donc supérieur à Colbert dans la connoissance des véritables sources du commerce ; mais Colbert l'emporta sur lui du côté des soins, de l'activité et des calculs politiques ; dans cette partie, il l'emporta, par son attention, à diminuer les droits intérieurs du royaume, que Sully augmenta quelquefois ; par son habileté à combiner les droits d'entrée et de sortie, opération qui est peut-être un des plus savans ouvrages d'un législateur, et où la plus petite erreur de combinaison peut coûter des millions à l'état. Il sera difficile d'égaler Colbert dans les détails et les grandes vues du commerce ; il sera difficile de surpasser Sully dans les encouragemens qu'il donna à l'agriculture ; ce n'est pas que Colbert ait négligé entièrement cette partie importante ; n'exagérons pas les fautes des grands hommes, et n'ayons pas la manie d'être toujours extrêmes

dans nos censures comme dans nos éloges. Colbert, à l'exemple de Sully, voulut faire naître l'aisance dans les campagnes, il diminua les tailles ; il prévint, autant qu'il put, les maux attachés à une imposition arbitraire, il protégea, par des réglemens utiles, la nourriture des troupeaux, il encouragea la population par des récompenses ; mais faute davoir permis le commerce des grains, tant d'opérations admirables furent presque inutiles ; il n'y avoit point de richesse réelle ; l'état parut brillant et le peuple fut malheureux ; l'or, que le trafic faisoit circuler, ne parvenoit point jusqu'à la classe des cultivateurs ; le prix des grains baissa sans cesse, et l'on finit par la disette. Tels furent et les principes et les succès différens de ces deux grands hommes. Si maintenant nous comparons leurs caractères et leurs talens, nous trouverons que tous deux eurent de la justesse et de l'étendue dans l'esprit, de la grandeur dans les projets, de l'ordre et de l'activité dans l'exécution ; mais Sully peut-être saisit mieux la masse entière du gouvernement, Colbert en développa mieux les détails ; l'un avoit plus de cette politique moderne qui calcule ; l'autre de cette politique des anciens législateurs, qui voyoient tout dans un grand principe. Le plan de Colbert étoit une machine vaste et compliquée, où il falloit sans cesse remonter de nouvelles roues : le plan de Sully étoit simple et uniforme comme celui de la nature. Colbert attendoit plus des hommes, Sully attendoit plus des choses. L'un créa les ressources inconnues à la France, l'autre employa mieux

les ressources qu'elle avoit. La réputation de Colbert dut avoir d'abord plus d'éclat et celle de Sully dut acquérir plus de solidité; à l'égard du caractère, tous deux eurent le courage et la vigueur d'ame sans laquelle on ne fit jamais ni beaucoup de bien, ni beaucoup de mal dans un état; mais la politique de l'un se sentoit de l'austérité de ses mœurs : celle de l'autre, du luxe de son siècle. Ils eurent la triste conformité d'être haïs; mais l'un des grands, l'autre du peuple. On reprocha de la dureté à Colbert, de la hauteur à Sully; mais si tous deux choquèrent des particuliers, tous deux aimèrent la nation. Enfin, si on examine leurs rapports avec les rois qu'ils servoient, on trouvera que Sully faisoit la loi à son maître et que Colbert recevoit la loi du sien; que le premier fut plus le ministre du peuple et le second plus le ministre du roi; enfin, d'après les talens des deux princes, on jugera que Sully dut quelque chose de sa gloire à Henri IV, et que Louis XIV dut une grande partie de la sienne à Colbert (44).

On ne connoîtroit point Sully tout entier, si l'on ignoroit que ses vertus égalèrent ses talens. Que ne puis-je mettre sous vos yeux cette partie de ses mémoires, où, en traçant les qualités morales que doit avoir l'homme d'état, il trace lui-même son portrait sans s'en apercevoir ! Vous y verriez la sainteté des mœurs, l'éloignement du luxe, ce courage stoïque qui dompte la nature, qui peut énerver l'ame : Sully avoit adopté ces vertus autant par principe que par caractère (45). A la cour il con-

serva l'antique frugalité des camps; les riches voluptueux eussent peut-être dédaigné sa table, mais les Guesclin et les Bayard seroient venus s'y asseoir à côté de lui. Le travail austère remplissoit ses journées; chaque portion de temps étoit marquée pour chaque besoin de l'état; chaque heure, en fuyant, portoit son tribut à la patrie; ses délassemens même avoient je ne sais quoi de mâle et de sévère: c'étoit du repos sans indolence et du plaisir sans mollesse; L'économie domestique l'avoit formé à cette économie publique, qui devint le salut de l'état; ses ennemis louèrent sa probité; sa justice eût étonné un siècle de vertu; sa fidélité brilla parmi des rebelles. Après la mort de son maître, on put le persécuter, mais on ne put réussir à en faire un mauvais citoyen. Il resta sujet malgré la cour; il servit la reine qui l'opprimoit. En entrant dans les finances (46), il ne craignit point de donner à la nation la liste de ses biens; en sortant de place, il osa défier son siècle et la postérité. Les présens qu'on lui offrit, pour le corrompre, n'avilirent que ceux qui les offroient; comme ministre, il ne reçut rien des sujets; comme sujet, il ne reçut rien de son maître que ce qui étoit empreint du sceau des lois (47). On a déjà vu sa fermeté dans ses devoirs. La France se ligua contre lui pour l'empêcher de sauver la France; il résista à tout: il eut le courage d'être haï. La noblesse, qui n'inspire que la vanité aux petites ames, lui inspira l'orgueil des grandes choses. Jamais on ne porta si loin ce vieil honneur, dont l'enthousiasme fit nos antiques chevaliers.

chevaliers. Il dut avoir des calomniateurs et des jaloux (48); il terrassa la calomnie par ses vertus, il humilia l'envie par ses succès, il se vengea de ses ennemis ; car il ne perdit aucune occasion de leur faire du bien. Les méchans trouvoient en lui une ame inflexible et rigide ; les malheureux y trouvèrent une ame sensible et compatissante. Dans la religion, zélé sans fanatisme et tolérant sans indifférence, il étoit l'organe du roi auprès des protestans, il étoit le protecteur des catholiques auprès du roi ; il fut adoré à Genève, il fut estimé dans Rome. Bon époux, bon maître, bon père de famille (49) ; il donna un plus grand spectacle, il fut l'ami d'un roi (50). O Henri IV! ô Sully! ô doux épanchemens des cœurs ! soins consolans de l'amitié ! C'étoit auprès de Sully que Henri IV alloit oublier ses peines, c'étoit à lui qu'il confioit toutes ses douleurs. Les larmes d'un grand homme couloient dans le sein d'un ami ; la franchise guerrière et la douce familiarité assaisonnoient leurs entretiens. Il n'y avoit plus de sujet, il n'y avoit plus de roi, l'amitié avoit fait disparoître les rangs ; mais cette amitié si tendre étoit en même-temps courageuse et sévère de la part de Sully. A travers les murmures flatteurs des courtisans, Sully faisoit entendre la voix libre de la vérité : il aimoit trop Henri IV, il s'estimoit trop lui-même pour parler un autre langage. Tout ce qui eût avili l'un et corrompu l'autre, étoit indigne de tous deux ; aussi osa-t-il souvent déplaire à son maître. Je n'entrerai point dans le détail et de ses actions et de ses paroles, il en est qui ne sont

pas faites pour être senties dans des siècles corrompus; les ames foibles les appelleroient téméraires, les ames basses les jugeroient criminelles; mais l'homme vertueux les honorera toujours comme il le doit. Je n'ajouterai plus qu'un mot, c'est que l'idée seule de Sully étoit pour Henri IV ce que la pensée de l'être suprême est pour l'homme juste, un frein pour le mal, un encouragement pour le bien.

Faut-il qu'un commerce si noble ait été sitôt interrompu? faut-il qu'un tel roi et un tel ministre aient si peu gouverné la France! O jour! ô moment horrible où Sully entendit tout-à-coup retentir autour de lui : le roi est assassiné, le roi n'est plus! où un serviteur fidelle, témoin du parricide, lui remit l'affreux couteau encore dégouttant de sang; où Sully, à travers les cris, les sanglots, les gémissemens et les larmes de tout un peuple, se précipita vers le Louvre, pour y voir, pour y embrasser encore une fois le corps de son ami et de son maître; où il serra dans ses bras, où il inonda de ses larmes, où il pressa mille fois contre son sein le jeune enfant, héritier de ce malheureux prince! mais quels furent ses sentimens, lorsque dans le palais dont toutes les murailles étoient couvertes des marques du deuil et de la mort, dans ce palais où étoient encore déposés les restes du roi, presque aux pieds de sa tombe, et à la lueur des torches funèbres, il aperçoit la joie de la nouvelle cour; joie plus cruelle pour lui, que s'il avoit vu enfoncer le couteau, et le sang de Henri IV couler

sous ses yeux! Dès ce moment, il prévit tout; il vit que la France avoit été frappée avec son maître. Cependant il aimoit trop l'état pour l'abandonner à ses nouveaux tyrans. Il lutte, il combat encore, il ose prononcer les noms de devoir et de justice : mais tout étoit changé; les choses en étoient venu à ce point où les vertus d'un grand homme ne font que rendre son siècle plus coupable. Ne pouvant plus empêcher le mal, il ne lui reste que la gloire de n'en pas devenir complice (51). Il se dépouille de ses charges, il quitte la cour, et emporte avec lui ses vertus, ses services et l'ingratitude des hommes.

L'histoire a peint des sages dans la retraite, des héros dans l'oppression; mais elle n'offre rien de plus grand que la dignité de Sully dans le malheur. C'étoit la dignité de la vertu même, sur laquelle et les hommes, et les cours, et les rois ne peuvent rien. La grandeur qui étoit dans son ame se répandoit sur toute sa maison. Un nombre prodigieux de domestiques, une foule de gardes, d'écuyers, de gentilshommes; un luxe, non de frivolité, mais de magnificence, un appareil imposant, le respect de mille vassaux, la subordination d'une famille illustre, des appartemens immenses, et où les belles actions de Henri IV étoient représentées avec celles de son ministre; des parcs où régnoient la simplicité et la grandeur; au milieu de tous ces objets, Sully, en cheveux blancs, conservant les modes antiques, portant sur sa poitrine l'image de Henri IV, la sainte gravité de ses discours,

la majesté de ses regards, le siége plus élevé qui le distinguoit au milieu de ses enfans, l'accueil honorable que recevoient dans sa maison tous les vieillards, le silence mêlé de crainte, et le respect des jeunes gens que leurs pères conduisoient par la main pour voir ce grand homme, tout cela réuni sembloit offrir quelque chose de plus qu'humain, et portoit dans les cœurs je ne sais quelle émotion qui élevoit l'ame en l'étonnant. O mœurs trop différentes des nôtres ! c'est ainsi qu'il passa trente ans dans la retraite, sans se plaindre des hommes, ni de leur injustice, pleurant son ancien roi, fidelle au nouveau, estimé et haï de Richelieu, ayant survécu à tout, excepté à la vertu : elle descendit avec lui dans sa tombe. La mort termina une carrière de quatre-vingt-deux ans, dont cinquante furent employés pour le bonheur de l'état, et le reste auroit pu l'être (52).

Un mausolée élevé à sa cendre nous a conservé les traits et la figure de ce grand homme; son ame nous a été transmise dans ses mémoires; c'est-là qu'elle habite et qu'elle respire encore; c'est-là qu'elle juge les fautes et les crimes; c'est de là qu'elle porte un œil sévère sur les états, les gouvernemens et les peuples. Elle a instruit Colbert, elle instruira peut-être encore aujourd'hui quelqu'une de ces ames que la nature tient en réserve pour chaque siècle. Les titres et les terres de Sully ont passé à ses descendans : ses vertus sont un héritage qui appartient à tout le monde; il est à celui qui osera s'en saisir.

Qui, parmi nous, aura ce courage ? S'il en est un, qu'il ne s'attende point aux douceurs d'une vie tranquille, et à cette faveur populaire, qui est l'idole des ames foibles. Il faut qu'il sache qu'un grand ministre est la victime de l'état, et que l'art de faire le bien n'est que trop souvent l'art de déplaire aux hommes. Mais s'il est digne de sauver la patrie, il aura d'autres récompenses qui, peut-être, méritent d'être comptées : il aura, comme Sully, le suffrage des vrais citoyens, l'admiration des grandes ames, le témoignage de son cœur, les éloges de la postérité, et le regard de Dieu.

NOTES HISTORIQUES.

Page 160. (1) MAXIMILIEN DE BÉTHUNE, baron de Rosni, duc de Sully, maréchal de France, et principal ministre sous Henri IV, naquit à Rosni le 13 décembre 1560, de François de Béthune, baron de Rosni, et de Charlotte Dauvet, fille d'un président de la chambre des comptes de Paris. La maison de Béthune étoit illustrée et connue dès le dixième siècle ; l'histoire en fait une mention honorable dans les guerres des Croisades. Elle s'allia dans la suite avec différens princes de la maison de France, avec les empereurs de Constantinople, les comtes de Flandres, les ducs de Lorraine, les rois d'Ecosse, les rois d'Angleterre, avec la maison d'Autriche, avec les maisons de Courtenay, de Châtillon, de Montmorency, de Melun, de Horn, etc. On peut dire du duc de Sully, qu'il soutint un si grand nom, ce qui est sans doute la première gloire après celle de créer.

Idem. (2) Henri, roi de Navarre, qui, avec le secours de Sully, devoit faire tant de bien à la France, étoit plus âgé que lui de sept ans. Né le 13 décembre 1553, à Pau en Béarn, il fut élevé dans un château, parmi les rochers et dans les montagnes : là, il étoit habillé et nourri comme les autres enfans du pays ; on l'accoutumoit à courir et à monter sur les rochers ; sa nourriture ordinaire étoit du pain bis, du fromage et du bœuf ; souvent même on le faisoit marcher nus pieds et nue tête. Cette éducation mâle contribua sans doute à lui donner cette trempe d'ame vigoureuse et forte, qui en fit dans la suite un si grand homme. Il seroit à souhaiter que nos mœurs nous permissent d'imiter de pareils exemples : la mollesse, vice ordinaire de notre éducation moderne, en affoiblissant les organes, détruit les principes des grandes choses, et fait pour ainsi dire mourir l'ame avant qu'elle soit née.

Idem. (3) Pendant l'enfance de Sully, il y eut quatre batailles livrées entre les protestants et les catholiques; celle de Dreux en 1562, celle de Saint-Denis en 1567, celles de Jarnac et de Moncontour en 1569, enfin la Saint-Barthelemi, plus meurtrière que dix batailles, en 1572. Sully étoit alors âgé de douze ans, et avoit été élevé dans la religion protestante. Il faisoit ses études au collège de Bourgogne, mais il n'y demeuroit pas. Sur les trois heures après minuit, le son de toutes les cloches et les cris de la populace le réveillèrent; il ne tarda pas à être instruit de la cause du tumulte. Aussitôt il résolut d'aller gagner le collége de Bourgogne : il prend sa robe d'écolier, et met sous son bras un gros livre d'église à l'usage des catholiques; en cet état il sort. En entrant dans la rue, il la voit inondée de sang; il voit des troupes de furieux qui couroient de toute part, enfonçoient les maisons, et crioient à haute voix : *tue, tue, aux huguenots, aux huguenots.* Ce spectacle, ces cris, tout augmente sa frayeur et précipite ses pas. Trois corps-de-garde l'arrêtèrent successivement, chaque fois le livre d'heures qu'il portoit le sauva. Arrivé enfin au collége de Bourgogne, il y trouva de nouveaux périls : le portier lui refusa deux fois l'entrée, et le laissa dans la rue à la merci des assassins; heureusement le principal du collége sut son danger. C'étoit un homme de bien, et qui ne croyoit pas qu'un assassinat fut un acte de religion. Il mena le jeune Sully dans son appartement; mais en y entrant, Sully trouva encore deux prêtres, qui voulurent se jeter sur lui pour le mettre en pièces, citant les Vêpres Siciliennes, et disant que l'ordre étoit de tuer jusqu'aux enfans à la mamelle. Le principal l'arracha avec peine de leurs mains, et le fit conduire secrétement dans un cabinet, où il l'enferma sous clef. A quoi tient le sort des états! Peu s'en fallut que Henri ne fut tué le même jour. Le prêtre charitable qui sauva la vie de Sully, en sauvant un jeune enfant de douze ans, ne pensoit point alors qu'il étoit le bienfaiteur de la France.

Page 162. (4) La guerre civile qu'on avoit cru éteinte par les massacres de la Saint-Barthelemi, recommença en 1574; mais le roi de Navarre ne recouvra sa liberté

qu'en 1576 ; Rosni l'accompagna dans sa fuite. Il entra d'abord dans l'Infanterie comme simple volontaire, et fit ses premières armes aux environs de Tours : il se signala dans plusieurs détachemens. Le roi de Navarre ayant appris qu'il se comportoit avec plus de témérité que de prudence, le fit appeler, et lui dit : « Rosni, » ce n'est pas-là où je veux que vous hasardiez votre » vie : je loue votre courage, mais je désire vous le » faire employer dans une meilleure occasion ». La même année, M. Lavardin son parent, lui fit prendre l'enseigne de sa compagnie colonelle. Il est nommé pour défendre Périgueux, et ensuite Villeneuve en Agénois. A la prise de Réole il commande cinquante hommes ; au siége de Villefranche en Périgord, montant à l'assaut avec son drapeau, il est renversé par le choc des piques et des hallebardes, dans un fossé profond où il pensa périr. Au siége de Marmande, commandant un corps d'arquebusiers, il est sur le point d'être accablé par un nombre supérieur ; le roi de Navarre, couvert d'une simple cuirasse, vole à son secours, et lui donne le temps de s'emparer du poste qu'il attaquoit.

Idem. (5) Les économies du jeune Rosni, jointes aux profits militaires qu'il avoit faits dans cette campagne, le mirent en état d'entretenir à sa solde plusieurs gentilshommes, avec lesquels il ne s'attacha plus qu'à la personne du roi. Quoiqu'il n'eût encore que seize ans, il mit un ordre si réglé dans son domestique, qu'il vint à bout de soutenir un état qui paroissoit au-dessus de sa fortune. Le roi de Navarre le remarqua, et conçut dès ce moment pour lui une très-grande estime. Il n'appartient pas à tout le monde de deviner les grands caractères par les petites choses ; c'est ce que fit alors le roi de Navarre : peut-être dans ce jeune officier, il vit déjà le ministre et le surintendant des finances.

Idem. (6) Le roi ayant surpris Eause, ville d'Armagnac, y entra à la tête de quinze ou seize hommes qui le suivoient de plus près. Comme on abattoit sur-le-champ la herse du pont, le reste de son armée ne put le suivre, et demeura hors de la ville. Aussitôt les habitans sonnèrent le tocsin, et vinrent attaquer cette petite troupe. On entendit plusieurs voix qui crioient : « Tirez à cette » jupe

» jupe écarlate et à ce panache blanc, c'est le roi de Na- » varre. » Ce prince fondit, le pistolet à la main, sur plusieurs pelotons, et les dissipa ; mais le nombre des ennemis augmenta, et le danger devint extrême. Le roi, adossé contre le portail d'une église, combattit assez long-temps, pour que son armée eût le temps d'enfoncer les portes, et de venir à son secours. Rosni, dans ce péril, partagea l'honneur de défendre son maître, et de le conserver à la France.

Idem. (7) Devant Mirande, Rosni et le jeune Béthune, son cousin, se virent enveloppés d'ennemis ; ils combattirent long-temps sans autre espérance que celle de venger leur mort : déjà ils ne pouvoient plus soutenir leurs armes, lorsque le roi de Navarre envoya à leur secours. Devant Nérac, ce prince repoussa presque seul un gros de cavalerie qui s'étoit avancé pour le surprendre. Rosni, à son exemple, alla le même jour avec douze ou quinze hommes, faire le coup de pistolet jusqu'à la portée de l'armée catholique. Le roi qui le remarqua, dit à Béthune : « Allez à » votre cousin, le baron de Rosni ; il est étourdi comme » un hanneton. Retirez-le de là, et les autres aussi, car » ils seront tous pris ou tués. » Rosni obéit, et le roi qui vit son cheval blessé à l'épaule, lui reprocha sa témérité avec la colère de l'amitié.

Page 163. (8) Siége de Cahors en 1580. Il fut tel qu'on le peint ici, et l'on n'a rien exagéré. Rosni y fut renversé d'une grosse pierre qui avoit été lancée d'une fenêtre. Peu de temps après, il fut blessé à la cuisse gauche. Le combat dans l'intérieur de la ville dura cinq jours et cinq nuits entiers, pendant lesquels personne n'osa quitter ses armes pour un seul instant. Les soldats de Henri IV, tout couverts de sang, pouvoient à peine se soutenir. A la fatigue, à l'épuisement, au poids des armes, à l'excessive chaleur, se joignoient encore les blessures qui achevoient de leur ôter ce qui leur restoit de forces. Sur ces entrefaites, le bruit se répandit que les habitans qui étoient infiniment supérieurs en nombre, venoient de recevoir de nouveaux secours. Les principaux officiers s'assemblent autour du roi, et le conjurèrent de se retirer. Ce prince, quoique blessé en plusieurs endroits, se tourne vers eux avec un visage riant,

et leur dit d'un ton d'assurance : « Il est écrit là-haut » ce qui doit être fait de moi dans cette occasion. Sou- » venez-vous que ma retraite hors de cette ville, sans » l'avoir assurée au parti, sera la retraite de ma vie » hors de ce corps ; il y va trop de mon honneur : » ainsi, qu'on ne me parle plus que de combattre, de » vaincre ou de mourir. »

Page 164. (9) En 1580, Rosni, devant Marmande, eut un cheval tué sous lui. Enfermé dans Nérac avec le roi, il fit plusieurs excès de valeur. Un jour on vint dire au roi que Rosni étoit pris et blessé ; aussitôt, malgré sa colère, il envoie des troupes pour le dégager, et il lui défend de sortir de la ville sans son ordre. Peu de temps après, s'étant rendu maître de Monségur, il chargea Rosni de mettre cette place en état de défense. En 1586, Rosni est employé avec honneur dans différens siéges. A celui de Fontenai-le-Comte, en Poitou, il conduisoit l'artillerie. En 1587, avec six chevaux seulement, il défait et emmène prisonniers quarante hommes. A la bataille de Coutras, il contribue à la victoire, en faisant servir à propos l'artillerie qui ne consistoit qu'en trois canons ; car en ce temps-là, avec très-peu de forces on faisoit de grandes choses. En 1589, il met la ville de Tours en état de défense contre le duc de Mayenne qui vint y assiéger Henri III. Au combat de Fosseuse, journée très-sanglante et très-meurtrière, il marcha lui-même cinq fois à la charge, eut son cheval renversé sous lui d'un coup de lance, et deux épées cassées entre ses mains. Enfin, au premier siége de Paris, il se vit plusieurs fois environné de la mort ; mais le roi de Navarre veilloit toujours à le retirer des dangers où le précipitoit son courage. Il me semble qu'on remarque dans la plupart des actions de ce temps-là, un caractère extraordinaire, soit que ce fût l'ame de Henri IV qui répandît cet esprit dans son armée, soit que ce fût un reste de l'antique chevalerie, qui, conservée dans ces temps de fanatisme et de trouble, mêloit je ne sais quoi de fier et de grand dans l'atrocité naturelle des guerres de religion.

Idem. (10) Bataille d'Arques, le 20 septembre 1589. Le duc de Mayenne avoit trente mille hommes, et le

roi n'en avoit que trois mille ; mais il crut qu'il falloit faire quelque coup d'éclat pour relever la foiblesse de son parti. Jamais il ne parut si serein, ni si tranquille : quelques momens avant le combat, on lui amena un prisonnier de distinction ; le roi alla à sa rencontre et l'embrassa en souriant. Celui-ci, qui cherchoit partout des yeux une armée, témoignoit au roi sa surprise de voir si peu de soldats autour de lui : « Vous ne les voyez » pas tous, lui dit Henri IV avec la même gaieté, car » vous n'y comptez pas Dieu et le bon droit qui m'as» sistent ». Le poste de Rosni étoit au bas d'une chaussée, dont il falloit empêcher le passage. Mayenne y porta ses plus grands efforts ; Rosni, à la tête de deux cents chevaux, en attaqua d'abord neuf cents des ennemis et les fit reculer ; il fut ensuite repoussé par quatre nouveaux escadrons qui vinrent se joindre aux premiers. Soutenu par quelques secours, il les fait reculer une seconde fois ; enfin, il eut à soutenir avec sa troupe jusqu'à trois mille chevaux. C'est au sortir de cette bataille, que Henri IV écrivit à Crillon cette fameuse lettre : « Pends-toi, brave Crillon ; nous avons com» battu à Arques, et tu n'y étois pas ». Il disoit aussi avant cette journée, qu'il étoit roi sans royaume, mari sans femme et guerrier sans argent.

Page 165. (11) Bataille d'Ivry, le 14 mars 1590. Henri IV, sur le point de la livrer, écrivit à Rosni de venir le joindre promptement. Celui-ci, malgré toute sa diligence, ne put arriver qu'une heure et demie avant le combat. Le roi voulut lui montrer la disposition des armées : « Suivez-moi, lui dit-il, afin que vous puis» siez apprendre votre métier ». Pendant la bataille, Rosni, qui combattoit auprès du roi, eut deux chevaux tués sous lui, et reçut lui-même sept blessures. Il tomba dans son sang et demeura évanoui. Revenu à lui longtemps après, il se trouva seul sur le champ de bataille, environné de morts, désarmé et sans domestiques. Il croyoit la bataille perdue, lorsque quatre des ennemis venant à lui, le prièrent de les recevoir pour ses prisonniers, et de leur sauver la vie : ce fut ainsi qu'il apprit la victoire de Henri IV. Il se fit aussitôt transporter à Rosni, pour s'y faire guérir de ses blessures ; le roi y étoit alors.

Ce fut un spectacle assez singulier, de voir Sully couché sur un brancard fait à la hâte de branches d'arbres, environné de ses domestiques qui portoient en triomphe les débris de ses pistolets et les tronçons de ses épées, accompagné de prisonniers, de drapeaux ennemis et de trophées d'armes, suivi de ses soldats, qui tous étoient décorés des marques honorables de leurs blessures, arriver à Rosni dans cette pompe militaire. Du plus loin que Henri IV le reconnut, il courut au-devant de lui, et lui parlant plus en ami qu'en roi, lui témoigna les inquiétudes les plus obligeantes sur sa santé. Rosni le remercia, et lui dit *qu'il s'estimoit d'avoir souffert pour un si bon maître.* Alors Henri lui répondit : *Brave soldat et vaillant chevalier, j'avois toujours eu très-bonne opinion de votre courage, et conçu de bonnes espérances de votre vertu, mais vos actions signalées et votre réponse modeste ont surpassé mon attente.... et partant, en présence de ces princes, capitaines et grands chevaliers qui sont ici près de moi, vous veux-je embrasser des deux bras.* Alors il se jeta à son cou, et le serra tendrement. Il lui dit encore beaucoup de choses pleines d'une sensibilité touchante ; en se séparant de lui : *Adieu, mon ami*, lui dit-il, *portez-vous bien, et soyez sûr que vous avez un bon maître.*

Page 166. (12) En 1591, Rosni prend Gisors par le moyen d'une intelligence. Pendant le siége de Chartres, il fut presqu'assassiné au sortir d'un bois, par une troupe de cavaliers qui tirèrent sur lui à bout portant. N'étant pas encore remis de ses blessures, il forme un projet d'attirer Mayenne dans la ville de Nantes. Le chef des ligueurs s'avançoit déjà, croyant avoir des intelligences sûres dans la place : Rosni, qui avoit tout préparé pour le bien recevoir, voulut en informer le roi ; ce prince, impatient de se trouver partout où il avoit des périls et des combats, accourut aussitôt dans la ville, suivi de quarante hommes. Rosni l'apprend, court au devant de lui, et d'un air fort ému : « Pardieu, Sire, lui dit-il, vous » avez fait-là une belle levée de boucliers, qui infailli» blement empêchera le service que nous voulions vous » rendre. Hé quoi ! n'avez-vous pas acquis assez de » gloire et d'honneur en tant de combats et de batailles,

» où vous vous êtes trouvé plus que mille hommes de » ce royaume, sans vouloir faire aussi le carabin »? La colère de Rosni étoit assez bien fondée : en effet, on sut l'arrivée du roi, et les ennemis se retirèrent.

Idem. (13) Siége de Rouen, en 1591 et 1592. Rosni et le maréchal de Biron y furent d'un avis opposé sur le lieu où il falloit commencer l'attaque : Biron vouloit qu'on attaquât d'abord le château, Rosni qu'on s'attachât au corps de la place, selon cette maxime qu'il citoit souvent : *Ville prise, château rendu.* Cependant l'avis du maréchal l'emporta. Rosni ne réussit pas mieux à obtenir un poste dans l'artillerie; il le brigua avec toute la chaleur d'un homme qui veut être utile; mais apparemment on craignoit déjà ses talens, et l'on eut l'adresse de lui donner l'exclusion. Il accompagnoit du moins Henri IV dans tous les périls. A l'attaque d'une tranchée, pendant une nuit très-froide du mois de décembre, il fut renversé deux fois, et eut ses armes détachées et mises en pièces. Henri, toujours impétueux, s'étoit exposé dans cette action jusqu'à faire désespérer de sa vie : le lendemain Rosni lui porta la plainte commune de toute l'armée. Le roi l'interrompit par ces paroles : « Mon » ami, je ne puis faire autrement; car puisque c'est » pour ma gloire et pour ma couronne que je combats, » ma vie et toutes choses ne me doivent rien sembler » au prix ».

Idem. (14) Alexandre Farnèse, duc de Parme, un des plus grands hommes que l'Europe ait produits, servoit par son génie la politique ambitieuse de Philippe II. Il combattoit dans les Pays-Bas, des peuples qu'il regardoit comme rebelles, et il venoit soutenir des révoltés en France : ces sortes de contradictions sont assez ordinaires dans la conduite des hommes. Henri IV, qui assiégeoit alors la ville de Rouen, laissa la conduite du siége au marchal de Biron; et avec un très-petit nombre de troupes alla chercher le duc de Parme. Il prit seulement la précaution d'ordonner à trente hommes qu'il désigna, de ne point abandonner ses côtés en quelqu'occasion que ce pût être; on se doute bien que Rosni partagea la faveur de cet emploi aussi honorable, que dangereux. Henri IV ayant joint l'armée ennemie

proche du côteau d'Aumale, osa marcher au-devant d'elle avec cent chevaux seulement. Tous les chefs furent consternés du péril où il alloit s'exposer, mais personne n'osoit parler : Rosni, plus hardi que les autres, porta la parole. *Voila un discours de gens qui ont peur*, lui dit Henri IV ; *je n'eusse jamais attendu cela de vous autres.* Rosni piqué de ce reproche, lui répliqua : *Il est vrai, sire, nous avons peur, mais seulement pour votre personne ; que s'il vous plaît vous retirer, et nous commander d'aller pour votre service mourir dans cette forêt de piques, vous reconnoîtrez que nous n'avons point peur pour notre vie, mais pour la vôtre.* Ce discours toucha le roi, mais sans l'ébranler. On sait qu'après avoir perdu soixante hommes des cent qui l'accompagnoient, il fit une fort belle retraite, et sut avec quarante chevaux en imposer à un ennemi habile, et qui étoit à la tête d'une armée de trente mille hommes. Cette action fit beaucoup de bruit ; le duc de Parme l'admira. La reine Elizabeth écrivit à Henri IV, pour le prier de ménager davantage une vie si précieuse ; et Mornay lui écrivit cette lettre si connue : *Sire, vous avez assez fait l'Alexandre, il est temps que vous soyez Auguste. C'est à nous à mourir pour vous, et c'est-là notre gloire ; à vous, sire, de vivre pour la France, et j'ose vous dire que ce vous est devoir*, etc.

Page 167. (15) On n'exagère rien, en disant que Sully étoit l'homme le plus habile de son temps, pour l'attaque et pour la défense des places. Dans l'attaque, bien disposer ses lignes, savoir à propos les resserrer ou les étendre, ne leur donner que l'espace nécessaire, appuyer leurs différentes parties par des postes, établir entr'elles une correspondance sûre et rapide ; reconnoître les avantages ou les obstacles que présente un terrain plus bas ou plus élevé, dur ou facile à s'ouvrir, sec ou marécageux ; choisir le lieu et l'instant le plus favorables pour ouvrir la tranchée ; marquer la distance la plus convenable pour les batteries, perfectionner la manière de les construire ; donner au canon l'inclinaison la plus avantageuse pour que ses coups aient le plus grand degré possible de force, de justesse et de rapidité ; calculer pour la charge des mines, la somme des résistances à la qua-

lité des poudres ; trouver toujours les proportions convenables à l'effet qu'on veut produire ; se servir des ouvrages déjà emportés pour abattre les autres avec plus de succès ; enfin, varier ses attaques selon les différentes constructions des places, et apprendre des règles même à s'en écarter, lorsque les règles sont forcées par des lois supérieures de lieux, de temps et de saisons. Dans la défense, renverser les batteries de son ennemi par des batteries opposées, détruire ses travaux, ou les tourner contre lui-même ; juger par la vue de ses premiers ouvrages de tous ceux qu'il médite ; connoître par leur progrès quel sera le moment de l'attaque ; distinguer les attaques feintes des véritables ; mettre dans les sorties une prudence active et une vigueur sage ; défendre chaque pouce de terrain comme la place entière ; multiplier le siége en créant des obstacles, être partout sur les pas des assiégeans, à la tranchée, à la brèche, et jusques dans les entrailles de la terre ; opposer partout la mort à la mort, et s'armer des ruines même ; enfin, épier les hasards, plus forts quelquefois que les canons, les mines et les bombes ; voilà quels étoient les principes de l'art de Sully. Il n'est pas inutile de remarquer que dans le siècle où il vécut, l'art lui offroit beaucoup moins de ressources pour la défense des places que pour l'attaque. Celle-ci, par l'invention de la poudre, acquit presque tout-à-coup une force supérieure, au lieu que l'autre ne se perfectionna que lentement et par degrés. Le canon foudroyoit les remparts avec une activité terrible, et l'on ne savoit pas encore que la résistance la plus forte consiste dans l'exacte combinaison des lignes parallèles, perpendiculaires et obliques, qui, foibles quand elles sont séparées, perdent leur défaut en se réunissant, et se fortifient par leurs rapports mutuels. L'on ignoroit encore l'art de se mettre à couvert de la bombe, à laquelle même aujourd'hui les batteries restent exposées. La mine enfin, qui des trois attaques est la plus terrible, la mine, qui ébranle, renverse et déracine tout, faisoit déjà de grands ravages, et l'on ignoroit encore l'art de la combattre par des contre-mines; art qui même aujourd'hui est, dit-on, imparfait, et qui, plus perfectionné peut-être, pourroit rendre les places

imprenables. Sully suppléoit, par l'intelligence et l'activité, à tout ce qui manquoit alors du côté de l'art et des connoissances.

Idem. (16) Siége de Dreux, en 1593. Il falloit se rendre maître d'une tour qui étoit à l'épreuve du canon. Rosni promit au roi de l'emporter : ses ennemis osèrent trouver cette promesse ridicule ; le roi lui-même doutoit un peu du succès. Cependant Rosni en vint à bout en six jours, par la mine et la sappe. Siége de Laon en, 1594. Rosni avoit la direction d'une batterie de six pièces de canon. Siége de la Fère, en 1596 ; il dura six mois ; par la vigilance et les soins de Rosni, rien ne manqua dans l'armée. Siége d'Amiens, en 1597. Tout le monde sait comment cette ville fut surprise par les Espagnols. Tandis que toute la cour étoit consternée, Rosni s'occupoit des moyens d'avoir des troupes et de l'argent. Bientôt le roi fut en état d'aller mettre le siége devant cette place. Rosni étoit partagé entre le soin de lever les deniers de l'état et celui de les employer aux besoins de l'armée. L'abondance y étoit si grande, qu'on disoit alors que *Henri IV avoit mené Paris dans Amiens.* Ce fut la première armée qui eut un hôpital réglé, dans lequel les blessés et les malades eurent des secours qu'on ne connoissoit point encore. Rosni faisoit tous les mois un voyage au camp ; son ancienne ardeur pour la guerre se rallumoit alors plus que jamais. Un jour le roi lui fit une réprimande sévère de ce qu'il s'étoit exposé, et lui défendit de se trouver à aucun poste où il y auroit du danger : ces sortes de défenses honorent également le roi qui les fait et le sujet qui les reçoit.

Idem. (17) Guerre contre le duc de Savoie, en 1600, au sujet du marquisat de Saluces. Ce prince étoit venu à Paris en 1599 pour négocier lui-même son affaire ; ayant été à l'Arsenal, où il devoit souper avec le roi, il fut curieux de voir les magasins. Rosni le mena dans les ateliers où l'on faisoit des préparatifs immenses d'artillerie. Le duc étonné lui demanda ce qu'il vouloit faire de tant de canons : *C'est pour prendre Montmélian*, lui répondit Sully en riant. Le duc, un peu déconcerté, prit le parti de tourner la chose en plaisanterie.

Montmélian

Montmélian passoit pour la plus forte place de l'Europe ; dès que la guerre fut déclarée, Sully conseilla au roi de l'assiéger ; mais il se trouva le seul de son avis, et tous les officiers s'y opposèrent. Pour déterminer Henri IV sur Montmélian, Sully alla mettre le siége devant Charbonnières, place presqu'aussi forte, et située sur un roc inaccessible. Il y essuya des fatigues incroyables ; enfin, après quelques jours de travail, il promit au roi de le rendre maître de la place pour le lendemain. Il ne tint pas à ses ennemis que tout n'échouât. Tandis qu'il exposoit sa vie, les courtisans étoient occupés à censurer ses opérations : l'un d'eux dit hautement que s'il étoit dans la place, il sauroit bien empêcher qu'elle ne fût prise d'un mois. *Allez y donc*, leur dit-il à tous, excédé enfin de leurs discours, *et si je ne vous fais pas tous pendre aujourd'hui, je veux passer pour un fat.* En effet ; la place se rendit le même jour. Même après le succès, Sully eut beaucoup de peine à obtenir la permission de prendre Montmélian. Il y avoit des hommes dans le conseil qui redoutoient les succès de Sully, autant que le duc de Savoie lui-même ; à la fin le zèle l'emporta sur l'envie. Montmélian fut assiégé, et Sully commença à prouver qu'avec une artillerie bien servie, il n'y a plus de place imprenable.

Page 170. (18) Sully fut aussi habile négociateur qu'excellent guerrier. Dès l'âge de vingt-trois ans il avoit étudié l'art de manier les esprits, et de connoître les hommes. En 1583, temps où la ligue commençoit à se former, le roi de Navarre l'avoit envoyé à la cour pour en suivre les mouvemens. Il y avoit vu Catherine de Médicis ne paroissant occupée que de plaisirs, et méditant d'éternelles intrigues ; les Guise populaires, comme sont d'abord tous les tyrans, flattant le peuple pour écraser le roi ; les favoris impétueux et avides, poussant d'une main imprudente l'ame de Guise vers des situations extrêmes ; le roi souffrant d'abord la ligue par indolence, l'autorisant ensuite par foiblesse, et bientôt se débattant contre elle, après s'être enveloppé dans ses piéges. Sully, attentif à tout ce qui se passoit autour de lui, en donnoit des avis exacts au roi de Na-

varre. En 1585, il fit à Paris un second voyage, qui avoit encore le même but. Henri IV venoit de se déclarer chef de cette ligue armée pour le détrôner ; Sully s'adressa dans cette occcasion à tous les François qui aimoient encore l'état. Enfin en 1588, après les barricades, monument singulier d'audace de la part d'un sujet, et de foiblesse de la part d'un roi, il suivit par ordre de son maître le comte de Soissons, pour étudier ses démarches, et observer le nouveau système qu'on alloit suivre à la cour. C'est sans doute dans ces différentes circonstances que Sully acquit cette connoissance supérieure des hommes, qu'il a montrée toujours depuis. En effet, pour apprendre à les connoître, il ne faut pas les étudier dans des temps de calme, et lorsque toutes les passions sont endormies ; un masque uniforme et trompeur couvre alors tous les visages. C'est dans les temps orageux, dans les grands intérêts, dans le choc des partis et des crimes qu'il faut les voir : c'est alors que les ames se développent, que toutes les passions ont leur activité, que tous les hommes sont eux-mêmes. Dans ces momens d'agitation, la nature irrégulière et forte a un grand caractère, et tous ses traits sont mieux marqués : telle avoit été l'école de Sully. Ceux qui ont lu ses mémoires, savent d'ailleurs qu'il avoit toute la pénétration et le sang froid dont on a besoin pour observer et juger les hommes.

Page 171 (19) En 1586, Sully avoit déjà négocié un traité entre les deux rois, mais l'indécision, vice de toutes les ames foibles, entraîna bientôt Henri III d'un côté opposé, et le traité devint inutile. Enfin, en 1589, après l'assassinat des Guise, Henri III ayant tâché vainement d'apaiser le duc de Mayenne, qui ne daigna point pardonner à son roi, fut moins éloigné de s'unir avec le roi de Navarre. Sully négocia encore ce traité, non point avec la grave lenteur de la plupart des plénipotentiaires, mais avec l'activité d'un homme qui vouloit sauver la France. Un grand nombre de voyages qu'il fit avec précipitation, et sans prendre de repos, le firent tomber dangereusement malade. Le philosophe Mornay eut l'adresse de profiter de l'état de Sully pour obtenir la gloire et la récompense du traité.

Idem. (20) Brancas-Villars, amiral de France, gouverneur de Rouen pour la ligue, fut un des hommes les plus estimables de son temps. Il étoit brave, désintéressé, plein d'audace, incapable de dissimulation, indigné contre tout artifice, mais emporté, ayant d'ailleurs plusieurs traits de ressemblance avec Henri IV; il estimoit beaucoup le roi, et n'en étoit pas moins estimé. Sully, en 1594, négocia avec lui pour le détacher de la ligue; cette négociation fut d'abord secrète, ensuite elle fut traversée par des intrigues; enfin, comme tout étoit sur le point d'être conclu, on persuada à Villars que Sully avoit formé le projet de s'emparer de sa personne pour le faire assassiner. Villars, à cette nouvelle, sentit toute la fureur qu'une trahison doit inspirer à une ame haute et d'une droiture austère. Il arracha le traité des mains de Sully, le déchira en mille pièces et le jeta au feu. La modération de l'un calma les emportemens de l'autre: tout fut éclairci; Villars fit pendre l'auteur de l'imposture et signa son traité. Sully eut la gloire de donner en même-temps à son roi une place importante, un brave guerrier et un fidelle sujet.

Idem. (21) La même année, Sully conclut un traité au nom du roi avec le duc de Guise; c'étoit le fils de celui qui avoit été assassiné à Blois. Il n'eut ni les talens, ni les vices, ni la malheureuse célébrité de son père. On pourroit peut-être le comparer à Richard, fils de Cromwel; tous deux, nés d'un père qui avoit ébranlé et gouverné un puissant état, moururent sujets obscurs, dans un pays où ils avoient pensé être les souverains.

Page 173. (22) On ne sauroit croire combien Henri IV avoit de cabales à étouffer, même dans son parti; le fanatisme et l'ambition tournoient toutes les têtes: quand Sully ne combattoit pas, il négocioit. En 1594, il quitte le siége de Laon, pour aller à Paris apaiser la fermentation des esprits agités par l'affaire des jésuites. Peu de temps après, Henri IV l'envoie auprès du duc de Bouillon, pour le raffermir dans le devoir, et observer les complots qui se formoient à Sedan. En 1595, il va à Rouen dissiper les brigues du duc de Montpensier. En 1597, il est chargé d'écrire aux chefs des protestans, qui, pendant le siége d'Amiens, cherchoient à inquié-

ter le roi, pour en arracher de nouveaux priviléges. En 1598, il va dans la Bretagne, qui n'étoit pas encore bien remise des troubles de la guerre, et tient les états à Rennes, pour hâter la levée des sommes qu'on avoit promises. En 1603, il fait un voyage en Poitou, y dissipe les factions, et ramène au roi le cœur des protestans. En 1606, il fit échouer les desseins des calvinistes, qui demandoient un synode national : il concilie à la Rochelle le clergé et les protestans divisés. Enfin, en 1614, il travaille, par ordre de la régente, à prévenir ou apaiser les troubles excités par les princes et les grands du royaume. On lui doit cette justice, que ses talens ne servirent jamais qu'au bien de l'état. Sa politique n'eut rien d'artificieux; elle fut adroite sans être fausse, et vertueuse sans être rigide : c'étoit la politique d'un honnête homme qui dit toujours la vérité, et qui est assez estimé pour la faire croire.

Idem. (23) La principale de ces assemblées du corps protestant fut celle de Chatellerault, en 1605. Sully fut nommé par le roi pour y présider : jamais son maître ne lui donna une plus grande marque de confiance, et si l'on fait attention qu'il étoit protestant, on verra que jamais il ne se trouva dans une circonstance plus délicate. Le plan de conduite qu'il se traça à lui-même fut de ne trahir ni sa religion, ni son prince, et de remplir en même-temps les devoirs de protestant zélé et de sujet fidelle; il marcha toujours entre ces deux lignes, sans s'en écarter. Aussi, dans toute cette assemblée, il joua le rôle d'un sage, au lieu que Mornay, avec son zèle aveugle et impétueux, ne parut qu'un enthousiaste qui veut armer des fanatiques. Sully présida encore deux fois à de pareilles assemblées : l'une à la Rochelle en 1607, et l'autre à Gergeau en 1608; et dans toutes les deux il ne fut pas moins utile à l'état et au roi.

Page 174. (24) Sully, en 1586, traite avec les Suisses, et en obtient une promesse de vingt mille hommes pour son maître. En 1599, il négocie le mariage du roi avec Marie de Médicis. En 1600, il conclut un traité avec le cardinal Aldobrandin, légat du pape et médiateur pour le duc de Savoie. En 1604, il termine en faveur du roi une contestation avec le pape sur la propriété du pont

d'Avignon. Mais c'est surtout dans son ambassade en Angleterre qu'il développa des talens supérieurs. Dès l'an 1601, Henri IV l'avoit envoyé à Douvres, où il avoit eu un entretien avec Elizabeth sur les moyens d'abaisser la maison d'Autriche. Cette reine protestante, ennemie implacable d'une puissance qui avoit voulu la détrôner, occupée déjà des grandes idées de l'équilibre de l'Europe, étoit par estime, par admiration et par intérêt, l'alliée et l'amie de Henri IV; et tous deux n'attendoient que le moment d'exécuter leurs vastes desseins; mais elle mourut en 1603. Henri IV sentit combien la mort de cette reine pouvoit influer sur les affaires de l'Europe: il craignit avec raison que le nouveau roi d'Angleterre ne fût pas aussi disposé qu'elle à entrer dans ses vues. Il lui envoya donc Sully avec la qualité d'ambassadeur extraordinaire, pour le fixer dans son parti, et armer l'Angleterre contre l'Autriche. Il faut lire dans les mémoires même tous les détails de cette négociation: on y trouvera la profondeur d'un politique, l'éloquence d'un homme d'état, cette activité d'esprit qui donne presque toujours les succès, ce coup d'œil qui démêle les objets, même au milieu du trouble, et qui fait le grand négociateur, comme le grand général. On y remarquera surtout cet ascendant qu'un homme de génie sait prendre sur les caractères foibles et sur les ames à petites passions.

Page 182. (25) François d'O, surintendant des finances sous Henri III et au commencement du règne de Henri IV, avoit tout ce qui auroit dû lui donner l'exclusion de cette charge. Il étoit dissipateur, indolent, passionné pour le jeu, tout occupé de ses plaisirs, mettant une vaine grandeur dans des prodigalités insensées, ne se refusant rien, tandis que le roi manquoit de tout: voilà l'homme qui gouvernoit les finances. Il mourut en 1594 avec plus de quatre millions de biens, laissant l'état endetté de huit cent dix millions de notre monnoie actuelle. A sa mort, la charge de surintendant fut supprimée, et le roi créa un conseil de finances composé de huit personnes. Sully n'approuva point cette forme d'administration, parce qu'il est bien plus difficile de trouver huit hommes vertueux, que d'en trouver un seul. Sa façon de penser ne fut que trop justifiée: les huit conseillers ne furent que huit concussionnaires à brevet.

Les dissipations et les vols continuèrent avec plus de fureur qu'auparavant. Le roi, dans la guerre contre l'Espagne, ayant besoin de huit cent mille écus pour faire le siége d'Arras, les leur demanda, comme l'homme qui a besoin de pain en demande à un citoyen riche; il ne put jamais les obtenir. *Je suis*, écrivoit ce bon prince à Sully, *fort proche des ennemis, et je n'ai pas quasi un cheval sur lequel je puisse combattre; mes chemises sont toutes déchirées, mes pourpoints troués au coude, et depuis deux jours je dîne chez les uns et les autres, parce que mes pourvoyeurs n'ont plus moyen de rien fournir pour ma table.* Cependant les huit conseillers des finances tenoient à Paris d'excellentes tables, et leur luxe insultoit à la misère publique. Il n'est pas inutile de répéter de pareils faits, pour qu'on sache jusqu'où peut aller l'audace de la déprédation dans un état mal gouverné depuis long-temps.

Page 183. (26) La première opération de Sully fut de se transporter, en 1596, dans les principales généralités du royaume, et d'envoyer dans les autres des hommes de confiance, pour en connoître les forces et les revenus. En 1598, il fit un second voyage. Son attention s'étendoit à tout : il examinoit le climat de chaque province, les différentes espèces de terre, de culture, de production, les non valeurs réelles ou supposées, leurs causes ou passagères ou constantes, la proportion entre les frais et le revenu, la qualité et le prix commun des denrées, la facilité des consommations, le nombre des habitans, leur caractère, la valeur des hommes dans les différens pays, les ressources des villes, les produits des manufactures, l'étendue et la qualité du commerce. Il observoit sur les lieux même ce que payoit chaque province, la nature des impositions; celles dont la ressource est en même-temps la plus étendue et la plus prompte; celles dont la perception coûte le moins, et rapporte le plus; celles qui se combinent le mieux avec le climat, le sol, l'industrie des habitans, et celles qui sont plus à charge au peuple, qu'elles ne sont utiles à l'état. Il calculoit par tout la somme des richesses; il étudioit tout ce qu'une province reçoit, et tout ce qu'elle donne, comment y vient et par où s'écoule l'argent, quels sont les canaux ouverts, et ceux qui sont engorgés; enfin, quelles sont

les provinces où la capitale ne renvoie point les sucs qu'elle en reçoit, et où se trouve interrompue cette heureuse circulation, qui fait la vie du corps politique. Sully, sur tous ces objets, ne s'en rapportoit qu'à lui-même; car il faut des yeux pour voir. On sait que le duc de Bourgogne, dans un temps plus éclairé, ne put se procurer une connoissance exacte des provinces, par les intendans même.

Idem. (27) Dès que les membres du conseil apprirent que Sully devoit faire des visites dans les provinces, ils n'épargnèrent rien pour le traverser. L'opération étoit trop utile pour qu'ils n'en fussent pas épouvantés : ils eurent recours à tout; les receveurs-généraux, trésoriers, contrôleurs, greffiers et jusqu'aux moindres commis furent prévenus. Les uns s'absentèrent et laissèrent leurs bureaux fermés; d'autres firent voir des ordres qui leur défendoient de communiquer leurs registres et leurs états. En même-temps on semoit dans les provinces les bruits les plus odieux sur Sully; on profitoit de son absence pour le noircir auprès du roi : on l'accusoit d'ignorance, de dureté, d'étourderie; on le peignoit comme un tyran qui alloit sucer le sang du peuple, et qui abusoit de l'autorité du prince, pour le rendre odieux à ses sujets. Enfin, le cri général fit impression sur le roi lui-même, et Sully eut ordre de revenir. Henri IV qui, après la plus courte absence, l'embrassoit toujours avec transport, le reçut très froidement. Sully reconnut alors le danger qu'il y a de servir les rois loin d'eux. Il eut à se justifier des plus cruelles calomnies, et il en vint aisément à bout; mais il falloit encore éviter les soupçons pour l'avenir. Cinq cent mille écus qu'il avoit ramassés dans ses voyages, et qui sans lui eussent été perdus pour le roi, furent déposés dans le trésor royal En même-temps il prit des précautions pour qu'aucune partie de cette somme ne fût dissipée. On ne tarda point à sentir combien ces précautions étoient nécessaires.

Sanci, membre du conseil, et le plus absolu des hommes, envoya demander à Sully, avec toute la fierté d'un despote, quatre-vingt-dix mille écus pour payer les Suisses. Sully savoit qu'il n'étoit dû que le tiers de cette somme : il refusa. Son refus excita entre lui et

Sanci une vive querelle qui éclata en présence du roi. Peu de temps après, Sully surprit encore les membres du conseil à vouloir détourner deux cent mille écus du trésor royal. Heureusement il avoit gardé entre ses mains de quoi les confondre, et dans le moment qu'ils croyoient triompher, en rejetant sur lui la dissipation de cette somme, il les convainquit lui-même en présence du roi de cet odieux brigandage. Ce fut-là l'essai des contradictions et des noirceurs que Sully eut à essuyer au commencement de son ministère : ces détails de la méchanceté ne sont indifférens pour aucun siècle. On s'étonne quelquefois qu'il se fasse si peu de bien dans les états : le philosophe, qui pèse les obstacles, doit peut-être s'étonner de ce qu'il y a encore des hommes qui ont le courage d'en faire.

Page 184. (28) Ce fut en 1598 que parurent toutes ces déclarations qui rendirent le roi propriétaire de ses revenus, et mirent le peuple à l'abri des concussions des sujets puissans. Ce qu'il y a de singulier, c'est que tous les tyrans qui voloient le peuple, se plaignirent avec audace, comme si on les eût dépouillés d'un bien légitime ; tant certains hommes s'accoutument à regarder l'injustice comme un de leurs droits. Le duc d'Epernon, par ces sortes de violences, se faisoit tous les ans un revenu de près de quatre cent mille francs de notre monnoie ; il fut averti du jour où devoit passer la déclaration qui lui ordonnoit de n'être plus brigand ni concussionnaire : il se rendit au conseil, bien résolu de l'empêcher. Là, au défaut de raisons, il eut recours aux insultes, et son insolence naturelle, aigrie encore par les réponses fières de Sully, osa s'emporter jusqu'aux menaces. Sully répondit à l'outrage avec le ton d'un homme qui est accoutumé à ne rien craindre, et tous deux en même-temps portèrent la main sur la garde de leurs épées. La salle de conseil eût peut-être été ensanglantée, si on ne se fût jeté en foule au-devant d'eux. Le roi, instruit de cette querelle, loua beaucoup le zèle intrépide de Sully, et lui écrivit à l'heure même de sa main, *lui offrant*, disoit-il, *de lui servir de second contre d'Epernon.*

Idem. (29) Il y eut sous le ministère de Sully trois chambres de justice, établies pour faire des recherches contre

contre les financiers qui avoient malversé dans leurs emplois; l'une en 1601, l'autre en 1604, et la troisième en 1607. Cette dernière fut établie contre l'avis de Sully; il avoit reconnu par l'expérience des deux premières, que les principaux coupables échappent toujours. On retira cependant quelqu'avantage de ces poursuites; c'est que les lois commencèrent enfin à paroître quelque chose: l'idée des mœurs fut réveillée, le peuple s'aperçut que le gouvernement s'occupoit de lui, la noblesse apprit à ne pas confondre l'or avec l'honneur, la nation commença à soupçonner que la pauvreté honnête pouvoit avoir un prix. Au reste, Sully, dans ses mémoires, est d'avis de supprimer entièrement ces chambres de justice, comme des moyens inutiles. Ce n'est presque toujours que l'occasion d'un trafic honteux entre ceux qui ont besoin de protection, et ceux qui en ont à vendre.

Page 186. (30) Il faut convenir que toutes les opérations de Sully sur les monnoies furent peu avantageuses. En 1601, il fit défendre d'employer dans le commerce les monnoies étrangères. Le commerce fut interrompu par cette défense, parce que le crédit en fut affecté. Ces espèces étrangères se trouvoient en France en très-grande quantité; on les resserra par la répugnance de les porter à la monnoie, à cause des droits considérables qu'on devoit y retenir. Peu de temps après, Sully rendit une déclaration qui défendit de tansporter hors du royaume aucune espèce d'or ou d'argent, sous peine de confiscation. On sent assez combien une pareille ordonnance est inutile. Ce n'est point par des déclarations que l'on peut retenir dans un pays les espèces d'or et d'argent, c'est par une administration sage qui détermine en faveur de ce pays la balance du commerce. Sully lui-même ayant senti combien cette déclaration étoit insuffisante, crut y remédier par une ordonnance du mois de septembre 1702, qui haussa la valeur numéraire des espèces. L'expérience n'a que trop prouvé que c'est une mauvaise opération de toucher aux monnoies d'un état. Tout changement dans cette partie nuit prodigieusement au commerce, par l'extinction de la confiance, par le resserrement des bourses, par les embarras et le désavantage du change, par le renversement des fortunes. Ce qui trompa Sully, c'est qu'il s'imagina

que le haussement de la valeur numéraire feroit cesser le transport chez l'étranger, en diminuant le profit. En effet, la proportion de l'or à l'argent de France n'étoit pas tout-à-fait alors de 1 à 11, au lieu qu'en Espagne elle étoit de 1 à $13\frac{1}{3}$, en Angleterre de 1 à $13\frac{10}{40}$, en Allemagne de 1 à $12\frac{1}{6}$. Ainsi les étrangers avoient du bénéfice à enlever notre or. Mais Sully ne remédia point du tout à cet inconvénient. La proportion nouvelle ne fut en France que de 1 à $11\frac{1}{6}$, parce que Sully, en haussant la valeur de l'or, avoit en même-temps haussé les monnoies d'argent. Ainsi le désordre resta le même, et en 1709, on s'aperçut qu'il étoit encore devenu plus grand, parce que les autres états avoient encore haussé leur proportion.

Page 188 (31) Sully s'étoit convaincu par l'étude de l'histoire et par les réflexions, que l'agriculture est la base des états et la source des revenus publics. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait regardé la taille arbitraire comme un fléau de l'état, et qu'il ait désiré changer entièrement la forme de cette imposition. Il savoit que la terre étant la source des revenus, doit être aussi la source des impôts, mais qu'ils doivent porter sur le produit et non sur le travail. Or, le produit total des terres se divise en deux parties. L'une est la rentrée des avances qui ont été faites pour l'exploitation; cette partie doit être sacrée pour le fisc, puisque c'est cet argent même qui est la source de la fécondité. L'autre portion est bénéfice; c'est elle qui constitue le revenu, c'est sur elle seule que l'impôt doit être levé. Dans tout pays où le cultivateur ne trouvera pas de bénéfice en sus de ses avances et de la somme dont il doit payer la protection du souverain, il faudra nécessairement qu'il s'intéresse moins à la culture, que par conséquent cette culture diminue, et avec elle les revenus de l'état. Mais que seroit-ce, si, bien loin de retirer aucun bénéfice de son travail, l'impôt lui enlevoit une partie même de la somme destinée à l'exploitation de sa terre? Alors il ne faudroit point s'étonner que la profession la plus malheureuse de toutes, fût presque abandonnée, qu'une partie des terres restât en friche, et que tout l'ordre économique se trouvât dérangé par la suppression des revenus réels de l'état. Ce qu'il y auroit de plus effrayant, c'est que le désordre

iroit toujours en augmentant, parce que l'impôt, dirigé toujours sur le même plan, diminueroit d'année en année la somme destinée pour la culture des terres. On a écrit beaucoup de livres sur cette matière; on en écrira encore beaucoup. Mais ce ne sont pas les lumières qui nous manquent; il faut détruire les passions qui sont un obstacle presque invincible à tout le bien qu'on peut faire. D'ailleurs, un des grands malheurs de l'humanité, est d'être entraînée par l'habitude. Il est bien difficile de regarder comme un mal ce qu'on a vu de tout temps. Que de choses excellentes on ne fait point, parce qu'on ne les a jamais faites!

Page 189. (32) Sully, en plusieurs endroits de ses mémoires, se récrie contre la gabelle; il trouvoit une dureté extrême à vendre fort cher à des pauvres une denrée très-commune. Personne n'ignore que certaines provinces sont assujetties à l'impôt sur le sel, tandis que d'autres en sont exemptes. On détermine la quantité que chacun doit prendre; on prescrit l'usage qu'on en doit faire, il est défendu de revendre ce que l'on a au-delà de ses besoins. Les troupeaux qui ne peuvent être préservés de plusieurs maladies que par le sel, languissent et meurent, parce que le paysan ne peut leur donner ce secours; on va même jusqu'à interdire à ces animaux mourans les bords de la mer, où l'instinct de leur conservation les conduit. Le commerce de la pêche est considérablement diminuée par les formalités odieuses qui gênent la salaison. L'agriculture perd une quantité prodigieuse de bras qui sont occupés au faux-saunage. Ces hommes, qui ne sont que des brigands, auroient pu être des citoyens. Ajoutez à cela des armées de commis dont l'unique fonction est de faire la guerre aux sujets du roi, qui gardent les bords des fleuves, des rivières, et jusqu'aux bords de la mer, comme dans un pays ennemi; qui souvent soutiennent et livrent des batailles où ceux qui tuent deviennent meurtriers de leurs concitoyens, et où ceux qui sont tués sont des sujets perdus pour l'état. Ajoutez les emprisonnemens, les saisies, les ventes, la diminution du commerce et du travail; ajoutez les frais de régie qui sont énormes; car chaque million pour le roi en coûte un autre au peuple, soit en

frais, soit en non-valeurs. On ne cherche point ici le triste et vain plaisir de censurer ce qui est établi; mais dans un ouvrage qui est consacré tout entier à l'utilité publique, il doit être permis de remarquer les défauts d'une imposition que Sully, Richelieu, Colbert et tous nos plus habiles ministres ont également condamnée. Si elle a subsisté jusqu'à présent, c'est sans doute parce qu'il est bien plus facile de voir les abus que de les réformer. Dans tout changement politique, lors même que l'avantage est le plus assuré, les obstacles sont immenses. Il n'y a que le mal qui se fasse aisément.

Idem. (33) Ce n'est pas assez d'examiner la nature des impôts en eux-mêmes, et par rapport à la culture des terres, il faut encore les comparer les uns aux autres. Il est des impôts qui se nuisent; il est des besoins qu'on ne peut satisfaire qu'aux dépens d'autres besoins. Que diroit-on d'un homme qui, en construisant une machine, multiplieroit les roues sans choix, et ne prendroit point garde que le mouvement des unes doit nécessairement rallentir l'action des autres? C'est cependant ce qu'ont fait plusieurs prétendus politiques. La juste répartition des impôts est encore un des grands objets de l'homme d'état. Pour y parvenir, il faut connoître la valeur respective des provinces, connoissance qui dépend du rapport des productions, des manufactures, du commerce, de la population, des dépenses que l'état y fait. Il faut que les non-valeurs entrent toujours dans les calculs, que la quotité de l'impôt soit toujours déterminée par la masse des revenus, et que l'une soit le thermomètre fidelle de l'autre; que les provinces ne payent pas au souverain plus qu'elles n'en reçoivent; que la circulation aille toujours du centre à la circonférence, comme de la circonférence au centre; que chaque espèce de biens soit imposée selon sa qualité; que l'imposition dans les villes soit plus forte que dans les campagnes; et que le pauvre, qui dans la constitution sociale est déjà écrasé par l'insolence et l'orgueil du riche, n'ait point encore un nouveau motif trop légitime de maudire la patrie, et de détester le nom de citoyen. Une chose surtout qui est très-difficile à déterminer, c'est la proportion de l'impôt avec le produit des terres; car les rapports qui paroissent pro-

portionnels ne le sont point du tout. Par exemple, un douzième levé sur un petit produit, et un douzième levé sur un grand, ne sont pas, à beaucoup près, dans la même proportion pour les contribuables ; le premier est une charge bien plus pesante que le second. Tous ces détails demandent des vues supérieures, un esprit exercé, et surtout le calcul de la probité. A l'égard de la régie, la meilleure seroit sans doute celle où tout ce qui est imposé sur le peuple, seroit au profit de l'état ; mais il faut se souvenir que les impôts sont régis par des hommes Souhaitons du moins qu'on diminue, le plus qu'il est possible, le nombre des mains qui manient l'argent des sujets pour le faire passer au prince.

Page 190. (34) Une des maximes de Sully étoit que le labour et le pâturage étoient les deux mamelles d'un état. Telle fut la base de son système, et le principe de ses opérations. Il fit un grand nombre de réglemens utiles pour encourager l'agriculture ; mais tous avoient pour but de procurer l'aisance au cultivateur. En effet, c'est-là le principal ressort ; il seroit bien digne d'un siècle aussi éclairé que le nôtre, de tirer enfin cette classe d'hommes si utile de l'état vil et malheureux où elle a été jusqu'à présent. L'ancienne Grèce, de ses cultivateurs fit des dieux. Il seroit à souhaiter que parmi nous on les traitât seulement à-peu-près comme des hommes Quoi ! faut-il être à-la-fois nécessaire et avili ? Ce seroit aux grands à donner l'exemple ; car ils peuvent donner l'exemple en tout ; surtout dans une monarchie. Une vérité effrayante pour eux, c'est qu'ils ne peuvent subsister sans le laboureur, au lieu que le laboureur peut subsister sans eux. C'est une coutume assez générale par tout, de placer des bataillons sur le passage des rois. Un roi d'Angleterre, en traversant son pays, vit un autre spectacle ; c'étoit deux cents charrues que les habitans d'une campagne vinrent ranger sur son passage : ce trait est d'une éloquence sublime pour qui sait l'entendre. Il s'en faut bien que dans notre Europe, avec toutes nos sciences et notre orgueil, nous ayons poussé la véritable science du gouvernement aussi loin que les Chinois. On sait que leur empereur, pour donner aux citoyens l'exemple du respect qu'on doit au labourage, tous les ans, dans une fête solennelle, manie la

charrue en présence de son peuple. Nulle part l'agriculture n'est aussi honorée ; il y a même des places de mandarins pour les paysans qui réussissent le mieux dans leur art. Par tout les hommes sont les mêmes ; on les mènera toujours par les distinctions et les récompenses : mais avant qu'un paysan sache ce que c'est que l'honneur, il faut qu'il sache ce que c'est que l'aisance. Un cœur flétri par la pauvreté, n'a d'autre sentiment que celui de sa misère.

Page 191. (35) La liberté des grains étoit liée nécessairement au système de Sully ; aussi la sontint-il dans toutes les occasions avec la plus grande vigueur. En 1607, un juge de Saumur fut menacé de punition exemplaire, pour avoir défendu la sortie des blés hors du royaume. Tout semble aujourd'hui nous inviter à revenir à des idées si sages ; s'il faut une autorité, nous avons celle de Sully ; s'il faut des raisons, nous avons plusieurs excellens livres où l'utilité de ce système est démontrée. Tout le monde d'ailleurs est en état de voir par lui-même que la concurrence de l'étranger entretenant un profit certain sur le prix de nos blés, et prévenant leur non-valeur, doit augmenter les revenus, exciter au travail, encourager la culture, et par conséquent accroître la population. S'il faut des exemples, nous avons celui de l'Angleterre, et notre propre expérience. Sully, devenu ministre, rétablit par ce moyen l'agriculture qui étoit entièrement dépérie par les guerres civiles. La France devint le grenier de l'Europe ; elle jouit de cet avantage sous les règnes de Henri IV, de Louis XIII, et dans les premiers temps du règne de Louis XIV. L'abondance et le bon prix du blé entretenoient les richesses de la nation. En 1661, Colbert voulant favoriser les manufactures, fit défendre l'exportation des grains, pour que la subsistance des ouvriers étant à bas prix, la fabrication et la main-d'œuvre se trouvassent moins chères que chez l'étranger. On ne tarda point à sentir les effets de ce changement. Bientôt la culture diminua. Dans les mauvaises terres, la valeur des productions n'équivaloit plus à la dépense ; on prit donc le parti de les abandonner. Peu-à-peu les campagnes ont dépéri, et la France qui produisoit autrefois soixante-dix millions de septiers de blé, aujourd'hui en

produit à peine quarante. D'un autre côté, l'Angleterre, avant qu'elle eût permis chez elle l'exportation des grains, étoit souvent obligée d'acheter des blés étrangers, parce qu'elle n'en recueilloit point assez pour ses propres besoins; mais elle adopta nos principes, à-peu-près dans le temps que nous y renonçâmes. En 1689, on proposa des récompenses à tous ceux qui vendroient des blés aux étrangers. En peu de temps, l'agriculture fit des progrès rapides. Aujourd'hui une bonne récolte peut nourrir l'Angleterre pendant plusieurs années, et elle est en état de vendre des blés aux autres nations; c'est peut-être là l'époque de sa grandeur. Il a été prouvé dans les derniers temps que l'exportation des grains lui avoit valu en quatre années cent soixante-dix millions trois cent trente livres de France. La seule objection raisonnable contre ce système, est la crainte des disettes dans les mauvaises années; mais il est prouvé que les disettes sont infiniment plus rares dans les pays où la liberté des grains soutient l'agriculture. Une partie de la nation a étudié et approfondi ces matières; il ne nous reste plus qu'à profiter de nos connoissances. Il y a des préjugés utiles qu'il faut conserver dans un état; mais il en est d'autres qui en sont la ruine. On ne s'occupe aujourd'hui parmi nous que d'agriculture; on ne parle que d'encourager les laboureurs, que de défricher les terres; mais tant que nos ports sont fermés, gardons-nous bien d'étendre l'agriculture. Qu'avons-nous besoin de moissons? Qu'avons-nous besoin de nouvelles terres? Nos récoltes plus abondantes ne feroient qu'anéantir parmi nous la valeur du blé. Les avances ne seroient plus remboursées par les produits, et les terres deviendroient un fonds stérile pour les propriétaires et pour le souverain.

Idem. (36) Sully, dans le cours de son administration, fit plusieurs choses utiles pour le commerce; il s'opposa surtout avec beaucoup de vigueur à une foule d'édits bursaux, portant création de mille petits droits sur différentes parties du commerce. Ces édits n'étoient pas pour le roi; c'étoit des gratifications qu'il accordoit à ses courtisans, et qu'on lui arrachoit par importunité. Il envoya un jour à Sully jusqu'à vingt-cinq édits pareils; Sully n'en approuva aucun, et sortit pour aller lui faire

des remontrances. Il rencontra à la porte la marquise de Verneuil qui lui fit des reproches de ce qu'il s'opposoit ainsi à la bonne volonté du roi. *Tout ce que vous dites, madame*, lui dit Sully, *seroit bon, si sa majesté prenoit l'argent dans sa bourse; mais lever cela de nouveau sur les marchands, artisans laboureurs et pasteurs, il n'y a aucune apparence. Ce sont eux qui nourrissent le roi et nous tous. Ils ont bien assez d'un maître, sans avoir encore tant de gens à entretenir.* Ces paroles remarquables peignent en même temps et le caractère et la politique de Sully. En 1603, le comte de Soissons, prince du sang, obtint la permission de lever un droit de quinze sous par ballot de toile qui sortoit du royaume. Il avoit eu l'art de persuader au roi que c'étoit tout au plus un objet de trente mille livres par an. Sully, en calculant, trouva que cet impôt annuel n'étoit guère moindre que de trois cent mille écus, et il empêcha l'exécution de l'édit. Le comte de Soissons, irrité, voulut faire périr le surintendant; et Sully, dans cette occasion, eut la gloire d'avoir exposé sa vie pour le peuple, comme il l'avoit exposée pour le roi.

Page 192. (37) La grande faute que l'on reproche à Colbert, c'est d'avoir donné aux manufactures le premier rang dans l'ordre économique. Il protégea beaucoup les arts et métiers qui ne sont que les moyens d'ouvrer la matière première, et s'occupa peu de l'agriculture qui fournit cette matière première à l'état. Cependant la fabrication n'est utile que par le prix qu'elle donne, et le débit qu'elle procure aux produits des terres. Telle étoit la façon de penser de Sully; c'étoit-là une des branches de son système: c'est pourquoi il fit toujours marcher l'agriculture avant l'industrie. Mais doit-on le blâmer ou le louer de son opposition aux manufactures de soie? Ce procès fut d'abord décidé contre lui; depuis quelque temps la nation est revenue sur ses pas, et aujourd'hui l'on commence à douter. Tous ceux qui jugent de la prospérité d'un royaume par son éclat apparent, ceux qui s'imaginent que le luxe est la grandeur, et qu'une nation parée de tissus d'or et d'argent est la nation la plus riche, n'hésiteront pas à condamner Sully; mais ceux qui, à travers les surfaces, pénètrent dans l'intérieur

l'intérieur des états, ceux qui pèsent, qui calculent, qui mesurent, ceux qui savent que le luxe des soies a parmi nous fait tomber les laines, que l'avilissement des laines a porté sur le nombre des troupeaux, que la diminution des troupeaux a altéré une des sources de la fécondité; ceux qui savent que l'agriculture en France ne rend qu'un sixième de ce qu'elle rendoit alors, et que pour gagner quelques millions à fabriquer et à vendre de belles étoffes, nous avons perdu des milliards sur le produit de nos terres; ceux enfin qui ont calculé que deux millions de cultivateurs peuvent faire naître un milliard de productions, au lieu que trois millions d'artistes ne produiront à l'état que sept cents millions en marchandises de main-d'œuvre, ceux-là sans doute ne sont pas si prompts à condamner un grand homme.

Page 193. (38) Sully regardoit les grandes villes comme les tombeaux des états, parce qu'elles ne se forment qu'aux dépens des campagnes. Il s'attachoit donc à repeupler les bourgs et les villages; il désiroit surtout que la noblesse habitât dans ses terres. On a trop loué Richelieu de ce qu'il avoit attiré tous les grands propriétaires à la cour. Cette politique a ruiné l'état; elle a été du moins la première époque de la décadence de l'agriculture. Un homme qui souvent est inutile à Versailles, pourroit être dans sa terre le bienfaiteur de la nation. Et croyez-vous que loin du manége et des intrigues, son ame n'eût point quelque chose de plus vigoureux et de plus mâle? Croyez-vous que dans les combats il eût moins de sang à verser pour la patrie? C'étoit bien-là le sentiment de ce bon et généreux Henri IV. Ce roi qui avoit plus de vues politiques que sembloit n'en promettre d'abord sa gaieté franche et militaire, déclara aux nobles qu'ils vouloit qu'ils s'accoutumassent à vivre chacun de leur bien, et à faire valoir leurs terres par eux-mêmes. Il rioit de ceux qui venoient étaler à la cour des habits magnifiques, et qui *portoient*, disoit-il, *leurs moulins et leurs bois de haute futaie sur le dos*. Je sais que le luxe a fait un nom ridicule de ce nom de gentilhomme de campagne; mais je sais bien aussi que ces gentilshommes de campagne, respectables en effet, se-

roient alors respectés, parce que tous seroient utiles, et que plusieurs seroient grands.

Idem. (39) *La multiplicité effrénée des offices*, dit Sully, *est la marque assurée de la décadence prochaine d'un état.* Elle surcharge le peuple par le paiement des gages attribués à tant d'officiers, par la levée des droits qu'ils exigent dans leurs fonctions, par les priviléges qui les exemptent de partager les fardeaux; elle nuit surtout, parce qu'elle achève de répandre l'esprit de mollesse, la honte du travail, le goût des grandes villes, l'indépendance et l'esprit factieux de corps; enfin la trop grande estime de l'argent qui procure en même-temps deux choses qui ne devroient jamais être réunies, de l'oisiveté et des distinctions. Ce fut en 1603 que Sully travailla à cette grande réforme. Colbert fit la même opération, qui de son temps étoit devenue encore plus nécessaire. En 1664, ce ministre fit dresser un état général de tous les officiers du royaume; on en trouva quarante-cinq mille sept cent quatre-vingts, tandis que six mille auroient suffi; et depuis ce temps-là le nombre en est encore beaucoup augmenté parmi nous.

Idem. (40) On a toujours regardé comme une des plus utiles réformes de Sully, la réduction de l'intérêt du denier 10 et 12 au denier 16, en 1601. Le préambule de l'édit contient d'excellens principes sur cette matière; et les plus habiles écrivains parmi les Anglois, le proposèrent depuis comme un modèle à imiter chez eux. Le cardinal de Richelieu, en 1634, réduisit l'intérêt du denier 16 au denier 18, et dans son édit, ne manqua pas de citer celui qui avoit été rendu sous Henri IV. Enfin, en 1663, Colbert fit encore une nouvelle réduction du denier 18 au denier 20. Ces trois opérations sous trois règnes différens, furent également utiles à l'état. Le haut prix de l'intérêt étoit un appât qui engageoit les particuliers à placer leur argent en contrats de rente, et à vivre dans l'oisiveté, au lieu de s'appliquer à la culture des terres, aux manufactures et au commerce. La réduction força les citoyens à enrichir l'état, et à s'enrichir eux-mêmes par le travail; elle fut encore un secours pour les nobles qui purent acquitter plus aisément leurs dettes, et pour la partie industrieuse de la nation qui

trouva des fonds. Il est vrai que le prince n'est le maître que de l'intérêt légal de l'argent, c'est-à-dire de cette portion qui est aliénée à perpétuité par des contrats. A l'égard de l'argent qui reste dans la circulation pour les entreprises d'agriculture, de commerce ou d'industrie, c'est une marchandise dont le prix doit hausser ou baisser, selon qu'elle est plus ou moins commune. Si l'argent étoit rare, la diminution de l'intérêt légal ne produiroit d'autre effet que de resserrer les bourses, et de faire disparoître les prêteurs; aussi les trois ministres qui firent successivement cette réduction, avoient déjà commencé à rétablir par d'autres opérations utiles, l'aisance nationale sans laquelle ils eussent vainement essayé de réduire l'intérêt. Il faut remarquer que c'est nous qui avons donné aux étrangers l'exemple de ces sortes de réductions; et aujourd'hui nous sommes obligés de proposer à notre patrie l'exemple de ces mêmes étrangers. Toutes les nations voisines paient l'intérêt de l'argent moins que nous. Elles ont maintenant sur la France le même avantage que la France avoit autrefois sur elles. C'est pour nous une raison de plus de faire une réduction que tant d'autres causes ont rendue nécessaire.

Idem. (41) Sully voyoit avec toute la douleur d'un citoyen la plaie terrible que le désordre des finances avoit faite aux mœurs. Il avoit là-dessus les principes des anciens législateurs, et le surintendant de Paris eût été Licurgue à Sparte, et Caton à Rome. Que nous sommes loin de cette façon de penser! Politiques d'un jour, nous avons tout réduit en calcul, nous avons combiné chaque point de grandeur que la population, le commerce, l'industrie, les arts peuvent ajouter à un état, et nous ne parlons pas des mœurs. On se plaint que tout a dégénéré; que peut-on attendre d'un peuple où l'or est le premier bien, où l'esprit mercenaire anéantit tout principe noble, où tout est marchandise, jusqu'à la vertu, où dès qu'on a fait une bonne action, s'il s'en fait encore, on se hâte d'en demander le salaire en argent? Voilà le germe de la destruction. Point de mœurs, point d'état. Que l'or d'une part, et l'honneur de l'autre, soient mis chacun à leur place. L'or n'est qu'un moyen; vous perdez tout, si vous en faites une récompense. Vos vils métaux

ne font que rétrécir les ames, la considération et l'honneur les élèvent et les agrandissent ; aussi le sage ministre de Henri IV étoit indigné de voir les grands seigneurs de son temps, avides pendant les guerres civiles d'indépendance et d'autorité, éblouis pendant la paix du luxe des financiers, se rabaisser jusqu'à ne désirer plus que de l'argent. Il faut voir avec quelle éloquence il s'exprime dans ses mémoires sur le luxe, sur la mollesse, sur le prix que nos passions mettent à l'or, sur le dépérissement du vieil honneur, la confusion des états, l'abâtardissement des races, la supériorité que la généreuse noblesse devroit avoir sur les gens de fortune, la barrière qu'il faudroit élever entre ces deux ordres de citoyens, pour que l'exemple d'une opulente oisiveté ne vienne pas frapper de trop près des ames qui ne doivent être occupées que de travaux, de combats, de sacrifices pour l'état et pour le roi. Son style alors s'élève et s'enflamme ; ce sont par tout les expressions d'un guerrier philosophe qui a l'ame également austère et grande, qui sent la vertu avec transport, et qui combat les vices avec la même intrépidité qu'il combattoit les les ennemis un jour de bataille.

Page 194. (42) Il n'est pas inutile d'observer que Sully entra dans le ministère des finances en 1595, et que le roi mourut en 1610. Dans cet intervalle de quinze ans, quoique Sully eût diminué les tailles de cinq millions, quoiqu'il eût réduit les droits intérieurs et autres petites impositions à la moitié, quoique les dépenses extraordinaires de l'état et du roi montassent à plus de trente-huit millions, cependant toutes les dettes de l'état formant une somme de trois cent dix millions, furent acquittées, les revenus furent encore augmentés de quatre millions, et il se trouva dans les coffres du roi, soit réellement, soit en crédit, plus de quarante-un millions. Je laisse à décider la question, s'il est utile aux états que les rois amassent des trésors. Si c'est une faute, ce fut celle de trois de nos plus grands princes, de Charles V, de François Ier. et de Henri IV. Pour moi, il me suffit de montrer l'effet rapide et incroyable d'une économie bien ménagée.

Idem. (43) Quoique Sully n'eût pas le titre de pre-

mier ministre, cependant il travailla sur toutes les parties de l'administration; aucune des manières de faire du bien à l'état ne lui étoit étrangère. En 1599, il fut nommé grand maître de l'artillerie; il la trouva dans un état aussi déplorable que tout le reste. Aussitôt il y donna ses soins, et dès 1604, l'arsenal se trouva garni de cent pièces d'artillerie, de deux millions de livres de poudre, de cent mille boulets, et de tout ce qu'il faut pour armer plus de vingt mille hommes. La plupart des fortifications des places tomboient en ruine; il les fit réparer, et en fit construire de nouvelles. Il n'y avoit ni ordre, ni discipline dans les troupes; on retenoit souvent la solde des soldats, et les officiers eux-mêmes étoient mal payés; Sully fit assurer le paiement. Il établit un hôpital militaire pour les invalides; il forma le plan d'une école militaire pour la jeune noblesse. De ces deux établissemens, le premier, comme on sait, a été perfectionné par Louis XIV; le second n'a été exécuté que sous Louis XV. Il dressa plusieurs plans de réforme pour les troupes, soit dans la guerre, soit dans la paix. Il fit lever les plans de toutes les places et côtes de Bretagne. La marine avant lui étoit entièrement négligée, ou plutôt elle n'existoit pas; il conseilla au roi de la rétablir. Il commença par faire visiter les côtes, examiner les ports, prendre des mesures pour les réparations. Il fit chercher des matelots et des pilotes dont il excitoit l'industrie par des récompenses. On répara le petit nombre de vaisseaux qui restoit encore; on en construisit de nouveaux. En peu de temps la France eut un très-grand nombre de galères sur la Méditerranée. Dans l'intérieur du royaume, Sully veilloit à une autre espèce de travaux; c'étoit ceux des bâtimens et des ponts et chaussées. Il fit réparer les grands chemins dans presque toute l'étendue du royaume, et les fit orner d'arbres qui subsistent encore dans différens pays où on les nomme des *Rosni*. Le Berry lui dut un grand nombre de chaussées et de ponts qui facilitèrent le commerce dans des lieux jusqu'alors impraticables. C'est lui qui donna l'idée du canal de Briare, et qui la fit exécuter. En 1737, en travaillant aux écluses de ce canal, on trouva des médailles d'argent et de cuivre, dont l'une est empreinte des armes du duc de Sully;

une autre porte cette inscription : 1607, *Maximilien de Béthune, duc de Sully, sous le règne de Henri IV, etc.* A Saint-Germain, il fit bâtir le château neuf, étendre les jardins jusqu'aux bords de la Seine, et construire ces belles terrasses. Il présida de même aux embellissemens que le roi fit faire à Monceaux et à Fontainebleau. Dans Paris, le Louvre fut fort augmenté ; la grande galerie fut commencée en 1603. La place et la rue Dauphine, le Pont-Neuf, une partie de ce qui fait aujourd'hui le Pont-au-Change, un grand nombre de rues, plusieurs quais furent achevés ou construits. Nous jouissons aujourd'hui de tous ces travaux que Sully dirigea, comme surintendant des bâtimens et grand-voyer de France. Il n'y a guère eu de grand homme d'état qui n'ait protégé les lettres. Sully fit donner une pension à Casaubon qui étoit un des plus savans hommes de son siècle. En même-temps il s'occupoit du soin de contenir deux religions rivales, d'éteindre les restes du fanatisme, d'apaiser les dernières secousses d'un parti puissant, et qui avoit long-temps ébranlé la France. En 1604, il fit un mémoire dont le but étoit de réunir les protestans et les catholiques dans les points qui les divisoient. S'il eût réussi, il eût épargné bien du sang à la France, et le dernier siècle n'eût pas vu des millions d'hommes porter notre industrie à nos voisins. Attentif à tout ce qui pouvoit intéresser la gloire de son maître, il veilloit même au-dehors. C'étoit lui qui étoit le dépositaire des vastes projets de Henri IV ; il dirigeoit avec lui les négociations qui avoient pour but d'armer la moitié de l'Europe contre l'Autriche. En 1606, il engagea les Vénitiens à prendre le roi pour arbitre de leur fameux démêlé avec Paul V. La même année, il conseilla au roi de se rendre médiateur entre l'Espagne et les Pays-Bas. En 1609, il composa un mémoire sur l'ouverture de la succession de Clèves, où il discute les droits de tous les princes intéressés à cette grande affaire. C'est ainsi que les vues et les soins de Sully s'étendoient à tout. Si l'on pense en même-temps à ses travaux pour les finances, aux soins qu'il donnoit à la police intérieure du royaume, à cette foule prodigieuse de mémoires et d'états qu'il composoit sans cesse pour l'instruction du roi, aux audiences qu'il donnoit tous les jours, à tous

les conseils où il assistoit, à tous les voyages qu'il étoit obligé de faire, à ce grand nombre de conversations si longues et si intéressantes qu'il avoit avec Henri IV, on aura de la peine à concevoir comment un seul homme, dans un si court espace de temps, a pu exécuter tant de grandes choses.

Page 199. (44) Le parallèle qu'on a osé faire entre Colbert et Sully, est fondé tout entier sur les faits; car ce n'est que par les faits qu'on peut connoître et juger les hommes. Tant que les ministres sont vivans, on n'écrit guère sur eux que des panégyriques ou des satyres. Ils sont trop puissans pour n'être ni flattés, ni haïs; mais il vient un temps où l'on discute, où l'on blâme le mal sans aigreur, où on loue sans enthousiasme. Il y a même dans le gouvernement économique des opérations qui ne peuvent être jugées tout de suite, et dont les effets, pour être aperçus, ont besoin de temps. On convient assez généralement aujourd'hui que Colbert avoit pris une fausse route; que le système des manufactures, poussé trop loin, étoit devenu pour la France une cause de destruction; mais si cette erreur d'un grand homme nous faisoit fermer les yeux sur tout le bien qu'il a fait, et sur celui qu'il a voulu faire, la nation ne mériteroit pas de l'avoir eu pour ministre. On n'ajoutera rien ici à ce qui a été dit dans le parallèle; cette matière est immense, elle demanderoit un volume entier, et l'on ne peut ici présenter que des résultats. On remarquera seulement une différence essentielle entre les deux ministères. Sous celui de Sully, les financiers ne jouirent d'aucune espèce de considération ni d'autorité dans l'état; sous Colbert, ils furent honorés et puissans, marque certaine qu'ils étoient devenus nécessaires. Les hommes justes seront toujours en droit de reprocher à ce ministre qu'il ait ôté à Mézeray sa pension d'historiographe, pour n'avoir point parlé des financiers avec assez de ménagement. Cet écrivain exact et rigide, dont tout le crime étoit d'avoir mis dans ses ouvrages les principes austères qui étoient dans son cœur, n'auroit pas sans doute été puni par Sully.

Idem. (45) Sully nous apprend lui-même dans ses mémoires qu'elle étoit sa manière de vivre depuis qu'il fut

ministre. Il se levoit à quatre heures du matin, été et hiver; les deux premières heures étoient employées à lire et à expédier les mémoires qui étoient tous les jours mis sur son bureau. A six heures et demie, il étoit habillé, et se rendoit au conseil qui commençoit à sept pour finir à neuf, à dix et quelquefois à onze; il passoit le reste de la matinée avec le roi qui lui donnoit ses ordres sur les différentes charges dont il étoit revêtu. Au sortir de là, il revenoit dîner; sa table n'étoit pour l'ordinaire que de dix couverts; elle étoit d'une frugalité qui épouvantoit la plupart des seigneurs de la cour. On lui en fit souvent des reproches; il répondoit toujours par ces paroles d'un ancien: *Si les convives sont sages, il y en a suffisamment pour eux; s'ils ne le sont pas, je me passe sans peine de leur compagnie.* Après le dîner, il donnoit une audience réglée; tout le monde y étoit admis, jusqu'à un simple paysan: l'audience étoit libre, et la réponse toujours prompte. Il travailloit ensuite ordinairement jusqu'à l'heure du souper. Dès qu'elle étoit venue, il faisoit fermer ses portes; il oublioit alors toutes les affaires, et se livroit au doux plaisir de la société avec un petit nombre d'amis. Il se couchoit tous les jours à dix heures, et lorsqu'un événement imprévu avoit dérangé le cours ordinaire de ses occupations, alors il reprenoit sur la nuit le temps qui lui avoit manqué dans la journée. Telle fut la vie qu'il mena pendant tout le temps de son ministère; Henri IV, dans plusieurs occasions, loua cette grande application au travail. Un jour qu'il alla à l'Arsenal, il demanda en entrant où étoit Sully; on lui répondit qu'il étoit à écrire dans son cabinet. Il se tourna vers deux de ses courtisans, et leur dit en riant: *Ne pensiez-vous pas qu'on alloit me dire qu'il est à la chasse, ou avec des dames?* Une autre fois, étant allé à l'Arsenal dès sept heures du matin, il trouva Sully avec ses secrétaires, occupé à travailler devant une table couverte de lettres et de papiers. *Et depuis quand êtes-vous là?* lui dit le roi. *Dès les trois heures du matin*, répondit Sully. *Eh bien, Roquelaure*, dit Henri IV, en se tournant vers lui, *pour combien voudriez-vous mener cette vie-là?*

Page 200. (46) Sully, dans ses mémoires, donne le détail

détail des biens qu'il possédoit lorsqu'il devint ministre. Il voudroit que tout homme d'état, en entrant en place, en fît autant. En 1611, après s'être démis de ses charges, il rend compte de tous ceux qu'il avoit acquis pendant son ministère, et des moyens par lesquels il les avoit obtenus; profession admirable, et digne d'un ministre vertueux!

Idem. (47) Il pensoit qu'un ministre ne doit jamais rien recevoir des sujets. En 1594, il remit au roi un présent considérable que lui avoit fait la ville de Rouen; il ne voulut même recevoir une gratification du roi, qu'après qu'elle fût vérifiée à la chambre des comptes. En 1597, un traitant eut l'audace de lui offrir un diamant de six mille écus pour lui, et un autre de deux mille pour son épouse; on se doute bien que c'étoit pour obtenir l'agrément d'une injustice: l'indignation fut la réponse de Sully. En 1599, le duc de Savoie, qui négocioit à la cour de France pour obtenir la cession du marquisat de Saluces, tenta vainement de le gagner par des offres; elles furent dédaignées. En 1600, ce prince eut encore recours au même moyen, et tâcha de soutenir sa cause d'un portrait enrichi de diamans qui pouvoit valoir quinze ou vingt mille écus; Sully examina le portrait, loua beaucoup la boîte et les diamans, et les refusa. Il est bon de rappeler de temps en temps à notre siècle ces sortes d'actions, pour qu'on sache encore qu'elles sont possibles.

Page 201. (48) Il est humiliant pour l'humanité qu'on n'ait jamais à parler d'un grand homme, sans avoir à parler des complots de l'envie; jamais personne n'y fut plus exposé que Sully. On lui eût pardonné peut-être d'avoir du mérite, mais on ne pouvoit lui pardonner d'avoir toute la confiance du roi. Les femmes, les courtisans, les ministres, tous se liguèrent contre lui. C'est une chose remarquable qu'un serviteur si fidelle, un si tendre ami de son maître, ait été douze ou quinze fois sur le point d'être disgracié. En 1601, on l'accusa d'être entré dans les complots du maréchal de Biron; le roi ne fit qu'en rire, et en badina même avec lui. En 1602, on jeta dans l'esprit du roi des soupçons qui firent une impression plus profonde; *car*, dit Sully, *il n'y a rien dont il soit plus difficile de se défendre, que d'une*

calomnie travaillée de main de courtisan ; cependant il vint aisément à bout de rassurer son maître. Il ne se passa point d'année où ses ennemis ne renouvelassent les mêmes attaques ; mais ce fut en 1605 qu'ils lui portèrent les plus grands coups. Libelles, lettres anonymes, avis secrets, discours empoisonnés, calomnies atroces, tous ces moyens obscurs et bas, inventés par la foiblesse et par la haine, furent employés pour le perdre. Insensiblement le poison agit sur le cœur du roi ; et ce prince, trop environné d'ingrats, pour ne pas soupçonner quelquefois ceux même qui ne l'étoient pas, alla jusqu'à croire que Sully vouloit se faire chef de parti ; alors l'envie loua ce ministre pour la première fois. Elle exagéroit ses talens, pour qu'ils parussent plus redoutables. Sully, averti de tout ce qui se passoit, hésita sur ce qu'il devoit faire. Cette fierté secrette que la vertu inspire, lui faisoit regarder comme une honte de se justifier. Cependant il prit le parti d'écrire au roi ; sa lettre étoit simple, mais noble, sans orgueil et sans bassesse, telle qu'un homme sûr d'être vertueux devoit l'écrire. La réponse du roi fut courte, froide et circonspecte ; il ne lui donnoit que le titre de *mon cousin* : il avoit retranché le terme d'*ami*. Sully, après cette lettre, resta tranquille, et continua à servir l'état en attendant sa disgrâce. Trois mois se passèrent ainsi, pendant lesquels on fit agir de nouveaux ressorts, et l'on inventa de nouvelles noirceurs. Cependant Henri IV voyant que rien de ce qu'on avoit avancé contre Sully ne se vérifioit, commença à faire des réflexions ; il craignit d'avoir été trompé. Ce prince étoit vif, mais bon ; il revenoit aisément sur lui-même. Il envoya plusieurs personnes à Sully pour l'engager à ouvrir son cœur ; mais Sully avoit résolu de se taire jusqu'à ce que le roi lui parlât lui-même. Tous deux étoient dans la situation de deux cœurs sensibles qui, après s'être long-temps aimés, croient avoir à se plaindre l'un de l'autre, et pour qui cet état d'incertitude et de froideur est un état de tourment. Henri IV ne put le soutenir davantage ; il étoit à Fontainebleau, et son cœur agité depuis plusieurs jours, ne cherchoit qu'à se soulager du fardeau qui l'accabloit. Il eut enfin avec Sully un éclaircissement ; Sully se justifia, le roi lui nomma tous ses ennemis, et lui montra

le plus violent des libelles qui avoient été faits contre lui. Cet entretien, qui étoit également nécessaire à tous les deux, dura plus de quatre heures ; il se passa dans une des allées du jardin. Les courtisans qui ne pouvoient entendre, observoient de loin ; on peut juger de leur agitation. Ils tâchoient de prévoir par les gestes et par l'air du visage, quel seroit le dénouement. Le roi voulut le leur apprendre ; il sortit de l'allée en tenant Sully par la main, et demanda à tous les courtisans assemblés quelle heure il étoit ; on lui répondit qu'il étoit une heure après midi, et qu'il avoit été fort long-temps. *Je vois ce que c'est*, dit ce prince, *il y en a auxquels il a ennuyé plus qu'à moi* ; *afin de les consoler*, *je veux bien vous dire que j'aime Rosni plus que jamais* ; *et vous*, *mon ami*, poursuivit-il, *continuez à m'aimer et à me servir*, *comme vous avez toujours fait.* Ces paroles firent pâlir bien des visages ; car ce n'étoit point là ce qu'on attendoit. Il est affreux de penser que, si dans ce moment le roi eût disgracié Sully, les trois quarts de la cour s'en seroient réjouis, et en eussent fait compliment au roi.

Idem (49) Les titres de fils, de père, d'époux, ne sont point indifférens dans l'éloge d'un grand homme ; ce sont les vertus privées qui font presque toujours les vertus publiques ; et un homme est à la tête de l'état ce qu'il est dans l'intérieur de sa maison.

Idem. (50) L'amitié de Henri IV et de Sully est un des plus beaux spectacles que présente l'histoire ; c'est un objet attendrissant au milieu des guerres civiles et parmi l'atrocité des factions. Sully n'avoit encore que onze ans, lorsque son père le présenta au roi de Navarre qui en avoit dix-huit. Le jeune enfant, un genou en terre, promit d'être toujours attaché à son nouveau maître. On ne se doutoit point alors de tout ce que signifioit cette promesse. Sully, dans les combats, le servit de ses conseils, de son sang et de ses biens. En 1585, tous les chefs calvinistes vouloient faire de la France réformée un état républicain ; Sully, dans tous les conseils, soutenoit la nécessité d'avoir un chef unique qui donnât plus d'activité aux forces en les réunissant. Henri IV, au sortir d'un de ses conseils, le tira à part, et lui dit : *M. le baron de Rosni*, *ce n'est*

pas tout que de bien dire, il faut encore bien faire. N'êtes-vous pas résolu que nous mourions ensemble? Il n'est plus temps d'être bon ménager; il faut que tous les gens d'honneur emploient la moitié de leurs biens pour sauver l'autre : je m'assure que vous serez des premiers à m'assister. Non, non, sire, lui répondit Sully, *je ne veux point que nous mourions ensemble, mais que nous vivions, et que nous cassions la tête à tous nos ennemis. J'ai encore pour cent mille francs de bois à vendre, que j'emploierai à cela. Oh bien! mon ami,* lui dit le roi de Navarre en l'embrassant, *retournez-vous-en donc chez vous, faites diligence, et venez me trouver au plutôt avec le plus de vos amis que vous pourrez, et n'oubliez pas vos bois de haute futaie.* C'est ainsi que s'exprimoient ces ames naïves et guerrières. Henri, sans troupes, sans argent, sans secours, ne tarda point à recevoir de Sully quarante mille livres. Peu de temps après, cet ami fidelle ayant fait un second voyage dans ses terres, lui rapporta encore dix mille francs de la vente de ses bois. On a vu dans les notes précédentes comment il se servoit de son épée, dans les négociations; on ajoutera seulement ici, qu'en négociant avec un ligueur qui étoit maître d'une place importante, Sully, pour avancer le traité, sacrifia une abbaye d'un revenu assez considérable dont il jouissoit. Henri IV avoit un cœur fait pour sentir tout le prix de l'amitié; mais la politique lui faisoit presque un devoir de paroître indifférent. Les catholiques étoient jaloux qu'il aimât un huguenot; les protestans, qu'il eût de la confiance pour un homme de mérite. Cela vint au point que Henri IV et Sully convinrent tous deux d'agir en public avec la plus grande réserve, et de ne se parler qu'avec froideur. Souvent même le roi se cachoit pour l'entretenir; mais dans le particulier, il régnoit entre eux la plus douce familiarité. En 1592, Sully détermina le roi à se faire catholique; car il étoit persuadé qu'on peut se sauver également dans les deux religions. Henri IV, affermi sur le trône, n'en aima pas moins celui qui l'avoit aidé à y monter. Ce bon prince n'avoit pas besoin d'être malheureux pour être sensible; les lettres seules qu'il écrivit à Sully sur les affaires, sont au nombre de plus de trois mille. Il lui com-

muniquoit tous ses chagrins, tous ses plaisirs, et jusqu'aux plus petits détails de sa vie. *Mon ami*, lui mandoit-il un jour, *venez me voir; car il s'est passé ce matin quelque chose dans mon sein, pourquoi j'ai affaire de vous.* Une autre fois il lui écrivit de Fontainebleau : *Il m'est arrivé un déplaisir domestique qui me cause le plus grand chagrin que j'aie jamais eu. J'achèterois beaucoup votre présence; car vous êtes le seul à qui j'ouvre mon cœur, et par les conseils duquel je reçoive du soulagement.* On ne se lasseroit point de transcrire tous ces témoignages de la sensibilité d'un roi. Il prenoit le plus vif intérêt à tout ce qui regardoit Sully et sa famille. Un jour il sut qu'un des fils de Sully étoit malade, il lui envoya aussitôt son premier médecin, et lui écrivit : *Vous savez que je ne vous aime point assez peu, pour que je n'y allasse moi-même, si ma présence y étoit nécessaire.* Sully, de son côté, aimoit le roi comme l'ami le plus tendre; il s'empressoit à le consoler dans tous ses chagrins : on sait que Henri IV en eût de toute espèce. Outre l'embarras des affaires et l'ennui du trône, il essuya toutes sortes de peines, et par les complots de sa cour, et par l'ingratitude de ses sujets, et par les orages même qui troubloient sa maison. Il eut plusieurs maladies cruelles; il perdit des femmes qu'il adoroit. C'étoit dans ces momens-là que Sully suspendoit toutes les affaires pour aller consoler son ami. Dans ses maladies, il ne le quittoit point. En 1698, on crut que le roi mourroit; il avoit une fièvre terrible avec des redoublemens. Ce prince lui-même crut qu'il n'en réchapperoit pas. *Mon ami*, disoit-il à Sully, dans un de ces momens, *je n'appréhende point du tout la mort; vous le savez mieux que personne, vous qui m'avez vu en tant de périls dont il m'étoit si facile de m'exempter; mais je ne nierai pas que je n'aie regret de sortir de cette vie sans avoir témoigné à mes peuples que je les aime comme s'ils étoient mes enfans, en les déchargeant d'une partie des impôts, et en les gouvernant avec douceur.* Tels étoient les sentimens que Sully recueilloit de la bouche de ce bon roi mourant. Une réflexion bien naturelle, en lisant tout ceci, c'est que ce fût un bonheur pour la France que ces deux ames se soient rencontrées. La mâle liberté avec laquelle Sully parloit à Henri IV,

est connue de tout le monde. Il n'étoit pas moins austère pour son maître que pour lui-même; on en trouve mille traits dans ses mémoires : je n'en citerai qu'un, c'est celui de la promesse de mariage faite par le roi à mademoiselle d'Entragues ; le roi la lui montra pour lui demander son avis. Sully la prit, la lut, et la mit en pièces sans rien dire. *Comment, morbleu !* dit Henri IV, *que prétendez-vous donc faire ? Je crois que vous êtes fou. Il est vrai, sire*, lui répartit Sully, *je suis un fou ; et plut à Dieu que je fusse tout seul en France !* Voilà qui peint mieux un caractère que tous les discours du monde.

Page 203. (51) Henri IV fut assassiné le 14 mai 1610. Dès ce moment toute l'administration changea : on revint à l'ancienne méthode d'écraser le peuple pour enrichir les grands ; les finances amassées par l'économie furent dissipées par les profusions ; la cour ne fut plus qu'un théâtre de troubles, d'intrigues, de bassesses et de noirceurs politiques. Sully pénétré de chagrin voulut se retirer ; mais sa famille, qui étoit bien aise d'avoir un homme puissant, l'en empêcha. Enfin, ses yeux se lassèrent de tant de maux ; le 26 janvier 1611, il se démit de ses charges de surintendant des finances et de gouverneur de la Bastille ; il quitta pour jamais la cour, et se retira dans ses terres. La faveur publique le suivit dans sa chûte. En sortant de Paris, il fut accompagné de plus de trois cents chevaux qui l'escortoient par honneur : c'étoit le triomphe de la vertu partant pour l'exil. Le 27, qui étoit le lendemain de sa démission, la reine, en considération de ses services, lui envoya un brevet de cent mille écus : il sembloit que ce fût le prix dont on vouloit payer sa retraite. Il eût été honteux à Sully de l'accepter, aussi le refusa-t-il. A peine eut-il passé quelques jours dans sa terre, qu'il apprit qu'on songeoit à profiter de sa retraite pour le perdre. On osoit parler de lui faire son procès ; il fallut qu'un homme qui s'étoit pendant vingt ans immolé à l'état, descendit à se justifier. Il écrivit à la reine, et la reine par bonheur épargna un outrage à la nation. Plusieurs années après, un homme de la cour lui ayant acheté pour 1,200,000 livres de terres, qu'il ne paya point sur le champ, n'eut pas honte, lorsque la guerre fut dé-

clarée aux protestans, de demander au roi la confiscation de tous ses biens : voilà de ses traits qui pourroient dégoûter à jamais de faire du bien aux hommes, si rien pouvoit en dégoûter le vrai citoyen. Colbert ne fut-il pas aussi abhorré de la France ? et le peuple ne voulut-il pas le déterrer pour le traîner dans les rues ?

Page 204. (52) La retraite de Sully dura trente ans, pendant lesquels il ne parut presque jamais à la cour. Louis XIII l'ayant envoyé chercher pour lui demander son avis sur les affaires ; il vint, quoiqu'avec répugnance. Les jeunes courtisans cherchèrent à le tourner en ridicule sur son habillement qui n'étoit plus de mode, sur son maintien grave et sur ses manières ; Sully s'en aperçut, et dit au roi : *Sire, quand le roi votre père, de glorieuse mémoire, me faisoit l'honneur de me consulter sur ses grandes et importantes affaires, au préalable il faisoit sortir tous les bouffons et les baladins de cour.* Quel homme ! Il étoit né le 13 décembre 1560. En 1580, il fut fait chambellan du roi de Navarre, avec 2000 livres d'appointemens ; en 1594, secrétaire d'état ; en 1596, membre du conseil des finances ; en 1597, gouverneur de Mantes ; en 1599, surintendant des finances, surintendant des fortifications et des bâtimens, grand-voyer et grand-maître de l'artillerie ; en 1601, gouverneur de la Bastille ; en 1603, ambassadeur en Angleterre et gouverneur du Poitou ; en 1606, duc de Sully, pair de France, et capitaine-lieutenant des gendarmes de la reine. En 1611, il quitta la cour et le ministère des finances ; en 1634, il fut fait maréchal de France. Il mourut à Villebon, le 22 décembre 1641, âgé de quatre-vingt-un ans. La duchesse de Sully, son épouse, lui fit ériger en 1643 une statue d'un très-beau marbre blanc, exécutée par un des plus fameux sculpteurs d'Italie. Elle est placée dans un cabinet du château de Villebon ; ce n'est pas-là sans doute qu'elle devroit être. Ne vaudroit-il pas mieux qu'elle fût dans la capitale, exposée aux yeux de tous les citoyens ? La même année, on lui éleva un mausolée à Nogent-le-Rotrou, dit le Béthune. C'est-là qu'il est enterré avec la duchesse de Sully, son épouse, qui mourut à Paris en 1659, âgée de quatre-vingt-dix-sept ans.

Qu'il me soit permis, en finissant, de faire ici une réflexion. Si Henri IV n'eût point été assassiné, et qu'il eût vécu selon le cours ordinaire de la nature, il auroit pu régner aussi long-temps que Louis XIV. Alors Sully eût été trente ans de plus à la tête des finances; Louis XIII n'eût pas régné; Richelieu probablement n'eût pas été ministre; il fût resté peut-être dans la classe des hommes obscurs; la face de l'Europe eût été changée; et sans offenser le génie d'un grand homme, la France eût été bien plus heureuse, parce que ce qui est utile est toujours au-dessus de ce qui est grand. Il n'y auroit eu alors qu'un intervalle de vingt ans entre le ministère de Sully et celui de Colbert.

Fin du premier volume.

TABLE

DES ÉLOGES

CONTENUS DANS CE PREMIER VOLUME.

Éloge de Maurice, comte de Saxe, page 1
Notes historiques, 29
Éloge de Henri François d'Aguesseau, chancelier de France, 45
Notes historiques, 77
Éloge de Réné Duguay-Trouin, lieutenant-général des armées navales, 93
Notes historiques, 131
Éloge de Maximilien de Béthune, duc de Sully, 158
Notes historiques, 206

Fin de la Table du premier volume.